

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

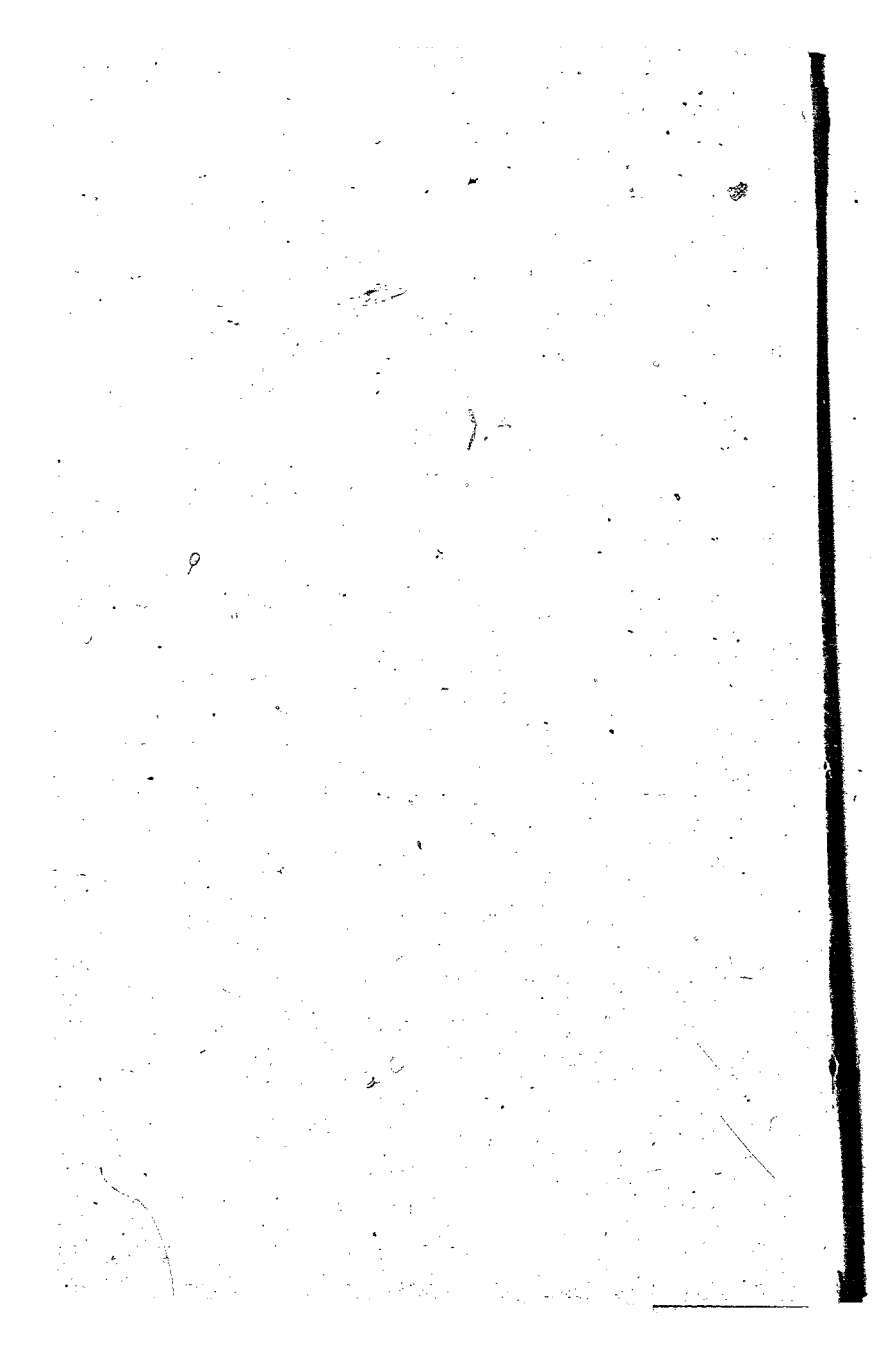
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |



ENSEIGNEMENT ✓ce
DIVISÉ EN TROIS COURS :
ELEMENTAIRE, MOYEN, SUPERIEUR

HISTOIRE

DU

CANADA

PAR

Les Frères des Ecoles Chrétiennes

— — —
COURS MOYEN
— — —

MONTREAL
44, RUE COTE, 44

UNIVERSITAS



ENREGISTRÉ, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en
l'année mil huit cent quatre-vingt-treize, par J. ROUTHIER,
au bureau du Ministre de l'Agriculture.

F C
170
. F 715
1893

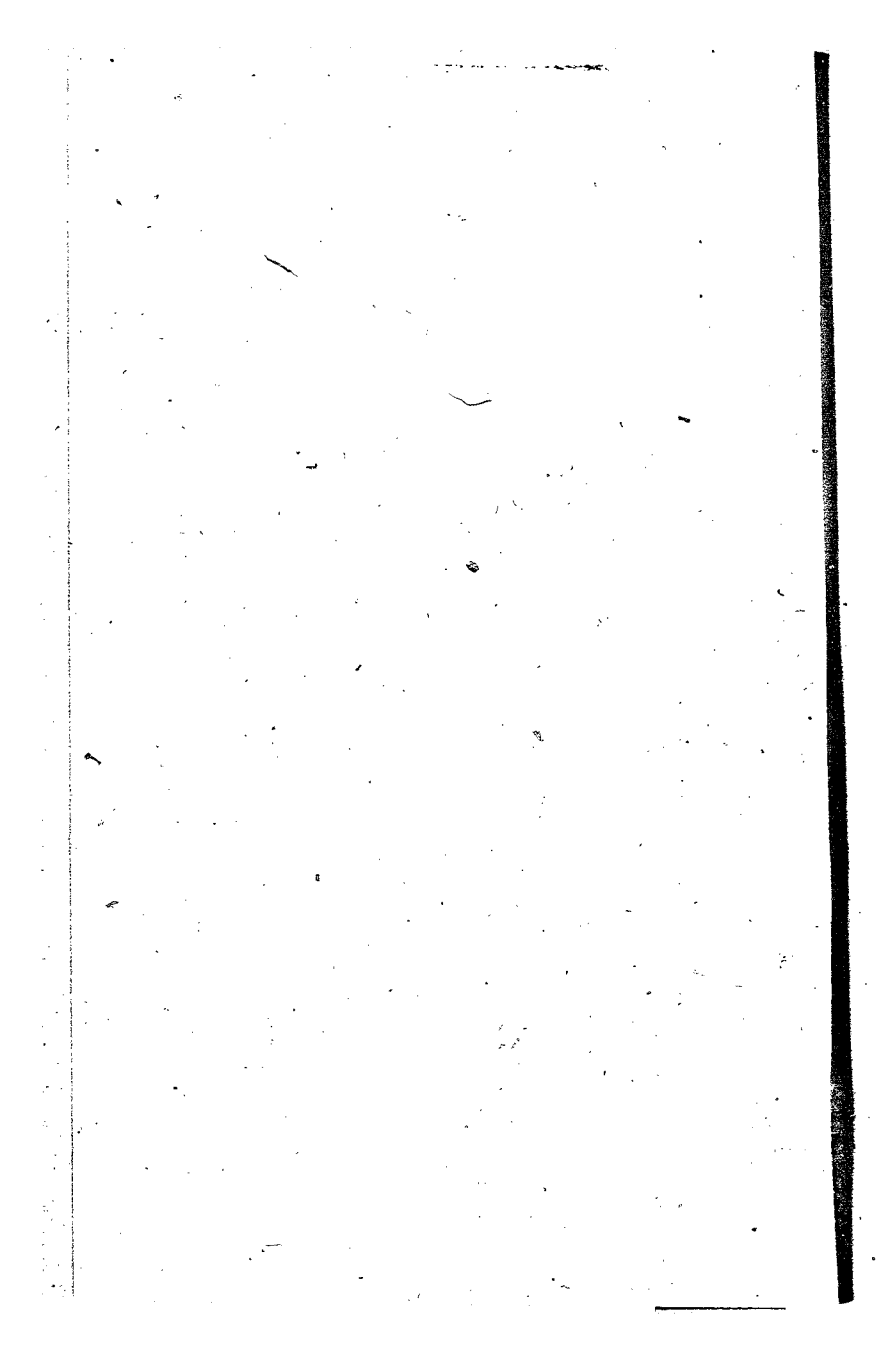
q
l
le
é
a
F
d
le
F
q
q

PRÉFACE.

Ce nouvel abrégé d'*Histoire du Canada*, divisé en quarante-deux leçons, ne s'en tient pas absolument à l'ordre chronologique, mais groupe, autant que possible, les faits relatifs à un même personnage ou à un même événement, et leur donne des développements et des appréciations en rapport avec leur importance.

Des leçons spéciales caractérisent chaque époque au point de vue des mœurs, des usages, de la colonisation, de l'immigration, du commerce, de l'industrie, des lettres, des arts et des sciences.

Puisse ce traité sommaire contribuer à augmenter parmi la jeunesse canadienne l'amour sacré de la patrie, qui grandit chez un peuple en proportion de la fidélité qu'il apporte à conserver sa langue, ses lois et sa religion.



HISTOIRE DU CANADA.

PREMIERE PERIODE.

Voyages de découvertes et essais de colonisation.

(1492-1608).

PREMIERE ÉPOQUE.

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

(1492-1534).

PREMIERE ÉCON.

LES PREMIERS DÉCOUVERTEURS.

SOMMAIRE :—Connaissances des anciens sur l'Amérique.—Les Scandinaves.—Christophe Colomb : son projet de découverte.—Ses voyages.—Épreuves et mort de Colomb.—Autres navigateurs.

Connaissances des anciens sur l'Amérique.—La question de terres à explorer a toujours agité le monde. *Platon*¹ parle d'un continent qu'il nomme *Atlantide*, et qu'il place à l'ouest de l'Europe.

¹ Célèbre philosophe grec (Ve siècle avant J.-C.).

Plusieurs auteurs anciens, entre autres *Aristote*, *Strabon*, *Pline*, *Sénèque*, paraissent avoir soupçonné l'existence du *nouveau monde*.

Les annales de Carthage rapportent aussi qu'un vaisseau carthaginois se rendit dans ce nouveau monde, environ 400 ans avant la naissance de Notre-Seigneur.

Les Scandinaves.—La découverte de l'*Islande* est attribuée à un pirate norvégien (861). De leur côté, les chroniques islandaises rapportent qu'*Eric-le-Rouge* atteignit le *Groënland* en 982 ou 986.¹

Si l'on en croit un ouvrage publié à Copenhague (1837), *Leif*, fils d'*Eric-le-Rouge*, découvrit (en l'an 1000) l'île de *Terreneuve*, qu'il nomma *Helluland*, la *Nouvelle-Ecosse*, qu'il appela *Markland*, puis une contrée toute couverte de vignes, à laquelle il donna le nom de *Vinland*.²

Les chroniques *galloises* nous apprennent aussi qu'en 1170, *Madoc*, fils d'*Owen Guyneth*, équipa quelques vaisseaux et fit voile vers l'occident, et qu'après être rentré dans son pays, il en partit de nouveau, avec un certain nombre de ses compatriotes, pour aller fonder une colonie dans la contrée qu'il avait découverte. Le sort de *Madoc* et de ses compagnons est resté ignoré.

Christophe Colomb: son projet de découverte.—*Christophe Colomb* naquit de parents pauvres,

¹ D'après une bulle de *Grégoire IV*, publiée en 834, étendant la juridiction de l'archevêque de *Hambourg* sur les habitants du *Nord*, de l'*Est*, et notamment du *Groënland*, ces deux îles avaient été découvertes avant les dates indiquées.

² Cette contrée n'était rien autre que le *Massachusetts* et le *Rhode-Island*.

dans l'état de Gênes, probablement dans cette ville même, vers 1436. Après avoir étudié les mathématiques, l'astronomie, la géographie, il s'embarqua et parcourut la plus grande partie du monde connu. Pendant qu'on cherchait par l'est le passage de l'*Inde*, il conçut le projet d'y arriver par l'ouest. D'après ses calculs, on devait, en suivant cette dernière route, ou découvrir de nouvelles terres, ou aborder aux côtes orientales de l'Asie, qu'avait décrites *Marco-Polo*.¹

Colomb soumit successivement ses plans au sénat de Gênes, à la France, à l'Angleterre, au Portugal et à l'Espagne. Rebuté partout, traité de visionnaire, il allait tenter auprès de l'Angleterre un dernier effort, quand la prise de Grenade (1492) permit aux souverains d'Espagne, *Ferdinand d'Aragon* et *Isabelle de Castille*, de donner plus d'attention à ses projets. L'ardeur de sa conviction lui avait gagné des partisans à la cour, et, le 17 avril 1492, il obtint enfin trois vaisseaux.

Ses voyages.—Colomb commença son premier voyage le 3 août 1492, avec 120 hommes d'équipage, montés sur trois vaisseaux. Il mit son entreprise sous la protection du ciel et communia avec tous ses compagnons, puis s'embarqua à *Palos*, en *Andalousie*. Il relâcha aux îles *Canaries* et se dirigea ensuite constamment à l'ouest. Quand il fut arrivé à la hauteur des vents alizés, ses vaisseaux étaient emportés avec la rapidité d'une flèche. Ses compagnons, perdant l'espoir de revoir leur patrie, commencèrent à se décourager.

¹ *Marco-Polo* disait qu'il avait visité la *Tartarie*, la *Chine*, le *Japon*, une partie du continent africain et l'île *Madagascar*. La relation qu'il fit de ses voyages ne fut crue que bien des années plus tard.

Ils parlaient de lui ôter le commandement. Colomb eut peine à les réprimer; quelque temps après, les révoltes se renouvelèrent plus vives et plus ardentes. Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis leur départ sans qu'aucun signe de terre eût encore paru; les provisions s'épuisaient, le désespoir s'emparait des cœurs, on se croyait perdu pour jamais sur des mers sans rivages. Colomb lui-même commençait à douter du succès de son entreprise. Le dépit croissant autour de lui, on songea à le jeter à la mer. Il demanda encore trois jours, au bout desquels il devait se livrer si l'on ne découvrait rien. Enfin, le 11 octobre, au milieu de la nuit, du vaisseau le plus avancé, on entendit partir ce cri: *Terre! Terre!* Un *nouveau monde* était découvert. Le chagrin se changea en une joie indicible. Le lendemain (12 octobre), on descendit à terre, dans une des îles Lucayes qui portait le nom de *Guanahani*, et à laquelle Colomb donna celui de *San Salvador* (Saint-Sauveur), parce qu'elle lui avait sauvé la vie.

Il visita les îles voisines et se rendit à *Cuba* (27 octobre) et à *Haïti* ou *Saint-Domingue*¹ (6 décembre). Il laissa dans cette dernière île, qu'il nomma *Hispaniola* (petite Espagne), quelques-uns de ses compagnons pour jeter les fondements d'une colonie; puis il fit voile pour l'Espagne (4 janvier 1493), afin de faire connaître les heureux résultats de son voyage et d'obtenir des secours.

A son retour, il fut assailli par une si furieuse tempête que, désespérant d'y échapper, il écrivit sur un parchemin le détail de son expédition, l'enveloppa dans

¹ Où il trouva la pomme de terre et le tabac.

une voile, enferma le tout dans un baril, et confia aux vagues le soin de porter le précieux message. Mais le ciel ne voulut pas le priver du bonheur d'annoncer lui-même sa glorieuse découverte. Le vent s'apaisa et Colomb arriva heureusement à *Palos* (15 mars 1493).

L'Espagne l'accueillit avec transport, et son voyage de *Palos* à *Barcelone*¹, fut un véritable triomphe. Ferdinand et Isabelle le nommèrent vice-roi des pays qu'il avait découverts.

En septembre 1493, Colomb entreprit un deuxième voyage, dans lequel il découvrit la *Dominique*², la *Guadeloupe* et la plupart des petites Antilles; puis il revint à Haïti, où il fonda la ville d'*Isabelle*.

Dans un troisième voyage (1498), il reconnut le continent américain et fit la découverte de la *Trinité* et de l'embouchure de l'*Orénoque*.

Enfin dans un quatrième et dernier voyage (1502), il côtoya l'Amérique méridionale, depuis la baie de *Honduras* jusqu'au golfe de *Darien*, et explora le golfe de *Daria*.

Epreuves et mort de Colomb.—Non seulement Colomb eut plusieurs fois à réprimer des révoltes parmi ses compagnons, mais il eut encore cruellement à souffrir de l'envie. Accusé après son premier voyage par ceux qu'il avait dû châtier à cause de leur mauvaise conduite, il lui fut cependant aisé de les confondre. Toutefois, pendant sa troisième expédition (1498), il devint victime de la calomnie, fut dépouillé de son commande-

¹ Ville du nord de l'Espagne, où la cour se tenait alors.

² Il nomma cette île ainsi parce qu'il y arriva un dimanche.

ment, et remplacé par *Bovadilla*¹, qui le renvoya en Espagne chargé de fers. Il obtint facilement sa liberté, mais il ne put recouvrer son crédit ; et, après la mort d'Isabelle, sa royale protectrice, il se vit négligé par Ferdinand.

Colomb mourut à Valladolid (1506), accablé d'infirmités et de chagrins. Ses restes furent portés à *Séville* et inhumés avec pompe dans la cathédrale.²

Autres navigateurs célèbres.—Les découvertes de Colomb donnèrent l'élan aux nations européennes et les engagèrent à aller à la recherche de nouvelles terres.

*Jean et Sébastien Cabot*³ découvrirent le *Labrador* et *Terreneuve* (1497).

*Améric Vespuce*⁴ fit plusieurs voyages en Amérique et toucha à ce continent un an après Colomb (1499).⁵

Yanez Pinçon et *Alvarez Cabral* abordèrent par hasard au *Brésil* (1500), à trois mois de distance.

La même année, *Gaspard de Cortéreal*⁶ visita les côtes de la *Nouvelle-Angleterre*, et remonta le *Saint-Laurent* jusqu'au 50° de latitude nord.

¹ Ce despote, qui avait noirci la réputation de Colomb, périt en mer en retournant en Espagne.

² En 1546, les restes de Colomb et ceux de son fils Fernand, furent transportés à *Hispaniola*, dans l'île Haïti ou Saint-Domingue, et enterrés dans la cathédrale, d'où ils furent exhumés et transférés à la *Havane*, le 15 janvier 1796.

³ C'étaient des Vénitiens au service de l'Angleterre.

⁴ Marin et cosmographe employé au service de l'Espagne.

⁵ Le nom du *nouveau monde* vient de ce que Améric Vespuce fit publier (1507) le récit de ses voyages, et que l'imprimeur de cette relation proposa de le nommer *Amérique*.

⁶ Gentilhomme portugais.

Vers cette époque, on trouve aussi les *Basques*, les *Bretons* et les *Normands*, faisant la pêche de la morue sur les bancs de Terre-neuve.

Enfin, le baron de *Léry et de Saint-Just* vint de France et essaya de fonder un établissement à l'île de *Sable*¹ (1518), mais cette entreprise n'eut pas de succès.

Le portugais *Magellan*, alors au service de l'Espagne, découvrit le détroit qui porte son nom, entre l'Amérique méridionale et la Terre-de-Feu, et entra dans l'océan Pacifique (1520).

DEUXIÈME LEÇON.

LES CONQUÉRANTS DU NOUVEAU-MONDE.

SOMMAIRE :—Fernand Cortez : ses premiers exploits au Mexique.
—Fondation de Vera-Cruz.—Expédition contre Mexico.—
Conquête du Mexique.—Conquête du Pérou.—Civilisation
des Aztèques et des Péruviens.

Fernand Cortez : ses premiers exploits au Mexique.—*Cortez*², avec dix vaisseaux portant 500 hommes, 18 chevaux et 10 canons, quitta les côtes de *Santiago* (18 novembre 1518) pour venir faire la conquête du Mexique. Il donna à ses soldats, pour étendard, une croix rouge, et pour devise : " Amis, suivons la croix, elle nous donnera la victoire si nous

¹ Cette île, située près du 44° de latitude nord, est célèbre dans l'histoire des naufrages.

² Cortez était natif d'Espagne (1485). Dès l'âge de vingt ans, il vint aux Indes occidentales. Son parent *Ovando*, qui était gouverneur à Saint-Domingue, le reçut fort bien et voulu le garder auprès de lui, mais l'ardeur de Cortez pour les conquêtes le porta à suivre *Velasquez*, à Cuba. Ce fut aussi *Velasquez* qui lui confia une expédition pour le Mexique.

avons la foi." Cortez toucha les côtes de *Cozumel*, puis entra dans l'embouchure du *Tabasco*, où il mit pied à terre. Les naturels du pays s'opposèrent à sa descente en entourant les vaisseaux d'une multitude de canots, qui lançaient une grêle de pierres, de flèches et de javelots.

Une décharge d'artillerie mit bientôt les Indiens en déroute; ils prirent ces étrangers pour des esprits célestes qui se servaient de la foudre à volonté. Plusieurs caciques¹, mécontents de la cruauté de *Montézuma*², firent alliance avec Cortez, qui leur assura qu'il venait à eux comme ami et non comme conquérant.

Fondation de Vera-Cruz.—Avant de poursuivre ses conquêtes, Cortez jeta les bases de *Vera-Cruz*³. En fortifiant cet endroit, il avait pour double fin de mettre, en cas de danger, ses gens en garde contre leurs ennemis, et d'y entasser toutes les richesses qui avaient ébloui plus d'une fois les yeux cupides des Espagnols. Cortez laissa une petite garnison à Vera-Cruz, et brûla ensuite ses vaisseaux, afin d'obliger ses soldats à vaincre ou à mourir.

Expédition contre Mexico.—Après avoir vaincu les *Tlascalans*⁴, Cortez marcha de victoire en victoire

¹ Les caciques étaient des gouverneurs de provinces; Montézuma en avait plus de trente sous ses ordres.

² C'était le nom de l'empereur quand Cortez se rendit au Mexique.

³ Ce lieu fut appelé ainsi, parce que Cortez y descendit le vendredi saint, jour consacré à l'adoration de la croix.

⁴ Les Tlascalans, qui depuis longtemps avaient secoué le joug onéreux de Montézuma, habitaient *Tlascala*, contrée fertile, tout entourée de montagnes; ils devinrent les plus fidèles alliés des Espagnols.

jusqu'à la riante et fertile contrée de Mexico. Plusieurs caciques le saluèrent comme un ange tutélaire; les villes qui ne voulurent pas le recevoir furent pillées et réduites en cendres. Du sommet des montagnes, Cortez aperçut la brillante capitale, qui s'élevait au milieu d'un grand lac¹. Cette ville comptait plus de 60,000 maisons; ses tours gigantesques, ses palais somptueux et ses jardins flottants lui donnaient un aspect féerique. Cortez se rendait au palais du roi Montézuma quand celui-ci vint à sa rencontre avec toute la magnificence de sa cour, le reçut avec distinction, le fit conduire dans un magnifique palais et recommanda de le bien traiter.

Pendant que Cortez jouissait de cette bienveillante hospitalité, Vera-Cruz fut attaqué par les indigènes. La tête d'un Espagnol qui tomba entre leurs mains, fut portée de ville en ville, comme une preuve évidente que ces étrangers n'étaient pas immortels; comme on l'avait cru jusqu'alors. Cortez força Montézuma de lui livrer les coupables, qui furent brûlés vifs aux portes du palais impérial². Cortez quitta ensuite Mexico pour aller repousser *Narvaez*, envoyé par *Vélasquez*³; pour le punir de sa rébellion. Le combat se livra à *Cempoella*, et *Narvaez* fut fait prisonnier. Les 1800 hommes

¹ Ce lac d'eau salée, qui mesure environ 22 milles de longueur, communique avec un lac d'eau douce, presque aussi étendu; ces deux lacs, pris ensemble, ont environ 160 milles de circonférence.

² Montézuma, accusé d'avoir donné des ordres secrets, fut mis dans les fers pendant toute la durée du supplice. Cortez eut assez d'ascendant sur l'esprit de Montézuma pour l'amener à se déclarer publiquement vassal de Charles-Quint.

³ Vélasquez, gouverneur de Cuba, avait révoqué les ordres qu'il avait donnés à Cortez; mais ce dernier ne voulut pas se rendre,

qu'il commandait passèrent avec joie sous le drapeau du vainqueur. A son retour dans la capitale, Cortez trouva les Mexicains en pleine révolte. Montézuma, qui voulut les calmer en apparaissant sur les remparts avec tout l'éclat de sa dignité royale, fut renversé, grièvement blessé sous une grêle de flèches et de pierres. Ce malheureux prince refusa tout médicament et mourut dans le désespoir.

Quetlavacca, son frère, lui succéda. Les Mexicains étaient résolus d'exterminer jusqu'au dernier des Espagnols. Le combat fut terrible; Cortez fut forcé de quitter Mexico pour aller se réfugier chez les Tlascalans, ses fidèles alliés. Pendant ce temps, la petite vérole décimait la capitale. *Quetlavacca* en mourut et fut remplacé par *Guatimozin*¹, son parent.

Conquête du Mexique.—Avant de faire l'attaque définitive, Cortez fit construire treize brigantins, qu'il lança avec solennité sur les lacs; il recevait en même temps de l'Espagne quatre vaisseaux et un renfort de 200 hommes. L'aqueduc fut détourné et les vivres coupés à la malheureuse ville. L'attaque eut lieu par terre et par eau. Les Mexicains se battirent avec opiniâtreté; mais Guatimozin dut céder à la force et se constitua prisonnier (13 août 1521). Cette victoire décida du sort de l'empire, qui tomba au pouvoir des Espagnols.

Charles-Quint nomma Cortez gouverneur et vice-roi de la *Nouvelle-Espagne*. Le premier soin de Cortez fut de sortir Mexico de ses ruines et d'affermir son au-

¹ Guatimozin était un homme belliqueux, qui mit la ville en état de défense,

torité. Ceux des naturels qui voulurent se révolter, périrent dans des supplices affreux.

Bientôt Cortez fut obligé de passer en Espagne pour soutenir en présence du roi sa réputation, que des esprits envieux avaient ternie ; il le fit avec tant d'habileté et de noblesse que Charles-Quint, avec de nouveaux titres, lui accorda des terres immenses au Mexique, où il revint. Son existence ne fut plus alors qu'un tissu de peines et de tribulations ; ceux qui lui furent adjoints pour l'administration réussirent à le perdre dans l'estime du roi. Son sort fut celui de Colomb. Courbé sous le poids des chagrins, Cortez termina sa laborieuse carrière en Espagne (2 décembre 1547). Ses restes furent transportés dans la Nouvelle-Espagne, où il avait demandé à être enterré.

Conquête du Pérou.—Les succès de Cortez portèrent *Pizarre*¹ à faire la conquête du Pérou. Il s'associa *Diégo d'Almagro*, qui avait acquis une fortune considérable, et un riche ecclésiastique nommé *Luque*. Ces trois hommes scellèrent leur alliance en communiant de la même hostie qu'ils se partagèrent. Pizarre aborda au Pérou avec trois vaisseaux, près de 200 aventuriers, et quelques canons. *Atabalipa*, de la dynastie des *Incas*², venait d'usurper le trône, au détriment de son frère *Huascar*. Pizarre marcha sur *Cuzco*, capitale de l'empire, en se donnant pour l'ambassadeur du grand roi d'Espagne. *Atabalipa* se porta au-devant

¹ Pizarre naquit de parents très pauvres, à Truxillo, dans l'Estremadure, province d'Espagne. Avant de venir aux Indes espagnoles, il avait été gardeur de porceaux.

² Selon les Péruviens, les Incas, race royale, étaient descendants du soleil.

de Pizarre avec une grande magnificence, mais refusant de se faire chrétien et de se reconnaître vassal de Charles-Quint, il fut fait et retenu prisonnier.

Bien qu'il eût donné une rançon de 75,000,000 de livres, il n'en fut pas moins mis à mort. Après avoir pris Cuzco, Pizarre jeta les bases de Lima, qui devint la capitale du nouvel état. Cependant, la division ne tarda pas à se mettre dans les rangs des vainqueurs : Almagro, qui avait été nommé par Charles-Quint gouverneur du Chili, se brouilla avec Pizarre, qui le vainquit à Cuzco (1538). Après un semblant de procès, Almagro eut à subir le sort d'Atabalipa. Les injustices de Pizarre envers les amis d'Almagro, lui firent de cruels ennemis, qui lui donnèrent la mort dans son propre palais (1541). Des gouverneurs avides et incapables lui succédèrent et perpétuèrent longtemps, dans le Pérou, la haine entre les naturels et les Espagnols.

Civilisation des Aztèques et des Péruviens.

—Les *Aztèques*¹, tribu mexicaine, étaient surtout renommés par leur puissance. D'abord persécutés par leurs voisins, ils prirent de l'empire et fondèrent *Tenochtitlan* (1325), ville capitale de 500,000 à 1,000,000 d'habitants, qui fit place à Mexico. Les débris de peinture, de sculpture et d'architecture que l'on trouve encore au Mexique, nous révèlent la civilisation brillante qu'avaient atteinte les Aztèques.

Les Péruviens s'occupaient surtout d'agriculture. Les seuls propriétaires étaient le *Soleil*, principale divinité, l'*Inca* et les *Communes*. Les particuliers devaient cultiver, outre leurs terres, celles du Soleil et de

¹ Les Aztèques provenaient d'Aztlan qui, pendant cinq siècles, envoya vers le sud de fréquentes émigrations.

l'Inca, dont le produit retournait à l'entretien du culte et au soutien des souverains, des vieillards, des veuves et des orphelins. L'oisiveté était proscrite. Les vieillards, entretenus aux frais de la Commune, devaient chasser les oiseaux des champs ensemencés. Les juges devaient voir même ce qui se passait pendant les repas, et, pour cet effet, on devait laisser ouvertes les portes des habitations.

Cette législation constituait pour les Péruviens un état de servitude voisin de l'esclavage.

Les Péruviens adoraient le soleil et un grand nombre d'autres idoles. Leur morale se réduisait à éviter le vol, l'oisiveté et le mensonge.

GRANDS DÉCOUVREURS ET CONQUÉ-



L'Amérique, déjà connue des Scandinaves, est ouverte à l'activité des habitants de l'Ancien Monde par les découvreurs, à la tête desquels se place Christophe Colomb, et les conquérants, dont les plus célèbres sont Fernand Cortez et François Pizarre.

LES DÉCOUVREURS :

Christophe Colomb, habile navigateur de Gênes, après s'être vainement adressé aux principales cours de l'Europe, voit enfin son projet agréé par l'Espagne, qui le met en état d'accomplir plusieurs voyages de découvertes.

JEAN et SÉBASTIEN Cabot.....

Améric Vespuce..... }

Varex Pinçon et Alvarez }
Cabral..... }

Gaspard Cortéreal.....

Le portugais Magellan.....

Le baron de Lery et de }
Saint-Just..... }

LES CONQUÉRANTS :

Fernand Cortez, par une suite d'événements célèbres dont l'ensemble peut se diviser en trois phases, fait la conquête du florissant empire du Mexique (1521).

François Pizarre s'associe Diégo d'Almagro et un ecclésiastique du nom de Luque, pour venir faire la conquête du Pérou.

RANTS CELEBRES.—Tableau récapitulatif.

DANS SON 1ER VOYAGE

Il aborde heureusement dans une des îles *Lucayes*, qu'il nomme San-Salvador, et en prend possession au nom des souverains d'Espagne, *Ferdinand* et *Isabelle* (12 octobre 1492).

DANS SON 2E VOYAGE

Il découvre les îles de *Cuba* et de *Saint-Dominque*, et laisse dans cette dernière quelques-uns de ses compagnons pour y jeter les bases d'une colonie.

DANS SON 3E VOYAGE

Il découvre l'île *Dominique*, la *Guadeloupe* et la plupart des petites *Antilles*.

DANS SON 4E VOYAGE

Il reconnaît le continent américain, et fait la découverte de la *Trinité* et de l'embouchure de l'*Orénoque*.

Il pénètre jusqu'au golfe de *Darien*, puis revient, accablé de chagrins et d'infirmités, mourir à *Valladolid* (1506).

découvrent l'île de *Terreneuve* et le *Labrador* (1497).

touche au continent américain un an après Colomb, et obtient, par ses relations de voyages, de donner son nom au nouveau continent (1499).

abordent au Brésil (1500).

portugais, pénètre dans l'intérieur du golfe Saint-Laurent (1500).

découvre le détroit qui porte son nom (1520).

tente en vain de fonder un établissement à l'île de *Sable* (1518).

1ER PHASE.

Par de sanglants combats, il pénètre jusque dans la capitale du Mexique, où il se maintient quelque temps par stratagème.

2E PHASE.

Montezuma, empereur du Mexique, meurt dans le désespoir et son frère *Quellavacca*, qui lui succède, fait éprouver à Cortez un échec funeste et l'oblige à fuir.

3E PHASE.

De nouveaux renforts lui permettent une nouvelle expédition contre Mexico, dont il s'empare malgré la plus vive résistance. La capture de *Guatimozin* fait passer tout le pays à l'Espagne.

Il aborde au Pérou avec 200 aventuriers montés sur trois vaisseaux, pénètre dans l'intérieur du pays, et, par un coup d'audace, s'empare de l'*Inca Atabalipa*, qu'il constitue prisonnier.

Après la mort de l'*Inca*, il marche sur *Cuzco*, dont il se rend maître, et soumet tout ce puissant empire pendant qu'*Almagro* s'empare du *Chili*. Du Pérou rayonnent la plupart des expéditions d'aventuriers, qui conquirent à l'Espagne la plus grande partie de l'Amérique méridionale.

par des tableaux analogues.

TROISIÈME LEÇON.

LES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

SOMMAIRE :—Origine.—Arts.—Sciences.—Religion.—Fêtes.—Sacrifices humains.—Missions catholiques.

Origine.—Quand les Européens découvrirent l'Amérique, ils la trouvèrent couverte de *tribus sauvages* différant peu entre elles de mœurs et de coutumes. L'histoire ne dit rien de certain sur l'origine de ces peuples. Les traditions mexicaines, montagnaises et autres, la géographie et les observations ethnographiques, prouvent que les nations américaines ont dû leur origine à des migrations fort anciennes, venues d'*Asie*, probablement de *Tartarie*, par le détroit de *Behring*, et qu'elles se répandirent, avec le temps, bien au delà des montagnes Rocheuses.

Des naufrages et des voyages de découvertes¹ ont peut-être aussi conduit sur les côtes de l'Amérique et mêlé aux tribus déjà venues du nord-ouest, des *Phéniciens*, des *Indiens*, des *Chinois*, des *Japonais*, des *Celtes*, des *Scandinaves*; mais les étrangers, ainsi jetés au milieu des anciennes populations, semblent avoir exercé peu d'influence sur les mœurs et les institutions de ces dernières, si ce n'est au Mexique et au Pérou, où les Espagnols trouvèrent des peuples élevés à une demi-civilisation.

Arts.—Les *arts* étaient cultivés au Mexique et au Pérou. Les Mexicains avaient même des objets de *luxe*

¹ Plusieurs flottes aventurières, lancées par les peuples maritimes, durent avoir le sort des vaisseaux de *Cabral*, que des courants océaniques jetèrent sur les côtes du Brésil (1500).

d'une très grande valeur. Au dire de Cortez, tout ce que produisent la terre et les eaux, Montézuma l'avait fait imiter en or, en argent, en pierres précieuses, en plumes d'oiseaux, avec une telle perfection qu'on aurait cru le voir au naturel. Les *tissus* étaient à la hauteur de la sculpture et de l'architecture. La *peinture* même était connue des Mexicains.

Les Péruviens ignoraient l'usage de la brique, de la chaux et de la charpenterie. Les édifices étaient construits de blocs de pierre qu'ils ne savaient pas même équarrir. Afin de consolider leurs constructions, ils creusaient le bloc inférieur de manière que le supérieur s'y emboîtât exactement. La citadelle de *Cuzco* était bâtie de ces énormes blocs irréguliers. Outre le palais de l'*Inca*, dont les murs, à l'intérieur, étaient couverts de feuilles d'or, *Cuzco* renfermait plusieurs *temples* remarquables. Celui du *Soleil*, où se trouvaient les cadavres embaumés des Incas, assis sur des trônes d'or, était d'une richesse incomparable. Le plus proche du temple du Soleil était celui de la *Lune*; il était couvert en argent, on y plaçait les corps embaumés des impératrices. L'étoile de *Vénus*, révérée comme la messagère du Soleil, l'*Eclair*, le *Tonnerre* et l'*Arc-en-ciel* avaient aussi leurs temples.

Science.—Les fils des nobles, y compris ceux des caciques, devaient fréquenter les écoles publiques ouvertes dans toutes les villes. Le roturier devait s'en tenir à son métier. *Les rites et les cérémonies du culte, la morale, la politique, l'arithmétique, l'astronomie, la musique, la poésie et l'art militaire* étaient enseignés dans ces écoles dirigées par les Incas. Les Mexicains transmettaient les faits au moyen d'une *peinture hiérog-*

glyphiques assez grossière; les Péruviens le faisaient au moyen de petites *cordes* de plusieurs couleurs, et nouées de différentes façons, appelées *quipos*.

Religion.—Les peuples de l'Amérique avaient quelque idée de la divinité; ils croyaient à un *bon* et à un *mauvais principe*. Selon eux, les âmes des valeureux guerriers jouissaient après leur mort d'une *vie délicieuse*, dans une terre qui abondait en tout, tandis que les hommes inutiles à la société, les lâches, souffraient une famine éternelle et toutes les *peines* possibles dans l'autre vie.

Les Incas gardaient leurs *cheveux* et leurs *ongles* dans l'espérance de les retrouver à la résurrection.

Les *nouveaux-nés* étaient portés aux prêtres, qui leur versaient de l'eau sur la tête; dans certaines provinces, on feignait de faire passer les enfants par l'eau et le feu.

L'espérance d'un *rédempteur* était aussi conservée; toutes les peuplades américaines attendaient de l'*Orient* des enfants du soleil, qui devaient un jour aller les visiter, après avoir fait le tour du monde.

Fêtes.—Les fêtes les plus solennelles étaient celles du *Soleil*, de la *Lune* et de *Vénus*. Les *équinoxes* étaient des fêtes majeures; celle de l'équinoxe de mars était suivie de la récolte du maïs, qui se trouvait alors mûr: ce qui jetait le peuple dans une allégresse générale. On célébrait chaque année, au Mexique, trois fêtes, en mémoire des *morts* et en l'honneur de tous les *seigneurs*.

Sacrifices humains.— Les *sacrifices humains* étaient nombreux et fréquents au Mexique. En certains jours de fêtes, les victimes dépassaient 20,000. C'étaient

ordinairement des esclaves et des prisonniers de guerre. Les pontifes, accompagnés de prêtres, étaient chargés de les sacrifier aux idoles. Les maîtres des esclaves ou des prisonniers immolés, réclamaient les restes pour s'en régaler dans un repas auquel ils invitaient parents et amis.

On vendait de la chair humaine sur les marchés, et les empereurs même en faisaient servir sur leur table.

Missions catholiques.—A peine les forêts de l'Amérique furent-elles connues à l'Europe que des religieux s'y aventurèrent pour annoncer l'Évangile aux hordes sauvages qui les habitaient. Les illustres *enfants* de saint *François*, de saint *Dominique* et de saint *Ignace*, rivalisèrent de zèle et de dévouement. Ce ne fut qu'au prix de difficultés presque insurmontables, qu'ils convertirent les aborigènes. Les *cruautés* qu'avaient exercées sur eux les Espagnols, les avaient tellement rebutés, qu'il leur suffisait de savoir que la religion qu'on leur prêchait était celle de leurs maîtres pour les empêcher de l'embrasser. Les tribus errantes, disséminées çà et là, n'étaient en communication par aucune *voie* publique connue. L'aventure seule devait conduire les pionniers de l'Évangile à travers mille dangers. Souvent, il fallait parcourir jusqu'à trente, quarante lieues, avant de rencontrer une bourgade. En voyageant par terre, les missionnaires se trouvaient en face de précipices insondables, de rochers escarpés, ou de halliers impossibles à franchir. D'ailleurs, n'avaient-ils pas à craindre, en allant à travers ces antres, ces cavernes, ces ravins, ces bois touffus, la rencontre de tigres, de serpents, ou autres *bêtes féroces*, qui auraient pu les mettre en

pièces ? Les voies par eau n'étaient pas plus rassurantes. De tous côtés, ils rencontraient des troncs d'arbres qui menaçaient de briser leurs frêles canots, ou d'énormes crocodiles, des serpents de mer, si voraces, qu'ils s'élançaient même sur les rameurs pour les dévorer. Ajoutons à tout cela la *ferocité* des peuples anthropophages qu'ils voulaient conquérir à la foi, la multiplicité des *dialectes* qu'ils étaient obligés d'apprendre et la *nourriture* grossière des indigènes, dont ils devaient se contenter. Toutes ces difficultés, loin de ralentir le zèle des missionnaires, l'activèrent plutôt ; aussi, vit-on, à la lumière de l'Évangile, des merveilles s'opérer dans ces nouvelles contrées.

Au commencement du XVIII^e siècle, l'*Amérique espagnole*¹ comptait déjà cinq archevêchés, vingt-sept évêchés et quatre cents couvents. C'est ainsi que sous l'empire de la foi, l'esprit de cruauté, de vengeance et de perversité grossière qui caractérisait les hordes sauvages, faisait place à la douceur, à la patience et à la chasteté. L'évêque de *Buenos-Ayres* pouvait écrire à *Philippe V*, roi d'Espagne. "Sire, dans ces peuplades nombreuses, composées d'Indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel."

¹ L'Amérique espagnole comprenait : le *Mexique*, la *Floride*, le *Guatemala*, une grande partie des *Antilles*, la *Colombie*, le *Pérou*, la *Bolivie*, le *Chili* et la *Plata*.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

TENTATIVES DE COLONISATION AU CANADA.

(1534-1608)

QUATRIÈME LEÇON.

DÉCOUVERTE DU CANADA.

SOMMAIRE : — Projets de François I. — Jacques-Cartier : Premier voyage. — Exploration du golfe Saint-Laurent. — Prise de possession — Deuxième voyage. — Fleuve Saint-Laurent. — Stadaconé. — Hochelaga. — Hivernage au Canada. — Retour en France.

Projets de François I. — François I, voulant jeter les bases d'une colonie en Amérique et faire annoncer l'Évangile aux sauvages, chargea *Jean Verazzani* d'aller découvrir de nouvelles terres et d'en prendre possession au nom de la France (1523).¹ Ce ne fut que le 17 janvier (1524) que *Verazzani* fit voile vers l'Ouest, visita les côtes des *États-Unis*, depuis la *Caroline du Sud* jusqu'au *Maine* inclusivement, puis la *Nouvelle-Ecosse*, l'Île du *Cap-Breton* et *Terreneuve*. Il arbora le drapeau français dans toutes ces contrées, et appela *Nouvelle France* les pays qu'il avait visités. François I, qui fut fait prisonnier en 1525 par

¹ Selon quelques historiens, *Verazzani* vint dans le Saint-Laurent, en 1508, avec *Thomas Aubert*, pilote de Dieppe.

Charles-Quint, à Pavie, ne put accorder de nouvelles expéditions à Verazzani¹.

Jacques-Cartier: Premier voyage.—Les grandes richesses que les Espagnols tiraient du nouveau monde, firent reprendre à François I le dessein d'y fonder une colonie. *Jacques-Cartier* fut chargé d'exécuter cette entreprise. Ce capitaine quitta *Saint-Malo* (20 avril 1534), avec deux vaisseaux de 60 tonneaux chacun, portant 61 hommes d'équipage. Le 10 mai, il arriva au cap *Bonavista*, dans l'île de *Terreneuve*. Ayant trouvé la côte couverte de glaces, il tourna vers le sud et entra dans un port qu'il nomma *Sainte-Catherine*². Le 21 mai, il retourna au nord et aborda dans une petite île encore couronnée de glace et toute couverte d'oiseaux³. Cartier côtoya ensuite *Terreneuve* jusqu'au détroit de *Belle-Isle*, se rendit à *Blanc-Sablon*, entra dans le port des *Flettes*⁴, et visita la baie de *Brest*⁵ où il fit dire la messe, jour de la fête de saint Barnabé (11 juin).

Exploration du golfe Saint-Laurent.—Après s'être avancé sur des barques jusqu'à *Chécatica*, qu'il

¹ Quelques historiens croient cependant que Verazzani fit encore deux voyages en Amérique, et qu'ayant débarqué avec quelques-uns de ses gens en un certain endroit, ils furent pris par les naturels du pays, qui les firent rôtir et les mangèrent en présence de leurs compagnons, restés sur le vaisseau.

² Havre de Catalina.

³ Les mariniers tuèrent une si grande quantité d'oiseaux sur cette île qu'en moins d'une heure, chaque barque put en saler cinq ou six tonneaux.

⁴ Port Brador, aujourd'hui.

⁵ Port du *Vieux Fort*, où l'on trouve encore, paraît-il, des murs qui ont fait partie d'anciennes fortifications de la fin du 16^e siècle.

nomma port de *Jacques-Cartier*, Cartier alla reprendre ses vaisseaux au port de Brest, fit voile vers Terre-neuve, dont il explora une grande partie de la côte occidentale, reconnut les îles de *Brion* et de la *Magdeleine*, et entra, le 3 juillet, dans une baie considérable à laquelle il donna le nom de *baie des Chaleurs*, à cause des chaleurs excessives qu'il y endura. Cartier quitta cet endroit pour aller se réfugier dans le bassin de Gaspé, où il demeura depuis le 16 juillet jusqu'au 25.

Prise de possession.—Les sauvages de Gaspé, qui vivaient dans une extrême pauvreté, firent bon accueil aux Français. Cartier profita de leurs bonnes dispositions pour planter, sur la pointe de l'entrée du port, une croix haute de trente pieds, sous le croisillon de laquelle était un écusson avec trois fleurs de lis; et, au-dessus, cette inscription taillée dans le bois : "*Vive le roi de France!*" Le chef se montra mécontent de ce que les Français avaient élevé une croix sur ses terres sans sa permission; Cartier le calma par des présents et parvint même à obtenir deux de ses fils, *Taiguragny* et *Domagaya*, qu'il amena en France dans le but de leur apprendre la langue française et d'étudier lui-même l'idiome de ces sauvages. De la baie de Gaspé, Cartier retourna au Blanc-Sablou, d'où il s'embarqua pour la France (15 août), après avoir entendu la sainte messe et mis son voyage sous la protection de la très sainte Vierge.

Deuxième voyage.—Le succès du premier voyage de Cartier engagea François I à lui donner une commission plus ample et un armement plus considérable. A la fête de la Pentecôte, trois jours avant le départ, Cartier et les siens communiquèrent et reçurent la béné-

diction de l'évêque, dans l'Eglise de Saint-Malo. Le mercredi (19 mai), la flottille, comprenant trois vaisseaux¹, mit à la voile. La traversée fut mauvaise; les vaisseaux, qui s'étaient donné rendez-vous au havre de Blanc-Sablon, ne purent s'y réunir que le 26 juillet.

Fleuve Saint-Laurent.—Du havre de Blanc-Sablon, Cartier remit à la voile pour suivre la côte septentrionale et continuer les découvertes commencées l'année précédente. Après s'être avancé dans le petit havre de *Saint-Nicolas*, il entra dans la baie de *Sainte-Geneviève* (10 août), qu'il appela *Saint-Laurent*², à cause de la fête que l'Eglise célèbre en ce jour. Il reconnut ensuite l'île d'*Anticosti* (15 août), qu'il appela *Assomption*, en l'honneur de la fête du jour. Après en avoir doublé la pointe occidentale, il se rendit aux environs de la rivière de la *Trinité*. Taiguragny et Domagaya lui firent remarquer que c'était l'entrée du royaume du *Saguenay*, d'où venait le cuivre rouge; ils affirmaient aussi que c'était le commencement du grand fleuve de *Hochelaga*. Cartier mouilla à l'île aux *Coudres* le 6 septembre; le 7, après avoir entendu la messe, il quitta l'île aux *Coudres*, "pour aller *a-mont* le dit fleuve, dit-il, et vinmes à quatorze Isles."³ Le 13, les vaisseaux

¹ Les trois vaisseaux étaient la *Grande Hermine*, de 100 à 120 tonneaux, la *Petite Hermine*, de 60, et l'*Emerillon*, de 40. L'expédition était accompagnée de deux chapelains, dom *Guillaume le Breton* et dom *Antoine*.

² Ce nom, suivant Charlevoix, s'étendit à tout le golfe dont cette baie fait partie, puis enfin à la grande *rivière de Canada*.

³ C'étaient les îles aux *Grues*, aux *Oies*, *Madame*, aux *Roux*, *Sainte-Marguerite*, la *Grosse-Île*, et d'autres de moindre importance.

jetèrent l'ancre entre la terre du nord et la pointe orientale de l'île d'*Orléans*. Les sauvages, qui étaient à faire la pêche, visitèrent les Français à bord de leurs chaloupes, et leur apportèrent du poisson et autres provisions. Le lendemain, *Donnacona* (*Agouhanna* ou *Seigneur du Canada*) vint à son tour, accompagné de plusieurs canots, voir les Français. Cartier partit ensuite en barque pour aller chercher un lieu propre à l'hivernage de ses vaisseaux. Il côtoya l'île *Bacchus*¹ et entra dans le havre de *Sainte-Croix*.² Après avoir examiné les environs de *Stadaconé*, Cartier descendit au bas de l'île d'*Orléans* pour y reprendre ses vaisseaux; il fit entrer la Grande et la Petite Hermine dans la rivière *Sainte-Croix* (Saint-Charles), et laissa l'*Emerillon* dans la rade, voulant remonter le fleuve jusqu'à Hochelaga, dont il avait entendu parler.

Stadaconé.—La bourgade de *Stadaconé*³ avait la forme d'une aile d'oiseau. Le chef *Donnacona* y demeurait ordinairement. Les sauvages de ce lieu firent bon accueil aux Français, et demandèrent à Cartier de leur faire entendre la *grosse voix de l'artillerie*, dont leur avaient parlé *Taiguragny* et *Domagaya*. Pour satisfaire leur curiosité, Cartier fit tirer une douzaine de coups à boulet. Les sauvages, qui crurent que le tonnerre tombait sur eux, se mirent à crier et à hurler si fort qu'il semblait qu'enfer y fut vuide.

1 L'île d'*Orléans*; il la nomma ainsi à cause des nombreuses vignes sauvages qu'il y trouva.

2 Rivière Saint-Charles; Cartier l'appela ainsi parce que c'était le jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

3 Ce mot algonquin signifie *aile*; c'est probablement à cause de la configuration du promontoire qu'on donna ce nom à la bourgade.

Cartier se prépara ensuite à remonter le fleuve. L'Emerillon quitta Stadaconé le 19 septembre. Les riantes rives du grand fleuve, avec leurs champs encore couvert de maïs, et les beautés naturelles du pays enchanterent Cartier. Ça et là des sauvages s'approchèrent des vaisseaux avec confiance, pour troquer du poisson contre des bagatelles. Rendu au lac Saint-Pierre, Cartier enfla le chenal du nord, moins profond que celui du sud, et fut obligé d'y laisser l'Emerillon. Il poursuivit sa route sur des barques jusqu'à Hochelaga, où il arriva le 2 octobre. La petite population indienne se porta sur le rivage pour recevoir les étrangers. L'allégresse était à son comble. Les naturels chantaient et dansèrent en présence des Français, qu'ils prirent pour des êtres supérieurs, et jetèrent du poisson et des galettes de maïs dans leurs barques. Cartier se montra reconnaissant, et, en retour, leur distribua des objets de fantaisie. Sur le déclin du jour, les Français se retirèrent dans leurs barques pour s'y reposer tandis que les sauvages passèrent la nuit à chanter et à danser autour de grands feux allumés sur le bord du fleuve.

Hochelaga.—Le lendemain, Cartier, escorté de gentilshommes et de vingt matelots, visita la *bourgade d'Hochelaga*. Cette bourgade, renfermée dans une triple enceinte de pieux entrelacés à la partie supérieure, comptait une cinquantaine de cabanes, longues de cinquante pas chacune et larges de douze à quinze. Au centre de chaque cabane, se trouvait un endroit pour le feu, et des tablettes étaient pratiquées sous le toit, pour y conserver le maïs. Le chef *Agouhanna*, quoique malade, tint à voir Cartier, et, pour l'assurer

de son amitié, déposa sur sa tête le bandeau rouge qu'il portait comme signe de distinction. Cartier se rendit ensuite à la montagne qu'il gravit jusqu'au sommet. Enchanté du panorama qui se déroulait sous ses yeux, il donna à cette montagne le nom significatif de *mont Royal*.

Cartier quitta ensuite Hochelaga pour retourner à Sainte-Croix. En passant devant le Saint-Maurice, il planta une croix sur le plus avancé des trois îlots qui se trouvent à son embouchure. Il arriva à Sainte-Croix le 11 octobre, et trouva ses gens occupés à élever un retranchement muni d'artillerie, afin de se mettre en garde contre les naturels, qui paraissaient mal disposés à leur endroit.

Hivernage au Canada.—Cartier hiverna à Sainte-Croix. Le froid rigoureux de cette saison occasionna un mal étrange, désigné sous le nom de scorbut, qui enleva 25 hommes. Cartier lui-même en fut atteint. Privé du secours des hommes, il tourna ses regards vers Marie et fit vœu de faire un pèlerinage à Notre-Dame de *Roc-Amadour*, s'il revoyait sa patrie.

Peu de temps après, Domagaya, relevant de cette maladie, apprit à Cartier qu'une décoction d'épinette blanche en était le remède spécifique : tous ceux qui en usèrent furent guéris en peu de temps.

Retour en France.—Dès que la navigation fut ouverte, Cartier retourna en France. Il emmena de force Donnacona et quelques-uns des principaux sauvages. Parti de Sainte-Croix le 6 mai, il arriva à Saint-Malo le 16 juillet. Le récit de son voyage intéressa François I qui tint aussi à voir les sauvages amenés. Après les avoir fait interroger, il les envoya en *Bretagne*, où ils

reçurent le baptême. Tous y moururent dans l'espace de quelques années.

Les seuls souvenirs du deuxième voyage de Cartier, furent la petite Hermine, laissée dans la rade, et une grande croix plantée sur le bord du fleuve, et sur le croisillon de laquelle se détachait un écusson aux armes de France, avec cette inscription : *François I, par la grâce de Dieu, roi des Français, règne.*

CINQUIEME LEÇON.

ESSAIS DE COLONISATION.

SOMMAIRE :—De Roberval.—Le marquis de la Roche.—De Chauvin.—De Chates.—De Monts : Fondation de Port-Royal.—De Poutrincourt.—Les Jésuites en Acadie.—Etablissement de Saint-Sauveur.

De Roberval.—Les guerres que *François I* eut à soutenir contre *Charles-Quint* ne lui permirent de reprendre son projet de colonisation en Amérique qu'en 1540. *François de la Roque, sieur de Roberval*, fut chargé, par lettres patentes, d'une expédition. Il était autorisé à lever une armée de volontaires avec artillerie et victuailles, et à choisir des criminels dans les prisons royales pour les établir dans sa vice-royauté.¹ Cartier fut choisi, avec l'agrément du roi, pour diriger cette expédition, destinée à former le noyau d'une colonie. Il approvisionna cinq navires, jaugeant 400 tonneaux chacun, et put mettre à la voile le 23 mai 1541.

¹ De Roberval avait les titres pompeux de seigneur de *Noremburgue, Saguenay, Terrenewe, Belle-Isle, Carpont, Labrador, la Grande-Baie et Baccalaos.*

De Roberval, qui n'avait pas encore reçu toutes ses munitions, permit à Cartier de le devancer. Les vaisseaux, à cause des vents contraires, ne purent se réunir que le 23 août, au hâvre de *Sainte-Croix*. Les sauvages de Stadaconé se réjouirent de l'arrivée des nouveaux colons, et apprirent avec indifférence la mort des Indiens emmenés en France (1536). *Agona*, qui avait alors le gouvernement de la tribu, se montra très affable. En signe d'amitié, il déposa sa couronne de cuir jaune sur la tête du grand capitaine.

Cartier remonta le fleuve jusqu'au *cap Rouge*, quatre lieues plus haut: cet endroit prit le nom de *Charlesbourg-Royal*. Après avoir fait élever deux forts, l'un pour abriter ses vaisseaux et l'autre pour se mettre en état de défense contre les naturels, il en confia la garde au *vicomte de Beaupré*, et partit pour Hochelaga. Ayant remonté le fleuve jusqu'au *sault Saint-Louis*, Cartier revint à Charlesbourg-Royal, où il trouva les Français en mésintelligence avec les naturels.¹ L'hiver fut rigoureux, les provisions étaient épuisées et de Roberval n'arrivait pas. Dès que la navigation fut ouverte, Cartier leva l'ancre pour la France.

Cependant, le 16 avril 1542, de Roberval quittait le port de *la Rochelle*, avec trois gros navires portant 200 personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs gentilshommes. La rencontre des vaisseaux eut lieu à Terre-neuve. Afin d'éviter un conflit avec de Roberval, qui l'engageait à retourner avec lui, Cartier

¹ Un sauvage, molesté par un jeune Français, avait tué deux de ces derniers. L'attitude des naturels, qui appréhendaient la vengeance des étrangers, devenait menaçante.

leva l'ancre pendant la nuit. De Roberval poursuivit son voyage jusqu'à Charlesbourg-Royal, qu'il nomma *France-Roy*. Il mit aussitôt ses gens à l'ouvrage, et en peu de temps s'élevèrent des corps de logis assez considérables. Cinquante personnes moururent du scorbut pendant l'hiver. De Roberval eut à sévir rigoureusement pour maintenir la discipline. Au printemps (1543), il alla visiter le Saguenay, avec huit barques, montées de 70 hommes. Pendant le trajet, l'une d'elles chavira et huit hommes se noyèrent.

Au lieu des secours qu'il attendait, de Roberval reçut l'ordre de rentrer en France. Plusieurs historiens pensent que Cartier, dans un quatrième voyage, fut chargé de rapatrier les restes de la colonie, et qu'il vécut ensuite dans l'obscurité jusqu'à la fin de sa vie.

C'est à Cartier que l'on doit la découverte du Canada. Cet habile marin sauvegarda toujours les intérêts de François I, qui le regardait *comme un homme de grand sens et fort expérimenté*. Sa piété était à l'égal de son courage. "Tout ce beau et riche pays, écrivait-il au roi de France, donne une espérance certaine de l'augmentation de notre sainte foi."

De retour en France, de Roberval embrassa la cause du roi contre Charles-Quint.¹

Les essais de colonisation au moyen de gens de *sac et de corde*, ne réussirent pas, et grâce à ces échecs, les Canadiens n'ont pas à rougir de leurs ancêtres.

Le marquis de la Roche.—L'insuccès de Roberval fit abandonner le Canada pendant près d'un demi-

¹ Des historiens font périr de Roberval dans un second voyage au Canada, entrepris en 1549. Thévet dit qu'il fut assassiné nuitamment dans les environs de Paris.

siècle. En 1578, Henri III nomma le *marquis de la Roche vice-roi des Terres-Neuves* ; toutefois, suivant quelques auteurs¹ accrédités, celui-ci ne prit possession de ses titres que sous Henri IV (1598). Outre son équipage, cinquante repris de justice furent mis à sa disposition. Les ayant débarqués à l'*île de Sable*, il se dirigea vers l'Acadie, afin de choisir un lieu convenable pour y jeter les bases d'une colonie. En moins de douze jours, des vents contraires le jetèrent sur les côtes de France, où il fut fait prisonnier de guerre par les Digueurs. Après huit ans de prison, il révéla le sort de ses malheureux compagnons. Henri IV envoya *Chédotel* pour les recueillir.

Il n'en trouva que douze, et encore ressemblaient-ils à des spectres. Le roi tint à les voir et donna à chacun cinquante écus.

De Chauvin.—L'échec du marquis de la Roche ne fit pas abandonner l'entreprise. *M. de Chauvin* sollicita et obtint une commission du roi, à condition de fonder une colonie et d'y établir la religion catholique. De Chauvin ne tint aucune de ses promesses, et s'occupa exclusivement de la traite des pelleteries à Tadoussac. De Pontgravé, qui l'accompagnait, remonta le fleuve jusqu'à Trois-Rivières. De Chauvin fit un deuxième voyage (1600) et mourut (1601) avant d'entreprendre le troisième, qu'il avait projeté.

De Chates.—*M. de Chates*, gouverneur de Dieppe, hérita des privilèges de *M. de Chauvin*. *Servir Dieu et la Patrie* était la devise du nouveau vice-roi. Pour mener à bonne fin son entreprise, il forme la compagnie dite de *de Monts*, dans laquelle entrèrent de très riches négociants. Pontgravé et Champlain, qui prirent part à l'expédition, laissèrent leurs vaisseaux à Tadoussac, et

† Voir l'abbé Ferland, T. 1, p. 60 et 61,

remontèrent le fleuve, en chaloupe, jusqu'au saut *Saint-Louis*. Ces explorateurs éclairés dressèrent des cartes et cherchèrent l'endroit le plus favorable à une fondation. Après une absence de près de huit mois, ils rentrèrent à Honfleur d'où ils étaient partis le 15 mars 1603.

En arrivant, ils apprirent la mort de M. de Chates : ce fut pour eux et pour la colonie, une perte considérable.

De Monts : Fondation de Port-Royal.—*Pierre du Guast, sieur de Monts*, calviniste, succéda à de Chates. "C'était, dit Charlevoix, un fort honnête homme, dont les vues étaient droites et qui avait du zèle pour l'Etat et toute la capacité nécessaire pour réussir dans l'entreprise." De Monts conserva et augmenta la compagnie formée par son prédécesseur. Le départ fut fixé au 7 mars 1604. *De Poutrincourt, Champlain* et *Pontgravé*, faisaient partie de l'expédition. Les vaisseaux se dirigèrent sur les côtes de l'Acadie, entrèrent dans la baie de Fundy, puis, revenant sur leur route, abordèrent dans l'île de Sainte-Croix, où les colons se fixèrent. Le scorbut enleva trente-six personnes pendant l'hiver.¹ La petite colonie éprouvée à l'île de *Sainte-Croix*, passa au printemps à *Port-Royal*.² Les *Micmacs* ou *Souriquois* habitaient ces parages. *Membertou*, leur chef, devint un ami fidèle et dévoué des Français. Après l'installation de la colonie à *Port-Royal*, de Monts passa en France,

¹ Cette maladie fut attribuée au manque d'eau douce et de viande, dans un pays où cependant la neige, la glace et le gibier abondaient.

² *Port-Royal*, aujourd'hui *Annapolis*, est le premier établissement durable fondé par les Français dans le nord de l'Amérique.

où les intérêts de son entreprise le réclamaient. Le scorbut enleva encore six personnes pendant la rude saison.

Ne recevant aucun secours de France, Pontgravé partit, avec tout son monde, le 14 juillet 1606. *Lataille* et *Miquelet* restèrent seuls à la garde du fort.

De Poutrincourt.—A peine de Pontgravé était-il parti que de *Poutrincourt*¹ arrivait à Port-Royal, avec de gros renforts. *Marc Lescarbot*, avocat et écrivain, et *Louis Hébert*, apothicaire de Paris, étaient au nombre des passagers. Pontgravé, ayant appris à *Canseau* le retour de Poutrincourt, revint à Port-Royal. Poutrincourt basa le succès de son entreprise sur l'agriculture. Aussi, dès le lendemain de son arrivée, commença-t-il à préparer la terre pour recevoir les semences d'automne. Des marchands jaloux réussirent à faire révoquer l'acte par lequel Henri IV avait accordé à de Monts la traite des pelleteries (1606). De Monts abandonna pour quelque temps ses projets de colonisation, qui lui avaient occasionné de grandes dépenses, et ne put les reprendre qu'en 1607.

Les Jésuites en Acadie.—*Madame de Guercheville* ayant appris les conversions que des missionnaires avaient opérées en Acadie, consacra une somme considérable à cette œuvre. Son choix se porta sur les Jésuites. Les pères *Masse*² et *Biart*³ quittèrent Dieppe

* De Poutrincourt était passé en France après l'installation des colons à l'île de Sainte-Croix.

² Le père Enmond Masse naquit à Lyon, vers 1574. Il quitta la cour pour venir en Acadie.

³ Le père Biart naquit à Grenoble (1565). Lescarbot nous dit qu'il était fort savant.

pour venir à Port-Royal (1611). Membertou, chef des Souriquois, qui savait le français, enseigna l'idiome des naturels aux missionnaires. Le père Biart visita la côte voisine, remonta la rivière *Kinibeki*, et fut bien accueilli des *Canibas*, qui habitaient ses rives.

Etablissement de Saint-Sauveur.—La duchesse de *Guercheville*,¹ désirant fonder une colonie foncièrement catholique, confia une expédition à *M. de la Saussaye* (1613). Ce dernier toucha à Port-Royal afin d'y prendre les pères Masse et Biart, pour les conduire sur l'île des *Monts-Déserts*, à l'entrée de la rivière *Pentagouet*, où il fonda un établissement appelé *Saint-Sauveur*. Les pères prirent possession de cette île au nom de l'*Eglise* et de la *France*, en y plantant une croix.

Cette colonie naissante fut réduite en cendres par *Argall*,² qui traita les colons comme des pirates et les conduisit en Virginie.

SIXIEME LEÇON.

ABORIGÈNES DU CANADA.

SOMMAIRE:—Ethnographie.—Religion.—Morts—Gouvernement.
—Songes.—Langues.—Vêtements.—Education des enfants.
—Médecine.—Guerre.—Prisonniers.

Ethnographie.—Lorsque les Français découvrirent le Canada, ils le trouvèrent habité par différentes tribus sauvages, dont les trois principales étaient celles

¹ Antoinette de Pons, duchesse de *Guercheville*, associée de *Poutrincourt*, fut seul possesseur, pendant quelque temps, de toute la Nouvelle-France, à l'exception de Port-Royal.

² *Argall* était envoyé par le gouverneur de la Virginie.

des *Esquimaux*,¹ des *Algonquins* et des *Hurons*.² Ces peuplades, quoique distinctes, avaient cependant quelque chose de commun dans les mœurs et les usages.

L'obscurité de leur origine, comme le fait remarquer *Bancroft*,³ ne contredit en rien l'unité de la race humaine.

Les **Esquimaux** habitaient les bords de la baie d'*Hudson*, le *Labrador* et *Terreneuve*. Cette tribu était superstitieuse à l'excès et vivait misérablement; dans l'extrême nécessité, elle ne dédaignait pas l'anthropophagie.

La race **algonquine** ou **algique**, de beaucoup plus nombreuse, avait de l'ambition et méprisait l'agriculture. Elle comprenait plusieurs tribus dont les principales étaient :

Les *Micmacs* ou *Souriquois*, les *Canibas*, les *Etchemins* et les *Abénaquis*, qui peuplaient la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine actuel.

Les *Montagnais*, errant sur les rives du Saguenay et du lac Saint-Jean ;

Les *Algonquins* proprement dits, que l'on trouvait sur les bords du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal ;

Les *Outaouais*, qui habitaient les bords de la rivière du même nom ;

¹ En langue abénaquise, ce nom signifie *mangeur de viande crue*.

² Ce nom provient de la manière dont ces sauvages s'arrangeaient les cheveux. En les voyant, les Français s'écrièrent : *Quelle hure!*

³ Illustre historien des Etats-Unis.

Les *Nipissiriniens*,¹ peuplant les immenses solitudes de l'Ouest ;

Les *Castors* et les *Sauteurs*, groupés autour du lac Huron ;

Les *Cristinaux*², végétant au nord du lac Supérieur ;

Les *Malhoumines* ou *Folles-Avoines*, les *Winipigons* ou *Puans*, les *Poutéouatamis*, les *Miamis* et les *Illinois*, se tenant dans les environs du lac Michigan ;

Les *Natchez*, si pompeusement chantés par Chateaubriand, que l'on trouvait sur les rives du Mississipi.

La **race huronne**, qui était la plus intelligente, la plus industrielle et la plus laborieuse, comprenait les *Hurons* ou *Houendats* et les *Iroquois*.

Les *Hurons* étaient resserrés dans la petite péninsule située entre le lac *Simcoe* et les baies *Nottawasaga* et *Georgienne*. Des intérêts de commerce les portèrent à s'allier avec les Algonquins et même avec les Français, dont ils se montrèrent toujours les amis fidèles et dévoués.

Les *Iroquois* se trouvaient au sud du lac Ontario, depuis la rivière Hudson jusqu'à Niagara.

Cette nation farouche et belliqueuse mit bien des fois la colonie à deux doigts de sa perte ; elle se divisait en cinq peuplades : les *Agniers*, les *Onneyouts*, les *Onnontagués*, les *Goyogouins* et les *Tsonnonthouans*.

Sous l'influence de l'eau-de-vie, les *Iroquois* devenaient furieux et se livraient à des cruautés inouïes.

Les Anglais s'allièrent avec ces barbares, et payaient leurs services avec des liqueurs enivrantes.

¹ On appelait aussi ces sauvages *Sorciers*, à cause du grand nombre de jongleurs qui se trouvaient parmi eux.

² Ces sauvages étaient vulgairement appelés *Oris*.

Les plus futiles prétextes faisaient rompre aux Iroquois les traités qu'ils avaient signés avec les Français.

Religion.—Le soleil, la lune et les étoiles, étaient les divinités supérieures des sauvages. Les *Algonquins* considéraient le *grand lièvre*¹ comme le chef des esprits et l'architecte du monde. Tous les phénomènes de la nature étaient aussi pour eux des esprits. Des génies inférieurs, appelés *Manitous*, présidaient à toutes les destinées de la vie. Les sauvages, qui adoraient les choses les plus bizarres, ne mirent cependant jamais leurs *jongleurs* et leurs *héros* au rang des dieux. Ils offraient des sacrifices pour éviter les malheurs ou obtenir des bienfaits.

Les sauvages croyaient à l'immortalité de l'âme et à un *paradis de chasse* toujours abondant en gibier. La *voie lactée* était le chemin qui conduisait à ce lieu de délices. Les *aurores boréales* étaient pour eux la danse des morts, et ils plaçaient la cour du *grand esprit* et les ombres de leurs ancêtres dans la région du sud-ouest.

Morts.—Les sauvages manifestaient le plus grand respect pour les *morts*. Pendant trois jours, les parents et les amis du défunt poussaient des gémissements et des soupirs auprès de son cercueil. Des cris lugubres se faisaient entendre, durant un mois, au lever et au coucher du soleil.

L'anniversaire de la mort était annoncé, pendant plusieurs années, par des cris et des hurlements épouvantables.

¹ Les *Algonquins* l'appelaient *Michabou*.

La *fête des morts* avait lieu tous les dix ou douze ans. Les ossements des défunts étaient alors soigneusement recueillis et déposés dans une fosse commune tapissée de peaux de bêtes, et recouverte d'un toit.¹ Cette fête célébrée au sein des bois, où retentissaient des accents lugubres, produisait un effet imposant. Les sauvages la terminaient par un festin, des jeux et des danses.

Songes.—Les sauvages n'osaient résister à la voix des *songes*, même au prix des plus grands sacrifices. Les Européens abusèrent souvent de cette crédulité superstitieuse pour obtenir ce qu'ils désiraient.

Langues.—Les deux principaux *idiomes* des tribus sauvages étaient l'*algonquin* et le *huron*. Chacune de ces deux langues mères avait ses dialectes. La langue huronne était dure, sonore et pleine de force, tandis que l'algonquine était douce et harmonieuse. Les idiomes que parlaient ces peuplades peignaient bien leur caractère.

L'étude des langues sauvages était difficile et fit souvent le désespoir des missionnaires.

Vêtements.—Les sauvages allaient presque nus pendant l'été et se revêtaient de peaux de bête pendant l'hiver. Ils se chaussaient de *guêtres* ornées de broderies et de souliers de peau de cerf. Bien que malpropres, ils étaient fiers et portaient des *pendants* aux oreilles et aux narines, des *bracelets* de peaux de couleuvre, des *colliers* de rassade et autres ornements brodés de poil de porc-épic. Ils s'arrangeaient les cheveux de

¹ Les sauvages croyaient que ce toit garantissait les morts du froid pendant l'hiver et de la chaleur pendant l'été.

la manière la plus bizarre et se peignaient le visage de vermillon ou de noir de chaudron. Le *tatouage* était la principale parure.¹

Gouvernement.—Les sauvages étaient indépendants. Les *vieillards* et les *orateurs* jouissaient de beaucoup de prestige. L'autorité des parents, sur leurs enfants, s'accroissait avec l'âge. Les chefs de village et de tribu, qui étaient orateurs, avaient beaucoup d'ascendant sur leurs sujets.

Éducation des enfants.—Les enfants étaient abandonnés à eux-mêmes. Parmi les Indiens, la *rébellion* d'un fils contre sa mère passait pour un crime affreux. Les enfants n'étaient ni maussades, ni tapageurs, ni difficiles à contenter, et ils ne se querellaient jamais.

Quand le jeune Indien était en âge de travailler, il suivait son père et cherchait à l'imiter.

Les jeunes filles demeuraient avec leurs mères et se livraient aux travaux du ménage.

Médecine.—On soignait les malades au moyen de *racines* et de *plantes médicinales*. Dans les cas difficiles, on recourait aux jongleurs, qui, après avoir consulté les esprits, ordonnaient certaines prescriptions, qui étaient suivies à la lettre.

Guerre.—Les sauvages ne faisaient la guerre que pour se venger *d'insultes* reçues; ce n'était qu'après maintes délibérations du conseil, auquel assistaient les vieillards, que la hache de guerre était levée. Le dé-

¹ Pour se tatouer, les sauvages se perçaient la peau au moyen d'épines ou de pierres très aiguës. Après cette opération douloureuse, ils frottaient ces piqûres encore toutes sanglantes avec du charbon pilé ou de la poudre.

part était précédé d'un grand *festin*, où chacun chantait ses exploits. L'armée se mettait en marche, vêtue légèrement, et n'ayant pour toutes provisions qu'un peu de farine brûlée. Le javelot, l'arc, la flèche et le tomahawk étaient leurs armes. Arrivée à quelque distance de l'endroit qu'elle devait attaquer, l'armée marchait pendant la nuit et se reposait le jour. L'attaque se faisait par surprise. Les cris et les hurlements des assiégeants et des assiégés, les aboiements des chiens et les plaintes des mourants, en faisaient une scène d'enfer.

Prisonniers.—La *pitié* n'était pas connue des Indiens. Après le combat, les prisonniers étaient conduits à la bourgade victorieuse. Les uns étaient destinés à remplacer dans les familles les enfants morts à la guerre, et les autres, réservés aux supplices. Des raffinements de cruauté étaient exercés sur eux. Les victimes semblaient les braver avec fierté, en se donnant bien garde de faire entendre aucune plainte.

DEUXIEME PERIODE.

Le Canada colonie française.

(1608-1760).

PREMIÈRE ÉPOQUE.

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX.

(1608-1663).

SEPTIEME LEÇON.

FONDATION DE QUÉBEC.

SOMMAIRE :—Choix du site de Québec.—La vie de Champlain en danger.—Combat du lac Champlain.—Champlain auprès de Henri IV.—Deuxième combat contre les Iroquois.—Champlain remonte l'Outaouais.—Compagnie de Rouen.—Les Récollets au Canada.—Champlain dans les régions de l'Ouest.—Les Sauvages menacent la colonie.—Le château Saint-Louis.

Choix du site de Québec.—L'échec de la petite colonie en Acadie porta Champlain à tenter un autre essai dans l'intérieur du pays. Le *promontoire de Québec*, avec son port maritime et ses environs enchanteurs, fixa son choix. Le grand capitaine y arbora le pavillon fleurdelisé le 3 juillet 1608.¹ Il mit aussitôt ses hommes à

¹ La bourgade dont nous parle Cartier avait porté ses pénates ailleurs.

l'ouvrage. Un magasin et trois corps de logis, défendus par plusieurs canons et protégés d'un fossé large et profond, furent construits. Pour s'assurer de la fertilité du sol, Champlain sema des graines qui poussèrent à merveille ; il y planta aussi des vignes sauvages, afin d'en tirer parti plus tard.

La vie de Champlain en danger.—Des esprits jaloux et brouillons conspirèrent contre la vie de Champlain. *Jean Duval*, se plaignant du travail excessif et de la paye insuffisante, se mit à la tête des mécontents. L'un d'eux, pressé par le remords, fit connaître à Champlain le projet criminel tramé contre lui.

Duval et trois des principaux complices, furent arrêtés et conduits à Tadoussac pour y être incarcérés. Peu de jours après, Pontgravé les ramena à Québec pour y subir leur procès. Duval s'avoua coupable et mourut sur la potence. Ses trois compagnons furent renvoyés en France, où ils obtinrent leur liberté.

Combat du lac Champlain.—Champlain hiverna à Québec et fut atteint du scorbut, qui enleva plusieurs colons. Afin de s'assurer l'appui des Hurons et des Algonquins, qui se montraient assez froids pour les Français, il s'allia avec eux pour aller combattre les Iroquois. La petite armée partit de Québec (28 mai 1609) et se rendit à l'embouchure du *Richelieu*, où elle s'arrêta pendant deux jours, pour délibérer sur le plan de campagne à suivre. Les divergences d'opinions suscitérent des mécontents, qui rebroussèrent chemin. L'armée n'en poursuivit pas moins sa course jusqu'aux *rapides* du Richelieu,¹ fit le portage, et reprit ensuite la voie

¹ Champlain renvoya sa barque à Québec et ne garda que deux Français.

d'eau, pour se rendre au lac. Les sauvages campaient la nuit en se confiant à la protection seule des *manitous*.¹ Au détour d'un cap, ils se trouvèrent en présence d'un parti d'Iroquois qui s'en allaient lever des chevelures. Cette rencontre fut saluée par des cris et des hurlements qui se perdirent dans les forêts. Les Iroquois gagnèrent le rivage et les Algonquins tirèrent au large. A la mode des héros d'*Homère*,² on passa la nuit à s'insulter mutuellement et à lancer des bravades. Le combat eut lieu au lever du soleil. Quand les armées furent en face, les Algonquins et les Hurons ouvrirent leurs rangs pour laisser avancer Champlain, qu'ils avaient jusque-là tenu caché. En apercevant ce bel homme, si richement vêtu, les Iroquois demeurèrent stupéfaits. Champlain épaula son arquebuse, chargée de quatre balles, et fit mordre la poussière à deux chefs³ et à un autre guerrier. Les deux Français, cachés derrière les arbres, tirèrent avec le même succès. Les Iroquois épouvantés, s'enfoncèrent dans les forêts en criant : "Quels sont ces hommes, au costume étrange, qui portent la foudre entre leurs mains et la lancent à leur gré ?"

Les Iroquois eurent des morts, des blessés, et une dizaine de prisonniers réservés pour la torture. Les Algonquins et les Hurons reprirent le chemin de leurs foyers et torturèrent un prisonnier au premier campe-

¹ Ces manitous, qui consistaient en une *pierre*, un *nœud* ou tout autre objet aussi ridicule, étaient déposés sur les abatis des remparts.

² Grand poète grec, auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

³ Les chefs se distinguaient par les panaches de plumes dont ils s'ornaient la tête.

ment. Le supplice fut si cruel, que Champlain crut devoir y mettre fin en tirant un coup d'arquebuse sur la malheureuse victime.

En s'alliant à ces tribus, Champlain s'assurait des amis qui lui furent fidèles, plusieurs fois même au prix de leurs plus chers intérêts.

Champlain auprès de Henri IV.—Après un séjour de quinze mois au Canada, Champlain et Pontgravé confièrent la garde du fort à *Pierre Chauvin* et passèrent en France. Henri IV accueillit avec distinction Champlain, qui lui présenta une ceinture brodée de poil de porc-épic.

Les plaintes des Normands, des Basques et des Bretons, portèrent le roi à refuser à de Monts la traite qu'il demandait encore pour un an. Les amis de ce dernier vinrent à son secours, et frêtèrent deux vaisseaux (1610) dont l'un, sous les ordres de Pontgravé, fit la traite des pelleteries à Tadoussac, et l'autre, commandé par Champlain, se rendit à Québec.

Deuxième combat contre les Iroquois.—Deux cents Algonquins et Hurons attendaient Champlain à l'embouchure du Richelieu, pour aller de nouveau porter la guerre contre les Iroquois ; des Basques et des Bretons, faisant la traite dans cet endroit, refusèrent de les suivre. Une centaine d'Iroquois, retranchés sur un flot, au moyen d'abatis, soutinrent une lutte acharnée. Les branches d'arbres des palissades empêchaient les balles de les atteindre, tandis que leurs flèches, pleuvant comme la grêle, semaient la mort parmi les assiégeants. Champlain fut blessé. Un jeune malouin nommé *Des*

Prairies,¹ honteux d'avoir refusé de prendre part au combat vola au secours de ses compatriotes : plusieurs marchands le suivirent. Les assiégeants parvinrent à faire une brèche aux palissades et mirent les Iroquois en déroute. Il y eut quinze prisonniers ; plusieurs furent hachés en petits morceaux et dévorés le soir même par les alliés indiens.

Le brave *Iroquet*² arriva le lendemain du combat avec 200 guerriers, venant pour prêter main forte aux Algonquins.

Champlain remonte l'Outaouais.—Champlain passa deux années en France à s'occuper des intérêts de la colonie et à trouver des hommes capables de la soutenir. *Charles de Bourbon* accepta la vice-royauté et mourut peu de temps après. *Henri II de Condé*³ hérita de la charge de son oncle.

Champlain, revenu à Québec au printemps de 1613, se rendit ensuite au saut Saint-Louis pour y faire la traite, puis, sur de faux récits d'un nommé *Du Vigneau*⁴ essaya de remonter l'Outaouais pour aller visiter le pays

¹ Des Prairies et ses compagnons, entendaient très bien la fusillade, et c'est ce qui les fit revenir sur leur refus.

² Si le chef Iroquet n'eût pas l'honneur de combattre il eut au moins le plaisir de voir des Français pour la première fois. En retour d'un petit garçon que lui confia Champlain pour apprendre l'algonquin, il reçut le jeune *Savignon*, qu'il emmena en France.

³ Père du grand Condé. Il paralysa le bien qu'il aurait pu faire à la colonie, en abusant de son crédit auprès de *Marie de Médicis*, régente de France.

⁴ Du Vigneau, peu soucieux de la vérité, assura à Champlain qu'il s'était rendu à la baie d'Hudson par l'Outaouais.

de l'Ouest. *Tessouat*, chef sauvage qui demeurait à l'île des *Allumettes*, reçut son hôte avec bienveillance et le convainquit qu'on l'avait trompé.¹ Du Vigneau fut forcé d'avouer publiquement ses mensonges. Avant de partir, Champlain planta une croix aux armes de France, sur l'île des *Allumettes*. En signe d'amitié, *Tessouat* le fit accompagner d'une soixantaine de canots, jusqu'au saut Saint-Louis. Après s'être arrêté à Québec, Champlain passa en France, où les intérêts de la colonie l'appelaient.

Compagnie de Rouen. — Sous les auspices du prince de *Condé*, Champlain forma la *compagnie de Rouen* qui promettait de prendre à cœur les intérêts de la colonie (1614). Le prince agréa ce projet et accorda à la nouvelle compagnie le privilège de la traite des pelletteries pendant onze ans.

Les Pères Récollets au Canada. — Les *Pères Récollets* furent les premiers apôtres du Canada. Ces religieux, au nombre de quatre : les pères *Denis Jamay*, commissaire, *Jean Dolbeau*, *Joseph Le Caron* et le frère *Pacifique Duplessis*, débarquèrent à Tadoussac, en 1615. Le père *Dolbeau* vint aussitôt à Québec avec Champlain, pour y préparer un logement, tandis que le père *Le Caron* se rendit à la mission du saut Saint-Louis, dont il fut chargé.

La messe fut célébrée à Québec (25 juin) dans la chapelle que les pères avaient fait construire. Rien ne manqua pour rendre la solennité imposante : le canon gronda, et le *Te Deum* fut chanté au bruit de la fusillade.

¹ Champlain espérait se rendre aux Indes par cette voie.

Le père Jamay demeura à Québec et le père Dolbeau fut envoyé à Tadoussac, pour y fonder une mission montagnaise et algonquine.

Champlain dans les régions de l'Ouest.— Champlain retenu à Québec, ne put rencontrer le père Le Caron¹ au *saut Saint-Louis*, où ils s'étaient donné rendez-vous, pour aller visiter ensemble les *régions de l'Ouest*. Accompagné de deux interprètes et de dix sauvages, il atteignit le pays des Hurons et rencontra, au bourg *Carthagoua*, le père Le Caron, avec lequel il passa une dizaine de jours. Champlain prit part à un combat contre les *Tsonnontouans* et reçut deux blessures (1615). La saison trop avancée l'obligea d'hiverner dans ces contrées. Il chercha à se lier d'amitié avec les tribus du *Petun* et des *Cheveux-Relevés* et à les attirer vers les Français. Dès que la navigation fut ouverte, il retourna à Québec, et de là passa en France, pour se plaindre au roi de la nouvelle compagnie de marchands, qui ne s'occupait pas des intérêts de la colonie.

Les Sauvages menacent la colonie.— Un indien, dans un accès de rage, avait tué deux Français (1617). Sur ces entrefaites, 800 sauvages se réunirent aux Trois-Rivières et résolurent d'exterminer toutes les *peaux blêmes* plutôt que de leur livrer le coupable. Mais en apprenant que le frère Pacifique avait eu vent de cette nouvelle, les sauvages envoyèrent *Laforière* à Québec pour témoigner que ce crime n'était le fait que de quelques mécontents, et qu'ils étaient prêts à couvrir les morts de présents. Les Français exigèrent deux ou trois enfants en otage, et la tempête fut ainsi apaisée.

¹ Le père Le Caron l'attendit une dizaine de jours et partit ensuite pour le pays des Hurons.

Chateau Saint-Louis.— Le prince de Condé céda sa vice-royauté au *duc de Montmorency*, amiral de France (1620). Le duc maintint dans ses pouvoirs Champlain, qui vint aussitôt au Canada, où il fit construire le *fort* et le *château Saint-Louis*.¹ Convaincu que la colonie allait entrer dans une ère de prospérité, il amena sa femme à Québec.²

HUITIEME LEÇON

ABANDON ET PERTE DE LA COLONIE.

SOMMAIRE: — Compagnie de Montmorency. — Courses des Iroquois. — Les Jésuites à Québec. — Missions des Récollets. — Compagnie des Cent-Associés. — Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais. Prise de Port-Royal. — Somme de David Kertk. — Capitulation de Québec.

Compagnie de Montmorency. — Voyant que la compagnie de Rouen s'occupait peu de la colonie, le duc de Montmorency en fonda une autre (1621) qui acceptait les

¹ Ce château, qui subit des réparations à différentes reprises, devint la demeure des gouverneurs français et anglais jusqu'en 1834, époque où il fut détruit par un incendie.

² Champlain avait épousé *Hélène Boulé*, en 1610. De calviniste elle devint catholique. Les sauvages, tout étonnés de la beauté et de la noble tenue de Mme de Champlain, voulaient l'adorer comme une divinité. Mme de Champlain employa les quatre années qu'elle passa au Canada à faire le catéchisme aux femmes indiennes et à leurs enfants. Après la mort de son mari, elle entra chez les Ursulines, fonda un couvent de cet ordre à Meaux, et mourut en odeur de sainteté.

obligations de la première et jouissait de ses privilèges.¹ Les calvinistes *Guillaume de Caen*, et son neveu *Emery*, étaient les chefs de la *compagnie de Montmorency*. Le premier navire de cette compagnie arriva à Québec au printemps de la même année, pour informer Champlain de ce changement. Les membres de la compagnie de Rouen en furent piqués, et prirent des attitudes menaçantes. Les prétentions des deux compagnies nuisaient considérablement aux progrès du pays. Champlain remédia à ce déplorable état de choses, en envoyant en France le père *Georges Le Bailly*² pour exposer au roi la situation précise du pays. La fusion des deux compagnies fut le résultat de cette démarche. Le calme passager qui s'en suivit permit à Champlain de prescrire des réglemens pleins de sagesse et de nature à maintenir dans l'ordre et le devoir ceux qui auraient été tentés de s'en écarter.³

Vers le même temps, le vice-roi concédait une certaine étendue de terre aux pères Récollets⁴ et à Louis Hébert.⁵ Les missions prenaient un nouvel essor, et le père

¹ Loin de s'occuper d'amener au Canada des colons pour défricher la terre, la compagnie de Rouen ne songea qu'à s'enrichir en faisant la traite des pelleteries.

² Ce père, aussi distingué par l'éclat de sa naissance que par ses qualités, fut bien accueilli de Louis XIII.

³ Champlain renvoya en France deux familles que la paresse et l'inconduite rendaient à charge à la colonie (1621).

⁴ Ce terrain était situé sur la rivière Sainte-Croix, que les Récollets nommèrent *Saint-Charles*, en mémoire d'un de leurs bienfaiteurs, *Charles des Boues*, grand vicaire de Pontoise.

⁵ Louis Hébert, qui avait abandonné Port-Royal en 1607, voulut tenter un autre essai dans le nouveau monde en venant à Québec avec sa femme et ses trois enfants (1617).

Nicolas Viel et le frère *Gabriel Sagard*,¹ récollets, arrivaient à Québec (1623).

Courses des Iroquois.—Les Iroquois, jaloux de ce que les alliés des Français recevaient des armes à feu se répandirent par petites bandes dans la colonie, pour y jeter la terreur. Le père *Guillaume Poulain* fut fait prisonnier près du saut Saint-Louis.² Les barbares attaquèrent le couvent des Récollets à Québec et se retirèrent avec une perte de sept ou huit hommes.³

Les Jésuites à Québec.—Le duc de Montmorency cèda sa vice-royauté à *Henri de Lévis*, duc de *Ventadour*, qui venait de quitter la cour pour entrer dans les ordres sacrés. Le nouveau vice-roi ne songeait qu'à propager la foi parmi les sauvages. Les pères Jésuites, à la demande des pères Récollets, vinrent au Canada (1625).

La nouvelle recrue d'ouvriers évangéliques comprenait les pères *Charles Lalemant*, *Enmond Masse*, *Jean de Brebœuf*, et les frères *François* et *Gilbert*. Le père Récollet, *Joseph de la Roche D'Aillon*, les accompagnait. Les calvinistes, qui souffraient déjà avec peine les Récollets, furent très mécontents de l'arrivée des Jésuites.⁴ Les enfants de saint François reçurent leurs

¹ Le frère *Gabriel Sagard* publia son *grand voyage au pays des Hurons* (1632) et une *histoire du Canada* (1636).

² Des Français qui volèrent à son secours le trouvèrent attaché au poteau de torture. Ils obtinrent sa délivrance par l'échange de prisonniers iroquois. Privé du martyre qu'il désirait, ce bon père poussa ses missions jusqu'aux cantons des Nipissiriniens.

³ Le couvent était défendu par un petit fort qu'on venait d'ériger.

⁴ De Caen leur refusa même l'entrée du port et conseilla aux marchands de ne pas les recevoir dans leurs magasins.

coopérateurs dans le bien sous le toit hospitalier de leur humble couvent. Le duc de Ventadour concéda aux Jésuites un terrain situé au nord de la rivière Saint-Charles, où, dès l'automne, ils plantèrent une croix.¹ Les pères *Noirot* et *de la Noue* vinrent de France avec une vingtaine d'ouvriers qui, en peu de temps, purent offrir un abri aux Jésuites.

Missions des Récollets.—De 1615 à 1623, les missions du Canada reçurent dix pères Récollets et un frère convers.² Les principaux missionnaires furent : le père *Biard*, qui évangélisa les Cannibas, et les pères *Le Caron* et *Viel*,³ qui poussèrent leurs courses apostoliques jusqu'au delà du lac Huron.

La vie des missionnaires était pénible à la nature. Pour conserver la foi des sauvages convertis, ils étaient obligés de les suivre dans leurs courses. Montés sur les frêles canots indiens, ils maniaient la pagaie, faisaient le portage ou servaient de portefaix, et couraient à chaque instant le danger de perdre la vie. Ils partageaient la nourriture des sauvages. Les meilleurs mets étaient du poisson rôti sur la braise ou séché aux ardeurs du soleil. Souvent ils n'avaient autre chose à manger, pendant plusieurs jours, que des bourgeons, des écorces tendres et une espèce de mousse appelée *tripe de roche*. Ils couchaient sur la terre nue, et, pendant l'hiver, dans des trous creusés dans la neige et recouverts d'écorces et de branches de sapins.

¹ Cette place prit le nom de Notre-Dame des Anges.

² Les pères Jamay, Dolbeau, Le Caron, Duplessis, Huet, Poulain, Le Baillif, Galleran, Piat, Viel et le frère Sagard.

³ Ce père fut jeté par les Indiens dans un rapide au nord de l'île de Montréal (1625) : cet endroit porte le nom de Sault-au-Récollet.

Comme on le voit, les missionnaires en venant dans nos contrées n'avaient d'autres intérêts que ceux de Dieu et la conversion des sauvages ; pour prix de leurs rudes travaux, ils n'enviaient d'autre récompense que la palme du martyr.

Compagnie des Cent-Associés.— Guillaume et Emery de Caen, ne s'occupant que de la traite des pelleteries, étaient loin de répondre aux engagements contractés avec la compagnie de Montmorency. L'exploitation du sol était entièrement négligée. Le cardinal de Richelieu, dont les vues étaient si larges, informé de ce pénible état de choses, prit le sort de la colonie entre ses mains puissantes et remplaça la compagnie de Montmorency par celle de la *Nouvelle-France*, connue sous le nom de *compagnie des Cent-Associés*. Le sieur de *Roquemont*, le commandeur de *Razilly*, le sieur *Houel*¹ et autres personnages aussi distingués en firent partie. Le Canada et la Floride furent concédés à perpétuité à la nouvelle compagnie, qui, en retour, devait rendre foi et hommage au souverain, lui offrir ainsi qu'à ses successeurs une couronne d'or de huit marcs, et, dans l'espace de quinze ans, porter à 1600 familles la population française au Canada. La compagnie, qui avait le droit de fabriquer de la poudre et des armes, de concéder des terres et de jouir exclusivement du privilège de la traite des pelleteries, s'engageait à nourrir les nouveaux colons pendant trois ans, à leur distribuer des terres défrichées et les premières semences, et à pourvoir pendant quinze ans à l'entretien des missionnaires et aux frais du culte.

Tous les colons devaient être catholiques et français.

¹ Houel était contrôleur général des salines en Brouage.

Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais : Prise de Port-Royal.—Le Canada ne jouit pas longtemps de l'ère de prospérité que lui apporta la compagnie des Cent-Associés. Trois huguenots français *David, Louis et Thomas Kertk*, mécontents de leur patrie, passèrent au service de l'Angleterre et obtinrent de la couronne six vaisseaux dans le but de s'emparer de toutes les possessions françaises au Canada (1628). Après avoir pris Port-Royal et capturé à Tadoussac un vaisseau français chargé de provisions, ils se portèrent sur l'habitation du cap *Tourmente*,¹ qu'ils réduisirent en cendres. Foucher, surveillant de ce lieu, fut maltraité, et plusieurs colons, emmenés captifs.

Sommation de David Kertk.—Après avoir ravagé *Tadoussac* et ses environs, *David Kertk* envoya des messagers à Champlain pour le sommer de rendre le fort et l'habitation de Québec. Malgré la misère extrême qui régnait alors, Champlain, attendant des secours prochains de France, fit faire à Kertk cette chevaleresque réponse : " Ayant encore des grains, blés d'Inde, pois, fèves, sans compter ce que le pays fournit, dont les soldats de ce lieu se passent tout aussi bien que s'ils avaient les meilleures farines du monde, nous vous attendons d'heure à autre pour vous recevoir et empêcher, si nous pouvons, les prétentions que vous avez sur ces lieux. "²

Cette fière réponse arrêta l'ennemi. Avant de se retirer les Kertk réduisirent Tadoussac en cendres.

¹ Cette habitation avait été fondée par Champlain (1626) pour l'élevage des bestiaux.

² Cependant Québec n'avait plus qu'une cinquantaine de livres de poudre, et chacun était réduit à la ration de sept onces de pois par jour.

Combat naval.— La flotte de *Roquemont*, apportant des secours de France, fut attaquée dans le golfe par les vaisseaux des Kertk. Après un combat opiniâtre de six heures, *Roquemont* dut baisser pavillon et se rendre. Les pères *Charles Lalemant* et *Ragueneau*, trois *Récollets* et les sieurs *Robert Giffard* et *Le Faucheur*¹ étaient au nombre des prisonniers. Les Kertk croisèrent ensuite dans le fleuve et poursuivirent leur route sans oser venir attaquer Québec.

En apprenant la défaite de *Roquemont*, tous les colons furent dans la consternation. La misère extrême qui régna pendant l'hiver obligea des Français à mendier quelque nourriture aux sauvages alliés.

Capitulation de Québec.— L'année suivante (19 juillet 1629), *David Kertk* somma *Champlain* de rendre la ville. La lettre, écrite en termes polis, promettait une composition honnête et honorable.² *Champlain*, après avoir consulté les principaux citoyens, se rendit. *Louis Kertk* demeura à Québec, et *Thomas*, emmenant sur son vaisseau *Champlain*, les religieux et un certain nombre de huguenots, partit pour *Tadoussac*.

David Kertk ratifia l'acte signé par ses frères et traita *Champlain* avec beaucoup d'égards. En arrivant à *Plymouth*, les Kertk apprirent avec peine qu'un traité

¹ *Le Faucheur*, bourgeois de Paris, venait résider à Québec avec sa famille.

² Les messagers étaient *Louis* et *Thomas Kertk*. Selon l'acte, les Anglais devaient conduire en France tous ceux qui voudraient y retourner; les officiers pouvaient sortir avec leurs armes, leurs habits et les pelletteries qui leur appartenaient; les soldats avec leurs habits et une robe de castor; les religieux avec leurs robes et leurs livres.

de paix, signé entre la France et l'Angleterre deux mois avant la prise de Québec, annulait les avantages de cette capitulation.

NEUVIEME LEÇON.

RENAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA COLONIE DE QUÉBEC.

SOMMAIRE :—Traité de Saint-Germain-en-Laye.—Champlain revient au Canada.—Notre-Dame de la Recouvrance.—Seigneurie de Beauport.—Fondation des Trois-Rivières.—Mort de Champlain.—M. de Montmagny.—Collège des Jésuites.—Bourgade de Sillery.—Arrivée des Ursulines et des Hospitalières.

Traité de Saint-Germain-en-Laye.—Les Kertk s'étaient emparés de Québec après la prise de la *Rochelle* par *Richelieu*, laquelle portait le dernier coup au protestantisme en France, amenait le *traité de Suse*¹, qui annulait la *conquête des Kertk*² par le traité de *Saint-Germain-en-Laye* (1632).

Champlain revient au Canada.—Après le traité de Saint-Germain-en-Laye, la France se demanda si elle devait continuer à coloniser *les déserts de bois et de neige*, où ses tentatives, jusque-là, n'avaient eu aucun succès. La pensée de laisser à des mains étrangères les contrées découvertes, et de rester confinée dans d'étroites limites tandis que les pays limitrophes se partage-

¹ Le traité de *Suse* (24 avril 1629) établissait la paix entre la France et l'Angleterre.

² Les Kertk avaient pris Québec le 19 juillet 1629.

raient les terres de l'Ouest, lui fit reprendre courageusement son projet de colonisation, dont le but principal était d'étendre le règne de Jésus-Christ.

Champlain revint au Canada (1633), amenant 200 colons, parmi lesquels se trouvaient un bon nombre de cultivateurs. Le bruit du canon du fort annonça son arrivée. La vue du drapeau fleurdelisé, flottant au gré des vents, réjouit toutes les familles françaises. Le fanatique huguenot de Caen, venu l'année précédente,¹ remit solennellement les clés du fort à Champlain. Le père *de Brebeuf*, faisant partie de l'expédition, fit l'éloge le plus pompeux du cardinal de Richelieu et du fondateur de Québec.

Champlain voulut donner un cachet vraiment chrétien à sa colonie. Aussi, voyait-on figurer ensemble, à la table du commandant, les épaulettes militaires et les robes cléricales. La cloche de la chapelle appelait régulièrement à la prière, aux offices, même à la confession.

La France voulait vaincre les tribus indiennes par la *croix* et non par l'*épée*. Au lieu de les *exterminer*, elle voulait les *conserver* et les *gagner à Jésus-Christ*.

Notre-Dame de la Recouvrance.—Après avoir établi un poste de traite de pelleteries près de la *pointe de Sainte-Croix*,² Champlain retourna à Québec et se mit en devoir d'accomplir un vœu qu'il avait fait à la très sainte Vierge, *d'ériger une chapelle sous son vocable, si elle le ramenait un jour dans ces contrées*. Cham-

¹ Pour dédommager Emery de Caen des pertes qu'il avait éprouvées, on lui accorda le monopole de la traite des pelleteries pendant un an. Il reprit Québec au nom de la France (5 juillet 1632).

² Ce poste établi sur un îlot, au bas des rapides du Richelieu, était pour empêcher les sauvages de faire la traite avec les Anglais.

plain fit donc construire le sanctuaire de *Notre-Dame de la Recouvrance*, que la piété des fidèles devait plus tard transformer en basilique.

Seigneurie de Beauport.—Pour favoriser le courant d'émigration au Canada, plusieurs associations se formèrent jusqu'au centre même de la France. L'une des plus considérables, fut celle de *Mortagne*, établie par *Robert Giffard* ¹ (1634), qui, en récompense de son dévouement, obtint la *seigneurie de Beauport*.² *Giffard* ³ vint s'établir sur sa seigneurie avec sa famille, ses *censitaires* ⁴ et l'abbé *Le Sueur*.

On vit bientôt s'élever un manoir pour le seigneur et des maisonnettes pour les censitaires. Beauport fut transformé en un charmant village se dressant gaiement en face de Québec, au-dessus de la magnifique nappe d'eau qui forme la rade. Ces pionniers français ont été la souche de la plupart des preux Canadiens ⁵ qui, par leur bravoure sur les champs de bataille ou leurs entreprises audacieuses, ont illustré les fastes de notre histoire.

Fondation des Trois-Rivières.—Au commencement de la colonie, les Français établirent un poste de

¹ Giffard vint à Québec plusieurs fois sur des vaisseaux français et fut même fait prisonnier sur celui de Roquemont (1628).

² La concession d'immenses étendues de terrain, à titre de tenure seigneuriale, fut le premier mode de colonisation au Canada. Ces seigneuries donnèrent naissance à des centres de population.

³ Il partit de Dieppe sur les vaisseaux de Duplessis-Bochart.

⁴ On appelait censitaires ceux qui, en retour des terres reçues d'un seigneur, devaient payer une redevance annuelle.

⁵ Le Moyne, Hertel, Le Gardeur, Juchereau, Godefroy, Jolliet, Couture, Marguerie, etc.

traite aux *Trois-Rivières*, vulgairement appelé par les sauvages *Métaberoutin*. Les Algonquins, les Attikamègues et les Montagnais passaient une partie de l'été à chasser et à pêcher dans cet endroit. Afin d'en faire un établissement fixe, Champlain chargea *La Violette* (1634) de faire construire un fort et une habitation sur l'emplacement d'une ancienne bourgade algonquine détruite par les Iroquois.

Les pères *Lejeune* et *Buteux*, jésuites, s'y fixèrent, la même année, dans une résidence appelée *Conception*, et commencèrent à tenir les registres paroissiaux, qui n'ont pas été interrompus jusqu'à nos jours.

Mort de Champlain.—La mort de Champlain, arrivée le jour de Noël (1635), plongea la colonie dans le deuil. Durant toute sa maladie, les pères *Lejeune* et *Lalemant* lui prodiguèrent les soins les plus assidus.

Jusqu'à son dernier soupir, Champlain porta le plus tendre intérêt à la colonie fondée au prix des plus grands sacrifices. Il fut regretté des Français et des Sauvages. Ses obsèques se firent avec toute la pompe possible : chacun voulait rendre un dernier hommage aux restes mortels de celui qui appréciait *plus le salut d'une âme que la conquête d'un royaume*. Le père *Lejeune* prononça l'oraison funèbre. Le même père, en écrivant une courte notice sur la mort et les funérailles de son ami, disait : " Hors de son pays natal, la France, son nom n'en sera pas moins glorieux aux yeux de la postérité."

Le corps de Champlain fut inhumé sous une voûte de pierre faite exprès¹.

¹ On est porté à croire que cette voûte, d'abord recouverte d'une petite chapelle, fut ensuite détruite par le feu. Cet endroit a été découvert accidentellement par des ouvriers (1856).

Québec doit s'honorer d'avoir eu pour *fondateur* un homme qui a donné l'exemple de toutes les vertus. Habile marin, guerrier valeureux, célèbre cosmographe, il employa tous ses talents à la conversion des tribus indiennes. Sa constance était à la hauteur de son esprit d'abnégation et de désintéressement. L'abandon des compagnies, les courses des Iroquois, les invasions anglaises ne le découragèrent jamais. Sa devise enfin nous révèle toute l'impersonnalité de son dévouement au service de Dieu : *Tout pour sa cause, rien pour moi.*

M. de Montmagny.—*M. Antoine Bras de fer de Châteaufort* administra la colonie, en attendant *M. de Montmagny*,¹ chevalier de Malte, qui arriva à Québec le 11 juin 1636, en qualité de gouverneur, de vice-roi et de juge. Au bruit de la petite artillerie, il fut conduit processionnellement à l'église, où l'on chanta le *Te Deum*.

Après la cérémonie, il se rendit au château Saint-Louis, et M. de Châteaufort lui remit les clés du fort.

Peu de temps avant sa mort, M. de Champlain avait fait renouveler les palissades de la petite forteresse et réparer la batterie qui tenait la rade en respect. De Montmagny agrandit l'enceinte du fort, devenue trop étroite, traça lui-même les rues au cordeau et les propriétaires réparèrent leurs maisons. Québec présenta un aspect plus gai, et les familles *de Repentigny* et *de La Potherie*, toutes deux prospères et pleines d'avenir, venaient augmenter sa petite population.

¹ Les sauvages lui donnèrent le nom d'*Ononthio*, signifiant *Grande-Montagne* (Mons Magnus). Le nom d'*Ononthio* passa à tous les gouverneurs du Canada. Le roi de France était le *Grand Ononthio*.

Collège des Jésuites.—La fondation du collège des Jésuites (1635) attira l'attention de M. de Montmagny. Il présuait que cet établissement engagerait plusieurs familles à passer au Canada, où elles pourraient procurer à leurs enfants une éducation en rapport avec leur condition. Douze arpents de terre, près du château Saint-Louis, furent concédés aux pères pour l'érection de leur collège. *René Rohault*,¹ fils du *marquis de Gamache*, mit 6000 écus d'or à la disposition des Jésuites.

Bourgade de Sillery.—La lecture des relations des pères Jésuites engagea le commandeur *Noël-Michel Brûlart de Sillery*² à jeter, près de Québec, les bases d'une bourgade destinée à recevoir les *néophytes algonquins et montagnais* et à les affermir dans la foi chrétienne (1637). Cette mission, qui avait pour but de fixer les tribus *nomades*, prit le nom de *Saint-Joseph*.

Le nom de *M. de Sillery* est resté attaché à l'endroit où il fonda sa bourgade, témoin de tant d'exemples de vertu.

Arrivée des Ursulines et des Hospitalières.—Les *Ursulines* et les *Hospitalières* vinrent au Canada (1639) pour y fonder, les premières, une école pour les

¹ Ce jeune gentilhomme, sur le point d'entrer dans la Compagnie de Jésus, obtint de son père la permission d'employer ainsi une partie de ses biens.

² M. de Sillery, ancien ambassadeur de France à Madrid et à Rome, dégoûté des honneurs de ce monde, embrassa l'état ecclésiastique et se livra à toutes sortes de bonnes œuvres. Son grand âge l'empêcha de venir au Canada. Il mourut (26 septembre 1648) sans avoir pu achever l'œuvre commencée sur l'avis du père Lejeune, mais que ses proches complétèrent.

jeunes filles, et les secondes, un hôpital " dédié au Fils de Dieu, dont le sang a été versé pour la merci de l'humanité entière."

*Madame de la Peltrie*¹, fondatrice du couvent des Ursulines, trouva dans Marie de l'Incarnation, ursuline de Tours, une femme accomplie par ses vertus et ses talents, capable de la seconder dans ses pieux dessein. Les sœurs *Marie de saint Joseph* et *Cécile de la Croix*, de la même communauté l'accompagnaient.

La duchesse d'Aiguillon² fonda un établissement pour les malades. A sa demande, trois hospitalières : les sœurs *Marie Guenet de saint Ignace*, supérieure, *Saint-Bernard* et *Saint-Bonaventure*, vinrent ouvrir l'*Hôtel-Dieu de Québec*. Ces religieuses et les pères *Vimont*, qui venait en qualité de supérieur général de la mission, *Poncet* et *Chaumonot* s'embarquèrent à Dieppe.

L'arrivée des sœurs fut une véritable ovation. En mettant pied à terre, elles baisèrent le sol qu'elles étaient prêtes à arroser de leur sang. Après le chant du *Te Deum*, on les conduisit à Sillery, où se trouvaient

¹ *Marie-Madeleine de Chauvigny*, veuve de *Charles Grivel de La Peltrie*, obtint de ses parents, avec beaucoup de difficultés, la permission de fonder une maison d'éducation destinée à instruire les petites filles sauvages du Canada. *Saint Vincent de Paul*, qu'elle rencontra à Paris, l'encouragea à poursuivre son œuvre avec énergie.

² *Marie-Madeleine Wignerod*, nièce du cardinal de Richelieu, partagea la bienveillance du grand ministre pour le Canada. Devenue veuve très jeune et sans enfant, elle consacra sa fortune à la fondation de l'*Hôtel-Dieu*.

leurs résidences.¹ Plus tard, ces deux communautés s'installèrent à Québec. On voit encore aujourd'hui le chêne, plus de deux fois séculaire, à l'ombre duquel la vénérable mère de l'Incarnation, considérée comme la Thérèse du Canada, catéchisait les petites indiennes.

DIXIÈME LEÇON.

ETABLISSEMENT DE VILLE-MARIE ET MISSIONS HURONNES.

SOMMAIRE: — Compagnie de Montréal. — Fondation de Ville-Marie. — Bourgades chrétiennes. — Les pères Jogues et Bressani. — Destruction des bourgades. — Martyre des pères Brebeuf et Lalemant — Dispersion des Hurons. — M. d'Ailleboust.

Compagnie de Montréal.—L'idée qu'avait eue Champlain de construire un fort à la *pointe Callières*,² fut abandonnée jusqu'en 1640. *Hochelaga*, visité par Cartier dans son deuxième voyage, était encore à la merci des sauvages livrés à l'idolâtrie. M. de la Dauversière,³ qui s'intéressait aux missions de la Nouvelle-France, résolut d'y fonder une colonie. Ayant soumis son projet à l'un de ses amis, M. de Fancamp, tous deux se rendirent à Paris, où ils rencontrèrent M. Olier,⁴

¹ La maison des Ursulines n'était pas encore commencée, celle des Hospitalières sortait à peine des fondations. Les Ursulines se logèrent dans une pauvre maisonnette où elles ouvrirent leurs classes, et les Hospitalières prirent possession d'un bâtiment neuf, appartenant à la compagnie des Cent-Associés.

² Aujourd'hui *pointe Saint-Charles*.

³ M. de la Dauversière était receveur des tailles à la Flèche.

⁴ M. Olier, qui venait de refuser les honneurs de l'épiscopat, allait devenir le fondateur de la compagnie de *Saint-Sulpice*,

qui les encouragea beaucoup, et conseilla même à plusieurs de ses amis d'entrer dans la nouvelle société, qui prit le nom de *Compagnie de Notre-Dame de Montréal* (1640). M. de Lauzon, par l'entremise du père Lalemant, céda la *seigneurie de Montréal* aux mêmes conditions qu'il l'avait obtenue de la *compagnie des Cent-Associés*. La Compagnie de Montréal trouva dans la personne de M. de Chomedey de Maisonneuve,¹ un homme digne d'être mis à la tête des colons. Mademoiselle Mance,² attirée depuis longtemps dans ces contrées lointaines, y venait dans le but de fonder un hôpital. La petite colonie, arrivée trop tard à Québec pour se rendre à Montréal, hiverna à Sillery.³

Fondation de Ville-Marie.—Dès que la navigation le permit, une petite flottille, portant M. de Maisonneuve et tous ses colons, quitta Québec pour se rendre à Montréal. M. Puiseaux, Madame de la Peltrie et le père Vimont faisaient partie de l'expédition.

Dès l'aube du jour, le 18 mai (1642), on atteignait l'endroit désigné d'avance pour le nouvel établissement. A la suite de M. de Maisonneuve, tous les colons sautè-

¹ Ce gentilhomme champenois, que l'on trouve dès l'âge de treize ans sur les champs de bataille, résolut d'abandonner le métier des armes, où il brillait, pour consacrer ses bras et sa fortune au service de la Nouvelle-France.

² Melle Jeanne Mance était fille d'un procureur du roi, à Nogent, près de Langres. La reine Anne d'Autriche et ses amis l'encouragèrent à venir au Canada. Mme de Bullion lui donna 1200 francs pour payer les frais de son voyage et consacra plus tard 42000 livres pour la fondation et le soutien de l'hôpital.

³ M. Puiseaux, vénérable vieillard venu au Canada du temps de Champlain pour coopérer à la conversion des sauvages, mit sa maison à la disposition de M. de Maisonneuve et de Melle Mance,

rent sur le rivage, et, dans un de ces élans spontanés qu'on ne peut maîtriser, se prosternèrent sur cette terre qu'ils devaient défricher de leurs mains, arroser de leurs sueurs, et, pour plusieurs, teindre de leur sang. Un petit sanctuaire champêtre fut élevé à la hâte et le père Vimont y dit la messe. Le reste de la journée se passa en réjouissances. On suspendit devant l'autel, où la sainte hostie fut conservée toute la journée, une petite bouteille de verre contenant des *mouches à feu*. Les colons se mirent à l'œuvre dès le lendemain; en peu de jours des retranchements furent élevés et des maisonnettes construites.

La fête de l'Assomption (15 août) fut choisie pour la consécration solennelle de l'île et de la colonie naissante à *Marie*. Ce jour-là, les naturels allumèrent leurs feux sacrés pour honorer la Vierge Marie. "Là, écrivait le père Lejeune, l'*Iroquois* et l'*Algonquin* plus faible feront leur demeure; le loup vivra avec l'agneau, et un petit enfant sera leur guide."

Bourgades chrétiennes.—Les missions se développaient rapidement et occupaient déjà une quarantaine de missionnaires. La plus importante était celle de la nation huronne, comprenant les bourgades *Saint-Joseph*, *Saint-Louis*, *Saint-Ignace*, et *Sainte-Marie*, situées sur la rive orientale du lac Huron. Les pères Jésuites et les Français attachés à leur service, résidaient à la bourgade *Sainte-Marie*, agréablement assise sur la rive droite de la petite rivière *Wye*. Les côtes dentelées, les baies profondes, les forêts giboyeuses, les rivières abondantes en poissons, faisaient de la presqu'île huronne une délicieuse contrée, qui convenait parfaitement à un peuple guerrier, commerçant et chas-

seur. La population comptait à peu près 13000 adultes.¹

Les pères Jogues et Bressani.—Le père *Jogues*,² retournant de Québec à sa mission huronne, tomba inopinément entre les mains d'un parti d'Iroquois embusqués dans une des îles du lac *Saint-Pierre*. Ses compagnons de voyage, *Ahatsistari*,³ *Guillaume Cousture* et *René Goupil* eurent le même sort. Les Iroquois commencèrent aussitôt à torturer leurs prisonniers. Cousture, qui dans sa résistance avait tué un de leurs chefs, fut soumis à toute leur rage : on lui arracha les ongles, on lui broya les doigts avec des pierres et on lui perça la main droite d'une épée ; Ahatsistari eut les pouces coupés, et, par la plaie de la main gauche, on enfonça un bâton très aigu jusqu'au coude ; le père Jogues eut les mains mutilées et fut suspendu par les bras à deux poteaux où il serait mort, si un jeune Iroquois ne l'eut pas délié.

Les Iroquois emmenèrent les prisonniers dans leurs bourgades : le trajet dura sept jours. Chaque village ami offrait de nouveaux bourreaux. Ahatsistari, condamné à être brûlé vif, endura ce supplice en chantant les louanges du Seigneur. Goupil fut assommé d'un coup

¹ Champlain et le père Brebeuf avaient estimé dans le temps la population de 30000 à 35000 âmes.

² Ce père arriva à Québec le 2 juillet 1636.

³ Ahatsistari, chef de guerre huron converti, qui aimait à escorter les pères dans leurs excursions périlleuses, s'enfonça d'abord avec la rapidité du cerf dans la forêt, mais s'apercevant que le père Jogues ne l'avait pas suivi, il quitta sa retraite pour venir partager sa captivité. En l'abordant il lui dit : "Père je t'ai promis de me soumettre à ton sort ; je viens, parce que je veux rester fidèle à ma promesse."

de tomahawk, pendant qu'il récitait son chapelet. Le père Jogues, sauvé par les Hollandais, se rendit en France sur un de leurs vaisseaux, puis à Rome pour obtenir du pape la permission de célébrer le saint sacrifice avec ses mains mutilées. Le Souverain Pontife lui répondit: "*Il serait indigne de Jésus-Christ que son martyr ne pût pas boire son sang.*" Au comble de ses vœux, l'héroïque missionnaire reprit aussitôt la route du Canada et sollicita, comme un bonheur, de retourner au milieu des Iroquois. Mais la récolte ayant manqué, le père Jogues et son compagnon, le jeune Lalande, furent accusés de maléfices et assommés à coups de hache, en entrant dans une cabane où ils avaient été invités à souper.

Un autre missionnaire, le père Bressani, eut aussi la gloire du martyr. Il tomba entre les mains des Iroquois (1644), qui le traînèrent pieds nus à travers les ronces et les fourrés, le meurtrirent à coups de bâton, le brûlèrent avec des tisons. Le saint religieux ne dut sa délivrance qu'au dégoût qu'inspirait, même à ses bourreaux, l'horrible état de ses blessures.

Destruction des bourgades. — Fiers de leurs succès, les Iroquois résolurent d'exterminer la *nation huronne*. La bourgade *Saint-Joseph*, qui avait pour pasteur le père Daniel, fut attaquée la première (4 juillet 1648). Pendant que les hommes étaient à la chasse, et qu'il ne restait que les vieillards, les femmes et les enfants, les Iroquois envahirent la bourgade et y massacrèrent tout sans pitié, n'épargnant ni le sexe ni l'âge. Le père Daniel aurait pu échapper au massacre, mais il préféra sacrifier sa vie pour consoler les mourants et donner la grâce du baptême à ceux qui l'avaient jusque-là refusée. Le saint missionnaire mourut sous une

grêle de flèches. La forêt lui fournit une tombe, et les Hurons le pleurèrent.

Plus de 1000 guerriers Iroquois hivernèrent dans les bois du pays des Hurons et jetèrent partout l'épouvante. Au printemps (16 mars 1649), ils tombèrent inopinément sur la bourgade *Saint-Ignace* et la réduisirent en cendres. Quatre cents personnes furent massacrées ou brûlées, et les pères *Brebeuf* et *Lalemant*, faits prisonniers.

Martyre des pères Brebeuf et Lalemant.—

Les pères *Brebeuf* et *Lalemant* furent attachés chacun à un poteau pour être torturés. Le fer, le feu, la résine et l'eau bouillantes, rien ne fut épargné. Le père Brebeuf exaspéra la rage de ses bourreaux en leur parlant de la miséricorde et de la justice de Dieu ; alors ils lui coupèrent l'extrémité du nez, la lèvre inférieure, et lui enfoncèrent un morceau de fer rouge dans la gorge, pour l'empêcher de leur faire des reproches ; ensuite, ils le scalpèrent et lui versèrent de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du baptême dont il leur avait souvent parlé.

Le père Lalemant fut enveloppé d'écorces de sapin des pieds à la tête. Dans cet état pénible, il jeta un regard de pitié sur le père Brebeuf, alors tout ruisselant de sang, qui lui adressa ces paroles : " Mon frère, nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes." Libre de ses liens, le père Lalemant courut s'agenouiller aux pieds de son héroïque compagnon, et le supplia de prier pour lui. Forcé de revenir à son poteau de torture, les barbares mirent le feu aux écorces dont il était enveloppé, et ne cessèrent de le tourmenter, que pour savourer le plaisir d'entendre les sou-

pirs et les gémissements que la douleur arrachait à leur victime.

Le père Brebeuf mourut après trois heures d'atroces souffrances. Ses bourreaux se partagèrent son cœur afin d'acquérir un peu du courage de leur victime.¹ Toute leur rage se tourna ensuite vers le père Lalemant. Ils lui arrachèrent les yeux, qu'ils remplacèrent par deux tisons. Un Iroquois fatigué de le voir languir, mit un terme à ses souffrances en lui assénant un coup de hache sur la tête.²

Le sang de ces pères a fait germer sur notre sol une semence de chrétiens. Espérons qu'un jour l'Eglise livrera au culte des autels les ossements de ces glorieux martyrs de la charité.

Dispersion des Hurons.—Les Hurons échappés au massacre, espérant pouvoir un jour se rapatrier, se retirèrent sur l'île *Ahoendæ*, qu'ils nommèrent *Saint-Joseph*. Les *Pétuns*, leurs alliés, refusèrent de les suivre. Leur principale bourgade, *Saint-Jean*, comptant 600 familles, fut aussi détruite par les Iroquois. Le père Garnier trouva la mort dans l'exercice de son saint ministère. Le lendemain, le père *Chabanel* était mis à mort par un Huron apostat, en allant dans une mission voisine. Les Hurons, décimés par la maladie, pendant l'hiver, quittèrent au printemps l'île *Saint-Joseph* pour

¹ Cet héroïque missionnaire, natif du diocèse de Bayeux, et oncle du traducteur de *la Pharsale*, consacra vingt ans à l'évangélisation des sauvages. Son buste en argent, que sa famille fit faire en l'honneur de sa glorieuse mémoire, est conservé chez les Hospitalières, à Québec.

² Le père *Gabriel Lalemant* était neveu des pères Charles Lalemant, grand ami de Champlain, et de Jérôme Lalemant, l'un des apôtres de la mission huronne.

aller s'installer sur *l'île d'Orléans*, où ils comptaient être protégés des incursions iroquoises par le canon du fort de Québec. Les Iroquois, ayant découvert leur retraite, les surprirent secrètement pendant les semailles, en tuèrent un certain nombre et emmenèrent les autres prisonniers. Le pays des Hurons ne se releva pas de ces ravages et devint une vaste solitude qui ne se repeupla que longtemps après.¹

Monsieur d'Ailleboust.—La cour, ayant décidé que chaque gouverneur ne serait à l'avenir que trois ans en charge, envoya *M. d'Ailleboust* remplacer de Montmagny (1648). Le nouveau gouverneur connaissait les besoins du pays, mais le manque de secours de France l'empêcha de réduire les Iroquois. *M. d'Ailleboust* apportait l'édit d'un nouveau conseil, dont les membres étaient : le gouverneur général, le supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y eût un évêque, le dernier gouverneur général sorti de charge, deux habitants du pays, élus de trois en trois ans par les syndics de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. Les gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières avaient droit d'assister au conseil, quand ils se trouvaient à Québec.

¹ Les descendants des Hurons, échappés à ces grands massacres, habitent aujourd'hui la *Petite Lorette*.

ONZIÈME LEÇON.

LA NOUVELLE-FRANCE A LA MERCI DES IROQUOIS.

SOMMAIRE :—Ravages des Iroquois.—M. de Lauzon, gouverneur.—Recrues pour Montréal.—Sœurs de la Congrégation.—Massacre des Eriés.—M. d'Argenson, gouverneur.—Sulpiciens à Ville-Marie.—Mgr de Laval.—Irruptions iroquoises.—Héroïsme de Dollard.—Retraite des Onnontagués.—M. d'Avaugour, gouverneur.—Tremblement de terre.

Ravages des Iroquois.—La hardiesse des Iroquois faisait écrire au père Le Mercier : "Depuis la destruction du pays des Hurons, les Iroquois ont toujours avancé leurs conquêtes et se sont rendus si redoutables en ce pays que tout plie sous leurs armes. Ils ont encore la force en mains, et il ne tenait qu'à eux de massacrer le reste de la colonie, ne trouvant presque point de résistance, ni du côté des Français, ni du côté des sauvages non confédérés."—Comme on le voit, l'état du Canada devenait de plus en plus précaire, les Iroquois levaient la tête partout, et exerçaient des ravages sur tous les points de la colonie.

Les colons de Ville-Marie ne pouvaient plus sortir du fort sans s'exposer à être scalpés ou faits prisonniers.

Dans leurs incursions, les farouches ennemis donnèrent la mort au père Buteux (1652) et au frère Liégeois (1655), jésuites, et à M. Duplessis-Bochart, gouverneur des Trois-Rivières.

Ils se répandirent sur l'île d'Orléans, massacrèrent une partie des Hurons qui s'y étaient réfugiés, firent des prisonniers et poussèrent l'audace jusqu'à passer devant Québec en poussant des cris frénétiques et en brandissant comme des trophées glorieux les chevelures enlevées (1656).

Leur projet de s'emparer des Trois-Rivières par ruse fut déjoué par *M. Boucher*, gouverneur de cette place, qui les repoussa victorieusement.

Humiliés de cette défaite et informés que cinq de leurs principaux chefs venaient d'être faits prisonniers par les Hurons, ils demandèrent la paix. Après plusieurs entrevues, un traité fut signé. Le père *Le Moyne*, envoyé l'année suivante par le gouverneur général pour ratifier le traité, fut reçu avec de grandes démonstrations.

M. de Lauzon, gouverneur.—*M. Jean de Lauzon*, l'un des principaux membres de la compagnie des Cent-Associés, vint à Québec, en qualité de gouverneur (14 octobre 1651). Ses deux fils, *Charny*, grand-sénéchal, et *M. de la Citière*, l'accompagnaient. *D'Ailleboust*, heureux de quitter un poste qui lui avait coûté tant de peines, vint se fixer à Montréal.

Recrues pour Montréal.—Les invasions iroquoises aux environs de Ville-Marie forcèrent *M. de Maisonneuve* à demander quelque renfort à *M. de Lauzon*, qui ne lui envoya que dix soldats, et encore, au dire de *M. Dollier de Casson*, "on les prenait pour des spectres vivants qui venaient, tout squelettes qu'ils étaient, affronter les rigueurs de l'hiver" (1652). *M. de Maisonneuve* passa alors en France pour obtenir des recrues, et revint à Montréal (1653) avec 100 hommes de bonnes mœurs, robustes, courageux, et sachant manier la houe et le fusil.¹ La paix signée avec les Iroquois (1653) permit à *M. de Maisonneuve* de mettre

¹ *Mme de Bullion*, en remettant une somme considérable à *de Maisonneuve* contribua au recrutement de la colonie.

ses hommes à l'ouvrage en arrivant : l'hôpital fut agrandi et mis en état de défense par deux redoutes construites à proximité. Ville-Marie devint comme le bouclier de la colonie et la sauva en 1660.

Sœurs de la Congrégation. — Mademoiselle *Marguerite Bourgeois*,¹ venue de France avec M. de Maisonneuve (1653), devint pour Ville-Marie un ange de miséricorde, et, le jour de la *Sainte-Catherine* (30 avril 1657), ouvrit sa première école, dans une étable. S'étant adjoint plusieurs compagnes, elle jeta les bases de l'admirable *Congrégation de Notre-Dame* qui, de grain de sénévé jeté dans une terre consacrée à Marie, est devenue un grand arbre. Des milliers de jeunes filles fréquentent aujourd'hui les écoles tenues par les Sœurs de la Congrégation et puisent dans ces établissements la sève chrétienne qui fait éclore la vertu. La sœur Bourgeois mourut à Ville-Marie, en odeur de sainteté (1700). Un auteur protestant, *Hawkins*, dit à ce sujet : " L'histoire du Canada, dans les premiers temps, abonde en exemples de courage religieux, de zèle et d'héroïsme. Des femmes jeunes et délicates, s'arrachant aux douceurs de la civilisation, vont rendre aux malades les services les plus bas ; elles apportent à ces sauvages étonnés les secours de la médecine pour les corps, et les enseignements de la foi pour les âmes."

Massacre des Eriés. — La paix conclue avec les cinq nations semblait mettre les *Eriés*² à l'abri de leurs

¹ Marguerite Bourgeois, native de Troyes, était alors âgée de trente-trois ans.

² Cette tribu, appelée aussi *nation du Chat*, habitait la rive méridionale du lac qui porte encore son nom.

coups meurtriers. Malheureusement, le massacre d'un Iroquois par un Erié fut le signal d'une guerre à outrance. On ne chercha alors des deux côtés qu'à faire des prisonniers. Un chef onnontagué, condamné à mort par le conseil des Eriés, éleva la voix du haut de l'échafaud et dit : "Écoutez, Eriés, ma mort sera vengée ; en me brûlant, vous allez brûler un peuple entier." En apprenant cette nouvelle, les *Onnontagués* voulurent tout de suite venger la mort de leur chef : le carnage fut si affreux, qu'à certains endroits, on marchait dans le sang jusqu'aux genoux (1655).

M. d'Argenson, gouverneur. — M. de Lauzon, courbé sous le poids des années et fatigué des hostilités sans cesse renaissantes des Iroquois, laissa le gouvernement à son fils *Charny* (1656) qui, devenu veuf peu de temps après et résolu de recevoir les ordres sacrés, confia les rênes de l'administration à M. *d'Ailleboust* (1657), en attendant l'arrivée de M. *d'Argenson* (1658). Le nouveau gouverneur, issu d'une famille distinguée, avait des mœurs sévères et était doué d'une grande sagesse. Dès le lendemain de son arrivée, d'Argenson poursuivit, sans pouvoir l'atteindre, un détachement d'Iroquois qui avait massacré des Montagnais sous le canon du fort.

Sulpiciens à Ville-Marie. — Sur la demande de M. d'Argenson,¹ la compagnie de Montréal concéda l'île aux *Messieurs de Saint-Sulpice* dont quatre membres : les abbés de *Queylus*,² *Souart*, *Galinier* et *d'Allet*, envoyés par M. Olier, fondèrent à *Ville-Marie* (1659) une

¹ M. d'Argenson avait quitté le Canada depuis deux ans.

² M. Gabriel de Thubièrre de Léry-Queylus, abbé de Léc-Dieu, docteur en théologie, venait en qualité de supérieur.

maison appelée séminaire, pour leur résidence. Les Sulpiciens, comme les Jésuites, eurent leurs martyrs. Deux d'entre eux, MM. *Lemaître* et *Vignal*, devinrent les victimes d'Iroquois embusqués : le premier eut la tête tranchée, le second fut rôti et dévoré.

Monseigneur de Laval.—En 1659, la jeune colonie saluait l'arrivée de son premier évêque, *Mgr François de Laval*,¹ sacré évêque de *Pétrée*² (8 décembre 1658), et envoyé en qualité de *vicair apostolique* de la Nouvelle-France. Le gouverneur, accompagné de la population, se rendit sur la rive pour le recevoir. Il fut conduit au bruit de l'artillerie à la chapelle, et, après le chant du *Te Deum*, reçut les compliments des Français et des Hurons chrétiens. La cérémonie religieuse fut suivie d'un grand banquet, et Monseigneur servit lui-même les Algonquins et les Hurons qui y assistaient.

L'année suivante, plusieurs prêtres séculiers vinrent remplacer les Jésuites dans les cures paroissiales.

Éruptions iroquoises.—Les Agniers, ayant réussi à force d'intrigues, à délivrer leurs prisonniers de Québec, recommencèrent les hostilités avec plus d'acharne-

¹ Mgr de Laval, né en 1623 et issu de l'illustre famille de Montmorency, qui donna à la France six connétables et douze maréchaux, comptait parmi ses ancêtres le premier baron qui reçut le baptême avec Clovis, des mains de *saint Remi*. Il fit ses études à la Flèche, dans le collège dirigé par les Jésuites, et fut désigné (1656) pour être vicair apostolique aux Indes orientales ; mais les guerres qui éclatèrent en Asie obligèrent les missionnaires à se retirer.

² Petra, en Arabie.

ment que jamais. Ils s'emparèrent, aux Trois-Rivières, de huit Français, qu'ils conduisirent dans leur canton pour y être torturés. Un Iroquois, capturé dans les îles de Richelieu et amené à Québec pour y être brûlé vif, déclara dans sa chanson de mort que sa nation avait juré de raser les forts de *Québec*, de *Montréal* et de *Trois-Rivières*, et d'exterminer tous les *Français* de la colonie. La terreur régnait partout. Les habitants des campagnes quittèrent leurs maisonnettes pour venir se mettre à l'abri des forts.

Héroïsme de Dollard.— *Dollard*,¹ plein d'une ardeur guerrière, trouva seize braves qui voulurent aller avec lui pour arrêter dans leur marche les Iroquois campés à la *Roche-Percée*, près de Montréal (1660). La veille du départ, tous se confessèrent, communiaient, firent leur testament, et se jurèrent fidélité jusqu'à la mort. Le lendemain (19 avril), les généreux défenseurs de la colonie, quittaient, en canots, *Ville-Marie*, pour entreprendre leur glorieuse expédition. Après avoir surmonté toutes sortes de difficultés, ces valeureux soldats arrivèrent au *Long-Sault* (1er mai) où ils campèrent dans un réduit abandonné, pour y attendre l'ennemi qui, nécessairement, devait s'arrêter au pied de ce rapide. Six Algonquins et quarante Hurons, commandés par le brave *Anahotaha*, obtinrent de M. de *Maison-neuve* la permission d'aller partager les dangers et la gloire des héros de *Ville-Marie*.

Les éclaireurs signalèrent bientôt deux canots iroquois, par une décharge générale en fleurant la rive :

¹ Dollard des Ormeaux, qui avait servi dans l'armée en France, était venu au Canada avec le désir de s'illustrer dans les guerres contre les Iroquois.

c'étaient les avant-coureurs de 200 Onnontagués, qui les suivaient de près, en poussant des cris et des hurlements épouvantables.

Un chef, s'avancant sans arme vers le fort, demanda : Qui est là ?—Des Français, des Hurons et des Algonquins, qui viennent au-devant des *Nez-Perçés*.—Jugeant alors le combat inévitable, les Iroquois se firent des retranchements et les Français réparèrent leur palissade. Des attaques meurtrières, mais toujours à l'avantage des Français, commencèrent. Exaspérés, à la vue des têtes grimaçantes de leurs chefs dont les Français avaient couronné leur palissade, les Iroquois revinrent à la charge pendant sept jours, mais furent toujours repoussés avec vigueur. Sur le point de lâcher prise et d'abandonner la place, ils reçurent des files de Richelieu un renfort de 500 guerriers, dont l'arrivée fut saluée par des cris et des bravades insolentes. A cette vue, les trente Hurons découragés sautèrent par dessus la palissade pour aller grossir les rangs des ennemis. Alors informés du petit nombre de Français et d'Algonquins, les Iroquois, trépignant de rage, tentèrent un suprême effort en se portant tous ensemble autour de la palissade, pour l'emporter d'assaut. Les plus braves, la hache d'une main, tenant de l'autre une bûche, en guise de bouclier pour se préserver des balles, ouvraient la marche, et se ruèrent sur le fort avec l'impétuosité des flots courroucés contre le pied d'un rocher qui les brave. La palissade ébranlée résista cependant. Les Français quoique fatigués, harrassés, exténués de faim et de soif, redoublèrent d'ardeur, et mirent en œuvre tous les moyens suggérés par leur courage et leur expérience. Des canons de fusils, bourrés jusqu'à la gueule, furent lancés au milieu de l'ennemi, dont la résistance

semblait invincible. Pour la maîtriser, Dollard s'avisa de lancer au-dessus de la palissade un gros mousqueton, chargé jusqu'à la gueule, et armé d'une fusée qui devait jeter la terreur parmi eux; malheureusement, une branche repoussa le projectile dans le fort, et l'explosion donna le coup de mort au plus grand nombre des défenseurs. Dans la mêlée, un des neveux d'Anahotaha, passé du côté de l'ennemi, l'invita à le suivre: "J'ai donné ma parole aux Français, répondit-il, je mourrai avec eux." Peu après cette fière réponse, il tomba mort. Les Iroquois profitèrent de ce moment de confusion pour enfoncer la porte du fort et s'y précipiter. De leurs mains défaillantes, les Français assommèrent encore plusieurs ennemis, mais, finalement durent céder à la force. Alors les Iroquois se livrèrent à toutes les horreurs de leur barbarie. Un Français, trouvé à peine blessé, fut réservé pour la torture dans leurs cantons; deux autres, respirant encore, furent déposés sur des charbons ardents pour y être brûlés vifs.

Effrayés de la résistance que leur avait opposé un si petit nombre de Français dans un faible réduit, les Iroquois renoncèrent au projet d'attaquer le fort de Québec défendu par des canons.

Retraite des Onnontagués. — Deux canots onnontagués, surmontés d'un pavillon blanc, vinrent, à la grande surprise des colons de Montréal, demander la paix (1661). En témoignage de leur sincérité, ils rendirent la liberté à plusieurs prisonniers français, et demandèrent des *robes noires* pour les évangéliser. Le père *Simon Le Moyne* eut charge de cette mission. Ce bon père fut heureux de rencontrer dans cette bourgade des familles huronnes chrétiennes qui, après douze an-

nées de captivité, avaient conservé le précieux dépôt de la foi.

M. d'Avaugour, gouverneur.—Le *baron d'Avaugour*, vieux soldat, franc, loyal, brave, mais d'une opiniâtreté peu commune, succéda au vicomte d'Argenson (1661).

Le nouveau gouverneur, soutint d'abord Mgr de Laval défendant le trafic de l'eau-de-vie, sous peine d'encourir les censures de l'Eglise. Une pauvre femme, surprise en contravention et jetée en prison, demanda sa grâce par l'entremise du père Lalemant. Le gouverneur, blessé de cette démarche, répondit au père avec humeur : " Si pour cette femme la faute n'est pas punissable, elle ne le sera plus pour personne." Malheureusement il tint parole, et les désordres devinrent si grands que Mgr de Laval jugea à propos de passer en France pour s'en plaindre au roi, et d'Avaugour fut rappelé.

Tremblements de terre.—L'intervention du ciel vint justifier les sages mesures de l'évêque. Pendant six mois, à différents intervalles, des tremblements de terre se firent sentir avec violence sur une étendue de 200 lieues. Durant ces secousses terribles, les animaux affolés, couraient de tous côtés en poussant des cris et des hurlements sinistres. La population épouvantée se rendait aux églises, entourait les confessionnaux et se livrait à la pénitence en criant miséricorde. Le sol fut entièrement bouleversé, mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que personne ne perdit la vie. A cette occasion, le père Lalemant écrivait : " Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an."

DOUZIÈME LEÇON.

ÉTAT SOCIAL.

SOMMAIRE:—Les premiers fondateurs.—Émigration.—Colonisation.—Mœurs et coutumes des premiers Canadiens.—Habitations.—Vêtements.—Nourriture.

Les premiers fondateurs.—La Providence veille d'un *œil jaloux* sur la fondation de la colonie, en faisant échouer les différentes tentatives de la France pour la peupler avec des repris de justice. La croix, qui présida à la découverte de l'Amérique, présida aussi à celle du Canada et à l'établissement de tous les principaux postes.

La grande pensée d'établir le règne de Jésus-Christ au sein des forêts indiennes paraît être le mobile unique des premiers fondateurs. Au premier rang, figure Champlain, qui consacra la plus grande partie de son existence au succès de cette entreprise, et voulut mourir au milieu des peuplades barbares qu'il contribua puissamment à arracher aux erreurs grossières de l'idolâtrie.

A côté de ce grand nom, on peut placer celui de Pontgravé, qui l'aida énergiquement dans la fondation des colonies de l'Acadie et de Québec. Les relations du père Lejeune, publiées en France, suscitèrent les établissements de Sillery, du collège des Jésuites, des Hospitalières, des Ursulines et enfin de Ville-Marie, qui en fut le couronnement.

Ces différentes fondations, inspirées et soutenues par des hommes que la grandeur d'âme mettait au-dessus des intérêts égoïstes et personnels, amenèrent sur

nos plages des martyrs de la charité comme les pères Brebeuf et Lalemant ; des héroïnes comme Madame de la Peltrie, Marie de l'Incarnation, Mademoiselle Mance et Marguerite Bourgeois ; des âmes magnanimes comme de Montmagny, de Maisonneuve et Mgr de Laval. Ces héros de la charité et du dévouement laissent loin derrière eux les grands hommes de Rome païenne.

Emigration.—L'histoire constate qu'aucune famille ne se fixa définitivement au Canada avant la fondation de Québec (1608). Cependant, quelques-unes, qui devinrent la souche de la nation, s'y établirent d'une manière permanente avant l'arrivée de Louis Hébert (1617).

Charlevoix dit que de 1634 à 1639, le Canada comprenait le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et quelques baraques ; deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac et en quelques autres endroits sur le Saint-Laurent, pour le commerce des pelleteries et la pêche ; enfin un commencement d'habitation, aux Trois-Rivières.

Dollier de Casson porte la population française à 200 âmes, en 1641, et à 675, en 1653.

Colonisation.—La colonisation du Canada fut une œuvre éminemment chrétienne et nationale. L'œil vigilant du prêtre et des fondateurs ne souffrait rien de la part des colons qui pût porter atteinte aux tribus indiennes qu'ils voulaient convertir et constituer en société.

Aussi, voit-on Champlain renvoyer en France des familles oiseuses et dont les mœurs laissaient à désirer.

Le Canada se développa au moyen de *seigneuries*¹ concédées à des gentilshommes en état de créer par eux-mêmes des centres de population. L'*habitant*² n'avait rien à déboursier d'abord ; il trouvait même sur sa terre tout ce qui était nécessaire aux premiers défrichements. Ce ne fut que quelques années plus tard qu'il commença à payer une redevance annuelle.

Il ne faut pas considérer les seigneurs comme des hommes de cour, vivant dans le luxe, la mollesse, les honneurs et les divertissements, mais bien comme des pionniers infatigables, ne cherchant que la gloire de l'oubli et du désintéressement.

Mœurs et coutumes des premiers Canadiens.

—Les premiers Canadiens ne dégénérent pas de leurs ancêtres. La piété présidait au foyer domestique. La prière se faisait en commun, le *Benedicite* et les *Grâces* se récitaient à chaque repas, et on ne commençait aucune action importante sans faire le signe de la croix.³ La

¹ *Henri IV* accorda au marquis de la Roche (1598) le droit de concéder des terres. Richelieu obtint aussi le même privilège (1627), moyennant *confirmation par le roi*. En 1645, le Canada comptait 25 seigneuries peuplées par une centaine de familles, au lieu de 5000 colons, qu'il y aurait eu si les compagnies avaient tenu leurs engagements.

² *Les paysans* furent toujours connus au Canada sous le nom d'*habitants*. Bougainville écrivait à ce propos (1757) : "Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d'être appelés *paysans*. En effet, ils sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'éducation que ceux de France. Ils ne payent aucun impôt et vivent dans une espèce d'indépendance."

³ M. de Gaspé fait l'observation suivante : "La pieuse coutume des habitants de faire une prière avant de commencer un ouvrage qui peut les exposer à quelque danger : telle que l'érection du com-

gaieté vive et franche de l'esprit gaulois régnait dans les familles. Des divertissements honnêtes, des repas qui, comme les agapes des premiers chrétiens, réunissaient les parents et les amis, la visite des malades, l'assistance des pauvres et des orphelins, faisaient, pour ainsi dire, de chaque paroisse, une communauté religieuse. Le jour de l'an amenait, comme aujourd'hui, des souhaits, des vœux, des cadeaux et des réjouissances. Le journal des Jésuites (1645-1668) note les aubades, les compliments, les présents qu'on se faisait.

Les enfants ne manquaient pas, la nuit de Noël, de suspendre un de leurs bas à la tête de leurs lits, pour recevoir les étrennes du *petit Jésus*.

Tous ces usages, embaumés de la charité la plus tendre, de l'affection la plus cordiale et de la piété la plus sincère, rendaient aux premiers Canadiens la *Nouvelle-France* aussi chère que la Gaule l'était aux *Francs*.

Habitations.—Les maisons ressemblaient à celles que l'on voit encore aujourd'hui dans les campagnes éloignées des villes. D'après M. Boucher, les unes étaient en pierre et couvertes de planches ou ais de pin ; d'autres étaient bâties de colombages ou charpentes, et maçonnes entre les deux ; puis un certain nombre étaient entièrement de bois, et couvertes de planches. La main-d'œuvre était chère. La mère de l'Incarnation écrivait (1651) : " C'est une chose bien étonnante, combien les artisans et les manœuvres sont chers ici ; nous en avons à quarante-cinq, à cinquante-cinq sols

ble d'un édifice, etc., existe encore de nos jours. C'est un spectacle imposant de les voir se découvrir, s'agenouiller et d'entendre un vieillard réciter, à voix haute, des prières auxquelles tous répondent."

par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour, avec leur nourriture."

L'usage des poêles n'était pas connu ; on se chauffait au feu de la cheminée. Pendant la rude saison de l'hiver, les prêtres tenaient des chaufferettes sur les autels quand ils célébraient.¹ Quelques paroissiens apportaient des réchauds pour les mettre sous leurs pieds. Il n'y avait pas, non plus, de bancs dans les églises ; on se tenait à genoux, ou debout, ou assis sur le carreau. Au lieu de chaises, dans les maisons, on se servait d'escabeaux, de bancelles et de longs bancs à dossier.

Vêtements. — Les Canadiens fabriquaient eux-mêmes, au moyen de métier, la flanelle, le droguet et la toile dont ils confectionnaient leurs vêtements. Les bottes molles de cuir rouge canadien étaient les chaussures en usage. Plus tard, ceux qui voulurent se payer de luxe, firent venir des *souliers français* et des *bottes malouines*. Une *tuque* de laine tricotée était la coiffure des habitants. M. Faillon nous dit, qu'en dehors des grandes circonstances, M. de Maisonneuve portait une capote de serge grise,² à la mode du pays. Un sou avait plus de valeur pour nos ancêtres qu'un louis pour leurs descendants.

Nourriture. — La nourriture des premiers Canadiens était à peu près celle de nos campagnes aujourd'hui. D'après M. Boucher, les boudins, les riches pâtés, les saucisses, les Saintes-Menehoulds, les cochons de lait et les cretons étaient déjà en faveur parmi les

¹ Les poêles ne furent introduits dans les églises que vers l'année 1800.

² Cette serge grise n'est rien autre que la fameuse *étouffe* du pays.

colons. Cependant, la colonie de Montréal se trouva à la gêne à ses débuts. " Dès le commencement, dit M. Dollier de Casson, on avait bien semé un peu de pois et du blé-d'Inde, et on continuait fort cette agriculture tous les ans, mais cela n'était rien à tant de monde ; ils consommaient outre cela beaucoup de vivres qui venaient de France, encore cela n'était-il pas suffisant."

La soupe était le mets par excellence des Canadiens. Cette soupe aux pois et aux haricots, dont l'usage s'est conservé parmi nous, peut faire, à elle seule, l'éloge de la cuisine canadienne.

Ce ne fut qu'en 1645 qu'on commença à faire le pain avec le blé du pays.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

PROGRÈS.—TRENTÉ ANS DE GUERRE.

(1663-1713).

TREIZIÈME LEÇON.

DÉVELOPPEMENT DE LA COLONIE.

SOMMAIRE :—Création du Conseil Supérieur.—Mgr. de Laval et M. de Mézy.—Le marquis de Tracy.—Régiment de Carignan.—Construction de forts.—Expédition contre les Agniers.—L'intendant Talon.—Progrès de la colonie : colonisation, agriculture, commerce, éducation.—Aventuriers de l'Ouest.—M. de Courcelles, gouverneur.—Sauvages domiciliés.—M. de Frontenac, gouverneur.—Fondation de Cataracoui.—Découverte du Mississipi.—Cavalier de la Salle.—Québec érigé en évêché.—Rappel du comte de Frontenac.

Création du Conseil Supérieur.—Les pertes nombreuses de la compagnie des Cent-Associés et les incursions continuelles des Iroquois, la forcèrent à remettre entre les mains du roi les intérêts de la colonie (1663). Le nouveau gouverneur, *M. de Mézy*, choisi par Mgr de Laval, venait la même année, en compagnie de l'évêque, et de *M. Gaudais*,¹ nommé commissaire.

¹ M. Gaudais devait prendre possession de la Nouvelle-France au nom de sa Majesté royale, faire le recensement de la colonie et exiger de tous les habitants le serment de fidélité au roi, rendre

Gaudais, chargé d'organiser un *conseil supérieur*,¹ l'établit, et s'acquitta de sa tâche de manière à donner satisfaction même aux plus exigeants.

Des cours de justice, dépendantes du conseil, furent érigées à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières.

Mgr de Laval et M. de Mézy. — Le caractère impérieux de M. de Mézy ne put souffrir longtemps l'autorité dont jouissait Mgr de Laval et les marques d'estime et de respect qu'on lui témoignait. Il destitua plusieurs membres du conseil qui n'entrèrent pas dans ses vues, à propos des *dîmes*,² considérées par lui comme ruineuses pour la colonie. L'évêque, sans lequel de Mézy ne pouvait rien faire, ne voulut pas ratifier cette mesure et lui fit cette réponse pleine de dignité : " Ni ma conscience, ni mon honneur, ni le respect et l'obéissance que je dois aux ordres du roi, ni ma fidélité à son service ne me permettent de le faire." Cepen-

des ordonnances sur la police et la justice, s'enquérir des accusations que *Peronne Dumesnil* et autres mal intentionnés avaient portées contre plusieurs des principaux colons du pays. Gaudais s'acquitta de sa tâche avec droiture et équité. Ceux que Dumesnil avait accusés de concussion et de dilapidation furent dispensés.

¹ Le conseil supérieur se composait du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, du greffier en chef et de plusieurs conseillers choisis par le gouverneur et l'évêque. Ce conseil, investi de toute autorité, pouvait régler les affaires concernant la politique, la justice, la police, les finances, le commerce et l'industrie, et avait les mêmes droits que le parlement de Paris. En conséquence, il pouvait enregistrer les édits, ordonnances et délibérations du roi, pour leur donner force de loi.

² De Mézy trouva de l'opposition de la part de MM. Bourdon, Villeray et Dauteuil, qui se déclarèrent ouvertement en faveur de l'évêque.

dant, de Mésy reconnut ses torts, et réintégra dans leurs fonctions ceux qu'il avait destitués. Ce retour fut malheureusement de courte durée. Le journal des Jésuites nous apprend que l'année suivante, *il fit publier, au son du tambour, une pancarte d'injures contre l'évêque et autres*. Mgr de Laval n'opposa à ses outrages que le silence et la résignation.

Les procédés déloyaux de M. de Mésy, suscités surtout par des intérêts personnels ¹ forcèrent de Maisonneuve à prendre sa retraite (1664). Le départ du premier gouverneur de Montréal fut vivement regretté de la petite population qu'il avait édifiée, soutenue et défendue au prix de mille sacrifices.

Le Marquis de Tracy. — Les différends survenus entre l'évêque et M. de Mésy, déterminèrent le roi à donner sa confiance au *marquis de Tracy* qui vint à Québec en qualité de vice-roi et fut reçu au bruit du canon et des acclamations du peuple (1665). L'évêque, à la tête de son clergé, le conduisit en grande cérémonie à l'église où, dans un transport de la plus vive allégresse on chanta le *Te Deum*. La suite nombreuse qui accompagnait le marquis frappa les sauvages d'étonnement et leur donna une haute idée du royaume de France. Un Huron, chargé de porter la parole, le salua dans les termes les plus distingués.

De Tracy était chargé, par la cour, de réparer les actes de violence de M. de Mésy, mais le jugement de Dieu avait prévenu celui des hommes: de Mésy était

¹ De Mésy se plaignit amèrement au conseil de ce que ses émoluments n'étaient pas aussi élevés que ceux de ses prédécesseurs. Pour se rendre à ses désirs, les conseillers les augmentèrent; mais cet acte de générosité ne put calmer sa mauvaise humeur.

mort à l'Hôtel-Dieu ¹ de Québec, dans les sentiments du plus sincère repentir (5 mai 1665).

Régiment de Carignan.—La même année (1665), vingt-quatre compagnies de Carignan, comptant 1200 à 1300 soldats, M. de Courcelles, successeur de M. de Mésy, l'intendant Talon, des marchands et des cultivateurs, venaient grossir la population canadienne.

Construction de forts.—Afin de couper le passage principal aux incursions iroquoises, de Tracy fit élever les forts *Sorel*,² *Chambly*³ et *Sainte-Thérèse*.⁴ Ces forts devaient servir d'entrepôts pour les marchandises et les provisions, et de retraites pour les soldats blessés ou malades, pendant la guerre qu'il se proposait de faire aux Iroquois.

Expédition contre les Agniers.—La construction des forts effraya les Iroquois, à l'exception des *Agniers* et des *Onneyouts*, qui continuèrent leurs déprédations et leurs massacres.⁵ Un parti de 600 soldats du régiment de Carignan, de 600 Canadiens et

¹ Il se réconcilia avec l'évêque, qui l'assista dans ses derniers moments. En signe de réparation des scandales qu'il avait donnés, il demanda à mourir dans la salle des pauvres de l'Hôtel-Dieu et à être enterré dans le cimetière commun du même établissement.

² Ce fort, élevé sur les ruines de celui que Montmagny avait fait ériger vingt-cinq ans auparavant, fut appelé *Sorel*, nom du conducteur des travaux.

³ Ce fort, érigé aux pieds des premiers rapides que l'on rencontre en remontant le Richelieu, prit aussi le nom du conducteur des travaux.

⁴ Ce fort s'élevait à trois lieues plus haut que celui de Chambly.

⁵ En 1666, ils donnèrent la mort à plusieurs officiers français et, entre autres, au jeune *de Chazy*, neveu du marquis.

d'une centaine de sauvages, commandés par le marquis de Tracy se porta contre les *Agniers* et les *Onneyouts*. Ces derniers, ayant eu vent de cette nouvelle, se cachèrent dans les bois. Les deux villages furent livrés aux flammes. Le lendemain, avant le départ, la messe fut célébrée et le *Te Deum* chanté solennellement sur les monceaux de cendres.

La famine qui suivit ces désastres affaiblit beaucoup la puissance des Iroquois et amena dix-huit années de paix. Le marquis, voyant sa mission accomplie, retourna en France, et laissa la liberté aux soldats de Carignan de rester dans la colonie : plus de 400 en profitèrent.

L'Intendant Talon.—Talon est, sans contredit, l'intendant le plus célèbre qu'ait eu le Canada. Si Cartier en fut le découvreur, Champlain le fondateur, on peut dire que *Talon* en fut l'organisateur. Formé à l'école de Colbert, il se montra en tous points, digne du grand ministre. Formation, expansion et milice, rien n'échappa à son esprit d'initiative.

Progrès de la colonie : colonisation, agriculture, commerce, éducation. — L'activité de Talon transforma le Canada dans l'espace de quelques années. Les forts du Richelieu furent reliés par des chemins, les rives du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires se peuplèrent, des seigneuries furent concédées aux officiers de Carignan ¹ et à ceux qui avaient présidé à l'érection des forts.²

¹ "La plupart étaient gentilshommes, dit Charlevoix; aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies."

² Sorel et Chambly ont conservé le nom de leurs seigneurs Douze seigneuries furent créées autour de ces points fortifiés.

Le mouvement d'émigration s'accéléra tellement qu'il porta à 6500 âmes, en 1668, la population qui n'était que de 3000 en 1664. Talon favorisa le *mouvement agricole*, en fondant les fermes modèles de *Bourg-Royal*, de *Charlesbourg* et de la *Petite Auvergne* (depuis Saint-Jérôme), et quelques autres villages de moindre importance, peuplés par des colons français.

Le *commerce* prit aussi de l'extension. Deux vaisseaux, dont l'un construit à Québec, portèrent des produits canadiens aux *Antilles*. Une brasserie s'éleva, et les mines de fer de la baie Saint-Paul et du Saint-Maurice furent exploitées. Talon tenta même de disputer aux Anglais le commerce de la baie d'Hudson.

Colbert rappelait souvent dans ses dépêches que le désir du roi était d'instruire les enfants sauvages, et de tâcher de les amener aux mœurs et à la vie sédentaires. Plusieurs fois les Jésuites avaient tenté de réaliser ce projet, mais le succès n'avait pas répondu à leurs espérances. Cependant, leur collège comptait une soixantaine de pensionnaires et autant d'externes (1668). Déjà leurs élèves pouvaient soutenir publiquement et avec distinction des thèses philosophiques. La jeunesse canadienne, suivant Talon, promettait beaucoup pour l'avenir.

Mgr de Laval établit un *petit séminaire* pour les enfants qui se destinaient au sacerdoce (1668). Cette maison était le complément du *grand séminaire* qu'il avait fondé pour les études théologiques (1663). Dans le but d'enseigner l'agriculture ou des métiers aux enfant du peuple, il fonda un pensionnat à Saint-Joachim (1668).

Aventuriers de l'Ouest.—Sous la puissante impulsion de Talon, le drapeau fleurdéliné flotta dans les

vastes régions de l'Ouest. *Nicolas Perrot*, usant de l'influence des missionnaires qui évangélisaient ces contrées, réunit au saut Sainte-Marie les députés de plusieurs nations. Le père *Allouez*¹ leur parla avec tant d'enthousiasme et de force qu'il leur fit accepter le *grand Ononchio* comme chef. Une croix aux armes de France fut plantée solennellement, on chanta le *Te Deum*, et un grand festin termina la cérémonie.

M. de Courcelles, gouverneur.—*M. de Courcelles*, homme actif, prudent, expérimenté et conciliant, prit assez d'ascendant sur les Iroquois pour leur faire respecter le traité de paix signé en 1666, ce qui permit à la colonie de prendre un développement considérable. Malheureusement, à des talents réels, à un mérite reconnu, de Courcelles joignait ces petites susceptibilités de caractère qui entravent la tâche de ceux qui doivent travailler de concert à une même œuvre. Talon fut sacrifié et remplacé par *M. de Bouteroue*, digne à tous égards de lui succéder (1668). Toutefois la disgrâce de Talon ne dura pas; deux années après son départ (1670), à la grande satisfaction de toute la population, il revenait au Canada avec 700 immigrants, des soldats et des pères Récollets.²

Sauvages domiciliés.—La paix avec les Iroquois contribua tout à la fois au progrès matériel et religieux de la colonie. De florissantes missions algonquines prirent naissance sur le bord des grands lacs, et les mis-

¹ Le père Allouez a été le premier fondateur des missions de l'Ouest.

² Les Récollets avaient quitté le Canada depuis la prise de Québec par les Kertk (1629).

sionnaires commencèrent à évangéliser les *cing nations*. Plusieurs familles iroquoises, dégoûtées des ravages qu'occasionnait parmi eux l'eau-de-vie fournie par les Hollandais, abandonnèrent leurs cantons pour venir à *Laprairie*, avant de se fixer définitivement au *saut Saint-Louis*. La bourgade du saut compta jusqu'à vingt-deux nations différentes, et, comme celle des Hurons à Québec, donna à la Nouvelle-France l'exemple des plus sublimes vertus.

De Frontenac, gouverneur.—Le comte de Frontenac, lieutenant-général des armées du roi, vint, en qualité de gouverneur, remplacer de Courcelles (1672).¹ “C'était, dit Saint-Simon, un homme fort du monde et parfaitement ruiné. Esprit vif, pénétrant, ferme, fécond et fort cultivé, mais fier, impérieux, jaloux, susceptible de prévention et capable de tout sacrifier à ses haines personnelles.”

Fondation de Cataracoui. — Afin de maintenir les Iroquois dans le respect et de favoriser le commerce, de Courcelles, après la conquête des pays de l'Ouest, résolut de construire un fort à l'entrée du lac Ontario : mais son rappel ne lui en ayant pas donné le temps, son projet fut mis à exécution par de Frontenac (1673), qui donna son nom à ce fort.²

Découverte du Mississipi.—Ce fut sous le gouvernement de M. de Frontenac que l'honneur d'arborer la croix et le drapeau fleurdelisé sur les rives du *Mis-*

¹ En 1672, de Courcelles et Talon passèrent en France pour ne plus revenir au Canada.

² Ce fort était situé sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston.

missipi,¹ que les sauvages appelaient *Meschacébé* ou *Père des eaux*, était réservé au père *Marquette* et à *Joliet*.

Ces deux intrépides voyageurs partirent de *Michillimakinac* (17 mai 1673). Après avoir pénétré jusqu'au fond de la baie des *Puants*,² ils s'engagèrent dans la rivière des *Outagamis*, puis dans le *Wisconsin* qui les conduisit au *Mississippi*, qu'ils descendirent jusqu'à l'*Arkansas*. La végétation luxuriante qu'ils remarquèrent de tous côtés, annonçait la fertilité du pays. Après avoir fait plus de 350 lieues, et s'être assurés que le *Mississippi* se décharge dans le *golfe du Mexique*, ils rebroussèrent chemin. Le père *Marquette* se fixa chez les sauvages de l'Ouest, et *Joliet*³ revint à *Québec*.

Cavelier de la Salle. — *Robert Cavelier de la Salle*, jeune Français énergique et entreprenant, continua les découvertes commencées par le père *Marquette* et *Joliet*. Ayant obtenu la seigneurie et le fort *Cataracoui* (1677), il fit construire le *Griffon*,⁴ qu'il lança sur le lac *Erié* au bruit du canon et au chant du *Te Deum*. De la Salle, plein de confiance et d'espoir, s'engagea avec *Tonti*, son lieutenant, et le franciscain *Hennepin*, sur le lac *Erié* (7 août 1679), pour prendre ensuite la rivière *Détroit*, le lac et la rivière *Sainte-*

¹ L'espagnol *Fernand de Soto* fut le premier voyageur qui navigua sur le *Mississippi*. Le dominicain *Louis Cancello* qui tenta d'évangéliser ses peuplades riveraines y trouva la mort avec deux de ses compagnons (1549).

² Aujourd'hui, *Green Bay*, baie verte.

³ *Joliet* faillit se noyer au saut *Saint-Louis*, et perdit la relation détaillée de son voyage.

⁴ Petit vaisseau de 60 tonneaux.

Claire, le lac *Huron*, et aller jeter l'ancre à la baie des *Puants*, d'où il renvoya le *Griffon* à *Niagara*, chargé de pelleteries. De la baie des *Puants*, il se rendit à la rivière *Saint-Joseph*, y érigea le fort *Miamis*, et pénétra dans le *Kankakée*, qui les conduisit au pays des *Illinois*, où il fit construire le fort *Crève-Cœur*.¹ Malgré l'abattement de ses gens, de la Salle put les amener à construire une barque pour retourner à *Cataracoui*.

Les revers qu'il éprouva ne le découragèrent pas ; il recommença son expédition avec une vingtaine d'hommes, et descendit le *Mississippi* jusqu'à son embouchure (1682). Une croix décorée des armes de France fut plantée sur ces rives, et cet immense territoire reçut le nom de *Louisiane*, en l'honneur de Louis XIV. De la Salle se rendit ensuite à *Québec* et partit pour la France (1683).

Québec érigé en évêché. — En 1674, Québec fut érigé en évêché. Le premier titulaire fut Mgr de Laval, qui n'avait été jusque-là qu'évêque *in partibus* de Pétrée et vicaire apostolique du Canada. Après de longues discussions, qui retardèrent longtemps l'érection de ce siège, Louis XIV permit que le diocèse de Québec dépendit immédiatement du saint-siège, sans cesser d'être uni à l'Eglise de France.

Rappel du comte de Frontenac.—Le caractère fougueux du comte de Frontenac le porta à des actes de violence vraiment regrettables envers M. *Perrot*,²

¹ Nom significatif qui dénote l'abattement des gens de de la Salle.

² M. *Perrot*, ayant pris part à la traite que faisaient les officiers du roi, malgré les défenses publiques, fut emprisonné au château *Saint-Louis*, pour avoir refusé de rendre compte de sa conduite au gouverneur.

gouverneur de Montréal, M. l'abbé *de Salignac Fénelon*,¹ l'intendant Duchesneau² et les principaux conseillers. Afin de mettre un terme à toutes ces difficultés qui entravaient le bien de la colonie, le roi rappela le comte de Frontenac (1682).

QUATORZIÈME LEÇON.

GUERRE AVEC LA CONFÉDÉRATION IROQUOISE.

SOMMAIRE:—M. de la Barre, gouverneur.—Expédition infructueuse contre les Iroquois.—Le marquis de Denonville, gouverneur.—D'Iberville à la mer d'Hudson.—Expédition contre les Tsonnontouans.—Kondiaronk.—Massacre de Lachine.—Mgr de Saint-Valier.—Zèle des missionnaires.

M. de la Barre, gouverneur.—M. *de la Barre*, vieillard octogénaire et infirme, succéda au comte de Frontenac (1682), et compromit les intérêts de la colonie en se laissant abuser par des députations iroquoises et en ne prenant pas l'offensive (1684).

Expédition infructueuse contre les Iroquois.—Afin de réprimer l'audace des Iroquois contre les Illinois, alliés des Français, de la Barre s'avança jus-

¹ M. *de Salignac Fénelon*, grand ami de M. Perrot, s'étant permis de blâmer la violence du gouverneur, fut emprisonné sous prétexte d'avoir prêché contre lui.

² De Frontenac se brouilla avec Duchesneau au sujet de la présidence du conseil, qui de fait et non de droit appartenait à l'intendant.

qu'au lac *Ontario* avec 130 soldats, 700 miliciens et 200 sauvages. La mauvaise qualité des vivres et les lenteurs interminables du voyage causèrent une grande mortalité. Découragé par ce revers, de la Barre accepta des Iroquois de prétendues propositions de paix, et abandonna les Illinois à la merci de leurs cruels ennemis.

Cet acte de faiblesse méritait une destitution, aussi de la Barre fut-il rappelé en France.

Le marquis de Denonville, gouverneur. —

Le marquis de *Denonville*, ancien colonel de dragons, succéda à de la Barre. Ayant reçu l'ordre d'humilier les Iroquois, il attira, sous différents prétextes, les chefs à Cataracoui, et les fit charger de chaînes, pour les envoyer aux galères de France. Cet acte odieux mit en danger la vie des missionnaires ; mais le prestige du père *Lamberville* sur les Iroquois dissipa l'orage : " Nous te connaissons trop, lui dirent les vieillards, pour croire que ton cœur ait trempé dans une pareille perfidie."

D'Iberville à la mer d'Hudson.—Avant de porter la guerre dans les cantons iroquois, de Denonville voulut déloger les Anglais des postes français de la baie d'Hudson. Soixante-dix Canadiens, sous les ordres d'*Iberville*, de *Sainte-Hélène* et de *Maricourt*,¹ et 30 soldats, commandés par le *chevalier de Troyes*, furent chargés de l'expédition. Le père *Sylvie* les accompagnait (1686). Ce petit bataillon d'élite se rendit en

¹ D'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, étaient fils de *Charles Le Moyne*, natif de Dieppe, qui, à cause des services rendus au Canada, fut anobli par Louis XIV, du titre de *sieur de Longueil*. Ses onze fils héritèrent de sa bravoure et de ses titres de noblesse.

raquettes jusqu'au *Long-Saut*, traînant les lourds bagages sur des *tabaganes*,¹ remonta l'*Outaouais* en canots, prit le lac *Témiscamingue*, et, après plusieurs portages, arriva au lac *Abbittibi*, qui le jeta dans la baie *James*. Le trajet avait duré trois mois : "Il fallait être Canadiens, dit *Bacqueville de la Potherie*,² pour endurer les incommodités d'une pareille traverse." Les forts *Monsipi*³ et *Rupert* furent emportés d'assaut, et le fort *Kitchitchouane*⁴ se rendit sans résistance. Après ces brillants exploits, de Troyes retourna à Montréal, et d'Iberville resta à la baie d'Hudson, pour rétablir les affaires de la compagnie du Nord. Les Anglais ne se tinrent pas pour vaincus, et essayèrent de reprendre le fort *Kitchitchouane*; mais d'Iberville, à la tête de quatorze hommes seulement, les repoussa avec vigueur, et s'empara de leurs vaisseaux, qu'il amena triomphalement à Québec.

Cette fois, Denonville lui écrivait : "Je vous assure que je n'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay de votre conduite et de votre savoir-faire, pour soutenir votre courage."

Expédition contre les Tsonnontouans.—Afin d'humilier les *Tsonnontouans*, toujours hostiles aux Illinois, Denonville leva une armée de plus de 2000 hommes, qu'il dirigea sur le fort Cataracoui (11 juin 1687). 800 Iroquois, voulant l'arrêter dans sa marche, furent culbutés pour ne plus reparaitre. Les *Tsonnon-*

1 Traîneaux sauvages.

2 Auteur d'un ouvrage sur la Nouvelle-France.

3 Le fort *Monsipi* étaient flanqué de quatre bastions et avait quatre pièces de canon.

4 Ce fort contenait des pelleteries pour plus de 50,000 écus.

touans effrayés s'ensevelirent dans les bois ; leurs villages furent rasés et les moissons détruites. Ces désastres amenèrent la famine, qui réduisit de moitié la population de ce canton, laquelle s'élevait à 10,000 âmes. Les sauvages alliés contribuèrent beaucoup à remporter la victoire contre les *Tsonnontouans*. En parlant de ce fait, Charlevoix dit que les " Canadiens se battirent avec leur bravoure ordinaire."

Pour protéger les Illinois et empêcher de ce côté le commerce avec les Anglais, Denonville fit relever le fort *Niagara*.

Kondiaronk.—“ Ecoute, Ononchio, avait dit à Denonville un Iroquois chrétien, avant la campagne entreprise contre les *Tsonnontouans*, tu vas attaquer un nid de guêpes : écrase-le, si tu veux ensuite vivre tranquille ; mais si tu te contentes de les effrayer, elles se réuniront contre toi.” En effet, la guerre recommença, plus vive que jamais, et donna des inquiétudes à Denonville, qui employa les voies conciliatrices afin de les amener à conclure un traité de paix. *Kondiaronk*, surnommé le *Rat*, chef huron très rusé, piqué de n'avoir pas été consulté dans cette affaire, fit échouer le projet de Denonville en tendant aux députés iroquois une *embuscade* à l'anse de la *Famine* ; il en tua plusieurs et fit les autres prisonniers, mais les relâcha quand ils lui dirent qu'ils étaient ambassadeurs. Paraissant tout étonné, *Kondiaronk* leur dit : “ Allez, je vous renvoie à vos amis, c'est Ononchio qui m'a poussé à commettre cette noire action ; je ne m'en consolerais que lorsque vous en aurez tiré une juste vengeance.” *Kondiaronk*, se vanta ensuite d'avoir tué le roi. Ce stratagème amena l'affreux massacre de Lachine.



Massacre de Lachine.—A la faveur des ténèbres et d'un orage épouvantable, 1400 Iroquois traversèrent le lac Saint-Louis, débarquèrent en silence sur l'île de Montréal, et entourèrent, sans bruit, toutes les maisons du village de *Lachine* (5 août 1689). Au signal de leur fameux cri de guerre, ils mettent le feu aux habitations et massacrent tous ceux qui osent apporter quelque résistance. On assomme, on scalpe, on tue de tous côtés; hommes, femmes, enfants, personne n'est épargné. Les cruautés les plus inouïes furent exercées; ainsi l'on força des mères à faire rôtir à la broche leurs enfants tout vivants sur des brasiers ardents. Après cette cruelle boucherie, les Iroquois se répandirent dans l'île et dévastèrent toutes les campagnes. Le gouverneur ne put leur opposer aucune résistance. Enfin, las de promener le fer et le feu, ils se retirèrent dans leurs bourgades, emmenant 200 prisonniers, qu'ils livrèrent aux flammes.

Mgr de Saint-Valier.—Fatigué de ses vingt-cinq années d'épiscopat, Mgr de Laval se rendit en France pour demander un successeur. Connaissant le mérite de l'illustre prélat et l'estime que ses vertus et son dévouement lui avaient conquise, le roi hésita d'abord, mais céda ensuite aux désirs bien légitimes de l'évêque, en le laissant libre de se choisir un successeur.

Le choix tomba sur *M. de Saint-Valier*,¹ recommandé par M. Tronson, qui ne voulut être sacré qu'après avoir visité le Canada, en qualité de grand-vicaire de Mgr de Laval.

¹ Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Valier naquit à Grenoble, en 1553.

Zèle des missionnaires.—Les missionnaires ne se laissèrent pas rebuter par les incursions iroquoises. Malgré la fin tragique des *pères Garreau*¹ et *Mesnard*,² le *père Allouez* reprit leurs missions sur les bords du *lac Supérieur*, et, puissamment aidé des *pères Marquette* et *Dablón*, fonda les *réductions* de *Chagouamigon*, du *saut Sainte-Marie* et de la *baie des Puants*. Les sauvages de ces bourgades, régénérés par les eaux du baptême, substituaient à leurs mœurs dépravées et à leurs brutalités, l'innocence et la douceur des enfants évangéliques.

Les *pères Jean* et *Jacques de Lamberville*, *Bruyas*, *Millet*, *Carheil*, *Raffeix* et *Garnier*, habitaient les *cinq cantons*, au risque même de leur vie, pour ne point perdre de vue les familles qui avaient embrassé le christianisme.

Les Iroquois convertis quittèrent les terrains humides de la *mission de la Prairie* pour aller s'établir au *saut Saint-Louis*.

La jeune *Catherine Tégahkoviïta*³ rendait célèbre par ses vertus ce village, qui prit le nom de *Saint-François-Xavier*.

¹ Le père Garreau fut mortellement blessé par les Iroquois, au-dessus de Montréal.

² Le père Mesnard mourut dans les forêts de l'Ouest, où il s'égara dans ses missions. Les Sioux conservèrent religieusement sa soutane et son bréviaire.

³ Dès l'âge le plus tendre, *Catherine Tégahkoviïta* perdit sa mère, qui l'avait fait baptiser. Son père, resté idolâtre, la maltraita et finit par la mettre au rang des esclaves. Catherine, ayant voué sa virginité à Jésus crucifié, endura ses souffrances avec résignation, et se livra à toutes les rigueurs de la pénitence. Afin de se soustraire à des envieux, qui, jaloux de sa vertu, voulaient souil-

Près de Montréal, une autre mission prenait naissance sous les auspices des *MM. de Saint-Sulpice* ; M. de Belmont ouvrit une école aux petits Iroquois, et la sœur Bourgeois voyait avec bonheur devenir au nombre de ses filles spirituelles, Marie-Barbe *Atontinon* et *Marie-Thérèse Ganneusagoua*.

C'est aussi vers cette époque que les Hurons et les Abénaquis de Sillery, décimés par la maladie, quittèrent ce village pour aller s'établir au grand saut de la rivière *Chaudière*,¹ et que ceux de Sainte-Foye portèrent leurs pénates à la Jeune Lorette.

“ Le prêtre catholique, dit avec raison M. Washington Irving, a devancé (près des sauvages) les soldats et les marchands. De lac en lac, de rivière en rivière, les Jésuites s'avançaient sans jamais se reposer ; et, prenant sur ces sauvages un ascendant que les autres missionnaires n'avaient pas au même degré, ils convertissaient les belliqueux *Miamis* comme les voluptueux *Illinois*.”

ler son innocence, la jeune vierge alla se réfugier au saut *Saint-Louis*, où, minée par la misère et les austérités, elle mourut à peine âgée de vingt-quatre ans. Après sa mort, un rayon de gloire orna son front, et tous ceux qui vinrent prier auprès de sa dépouille mortelle dirent dans leur admiration : *La sainte est morte !* Le ciel s'est plu à illustrer le nom barbare de cette jeune vierge par de nombreux miracles, qui l'ont fait appeler la *Geneviève de l'Amérique du Nord*.

¹ Ce village prit le nom de *Saint François de Sales*.

Som.

P
Frc
qua
dun
Ang
un l
careI
No
mèr
veill
De
régr
veill
Can1
le de
franc
Bret.
et le
l'Eu

QUINZIÈME LEÇON.

GUERRE AVEC LES ANGLO-AMÉRICAINS. X

SOMMAIRE :—Retour du comte de Frontenac.—Triple corps expéditionnaire dirigé dans la Nouvelle-Angleterre.—Première invasion du Canada Acadie.—Siège de Québec.—Combats de la Canardière et de Beauport.—Retraite des Anglais.—Combat de Repentigny.—Deuxième invasion du Canada.—Combat de Laprairie.—Reprise de Port-Royal.

Retour du comte de Frontenac.—En 1689, *de Frontenac* arrivait pour la seconde fois à Québec, en qualité de gouverneur, avec la double mission de réduire les Iroquois et de porter la guerre contre les Anglais.¹ La population québécoise, qui voyait en lui un homme ferme et énergique, malgré ses défauts de caractère, l'accueillit avec joie.

Triple corps expéditionnaire dirigé dans la Nouvelle-Angleterre.—Le faux brillant d'éphémères triomphes mit Louis XIV dans l'impuissance de veiller aux intérêts sérieux de la Nouvelle-France. De Frontenac, n'ayant que 1300 hommes de troupes régulières pour tenir en échec les colonies de la Nouvelle-Angleterre, fut vigoureusement secondé par les Canadiens et les sauvages alliés. Afin de venger l'hon-

¹ Guillaume III, d'Orange, en supplantant Jacques II (1688), le dernier souverain catholique de ce royaume, rompit l'alliance française qui remontait à Henri IV et à Elisabeth. La Grande-Bretagne entra dans la coalition d'Augsbourg contre la France, et le Canada devait être une des victimes de cette lutte, qui mit l'Europe en feu.

neur des armes françaises, il organisa trois *petits corps d'armée*.

Le premier, composé de 200 guerriers, sous les ordres de *d'Ailleboust de Mantet, de Sainte-Hélène et d'Iberville*, quitta Montréal (février 1690) pour aller attaquer *Corlar*.¹ Après avoir parcouru une centaine de lieues dans d'épaisses forêts couvertes de neiges, ces braves arrivèrent à Corlar pendant la nuit, emportèrent le fort d'assaut et revinrent à Montréal chargés de butin. Une soixantaine d'Anglais trouvèrent la mort, autant furent faits prisonniers, et ceux qui réussirent à s'échapper semèrent la terreur du côté d'Albany.

Le second corps, de 52 hommes commandés par le vaillant *Hertel*, se dirigea des Trois-Rivières sur *Salmon-Falls* ² (janvier 1690).— Ce fort, malgré la résistance des défenseurs, fut enlevé et livré aux flammes. Deux cents Anglais, venus d'un bourg voisin pour couper la route aux vainqueurs, furent défaits, et Hertel opéra sa retraite avec un bon nombre de prisonniers.

Enfin le troisième corps d'armée composé de 50 Français sous les ordres de *Portneuf*, partit de Québec pour se rendre à *Casco* ³ (janvier 1690). Ce bourg, muni de huit canons et défendu par 100 hommes, perdit la moitié de ses défenseurs dans une embuscade tendue par deux Français et quatre sauvages. La tranchée que les assiégeants pratiquèrent dans un rocher garantissant le fort, porta le reste de la garnison à se rendre sans coup férir.

¹ Aujourd'hui *Schenectady*, dans l'état de New-York.

² Aujourd'hui *Portsmouth*, dans le New-Hampshire.

³ Fort situé à l'embouchure du Kénébec, dans le Maine.

Pi
Les
Angl
têter
une
Por
Le
pas
favo
il pi
char
Si
mine
Deu
Win
sur l
avec
siège
de F
sant
La f
U
rend
neur
socié
Pre
dit-i
acte
quoi
dre
vais
A

Première invasion du Canada: Acadie. —

Les succès de Frontenac attirèrent la vengeance des Anglais. Ayant pour eux le nombre et la richesse, ils jetèrent d'abord les yeux sur l'Acadie, et confièrent une flotte de sept voiles à *Phipps*, qui vint attaquer *Port-Royal* (1690).

Le gouverneur de cette place, *Menneval*, n'étant pas en état de se défendre, demanda une capitulation favorable et l'obtint; mais *Phipps*, ne tint point parole, il pillà la contrée environnante et retourna à Boston chargé de dépouilles.

Siège de Québec.—La conquête de l'Acadie déterminà l'Angleterre à s'emparer de la Nouvelle-France. Deux armées furent mises sur pied (1690). Le *général Winthrop*, commandant 3000 hommes, devait marcher sur Montréal, par le lac Champlain, tandis que *Phipps*, avec 35 vaisseaux portant 2000 hommes, ferait le siège de Québec. Informé du danger qui le menaçait, de Frontenac mit la ville sur la défensive, tout en laissant quelques compagnies à Montréal, en cas d'attaque. La flotte parut devant Québec le 16 octobre.

Un messenger, portant le drapeau parlementaire, se rendit au château Saint-Louis et présenta au gouverneur alors entouré de tous les officiers et de l'élite de la société une lettre qui le sommait de rendre la ville. Prenant ensuite sa montre en main: "Il est dix heures, dit-il, et il me faut une réponse pour onze heures." Cet acte audacieux révolta l'assistance, mais de Frontenac, quoique son sang bouillit; sut se contenir et répondre fièrement: "Allez avertir votre général que je vais lui répondre par la bouche de mes canons." A peine le messenger fut-il parti, qu'un coup de

canon, pointé par Sainte-Hélène, abattit le pavillon de l'amiral. Voyant cette précieuse dépouille flotter au gré des flots, d'intrépides Canadiens se jettent aussitôt à la nage pour l'aller chercher, et malgré une pluie de balles lancées sur eux, la rapportent glorieuse à la vue de la flotte ennemie.¹ Phipps commença alors à bombarder la ville, mais les avaries qu'il éprouva l'obligèrent à se replier sur l'île d'Orléans.

Combats de la Canardière et de Beauport.— Pendant que Phipps couvrait Québec de ses feux, 1500 Anglais, s'étant portés en chaloupes sur le rivage de la *Canardière*, furent deux fois vigoureusement repoussés par 300 Canadiens. Les Anglais se retirèrent en jurant contre les Français qui, disaient-ils "se battent derrière les haies et les broussailles comme les Indiens!" Quatre des plus gros vaisseaux (17 octobre) mouillèrent en face de la ville, pour recommencer le bombardement qui dura jusqu'à huit heures du soir et fut encore repris le lendemain matin, mais les vaisseaux, criblés de tous côtés, furent obligés de s'éloigner.

Les troupes débarquées sur la côte de Beauport, demeurées inactives pendant la canonnade, se dirigèrent sur Québec, dès l'aube du jour; mais 200 Canadiens, sous les ordres de *Longueil* et de *Sainte-Hélène*,² leur coupèrent le passage et les obligèrent à battre en retraite (20 octobre). Les Anglais tentèrent un dernier effort du côté de la rivière Saint-Charles; mais ils

¹ Ce pavillon demeura attaché à la voûte de la basilique jusqu'en 1759.

² *Sainte-Hélène* fut blessé à mort; sa perte fut vivement regrettée.

furent encore repoussés par des Français, retirés dans une maison bien palissadée.

Retraite des Anglais.—Phipps, voyant que tous ses efforts avaient été vains, leva l'ancre pendant la nuit du 21 au 22, pour faire voile vers Boston. Il avait perdu 600 hommes, et était forcé d'abandonner son artillerie et ses munitions.

Louis XIV, ne voulant pas laisser sans récompense cette brillante victoire, fit frapper une médaille pour en perpétuer le souvenir.

Quant à Winthrop, la petite vérole qui ravagea son armée et le peu d'entente des chefs le forcèrent à camper au *lac Georges*.

Combat de Repentigny.—Les Iroquois ne cessaient pas d'exercer leurs ravages sur l'île de Montréal et aux environs. Quelques partis promenaient la torche incendiaire entre Repentigny et le lac Saint-Pierre, quand de Vaudreuil, Bienville et 100 hommes, se mirent à leur poursuite et les surprirent à Repentigny, dans une maison abandonnée. Sans éveiller leurs soupçons, les Français les cernèrent et donnèrent le signal de l'attaque. La lutte fut chaude, et Bienville tomba mort percé d'une balle. De Vaudreuil mit le feu à la bicoque et tous les Iroquois devinrent la proie des flammes. Sept ou huit Français périrent dans cette valeureuse action.

Deuxième invasion du Canada.—Les Anglais, voulant pénétrer dans l'intérieur de la colonie, poussèrent les Iroquois à lever une grande armée qui devait se joindre à eux pour attaquer Montréal.

L'orateur des *cinq nations* répondit ainsi aux ambas-

sadeurs anglais. "Il y a longtemps, *Corlar*,¹ que tu nous jettes seuls dans le danger; aujourd'hui, tu dois marcher le premier. Pars, et nous te suivrons." Cette fois, les Anglais comprirent qu'il fallait joindre les actes aux paroles. Après de nombreux pourparlers, les Agniers prirent part à l'expédition.

Combat de Laprairie. — Le *major anglais Schuyler*, commandant 300 hommes, attaqua 700 à 800 soldats campés à Laprairie (1691). Les Français reculèrent d'abord; mais l'intrépide *de Chassigne*, qui arriva avec un bataillon d'élite repoussa les ennemis. En opérant sa retraite, Schuyler rencontra *de Varennes* qui, accouru de Chambly avec un détachement, le mit dans une déroute complète.

C'est dans cette valeureuse action que le jeune et vaillant *Le Ber Duchêne* fut blessé grièvement.

Reprise de Port-Royal. — Les Anglais, voulant à tout prix conquérir les immenses territoires du Sud, négligeaient l'Acadie. *Villebon* en profita pour reprendre *Port-Royal* et s'emparer, sur la rivière Saint-Jean, d'un navire sur lequel se trouvait *Nelson*,² chef d'un parti opposé à celui de Phipps.

¹ Nom que les Iroquois donnaient au gouverneur de la Nouvelle-Angleterre.

² Nelson, qui s'était toujours montré bien disposé envers les Français, fut traité loyalement par *de Frontenac*.

SEIZIÈME LEÇON.

BRAVOURE ET HÉROÏSME DES CANADIENS.

SOMMAIRE :—L'héroïne de Verchères.—Echec des Anglais dans le golfe.—Campagnes d'Iberville : dans le Maine,—Dans Terre-neuve.—Combat naval.—Expédition contre les Iroquois.—Paix de Ryswick.—Mort de Frontenac.

L'héroïne de Verchères.—Pendant l'automne de 1692, les Iroquois se répandirent par petites bandes, à Verchères et dans les environs, pour lever des chevelures et ravager les campagnes. Un jour le fort n'était pas gardé,¹ *M^{lle} Madeleine de Verchères*, âgée de quatorze ans, ses deux jeunes frères, des vieillards, des femmes et des enfants seuls se trouvaient au village. Madeleine, s'étant rendue au bord du fleuve pour donner des ordres à deux domestiques, entendit à quelque distance des coups de fusils trahissant la présence de quarante Iroquois qui se dirigeaient sur elle. Dans une course rapide, elle s'élança vers le fort ; les Iroquois font feu, et quarante balles sifflent à ses oreilles sans cependant l'atteindre. Madeleine se précipite dans le fort, en referme la porte, pénètre dans la redoute, distribue des armes et des munitions à ceux qui peuvent s'en servir, puis, par un coup de canon et une décharge de mousqueterie, tient l'ennemi à distance et avertit les moissonneurs et les soldats occupés à faire la chasse du danger qui les menace. Le fusil au bras et un chapeau d'homme crânement posé sur la tête, Madeleine paraît ensuite sur les remparts, pour y faire l'office de sentinelle. Les Iroquois, croyant le fort bien gardé,

¹ M. de Verchères était à Québec, les cultivateurs travaillaient aux champs, et les soldats faisaient la chasse.

n'osèrent approcher pendant le jour. Connaissant leur ruse, Madeleine passa la nuit à épier leurs mouvements. Les ravages que ces farouches ennemis exercèrent dans les environs et les cris frénétiques de leur joie féroce n'effrayèrent point son courage. "Enfin, le jour parut, dit la jeune héroïne dans son mémoire, et le soleil, en dispersant les ténèbres de la nuit, sembla dissiper aussi notre chagrin et le danger qui nous menaçait." Une semaine entière s'était écoulée lorsque le lieutenant de *La Monnerie* et quarante soldats, envoyés de Montréal par M. de Callières, arrivèrent pour porter secours à celle dont la valeur, selon l'expression du poète, n'avait pas attendu le nombre des années.

Deux ans auparavant, Mme de Verchères avait aussi défendu pendant deux jours le même fort, que Parkman appelle le *Château dangereux* du Canada.

Echec des Anglais dans le golfe. — Phipps, nommé gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, voulut laver la honte éprouvée à Québec, en attaquant Plaisance. *M. Brouillan*, gouverneur de cette place, ayant une cinquantaine de soldats, et comptant sur le secours que pourraient lui fournir les navires marchands mouillés aux environs, ne voulut pas se rendre. Les Anglais, repoussés par des matelots basques, se portèrent en Acadie, où ils n'eurent pas plus de succès (1692).

Villebon, à la tête d'un détachement de Français et de sauvages, mit en déroute, à l'entrée de la rivière *Saint-Jean*, les 400 hommes envoyés par Phipps, pour s'emparer du fort qui tenait cette rivière en respect.

↳ **Campagnes d'Iberville : dans le Maine.** — Le commerce des pelleteries faisait convoiter et aux Français et aux Anglais la possession des régions glacées de

la *mer d'Hudson*. D'Iberville, qui avait déjà soutenu l'honneur du drapeau français dans ces contrées (1686-1694), exposait au ministre des colonies (1696) qu'en laissant les Anglais envahir *Terreneuve*, d'où ils retireraient de si grands profits de pêche, on fermait à la France l'entrée du Canada. Il ajoutait: "Le véritable moyen d'empêcher les Canadiens de courir les bois,¹ c'est de les pousser à la pêche et au commerce." Louis XIV chargea le héros canadien de raser le fort *Pemquid*,² de ruiner les *établissements anglais* à *Terreneuve* et de se rendre ensuite à la baie d'Hudson pour reprendre le fort *Bourbon*.³

En arrivant en Acadie avec ses deux vaisseaux, d'Iberville apprend que trois navires anglais croisent à la rivière Saint-Jean; il se porte à leur rencontre, s'empare du premier et force les deux autres à prendre la fuite.

Après s'être arrêté à *Pentagouet*,⁴ pour radouber ses vaisseaux, il se dirigea sur *Pemquid*; *Chubb*, commandant de ce fort, opposa résistance; mais les premiers coups de canon qui criblèrent le fort le déconcertèrent et il se rendit. Le fort fut détruit et les 92 hommes de sa garnison envoyés à Boston.

¹ Des centaines de Canadiens menaient la vie nomade des sauvages, et vivaient de pêche et de chasse.

² *Pemquid*, situé à l'entrée de la baie de Fundy, avec ses murailles de vingt-deux pieds de hauteur et ses dix-huit canons, était une véritable forteresse.

³ Ce fort, défendu par 20 canons, était situé à l'embouchure de la rivière Ste-Thérèse, sur la baie d'Hudson.

⁴ Un renfort de 204 Abénaquis et de 25 soldats commandés par de Villieu se rendit à *Pentagouet*, pour se joindre à d'Iberville.

Après cet exploit, d'Iberville échappa à la poursuite de sept vaisseaux anglais, en serrant la côte, dont les abords aux rochers escarpés effrayèrent les vaisseaux ennemis.

Dans Terreneuve.—Du fort de *Pemquid*, d'Iberville se rendit à *Terreneuve*¹ (1696). M. de *Brouillan*, gouverneur de Plaisance, unit ses forces aux siennes. *Saint-Jean* fut emporté d'emblée. L'acte de capitulation signé, de Brouillan retourna à Plaisance.

D'Iberville, l'idole de son bataillon de 124 Canadiens, qui, selon Charlevoix, "était la douzième légion qui ne combattait que sous la conduite de César, et à la tête de laquelle César était invincible," explora l'île en tous sens, rasa tous les établissements anglais, tua 200 personnes et fit 700 prisonniers. Cependant, son petit nombre d'hommes ne lui permit pas d'attaquer *Bona Vista* et l'île *Carbonnière*, postes fortifiés dans lesquels s'était réfugiée la garnison anglaise.

Combat naval.—Après les brillantes campagnes de *Terreneuve*, d'Iberville revint à Plaisance, où il trouva son frère *Sérigny* qui venait d'arriver de France avec trois vaisseaux et un brigantin (1697). Ce fut sur cette petite flotte que d'Iberville s'embarqua pour aller reconquérir le fort *Bourbon* ou *Nelson*, à la baie d'Hudson. A l'entrée de la baie, les glaces écrasèrent le brigantin et bloquèrent les trois autres vaisseaux pendant près d'un mois. La mer devenue libre, d'Iber-

¹ Cette île triangulaire de 140 lieues de long sur 100 de large, était à cette époque couverte de forêts impénétrables. Toute son importance venait de ses abondantes pêcheries. Le commerce des Anglais, en 1695, s'élevait à \$3,400,000 par an.

ville, monté sur le *Pétican*, de 46 canons, prit la route du fort Nelson. Le lendemain matin (5 septembre), apercevant trois vaisseaux anglais, l'un de 52 canons et les autres de 32, il les attaqua afin de les empêcher de secourir le fort. Le feu dura de neuf heures à midi. D'Iberville, voyant que les forces étaient inégales (car ses deux autres vaisseaux ne l'avaient pas encore rejoint), résolut d'en finir ; il fit pointer tous ses canons à couler bas, aborda vergue à vergue le plus gros vaisseau anglais, lui envoya sa bordée et le fit sombrer ; il en poursuivit ensuite un deuxième qui amena pavillon, le troisième, qui avait pris le large à toutes voiles, lui échappa. Quelques jours après, d'Iberville couronnait ce glorieux exploit en s'emparant du fort Nelson : cette dernière victoire rendait la baie d'Hudson à la France.

Expédition contre les Iroquois. — Depuis le massacre de Lachine (1689), l'audace des Iroquois allait toujours croissant. Ces farouches ennemis se tenaient en embuscade sur la lisière des bois, dans les champs, autour des habitations, dévastant tout sur leur passage, levant des chevelures, faisant des prisonniers, qu'ils amenaient dans leurs cantons, pour mieux savourer le plaisir atroce de les torturer. D'impérieuses circonstances avaient toujours empêché Frontenac de leur donner la crainte des armes françaises. Enfin, il jugea le moment venu, leva une armée de 2000 hommes, et se rendit dans les cantons de ces barbares que soutenaient les Anglais (1696). Ayant appris l'arrivée des Français, les *Onnontagués* mirent le feu à leurs cabanes et s'ensevelirent dans les bois. Les *Onneyouts*, effrayés, demandèrent la paix, qu'ils obtinrent en donnant en otage cinq de leurs principaux chefs. Les bourgades

des Onnontagués et des Goyogouins furent réduites en cendres, et leurs champs de maïs dévastés. Frontenac retourna à Montréal, sans attaquer les Agniers, auxquels s'étaient unis les Anglais.

La campagne de Frontenac fortifia l'alliance des Français avec les tribus de l'Ouest, et détacha les Iroquois de la Nouvelle-Angleterre, sur l'appui de laquelle ils n'osaient plus compter.

Paix de Ryswick.—Le traité de *Ryswick*, signé en 1697, mit une trêve aux hostilités, assura à la France le territoire de la baie d'Hudson, et rendit à l'Angleterre ses possessions du golfe.

Mort de Frontenac.—Le comte de Frontenac mourut le 28 novembre 1698. " Il était, dit Charlevoix, dans sa soixante-dix-huitième année; mais, dans un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservait toute la fermeté et toute la vivacité d'esprit de ses plus belles années. Il mourut comme il avait vécu, chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et augmenté même une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine."

LE COMTE DE FRONTENAC.

1^{ère} administration (1672 à 1682).

Son arrivée.

Progrès de la colonisation.

{ Construction du fort Cataracouï,
Découverte du Mississipi,
Voyages d'exploration de M. de la Salle,
Erection de l'évêché de Québec.

Ses dissensions

{ avec le gouverneur de Montréal,
avec l'abbé de Fénelon,
avec l'intendant et les principaux conseillers.

Son rappel.

Etat de la colonie à son retour.

2^e Administration (1689 à 1698).

Guerre avec les Anglais.

{ Triple corps expéditionnaire dirigé
contre Corlar,
contre Salmon-Falls,
contre Casco.

{ 1^{ère} invasion anglo-américaine.
Conquête de l'Acadie.
Siège de Québec.
Retraite des Anglais.

{ 2^e invasion.
Combat de Laprairie,
Echec des Anglais dans le golfe.

{ Campagnes d'Iberville
à la baie d'Hudson,
dans le Maine,
dans l'île de Terre-neuve,
à la baie d'Hudson.

Guerre avec les Iroquois.

{ Irruptions à Verchères et dans les environs.

{ Combat de Repentigny.

{ Grande expédition de 1696.

Paix de Ryswick.

Sa mort ; éloge.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

LE CANADA PENDANT LES GUERRES DE LA SUCCESSION
D'ESPAGNE.

SOMMAIRE :—M. de Callières, gouverneur.—Grand traité de paix avec les sauvages.—M. de Vaudreuil.—Attaque contre Port-Royal et Plaisance.—De Subercase à Terre-neuve.—Capture du vaisseau *la Seine*.—Expéditions dans la Nouvelle-Angleterre.—Deuxième attaque contre Port-Royal.—Prise de Saint-Jean de Terre-neuve.—Perte de l'Acadie.—Invasion du Canada.—La recluse canadienne.—² Destruction de la flotte anglaise.—Notre-Dame de la Victoire.—Soulèvement des Outagamis.—Traité d'Utrecht.

M. de Callières, gouverneur.—M. de Callières,¹ homme ferme, droit, probe, expérimenté et ayant de l'ascendant sur les sauvages, succéda au comte de Frontenac (1698). Le nouveau gouverneur usa de l'influence du père *Bruyas*, de MM. de *Joncaire* et de *Maricourt*, pour tâcher d'amener les Iroquois à signer un traité de paix. Les *cinq cantons* envoyèrent à Montréal dix-neuf ambassadeurs pour *renverser la chaudière de guerre et planter l'arbre de la paix*. Kondiaronk² aida de Callières de toute son énergie dans cette importante affaire.

1 M. de Callières, qui avait été capitaine du régiment de *Navarre*, remplaça M. Perrot comme gouverneur à Montréal, repoussa souvent les Iroquois, et se distingua au siège de Québec par Phipps (1690).

2 Kondiaronk, dit le père Charlevoix, était un homme d'esprit, extrêmement brave, et le sauvage du plus grand mérite que les Français aient connu au Canada. Il mourut à l'Hôtel-Dieu, la nuit suivante de l'ouverture des séances du grand traité. Ses funérailles furent solennelles. Etant catholique, il fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Son épitaphe portait ces mots : "*Oi-git le Rat, chef huron,*"

Ce grand traité, signé en 1700, fut ratifié solennellement l'année suivante.

Grand traité de paix avec les Sauvages.— 1300 députés, de presque toutes les nations indiennes de l'Amérique, se rendirent à Montréal, pour la ratification solennelle du grand traité de paix signé l'année précédente. Le gouverneur, entouré des principaux officiers et du beau sexe de la ville, se plaça en évidence, dans une vaste enceinte préparée exprès pour la cérémonie. Kondiaronk, quoique gravement malade, fit un discours qui enleva l'auditoire.

Les chefs appelés à parler et à signer s'étaient affublés de la manière la plus bizarre. Celui des Algonquins, dont les cheveux étaient agencés en tête de coq, au moyen d'un plumet rouge qui en formait la crête, s'avança vers le gouverneur et lui dit : " Mon père, je ne suis point homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix ; tu as fait la paix, et j'oublie tout le passé." Après les discours prononcés dans les différents idiomes, trente-huit chefs signèrent le traité ; on apporta ensuite le grand calumet de paix, et chaque signataire vint à son tour en tirer quelques bouffées de fumée. Le chant du *Te Deum* termina les séances.

On servit aux convives trois bœufs entiers bouillis dans d'immenses chaudières, et le repas fut gai. Le soir, il y eut illumination, feux d'artifice et décharge de canons. Le lendemain, le gouverneur distribua aux chefs les présents du roi, et leur fit promettre l'échange des prisonniers.

Ce traité, qui fut gardé, permit au Canada de soutenir avec avantage, pendant 60 ans, les attaques multipliées de l'Angleterre.

M. de Vaudreuil. — La guerre de la *succession d'Espagne* devait avoir son contre-coup au Canada. De Callières, qui mourut (1703) avant de voir recommencer les hostilités, fut remplacé par le gouverneur de Montréal, M. de Vaudreuil, gentilhomme recommandable par son expérience, son courage, son affabilité et la noblesse de son caractère.¹ De Vaudreuil affermit le traité signé avec les sauvages, et se prépara à faire face à l'invasion anglaise, à la veille d'éclater.

Attaque contre Port-Royal et Plaisance. — Une lutte de plus d'un demi-siècle, devant faire perdre le Canada à la France, s'ouvrit alors avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre (1704). Port-Royal, attaqué, résista ; Plaisance se défendit avec avantage.

Les *Bostonais* ravagèrent les côtes de l'Acadie, enlevèrent plusieurs vaisseaux et firent des prisonniers, qu'ils maltraitèrent.

Les Anglais se disposaient à attaquer les vaisseaux français dans le golfe, même dans le fleuve, et finalement à prendre Québec.

De Subercase à Terreneuve. — *De Subercase*, qui succéda à Brouillan, gouverneur de Terreneuve, s'empara du fort de *Forillon*, brûla plusieurs habitations, en présence de 300 Anglais, et s'empara de quelques vaisseaux. *Graydon*, chargé de réparer les échecs des Anglais à Terreneuve et de prendre Plaisance, trouva les Français si bien organisés, qu'il crut plus prudent de se retirer sans les attaquer.

¹ Louis XIV appela de Vaudreuil à cette charge pour le récompenser de sa bravoure déployée à la fameuse surprise de *Valenciennes*, place forte du nord de la France.

Capture du vaisseau *la Seine*.— Les exploits de Subercase ne purent compenser la perte que les Français éprouvèrent sur mer. *La Seine*, vaisseau du roi, commandée par le chevalier de *Maupeoux*, et portant une cargaison évaluée à 1,000,000 de livres, fut attaquée par quatre navires de guerre anglais et amena pavillon après un combat opiniâtre de dix heures (1705). *Mgr de Saint-Valier*,¹ qui était à bord, fut conduit à Londres, où il passa cinq ans.

Expéditions dans la Nouvelle-Angleterre.— Des partis de Français, de Canadiens et d'Abénaquis, se dirigèrent du côté de Boston, pour ravager les établissements anglais. *M. de Beaubassin* ne tua pas moins de 300 personnes. En même temps, les Anglais pénétrèrent dans les contrées des Abénaquis, qu'ils dévastèrent. *Hertel de Rouville*, commandant 250 hommes, se porte à leur rencontre, attaque pendant la nuit le village de *Deerfield*,² donne la mort à 47 personnes, et revient avec 112 prisonniers (1704). Quelques années plus tard, Rouville emportait d'assaut le bourg palissadé de *Haverhill*.³

Deuxième attaque contre Port-Royal.— Au grand étonnement de Subercase, le colonel anglais *March* parut devant *Port-Royal* avec vingt-cinq voiles,

¹ On eut des égards pour le prisonnier, à cause de sa dignité. La reine *Anne* informa *Louis XIV* qu'elle élargirait *Mgr de Saint-Valier* à condition que la France rendrait la liberté à *Méan*, doyen du chapitre de Liège, que le roi retenait prisonnier. Les négociations traînèrent et prolongèrent la captivité de *Mgr de Saint-Valier* et de *Méan*.

² Village situé sur le Connecticut.

³ Village baigné par le Merrimac.

et débarqua le lendemain 2000 hommes (1707). *De Saint-Castin* repoussa vigoureusement 400 Anglais qui cherchèrent à enlever des bestiaux. Les Anglais, ayant voulu escalader le fort pendant la nuit, furent vigoureusement repoussés, et, dès que la marée le leur permit, ils se retirèrent avec une perte de quatre-vingts hommes tués ou blessés. Soixante Canadiens avaient beaucoup contribué à cette victoire. *March* essaya de laver la honte de sa défaite en reparaisant deux mois après, devant Port-Royal, avec des forces plus considérables. Tous les habitants des campagnes environnantes mirent leurs bras à la disposition de *Subercase*. Un bataillon d'élite, sous les ordres de *Géranger*, fit des prodiges de valeur. La flotte dut encore se retirer.

Prise de Saint-Jean de Terre neuve.—La défaite de *March*, à Port-Royal, détermina *Saint-Ovide*, lieutenant du roi à Plaisance, à déloger tout à fait les Anglais de Terre neuve. En plein cœur d'hiver, l'intrépide guerrier, commandant 169 hommes, marcha sur *Saint-Jean*, défendu par 900 soldats, 50 canons et trois forts considérables. Il se rendit maître de la place en moins d'une demi-heure, fit des prisonniers et revint chargé de butin (1709).

Perte de l'Acadie.—Les revers nombreux de l'Angleterre la poussèrent à tenter un effort suprême pour s'emparer de l'Acadie. *Nicholson*, commandant une flotte de 54 voiles portant 4000 hommes, vint bloquer *Port-Royal* (1710).¹ De *Subercase*, qui n'avait que 300

¹ A cette époque, Port-Royal et les florissants villages de *Beaubassin* et des *Mines* comptaient une population de 2000 âmes; c'étaient les descendants des quarante familles françaises que le sieur de *Rasilly* avait conduites à Port-Royal (1632).

soldats à lui opposer, se défendit néanmoins avec énergie pendant dix-neuf jours, et ne capitula que quand la mort ou la désertion eurent réduit sa garnison à 150 combattants. De Subercase obtint les honneurs de la guerre, et sortit tambour battant et enseignes déployées.

L'Acadie prit le nom de *Nouvelle-Ecosse*, et Port-Royal, celui d'*Annapolis*.¹

Invasion du Canada.—La prise de l'Acadie décida les Anglais à envahir en même temps le Canada par terre et par eau. Le général Nicholson, commandant 4000 hommes de guerre, devait venir par le lac Champlain pour attaquer Montréal, tandis que l'amiral Walker assiégeait Québec (1710).

La recluse canadienne.—Montréal menacé consulta Mlle *Le Ber*,² la célèbre recluse, qui, après un moment de silence, répondit : "La très sainte Vierge elle-même gardera le pays." Le baron de Longueil, chargé d'aller observer l'ennemi du côté de Chambly, reçut solennellement des mains de M. Belmont,³ dans l'église Notre-Dame, un drapeau sur lequel Mlle Le Ber avait brodé cette prière : "Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes, mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des Anges, que nous invo-

¹ En l'honneur de la reine Anne.

² Mlle *Le Ber*, fille de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoyne (sœur de Charles Lemoyne, baron de Longueil) naquit le 4 janvier 1662. Elevée dans la piété par ses parents et les Ursulines de Québec, dès l'âge de quinze ans elle se fit recluse dans la maison de son père d'abord, puis chez les Dames de la Congrégation. Elle mourut âgée de cinquante-deux ans ; plusieurs guérisons sont attribuées à son intercession.

³ Alors supérieur du séminaire Saint-Sulpice.

quons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille; sous sa protection, nous espérons vaincre nos ennemis." En arrivant à Chambly, de Longueuil apprit que Nicholson avait rebroussé chemin. Cette nouvelle causa une grande joie à Montréal et donna beaucoup d'espérance aux troupes, qui prirent aussitôt le chemin de Québec, pour prêter main forte à cette ville, où l'on attendait l'ennemi d'un jour à l'autre.

Destruction de la flotte anglaise.—Une flotte de 84 voiles, portant 6500 soldats, fut confiée à l'amiral Walker, pour venir faire le siège de Québec (1711). Le Canada n'avait que 5,000 hommes à opposer à cette redoutable invasion. Walker se tenait si assuré de son succès, qu'il distribua même en mer, à quelques officiers, les principales charges administratives de la ville, qu'il venait conquérir. Walker avait calculé sans Dieu, qui dispose de tous les événements : pendant une nuit brumeuse, un vent impétueux poussa la flotte sur les récifs de *l'île aux Œufs*, et, en moins de deux heures, huit des plus gros vaisseaux coulèrent à fond, et la foudre en mit un autre en éclats. Le lendemain matin, la côte était toute couverte de cadavres et d'épaves. Walker, forcé de renoncer à son projet, retourna à Londres. Pour comble de malheur, le feu prit au vaisseau, en entrant dans la Tamise, et le fit sauter avec tout l'équipage.

Notre-Dame de la Victoire.—A la vue du danger imminent qui la menaçait, la colonie avait tourné ses regards vers Marie. La nouvelle du désastre de la flotte de Walker occasionna une grande joie. En reconnaissance de la faveur obtenue, Québec fit restaurer l'Eglise de Notre-Dame des Victoires.

Soulèvement des Outagamis. — Ne pouvant réussir à faire rompre aux Iroquois leur traité de neutralité avec les Français, les Anglais suscitèrent contre l'établissement du Détroit¹ les *Outagamis* ou *Renards*, ennemis de toutes les tribus de l'Ouest (1712). Les sauvages alliés se rendirent à l'appel de Dubuisson, gouverneur de cette colonie. Le combat s'engagea avec beaucoup d'ardeur.

Pour se soustraire aux balles meurtrières des Français, les Outagamis combattirent dans des trous creusés dans la terre. Montés sur des échafauds, les Français les délogèrent par une vive fusillade. Les Outagamis se rendirent à discrétion, après une perte de 2000 hommes. Leur nation fut bien affaiblie de ce coup fatal. Les Anglais renoncèrent alors au projet de s'emparer du Détroit, qui leur eut donné libre accès sur les lacs et coupé toute communication entre le Canada et les contrées de l'Ouest.

Traité d'Utrecht. — Le traité d'*Utrecht*, qui mit une trêve à la guerre, cédait à l'Angleterre l'Acadie, Terre-neuve, la baie d'Hudson et la contrée des Iroquois. La France ne gardait que l'île du *Cap-Breton* et les autres îles du golfe, et se réservait le droit de pêcher sur la côte de *Terreneuve* (1713). En livrant à l'Angleterre l'entrée du Canada et le littoral de ses possessions, la France marchait nécessairement à la ruine de ses colonies.

¹ L'établissement du Détroit fut fondé par M. de La Mothe Cadillac, qui s'y rendit avec 100 Canadiens et un missionnaire (1700).

TROISIÈME ÉPOQUE.

Trente années de paix et reprise des hostilités.

(1713-1748.)

DIX-HUITIÈME LEÇON.

EXTENSION DES COLONIES FRANÇAISES.

SOMMAIRE : — Les effets de la guerre.—Compagnie d'Occident.—Colonie de la Louisiane.—Fondation de la Nouvelle-Orléans.—Colonie du Détroit.—Autres établissements dans l'Ouest.—Île du Cap-Breton.—Fondation de Louisbourg.—Les colonies du golfe.—Les Abénaquis.—Assassinat du père Rasle.—Fondation de Niagara et du fort Saint-Frédéric.—Émigration.—Naufrage du *Chameau*.—Mort de M. de Vaudreuil.

Les effets de la guerre.—Trente années d'une guerre désastreuse avait réduit presque à rien le courant d'immigration, et la colonie dut trouver dans son propre fonds l'essor de son développement. La paix, l'honnêteté et la simplicité régnaient dans les mœurs canadiennes.

Les trente années de paix qui suivent vont permettre à la France de peupler *l'île Royale* et la *Louisiane*, et d'établir entre le Canada et cette dernière une ligne de communications régulières au moyen de forts destinés à devenir autant de centres de colonisation.

Compagnie d'Occident.—Sauf le bénéfice que rapportaient les peaux de castor, le Canada ne retirait

rien et se trouvait à la charge de la France. La *compagnie d'Occident*¹ à laquelle le roi concéda le monopole du commerce du Canada et de la Louisiane, prit alors naissance, et donna une puissante impulsion au défrichement des terres et à l'exploitation des forêts canadiennes.

Le père *Lafiteau* y découvrit le *ginseng*² (1715), plante médicale qui se vendait en Chine au poids de l'or.

Colonie de la Louisiane.—Les gouverneurs n'ignoraient pas la richesse et la fertilité des immenses territoires du *sud-ouest*, favorisés d'un climat plus doux que celui du Canada; mais la sécurité des colons avait exigé qu'on les établit à l'embouchure du Saint-Laurent et sur ses rives.

D'Iberville, qui arriva à l'embouchure du Mississipi,³ par le golfe du Mexique, jeta les bases de la Louisiane et y créa deux centres : *Biloxi* et l'île *Dauphine*⁴ (1699). Cette nouvelle colonie végéta sous *Crozat*⁵ (1712-1717).

¹ Cette compagnie donna naissance à celle des *Indes Occidentales*.

² Jusque-là on n'avait trouvé qu'en Chine cette plante fébrifuge. Depuis la découverte du père Lafiteau, le Canada en a beaucoup exporté. Cette exportation s'élevait à une valeur de 500, 000 francs en 1752. Ce spécifique est maintenant presque abandonné.

³ Cet acte important est un des derniers de notre héros canadien, qui se mit au service de son pays dès l'âge de quatorze ans, et qui s'éteignit à la Havane, le 9 juillet 1706.

⁴ Les ossements humains que d'Iberville trouva jonchant le sol, lui firent appeler cette île : *Île Massacre*.

⁵ Crozat, ayant obtenu de Louis XIV le privilège exclusif de tout le commerce de la contrée, pendant seize ans, dut, par son manque d'initiative, résilier son monopole au bout de cinq ans.

Ses droits furent ensuite concédés, pour vingt-cinq ans, à l'Écossais *Law* qui y envoya 800 émigrants tirés des diverses classes de la société (1718). La Louisiane eut un gouverneur; des marquisats, des comtés et des baronnies furent créés pour les gentilshommes. On donna les plus belles couleurs à cette contrée, on en fit même un Pérou fictif abondant en gisements aurifères. *Law* obtint un duché sur la rivière *Arkansas*, le peupla de 1500 *Allemands* et *Provençaux* qu'il voulait faire suivre de 6000 *Palatins* du *Rhin*, quand sa disgrâce arriva. Ces malheureuses familles, débarquées au *Biloxi*, furent réduites à la plus cruelle misère; elles ne vivaient que d'huîtres et de crabes pêchés au bord de la mer. La famine, le chagrin et le désespoir enlevèrent près de 1000 familles. Bon nombre de colons, mourant de faim, se donnèrent aux Anglais. La compagnie d'Occident, dont le fameux financier *Law*¹ faisait partie, dépensa 25,000,000 de livres pour donner une mince valeur à ces immenses concessions.

Fondation de la Nouvelle-Orléans.—M. de *Bienville* jeta dans les roseaux qui couvraient les rives du *Mississippi*, les bases de la *Nouvelle-Orléans* (1717). Comprenant que la valeur d'un pays se mesure d'après les produits du sol, les émigrants cultivèrent avec succès les diverses céréales et élevèrent des troupeaux en

¹ Le système de *Law* consistait à emprunter de l'argent au nom d'une banque qu'il avait organisée, derrière laquelle se trouvaient le Régent et l'Etat. En échange des espèces on recevait des billets ainsi conçus: "La banque promet de payer à vue, au porteur, 100, 1000, 10,000 livres en monnaie de même poids et au même titre que la monnaie de ce jour, valeur reçue à Paris." La garantie donnée au porteur reposait sur l'exploitation des mines d'or et d'argent du *Mississippi*, qui n'étaient pas encore découvertes.

abondance. " Les colons les plus prospères, dit Bancroft, étaient les vigoureux émigrants du Canada, qui n'avaient guère apporté avec eux qu'un bâton et les vêtements grossiers dont ils se couvraient." Là, comme ailleurs, les missionnaires furent les plus puissants coopérateurs du progrès et de la civilisation. Dans l'*Illinois*, les pères Jésuites étaient les promoteurs de trois ou quatre chrétientés, qui rappelaient les mœurs et les coutumes des premiers chrétiens.

Colonie du Détroit.—L'intelligent aventurier de la *Mothe-Cadillac*, qui avait fondé la colonie du Détroit (1700), obtint le titre de *seigneur* de l'endroit, à condition de peupler le pays et d'y construire un fort. L'esprit hautain de *Cadillac* entrava son entreprise, et le gouvernement fut obligé de se charger du nouvel établissement, dont la situation agréable et avantageuse a favorisé le développement. Le Détroit conserve encore aujourd'hui sa physionomie française.

Ile du Cap-Breton.—Après la conclusion du traité d'*Utrecht* (1713), la France songea à fermer l'entrée du Canada à l'Angleterre, en fortifiant l'île du *Cap-Breton*, qu'elle appela île *Royale*;¹ des colons de l'Acadie et de Terre-Neuve vinrent s'y établir.

Fondation de Louisbourg.—M. de *Costebelle*, ancien gouverneur de Plaisance, fut chargé de la fondation de *Louisbourg*, dans l'île du Cap-Breton (1713). Les ports *Sainte - Anne* et le havre à

¹ Cette île, de 50 lieues de longueur et de 30 de largeur, est éloignée d'une quinzaine de lieues de Terre-Neuve, et séparée de l'Acadie par le détroit de Canseau. Ses principaux ports sont ceux de Dauphin ou de Sainte-Anne, la baie des Espagnols, la baie de Miré, le havre à l'Anglais, et le port de Toulouse ou Saint-Pierre.

l'Anglais se disputaient par la beauté de leurs sites et leurs immenses avantages l'honneur d'être la capitale de la nouvelle colonie; le hâvre à *l'Anglais* eut la préférence à cause de son facile abord. Les remparts inachevés, élevés à l'île Royale, coûtèrent 30,000,000 de livres.

Son gouverneur, comme celui de la Louisiane, dépendait du gouverneur général, résidant à Québec.

Les colonies du Golfe.—La France, n'ayant pu songer jusque-là à coloniser les îles les moins importantes du golfe, concéda au comte de *Saint-Pierre* les îles de *Saint-Jean* (Prince-Edouard), de *Miscou*, de la *Madeleine* et de *Ramées* (1719).

Le peu d'entente des colons fit échouer cette entreprise, et ces îles restèrent dans l'oubli jusqu'en 1749, époque où les Acadiens s'y réfugièrent, pour se soustraire à la domination anglaise. La population des différentes colonies du golfe n'a jamais dépassé 40,000 âmes, sous le gouvernement français. Les colons faisaient la traite avec les Micmacs et vivaient du produit de leur pêche. Au fond, l'île Royale n'était qu'une vaste pêcherie, qui doublait sa population en été.

Cette île exportait aussi en France et aux Antilles une grande quantité de bois. Les insulaires, employés au service des riches qui avaient le monopole des pêcheries, vivaient dans l'indigence.

Les Abénaquis.—Le traité d'Utrecht, n'ayant pas bien déterminé les limites entre le territoire des Anglais et celui des Abénaquis,¹ fut cause d'un massacre

¹ Les Français soutenaient que seule la presqu'île maintenant appelée *Nouvelle-Ecosse* appartenait aux Anglais, tandis que ceux-ci prétendaient posséder en outre les terres arrosées par les rivières *Saint-Jean*, *Sainte-Croix*, *Pénobscot* et *Kénébec*.

épouvantable. Les Anglais construisirent des forts, établirent des comptoirs sur les terres des Abénaquis, et sommèrent même les chefs de se retirer. L'un d'eux répondit: " Le roi de France peut disposer de ce qui lui appartient, mais quant à moi, j'ai ma terre où le Grand-Esprit m'a placé, et aussi longtemps qu'un enfant de ma tribu vivra, je combattrai pour la défendre." Les Abénaquis voulurent alors prendre les armes; le père *Rasle*, qui usa de toute son influence pour les en empêcher, ne put cependant dissiper l'orage.

Assassinat du père Rasle.—De grand matin, le 23 août 1724, 280 Anglais envahirent *Narrantchouak*, fort abénaquis, où ne se trouvaient qu'une cinquantaine de guerriers qui firent quelque résistance, pour donner le temps de fuir aux enfants, aux femmes et aux vieillards. Le père *Rasle*, éveillé par les clameurs, accourut pour se mettre à la disposition de son cher troupeau. Son apparition attira l'attention des Anglais, et une grêle de balles le renversa mort au pied d'une croix qu'il avait fait planter. Sept Indiens, ayant voulu le protéger, étaient tombés à ses côtés. Après le combat, quand les sauvages vinrent pleurer sur les ruines de leurs villages, soulager les blessés et ensevelir les morts, ils trouvèrent dans la mêlée le corps du père Rasle criblé de coups, le crâne fracassé, la bouche et les yeux remplis de boue. On l'enterra à l'endroit où il célébrait habituellement les saints mystères.

C'est ainsi que les fanatiques colons anglais, ayant si souvent trouvé à redire contre la prétendue barbarie des sauvages convertis, s'acharnèrent sur le corps d'un saint missionnaire, qui ne leur avait fait d'autre mal que de travailler avec zèle au salut des âmes.

“ Ainsi, dit Bancroft, périt Sébastien Rasle, le dernier des missionnaires catholiques dans la Nouvelle-Angleterre. Rasle était dans sa soixante-septième année, et il en avait passé trente-sept au service de Dieu en Amérique. Il était naturellement robuste, mais l'âge, les fatigues et les jeûnes l'avaient épuisé. Il connaissait plusieurs dialectes des Algonquins, et avait évangélisé diverses tribus de la vallée du Mississipi. En 1721, engagé par le père de Lachasse¹ à revenir au Canada, “ Dieu m'a confié ce troupeau, répondit-il, je suivrai son sort, heureux d'être immolé pour son plus grand bien.” Dans la Nouvelle-Angleterre, on le regarde comme le chef des insurgés indiens. Ses collègues le pleurèrent comme un martyr et le glorifièrent comme un saint. Le ministère français, jaloux de donner un exemple de modération,² fit taire son indignation, se confiant aux commissaires des deux nations pour rétablir la tranquillité sur les frontières.”

Fondation de Niagara et du fort Saint-Frédéric.—Les prétentions de la Nouvelle-Angleterre se portèrent aussi du côté des grands lacs, sur les territoires iroquois, et sur une langue de terre d'une soixantaine de milles de largeur, située entre *Oswégo* et la rivière *Ouyahaga*. La France affirma ses droits en relevant le fort *Niagara* de ses ruines (1725), et en érigeant le fort *Saint-Frédéric*, à la pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain. Ces forts, tout en tenant les Anglais en échec, protégeaient à l'intérieur le commerce des fourrures. La France prenait ainsi posses-

¹ Supérieur des Jésuites au Canada.

² Cependant la France ne voulait pas voir sa rivale empiéter sur ses droits.

sion des deux grandes artères de l'Amérique septentrionale, le Saint-Laurent et le Mississipi, et, dans ces contrées, ne voyait flotter le drapeau britannique que sur *Oswégo*.¹

Emigration.—L'Angleterre, prévoyant qu'au jour de la lutte suprême la population la plus nombreuse écraserait sa rivale, encourageait le courant d'émigration dans ses colonies d'Amérique. A ce propos, M. de Vaudreuil faisait remarquer à M. de Pontchartrain (1714) que la Nouvelle-France n'avait que 4,484 hommes en état de porter les armes, tandis que les colonies de la Nouvelle-Angleterre en avaient 60,000. M. de Vaudreuil tenta même d'augmenter le courant d'immigration avec des repris de justice (1722). Les cinquante premiers qui vinrent au Canada créèrent de tels embarras que l'évêque et les hommes les plus marquants, se récrièrent bientôt contre de pareils colons : ce moyen d'accroître la population n'eut pas de suite.

Naufrage du *Chameau*.—En 1725, la France envoya le *Chameau*, portant 250 passagers. M. de *Chazel*, qui venait remplacer l'intendant Bégon, M. de *Louvigny*, nommé gouverneur des Trois-Rivières, des Récollets, des Jésuites, se trouvaient sur ce vaisseau, que des vents violents poussèrent sur les récifs de Louisbourg, où il se brisa. Le lendemain matin, la grève parut toute couverte de cadavres.

Mort de M. de Vaudreuil.—Peu de temps après le naufrage du *Chameau*, le Canada éprouva une autre

¹ M. de Beauharnois se contenta de protester contre l'érection du fort *Oswégo*, qui fut la première usurpation des Anglais sur le territoire français.

perte bien sensible dans la personne de son gouverneur, qui mourut à Québec (10 octobre). Sous la longue et habile administration de M. de Vaudreuil, l'agriculture, le commerce et l'industrie firent de rapides progrès, malgré les revers que la colonie éprouva pendant les guerres contre l'Angleterre.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE.

SOMMAIRE: — M. de Beauharnois, gouverneur. — L'intendant Dupuy. — La Louisiane: Massacre de Français. — Expéditions contre les Natchez et les Chicasas. — Compagnie des Sioux. — Soulèvement des Outagamis. — M. Hocquart, intendant. — M. de la Verendrye. — Siège épiscopal de Québec.

M. de Beauharnois, gouverneur. — Après la mort de M. de Vaudreuil, de Longueuil administra le Canada par intérim, jusqu'à l'arrivée de M. de Beauharnois¹ (11 juin 1726), homme sage, prudent et expérimenté.

L'intendant Dupuy. — M. Dupuy, versé dans les sciences, vint à Québec en même temps que M. de Beauharnois, pour remplacer Bégon.

Le caractère prétentieux du nouvel intendant l'empêcha de s'accorder avec le gouverneur et le clergé. M. de Beauharnois dut plusieurs fois se contenir pour ne pas renouveler les scènes regrettables qui avaient caractérisé la première administration du comte de Frontenac.

Le roi rappela l'intendant Dupuy en 1728.

¹ M. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais. Il fut successivement enseigne (1692), lieutenant de vaisseau (1696), capitaine de frégate (1707), capitaine de vaisseau (1708).

La Louisiane : Massacre de Français.—L'obstination de Chepart¹ à vouloir enlever aux Natchez² le village de la Pomme, occasionna le massacre des Français du fort *Rosalie*. Le chef des Natchez, désigné sous le nom de *Grand-Soleil*, répondit à Chepart. " Le même soleil nous a éclairés, la même terre nous a nourris, a reçu nos tombeaux et passera à nos enfants. Pourquoi nous ravir les prairies que nous avons partagées avec les Français, les cabanes où nous les avons reçus, la natte où nous avons fumé ensemble le calumet de la paix ? " Chepart s'obstine et n'accorde un délai qu'à condition de lui payer un tribut en grain.

Le grand conseil de la nation se réunit, et le jour du massacre est fixé. Les Natchez se rendent en foule au fort *Rosalie* pour remettre à Chepart son tribut, et, sous différents prétextes, se dispersent ensuite dans les habitations. Des coups de feu donnent le signal de l'attaque; Chepart est égorgé, ses soldats massacrés et toutes les campagnes environnantes mises à feu et à sang. Deux missionnaires, les pères *Dubuisson* et *Copucin*, trouvèrent aussi la mort. Les corps, jetés à la voirie, devinrent la pâture des chiens et des oiseaux de proie. Les femmes et les enfants furent emmenés en esclavage (1729).

Expédition contre les Natchez et les Chicasas.—A la nouvelle de ce massacre, les Français de la *Nouvelle-Orléans* se tinrent sur la défensive, en attendant le moment favorable de se venger. Le major *Lou-*

¹ Chepart, commandant du fort *Rosalie*, voulait faire du village de la Pomme une grande ferme agricole.

² Les Natchez, qui habitaient les bords sud-ouest du *Mississippi*, étaient la peuplade la plus sensuelle et la plus efféminée.

bois, commandant les troupes, groupa toutes ses forces sur les bords du Missisipi (1730), et tomba inopinément sur les *Natchez*, qui célébraient par des fêtes publiques la victoire remportée sur les colons français. La plupart furent massacrés ou faits prisonniers ; ceux qui réussirent à désertir s'ensevelirent dans les retraites de l'Ouest, où se retirèrent chez les *Chickasas*. Le *Grand-Soleil* et 400 guerriers furent conduits en esclavage à Saint-Domingue.

De Loubois releva le fort Rosalie de ses ruines, et ramena à la Nouvelle-Orléans les femmes et les enfants enlevés par les *Natchez*.

De Bienville, ayant repris le gouvernement de la Louisiane, se prépara à porter la guerre chez les *Chickasas*, instigateurs de la révolte de *Natchez*, qui inquiétaient plusieurs villages, accueillaienent les marchands de la Caroline, interrompaient les communications entre *Kaskakia* et la Nouvelle-Orléans, et tâchaient de refroidir l'amitié des Illinois pour leurs alliés. *D'Artaquette* devait envahir leur territoire pendant que de Bienville se rendrait au fort *Condé*, sur la *Mobile* (1736). 1200 *Chactas*¹ s'unirent aux forces de de Bienville. On se dirigea sur le principal village des *Chickasas* qui, après une vive résistance, obligea de Bienville à se retirer. *D'Artaquette* ne fut pas plus heureux ; fait prisonnier avec *Vincennes*² et le père *Sénat*, il dut mourir comme eux dans les plus cruels supplices (1736).

1 Les *Chactas*, qui d'abord s'étaient unis aux *Natchez* pour le massacre de *Rosalie*, se brouillèrent avec eux et devinrent leurs ennemis.

2 *Vincennes* avait fondé un village portant son nom, et commencé par là l'état d'*Indiana* (1735).

De Bienville, à la tête de 3000 hommes, marcha de nouveau contre les Chicasas (1740). La maladie, qui enleva une partie de ses troupes, le força à accepter la paix demandée par une députation de Chicasas. Ce traité cédait aux Chicasas les vastes solitudes de l'Ouest comprises entre *Bâton-Rouge* et *Kaskakia*, qui coupaient les communications de la basse Louisiane avec l'Illinois. C'est ainsi que les Chicasas, alliés des Anglais, devenaient l'appui de cette rivale de la France dans la Louisiane.

L'échec de de Bienville menaça de rendre inutiles les secours de Louis XIV et du cardinal de Fleury, l'héroïsme de la Salle et d'Iberville, l'intrépidité des colons, les concours des Indiens et le zèle des ouvriers évangéliques.

Compagnie des Sioux.—M. de Beauharnois forma la *compagnie des Sioux* pour entretenir des relations avec les tribus de l'Ouest (1727). Des Français se rendirent au Mississipi, et, la même année, élevèrent le fort *Beauharnois*, sur le lac *Pépin*. 150 Sioux s'établirent à cet endroit. Le père *Guignas*, jésuite, les évangélisa pendant l'hiver. Le jour de la fête du gouverneur, les Français firent un feu d'artifice. A la vue des fusées et des étoiles qui semblaient tomber du ciel, les femmes et les enfants prirent la fuite, et les hommes demandèrent d'arrêter cette *grande médecine*.

Soulèvement des Outagamis.—*De Ligneris*, commandant 450 Canadiens et 700 à 800 sauvages, marcha contre les *Outagamis* ou *Renards* (1728), qui cherchaient à interrompre les communications entre la Louisiane et le Canada. Cette petite troupe partit de

Montréal et se rendit à *Chicago*, par l'Outaouais et le lac Huron. Les *Malhomines* ou *Folles-Avoines*, alliés des Outagamis, éprouvèrent une déroutte complète en voulant s'opposer au débarquement de Ligneris. En apprenant la défaite de leurs alliés, les Outagamis se dispersèrent dans les bois. Ligneris mit le feu à leur bourgade et détruisit leurs moissons. La campagne de Ligneris amena les Outagamis à signer un traité de paix qu'ils gardèrent pendant quelques années.

M. Hocquart, intendant.—M. Hocquart, nommé intendant en 1731, travailla à réparer les pertes considérables que la petite vérole¹ avait fait éprouver à la colonie, fortifia Montréal, exploita les mines du Saint-Maurice,² encouragea la culture du *tabac*,³ et exporta à Rochefort quelques produits de nos forêts.⁴

M. de la Verendrye.—M. de la Verendrye, chargé par M. de Beauharnois d'explorer les contrées de la mer de l'ouest, entreprit à cet effet plusieurs voyages (1731-43), et découvrit le *haut du Missouri* et tout le pays compris entre les montagnes Rocheuses et les lacs *Supérieur* et *Winnipeg*. Avant les découvertes de la Verendrye, on ne connaissait rien de la contrée située entre la Californie et la baie d'Hudson.

¹ Cette épidémie fut apportée de la Nouvelle-Angleterre par un sauvage du lac des *Deux-Montagnes*. Elle ravagea le pays pendant deux ans et enleva 2000 personnes.

² Les forges entrèrent en opération en 1737. On y fabriquait au moins 600 000 livres de fer par année.

³ Il fit lui-même, à Chambly et à Beauport, des essais qui lui rapportèrent 30,000 pieds de cette plante.

⁴ Il expédia une caisse de plantes recueillies par le médecin La Croix et un petit herbier formé par le chanoine Gosselin. Du minéral de cuivre du lac Supérieur, du plomb de la baie Saint-Paul et de la colle de poisson furent aussi envoyés.

Siège épiscopal de Québec.—La colonie fit une perte sensible dans la personne de Mgr de Saint-Valier, qui s'éteignit à l'Hôpital-Général de Québec (1727). Ce digne prélat fut regretté de toute la population, mais surtout des pauvres, dont il était le père et le protecteur. Il visitait les malades et leur rendait souvent les services les plus bas. Si on lui faisait remarquer que ces sortes de soins ne convenaient pas à son ministère sacré, il répondait : " Je ne crains pas d'avilir mon sacerdoce en exerçant la charité tant recommandée par celui qui a adopté les pauvres pour ses enfants." Les dernières paroles aux vierges qui devaient continuer sa mission auprès des déshérités de la fortune, furent celles-ci : " Mes filles, oubliez-moi après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres. "

Le successeur de Mgr de Saint-Valier fut Mgr de Mornay (1728). Ne pouvant venir au Canada à cause de son grand âge et de ses infirmités, il choisit comme coadjuteur M. Dosquet, qui devint évêque titulaire en (1734). Sa santé débile le détermina à remettre son siège à M. *François Louis Pourroy de L'Auberivière*, qui fut sacré dans la chapelle de Saint-Sulpice, à Paris. Pendant la traversée du nouveau prélat, la fièvre éclata à bord ; il soigna avec dévouement ceux qui en étaient atteints, la prit lui-même en arrivant à Québec, et mourut quelques jours après.

Cette perte plongea la colonie dans le deuil : les sauvages manifestèrent leurs regrets en envoyant des colliers au gouverneur.¹

¹ Mgr de Lauberivière, âgé de vingt-huit ans seulement, joignait aux mortifications continuelles qu'il s'imposait la plus profonde humilité. Après sa mort, on trouva parmi ses effets des

Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand succéda à Mgr de Lauberivière et s'empessa de venir prendre possession de son siège. La Nouvelle-France comptait alors 100 paroisses ou dessertes et plusieurs *missions* au centre du pays, dans l'Ouest, en Acadie, sur les rives du golfe Saint-Laurent et du Mississipi. La population s'élevait à plus de 40,000 âmes.

VINGTIÈME LEÇON.

LOUISBOURG.

SOMMAIRE : — Reprise des hostilités.—Prise de Louisbourg.—Partis de guerre dans la Nouvelle-Angleterre.—Escadre du duc d'Anville.—Combat des Mines.—Combat naval du cap Finistère.—Le comte de la Galissonnière.—Traité d'Aix-la-Chapelle.

Reprise des hostilités.— La succession au trône d'Autriche¹ (1740) amena la rupture du *traité d'Utrecht* et devint la cause de luttes sanglantes au Canada. Les Anglo-Américains, après plusieurs pourparlers,

instruments de pénitence, dont la couleur trahissait le service. Le peuple, qui l'avait à peine vu, lui donna le beau titre de *martyr de la charité*. Les guérisons obtenues par son intercession ont été constatées dans une enquête canonique.

¹ *Marie Thérèse*, qui succéda à son père, Charles VI, empereur d'Allemagne, vit presque toutes les puissances de l'Europe se liquer contre elle, pour la dépouiller de ses Etats. Aidée des Hongrois, de l'Angleterre et de la Hollande, elle sortit avec honneur de cette guerre et conserva ses possessions. En se déclarant pour elle, l'Angleterre ouvrit avec la France la guerre dont le contre-coup devait se faire sentir au Canada.

décidèrent d'attaquer d'abord Louisbourg. New-York se chargea de l'artillerie, la Pensylvanie des provisions, et les états du Massachusetts, du Connecticut et de New-Hampshire, promirent de mettre sur pied une armée de 4,000 hommes.

Le fanatisme puritain présida à cette espèce de croisade dirigée contre les " papistes " de Louisbourg. La dévastation des couvents et des églises devait être leur rêve. Le chapelain général de l'armée portait une grosse hache destinée à briser " tous les signes de l'idolâtrie, " c'est-à-dire les statues et les images des saints.

Prise de Louisbourg.—*Pepperell*, nommé commandant, se rendit à Louisbourg et débarqua ses troupes heureusement. Le *commodore Warren*, selon les ordres d'Angleterre, vint unir ses forces aux siennes. A une armée de 4,000 hommes, *Duchambon* n'avait à opposer que 1400 soldats, abattus par les privations de la pauvreté qui régnait alors à Louisbourg. La batterie royale fut enlevée dès le lendemain. L'armée indisciplinée de *Pepperell*, quoique sans art militaire, dressa d'instinct des batteries revêtues de fascines. Les assiégeants traînèrent leurs canons dans la boue jusqu'aux genoux. L'aventure seule présidait au siège. Les campements étaient irréguliers. Les soldats couchaient sur la terre nue; des cabanes de gazon et de branchages les protégeaient des brouillards et des rosées. Cependant le siège languissait: les Anglais en étaient irrités. Cinq ou six attaques avaient échoué. Quelques centaines d'hommes entreprirent d'enlever la place pendant la nuit, mais ils furent vigoureusement repoussés. De nouvelles batteries s'élevèrent pour surprendre à la fois l'île et la porte ouest de la ville; mais cette tentative échoua encore. Alors on tenta

un effort suprême : *Warren* bombardera la place tandis que les troupes prendront la batterie d'assaut. Duchambon aurait pu encore résister à ce double effort, mais la prise du *Vigilant*, vaisseau français amenant des vivres, des munitions et un renfort de 560 hommes, rendit l'abattement universel, et Duchambon livra la place (17 juin 1745).

C'est ainsi qu'une armée indisciplinée de fermiers, d'ouvriers et de pêcheurs obligea Louisbourg à capituler. Plusieurs vaisseaux de la compagnie des Indes, trompés par le drapeau français que les Anglais laissèrent à dessein flotter sur la citadelle, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Projet des Anglo-Américains.— La prise de *Louisbourg* détermina les *Anglo-Américains* à s'emparer de toutes les possessions françaises en Amérique. L'Angleterre promit son concours ; mais des lenteurs retardèrent l'exécution de ce gigantesque projet.

Escadre du duc d'Anville.— La France, voulant reprendre Louisbourg, confia au *duc d'Anville* une flotte de onze vaisseaux et de trente transports, portant 3,000 hommes de guerre (1746). *Chibouctou* fut désigné pour le lieu du rendez-vous. Des vents impétueux dispersèrent les vaisseaux et en firent sombrer plusieurs. Pour comble de malheur, *de Conflans*, commandant trois vaisseaux de ligne et une frégate, n'ayant aperçu aucune trace de la flotte à Chibouctou, retourna en France. Frappé de ces désastres, le duc d'Anville mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante. D'Estourmel, qui le remplaça, fut si peiné de ce que le conseil de guerre refusait de retourner en France, qu'il tomba dans un accès de délire et se perça de son épée.

De la Jonquière, venant remplacer de Beauharnois, prit le commandement et fit voile sur Port-Royal; mais une violente tempête le repoussa en peu de jours sur les côtes de France. Cette malheureuse expédition coûta la vie à 2,400 hommes.

Combat des Mines.—De Ramesay partit de Québec avec 600 Canadiens, pour aller rencontrer le duc d'Anville à Chibouctou. Ayant appris le désastre de la flotte française, il s'arrêta aux *Mines*, y laissa 300 hommes sous les ordres de *Coulon de Villiers*, et se retira à Beaubassin. Intrigués de l'attitude des Canadiens, 500 Anglais de Port-Royal, commandés par le *colonel Noble*, se rendirent au *Grand-Pré*,¹ pour épier leurs mouvements. De Villiers, qui s'y porta pour les déloger, éprouva une vive résistance et fut grièvement blessé. Le *chevalier de la Corne* le remplaça, et les Canadiens demeurèrent victorieux.

Les Anglais perdirent 130 hommes; *Noble* était du nombre.

Combat naval du cap Finistère.—La France, songeant toujours à humilier l'Angleterre et à reprendre ses possessions au Canada, confia au *marquis de la Jonquière* une escadre de six vaisseaux de ligne et de six frégates, escortant un convoi de trente navires, chargés de troupes et de marchandises. Ayant eu vent de l'expédition française, l'Angleterre lança contre elle une flotte de dix-sept voiles. La rencontre eut lieu au *cap Finistère*, sur les côtes d'Espagne (3 mai 1747). De la Jonquière fit ranger ses vaisseaux de ligne en ordre

¹ Grand-Pré était situé vis-à-vis les Mines, sur la rive opposée de la baie de Fundy.

de bataille et ordonna aux frégates et aux navires de s'évader à voiles déployées. Une lutte opiniâtre s'engagea, et de la Jonquière dut baisser pavillon, après cinq heures de combat. Neuf vaisseaux du convoi furent pris par l'ennemi. De la Jonquière, qui s'était défendu avec bravoure, passa deux ans à Londres comme prisonnier de guerre.

Le comte de la Galissonnière.—*Le comte de la Galissonnière*, naturaliste et officier de marine très distingué, arriva à Québec, en 1747, pour remplacer le marquis de la Jonquière pendant son absence. Après avoir pris connaissance du pays, il proposa au roi de construire une suite de forts depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Louisiane, d'attirer les Acadiens sur le territoire français, de réorganiser la milice, de chasser les Anglais de la vallée de l'Ohio et de coloniser la vallée du Mississipi.

La France, qui dépensait des sommes fabuleuses pour les *fortifications*¹ de Québec, n'envoyait presque pas de colons; elle semblait oublier que la meilleure citadelle du monde, c'est une population nombreuse et dévouée à la patrie.

“Le gouvernement français, dit M. Garneau, était comme les vieillards dont le génie a survécu à la force; les grandes conceptions de Richelieu, de Colbert et de Louis XIV, relativement aux colonies, se conservaient en France, elles éclairaient ses hommes d'Etat, qui tâchaient de les suivre, mais leurs efforts échouaient devant le vice des institutions sociales, qui étouffaient à la fois l'énergie et la liberté, l'industrie et l'émigration.”

¹ De 1730 à 1740, la France consacra 1,700,000 livres aux fortifications de Québec.

Traité d'Aix-la-Chapelle.—Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) termina la guerre de la succession d'Autriche. La France recouvrait par ce traité Louisbourg et l'île du Cap-Breton, en retour de Madras,² qu'elle rendait à l'Angleterre.

² Ville de l'empire des Indes et chef-lieu d'une présidence de 129,734 milles carrés.

QUATRIÈME EPOQUE.

LUTTE SUPRÊME.

(1748-1760).

VINGT-ET-UNIÈME LEÇON.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE SEPT ANS.

Sommaire :—Fondation d'Halifax.—Le comte de Vaudreuil.—M. Duquesne de Menneville.—Campagne de l'Ohio.—Question des frontières.—Assassinat de Jumonville.—Prise du fort Nécessité.—Dilapidation des deniers publics.—Invasion des possessions françaises: Monckton en Acadie.—Exil et dispersion des Acadiens.—Le général Braddock.—Bataille de la Monongahéla.—Le colonel Johnson.—M. de Vaudreuil, gouverneur.—Prise du fort Bull.

Fondation d'Halifax.—La question des limites de l'Acadie annula bientôt le traité d'Aix-la-Chapelle et ralluma la guerre entre les deux nations rivales.

Pour assurer la presqu'île à sa patrie, *lord Halifax* jeta à Chibouctou les bases d'une ville (1749) à laquelle il donna son nom, et, sous les aspects les plus séduisants, y attira 3800 émigrants des plus fanatiques. Afin de ne pas exposer leur foi, un bon nombre d'Acadiens quittèrent leurs foyers pour aller s'établir aux environs de Québec et à l'île de Saint-Jean.

Le comte de Vaudreuil.— Le comte de Vaudreuil,¹ monté sur l'*Intrépide*,² soutint vaillamment l'honneur de la marine française contre dix-sept vaisseaux anglais, rencontrés à 90 lieues du cap Finistère.

Les Anglais, favorisés du vent, donnent le signal de l'attaque et portent leurs coups sur les vaisseaux de l'arrière-garde française. De Vaudreuil, voyant le *Tonnant*³ entouré d'ennemis et en partie démâté, vire tout à coup de bord et braye le feu des Anglais sur toute la ligne pour aller le secourir. Cette manœuvre audacieuse arrête pour un instant le combat, qui reprend ensuite avec plus de vigueur qu'auparavant. Après une lutte opiniâtre de plusieurs heures, les Anglais voyant leurs vaisseaux criblés de tous côtés abandonnèrent la lutte.

L'*Intrépide* prit le *Tonnant* à la remorque et retourna au port de Brest.

Cette nouvelle eut du retentissement en Europe, et détermina la France à ne pas se désister de ses droits.

M. Duquesne de Menneville.—Les plaintes portées à la cour contre le marquis de la Jonquière lui attirèrent des reproches, qui lui firent demander son rappel.⁴ La peine qu'il éprouva le conduisit au tom-

¹ M. de Vaudreuil, né à Montréal, était fils du gouverneur de ce nom; il entra d'abord dans l'armée (1698) et fut nommé enseigne de vaisseau (1711).

² L'*Intrépide* était l'un des huit vaisseaux du roi commandés par M. Des-Herbiers de l'Estanduère et destinés à escorter une flotte de 252 navires marchands, qui devaient se distribuer dans les différentes îles françaises de l'Amérique.

³ Nom du vaisseau du chef d'escadre.

⁴ De la Jonquière favorisa trop les membres de sa famille: il força même l'évêque à nommer son neveu à la cure de Québec. Quoique millionnaire, il s'immisça dans les affaires commerciales et fit fermer des maisons soupçonnées de lui faire concurrence.

beau avant l'arrivée de son successeur, le *marquis de Duquesne* (1752). Le nouveau gouverneur marcha sur les traces du comte de la Galissonnière, et n'épargna rien pour mettre la colonie en état de lutter avantageusement contre l'Angleterre.

Campagne de l'Ohio.—Après bien des démêlés, *Georges Washington*,¹ officier de mérite, se rendit dans la vallée de l'Ohio et somma les Français de l'évacuer. Le jeune major, accompagné d'un détachement de soldats, se dirigea sur le fort de la *Rivière aux Bœufs*, commandé par le Gardeur de Saint-Pierre, qui refusa de discuter avec lui : "Je suis ici, dit-il, par les ordres de mon général, et je m'y conformerai en tous points et avec énergie." Le retour de Washington fut pénible. Les neiges et les glaces lui firent courir mille dangers.

Les Anglais, considérant la fourche de l'Ohio comme la clé du pays à conquérir, commencèrent à y ériger un fort ; mais *de Contreœur*, à la tête de 600 à 700 hommes, chassa les ouvriers et les soldats occupés aux travaux, et continua pour les Français le fort commencé, et le nomma Duquesne.² Pour se venger de cet outrage, Washington fit élever le fort *Nécessité*, sur la *rivière Monongahéla*, à douze lieues de Duquesne.

Assassinat de Jumonville.—*Villiers de Jumonville*, accompagné de trente-quatre hommes, se dirigea vers le fort Nécessité, pour sommer les Anglais d'évacuer la vallée de l'Ohio. Washington, informé de l'approche des Français, se porta à leur rencontre avec une

¹ Washington, âgé de 21 ans, s'était déjà fait remarquer par l'ardeur de son patriotisme et l'énergie de son caractère.

² Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, est situé au confluent de la *Monongahéla* et de l'Ohio.

troupe d'Anglais et de sauvages, et les investit pendant la nuit du 27 au 28 mai. Confiants dans le drapeau parlementaire qu'ils portent, les Français saisissent les armes. *Feu !* crie Washington, et les Anglais font deux décharges de mousqueterie, avant que les Français aient le temps de se reconnaître. De Jumonville, en agitant les dépêches qu'il tient en main, fait comprendre qu'il veut parler. Le feu cesse pour un instant, puis reprend, et de Jumonville est frappé mortellement par une balle. Neuf de ses compagnons trouvèrent aussi la mort, et les autres furent faits prisonniers.

Un seul réussit à s'échapper, pour porter cette affreuse nouvelle au fort Duquesne.

La noblesse de caractère de Washington ne nous permet pas de jeter sur lui tout l'odieux de cet acte de félonie, qui retombe plutôt sur le peu de contrôle qu'il exerçait sur son armée indisciplinée.

Prise du fort Nécessité.—*De Contrecoeur*, commandant du fort Duquesne, chargea de *Villiers* de venger la mort de son frère. La vue des Français, scalpés, tout meurtris et gisant encore autour du fort Nécessité, excita la soif de la vengeance dans le cœur des 600 Canadiens et des 100 sauvages qu'il commandait. Le combat s'engagea de nouveau. Washington, enfermé dans le fort avec 500 hommes et 10 pièces de canon, soutint la lutte avec acharnement, pendant dix heures ; mais le feu meurtrier des Canadiens, qui tiraient du haut des arbres, l'obligea à capituler (3 juillet 1754). " Nous pourrions venger un assassinat, dit de Villiers à Washington, mais nous ne le voulons pas."

Dilapidation des deniers publics.—L'*intendant Bigot*¹ profita de sa charge pour s'enrichir. La guerre, la famine, la désolation de la colonie, ne l'empêchèrent pas de voler impunément l'Etat.

Les charges lucratives furent confiées à ses amis, qui l'aiderent à jouer son rôle. Une de ses lettres à *Vergor*² le peint admirablement. "Profitez, mon cher Vergor, profitez de votre place ; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir ; afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France, et acheter un bien à portée de moi." Les bals et les festins se succédaient au château de Bigot. On y jouait aussi gros jeu : un seul coup faisait perdre jusqu'à 1000 louis. Lors de la conquête, Bigot trouva moyen de passer en France, emportant avec lui des sommes immenses. La cour, instruite de ses fraudes, le fit jeter à la Bastille où il passa onze mois. Après avoir vu leurs biens confisqués Bigot et ses complices furent bannis pour toujours du royaume de France.

Invasions des possessions françaises.—Sans toutefois déclarer la guerre, Louis XV fit équiper douze vaisseaux et deux frégates qui amenèrent dans la colonie 3150 hommes de vieilles troupes et beaucoup de munitions. Ces soldats, commandés par 209 officiers sous les ordres du baron *Dieskau*,³ étaient pleins d'ardeur.

¹ Bigot, qui remplaça Hocquart, était originaire de Guienne et descendait d'une famille illustre dans la robe. Avant d'avoir la charge d'intendant, Bigot avait été commissaire ordonnateur à Louisbourg, où il s'était rendu tristement célèbre par ses dilapidations.

² Vergor était l'une de ses créatures ; il l'avait fait élever au commandement du fort Beauséjour.

³ Ce baron saxon, ancien lieutenant-colonel du régiment de Saxe-Cavalerie, mécontenta ses troupes en les commandant à l'allemande. Il se livra entièrement à Péan, l'une des créatures du fameux Bigot.

De son côté, l'Angleterre confiait à *Boscawen*, une flotte destinée à intercepter les secours envoyés au Canada par la France (1755).¹ D'épais brouillards permirent à l'escadre de *Dubois de la Mothe*² d'échapper à *Boscawen*, croisant sur les côtes de Terre-neuve. Cependant deux vaisseaux séparés des autres, l'*Alcide* et le *Lys*, tombèrent en son pouvoir, après avoir perdu beaucoup de monde.

La position s'aggravait de jour en jour ; l'Angleterre votait plus de 100,000,000 de francs pour soutenir la guerre ; Franklin publiait des articles de journaux et des brochures terminés par ces mots : " Point de repos, point de repos à espérer pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada." Au moyen de ses *pirateries*, l'Angleterre s'empara de 10,000 matelots et pour plus de 300,000,000 de livres de marchandises, puis se décida à envahir le Canada par quatre endroits différents (1755) : *Monckton* devait attaquer les forts *Beauséjour* et *Gaspareaux* en Acadie ; *Braddock*, le fort *Duquesne* ; *Johnson*, le fort *Saint-Frédéric* (Crown-Point), sur le lac Champlain, et *Shirley*, *Niagara*.

Monckton en Acadie.—*Monckton* s'étant emparé des forts *Gaspareaux* et *Beauséjour*,³ souilla sa victoire par sa conduite barbare envers les malheureux *Acadiens*. La ruse présida à la cruelle spoliation de ces derniers. Attirés dans les églises des différentes paroisses sous le spécieux prétexte d'entendre une communica-

1 Cette flotte prit le devant sur *Dieskau*, qui ne quitta Brest que le 3 mai.

2 Son escadre portait les troupes du baron *Dieskau* et des approvisionnements de toute espèce.

3 Le fort *Gaspareaux* n'était défendu que par dix-neuf hommes ; l'inapte *Vergor* était commandant du fort *Beauséjour*.

tion très importante du gouverneur, ils furent cernés par des troupes cachés dans le voisinage qui leur signifièrent qu'ils étaient constitués prisonniers de guerre, que tous leurs biens étaient confisqués au nom du roi et que tous seraient expatriés dans les colonies anglaises. Cette nouvelle les terrifia comme un coup de tonnerre. Sans armes, entourés de soldats, écrasés par leurs malheurs, ils n'opposèrent pour toute défense que leurs larmes et leurs sanglots. Le jour de l'atroce exécution arriva le 10 septembre.

Exil et dispersion des Acadiens.—Des roulements de tambours et le son des cloches annoncèrent le jour fatal, et 7,000 Acadiens de tout rang, de tout âge et de toute condition, furent jetés sur des vaisseaux pour être dispersés dans les endroits les plus reculés des Etats-Unis et même en Angleterre.

“ Dans le tumulte de l'embarquement, dit Longfellow, des femmes furent séparées de leurs maris, et les mères s'apercevaient trop tard qu'elles avaient laissé sur la grève des enfants, qui, dans un amer désespoir, leur tendaient les bras.”

Le premier moment d'abattement passé, les Acadiens, quoique sans armes, se rendirent maîtres de plusieurs vaisseaux sur lesquels on les déportait, et s'en servirent pour faire la guerre à l'Angleterre, qui la leur avait déclarée.

Un village reculé, informé de ce qui s'était passé ailleurs, tenta de repousser les Anglais ; mais écrasés par le nombre, les villageois durent se disperser. L'un d'eux, dans sa fuite, perdit successivement sa vieille mère, sa femme et ses enfants. Pour se venger de ceux

qui avaient été pour lui la cause d'un si amer chagrin, il se rendit auprès du gouverneur de Québec, qui lui confia le commandement d'un vaisseau de guerre. Quand la paix fut faite entre l'Angleterre et la France, il continua la guerre pour son propre compte.

On fit de l'Acadie un véritable désert, en promenant partout le fer et la flamme. Les terres, confisquées au nom de la couronne, furent distribuées à des colons anglais. Les Acadiens échappés à la funeste catastrophe se retirèrent auprès de leurs amis, les *Micmacs*, pour se disperser ensuite sur différents points du Canada. Sur les ruines de cette contrée désolée, on trouve encore aujourd'hui des rejetons des vieilles souches acadiennes, qui, par leur présence, protestent sans cesse contre la conduite injuste et déloyale de leurs spoliateurs.

Le général Braddock.—Le général *Braddock*, soldat rude de peu de portée, arrivé à New-York au mois d'avril, avec ses deux régiments, mit cinquante jours à traverser les Alléghanys¹ et à se rendre à la fourche de l'Ohio. Ses compatriotes le narguaient en disant: "Braddock n'est guère impatient de se faire scalper." Son insolence prétentieuse révoltait les troupes américaines placées sous son commandement, et Washington ne semblait pas lui reconnaître une grande valeur militaire.

Bataille de la Monongahéla.—Après avoir traversé la Monongahéla, les 2,200 hommes de Braddock eurent à mesurer leurs forces contre celles de 146 Canadiens, 72 Français et 600 sauvages, commandés par

¹ Les Alléghanys ou Apalaches commencent près du cap Rosier, dans la province de Québec, et traversent les Etats-Unis de l'est jusqu'à la partie nord de l'Alabama.

MM. de *Beaujeu*, *Dumas* et de *Ligneris*. De *Beaujeu* fut tué à la première décharge.¹ *Dumas*, commandant en second, le remplaça. Alors la bataille devint une véritable boucherie. Les sauvages se précipitèrent sur l'ennemi la hache à la main, le mirent en fuite et assommèrent la plupart des fuyards. Beaucoup se noyèrent dans la *Monongahéla*, en voulant la traverser à la nage. *Braddock* eut trois chevaux tués sous lui avant de trouver la mort. *Washington* et ses miliciens ménagèrent la retraite à ceux qui échappèrent au massacre. La bataille avait duré cinq heures. Les Anglais perdirent 1,300 soldats, 63 officiers, 15 canons, leurs armes, leurs munitions, leur caisse et leurs papiers.² *Washington* écrivait quelques jours après : " Nous avons été battus honteusement par une poignée de Français." Cette brillante victoire ne coûta qu'une quarantaine d'hommes aux Français de *Duquesne*.

Le colonel Johnson.—Les armes françaises ne furent pas heureuses du côté du lac *Champlain*. Le baron *Dieskau*, retranché avec ses 3,000 hommes au fort *Saint-Frédéric*, s'avança, avec la moitié de son armée, pour couper la marche du colonel *Johnson*.³ *Dieskau* battit les Anglais rencontrés hors de leur camp, mais il fut défait en voulant attaquer leurs re-

¹ De *Beaujeu* avait communié le matin, avec la plupart de ses soldats. Habillé à la mode des sauvages, il ne portait d'autre marque de distinction qu'une chaîne d'argent au cou.

² La prise des papiers de *Braddock* révéla la trahison de l'ôtage *Stobo*, qui avait fourni les renseignements. *Stobo*, qui avait abusé de sa liberté, fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort.

³ *Johnson*, afin d'avoir une base d'opération, construisit au coude de l'*Hudson* le fort *Lydius* ou *Edouard*.

tranchements. Grièvement blessé, il fut fait prisonnier. Malgré l'échec de Dieskau, les ennemis n'osèrent pas attaquer le fort Saint-Frédéric.

Shirley, trouvant la saison trop avancée, remit au printemps suivant l'attaque du fort Niagara,

M. de Vaudreuil, gouverneur.—*M. de Vaudreuil*, canadien d'origine, fut nommé pour remplacer le marquis de Duquesne (1755). Sa faiblesse de caractère et sa timidité exercèrent une influence funeste sur la série d'événements qui devaient se dérouler sous son gouvernement. Son premier acte administratif fut la construction du fort *Carillon* (1756), qui, tout en commandant au lac Champlain, garantissait aux Français l'une des principales entrées du Canada.

Prise du fort Bull.—Le fort *Bull*,¹ défendu par 90 hommes, fut emporté d'assaut par le baron de *Léry* (1756), qui y mit le feu, après s'être emparé d'une grande quantité de provisions, dont les Français revinrent chargés.²

¹ Ce fort était l'entrepôt des provisions que les Anglais dirigeaient sur Chouaguen.

² Ces provisions furent bien accueillies, car la misère régnait dans la colonie. Québec était réduit à manger de la chair de cheval. Le pain, très mauvais, était aussi très rare.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON

MONTCALM.

SOMMAIRE : — Arrivée du marquis de Montcalm. — Prise de Chouaguen. — Siège du fort Georges. — Massacre de la garnison anglaise. — Deuxième invasion du Canada : Prise de Louisbourg. — Bataille de Carillon. — Capitulation du fort Frontenac. — Le fort Duquesne.

Arrivée du marquis de Montcalm. — Le ministre de la guerre, M. d'Argenson, ayant découvert en *Montcalm*¹ de rares qualités et une haute intelligence, le fit nommer pour remplacer le baron Dieskau. De simple colonel-brigadier, il était élevé au grade supérieur de lieutenant-général des armées du roi. Montcalm s'embarqua au port de Brest (3 août 1755) ; il était accompagné du chevalier de *Lévis*,² plus tard ma-

¹ Louis-Joseph, marquis de Montcalm, naquit au château de Candiac, près de Nîmes, le 28 février 1712. Ses ancêtres avaient su au besoin verser leur sang pour la France. Rouergue, leur pays, reconnaissait leur valeur par ce vieux dicton : " La guerre est le tombeau des Montcalm. " L'éducation de Louis fut soignée. Dès l'âge de quatorze ans, il entra dans l'armée. Il vint à Plaisance (Italie) en 1746, comme colonel du régiment d'Auxerrois-Infanterie, et il reçut cinq coup de sabre. On le trouve aussi à l'assaut du col d'Exiles, dans les Alpes, où le téméraire chevalier de Belle-Isle allait s'envelopper avec 4000 de ses soldats. Cette démarche insensée valut de nouvelles blessures à Montcalm. Les langues latine et grecque lui étaient très familières : peu de lettrés ont mieux que lui possédé l'antiquité.

² De Lévis, élève de Montcalm, était alors brigadier et officier de grande distinction.

réchal de France, de M. de *Bougainville*,¹ alors capitaine de dragons, et de M. de *Bourlamaque*,² ingénieur et colonel d'infanterie. Après avoir couru les dangers des croiseurs anglais, des brumes, des banquises et d'une tempête de 90 heures, Montcalm, escorté de son état-major, débarquait à Québec, le 13 mai 1756. Il ne trouvait à opposer aux 60,000 Anglais auxquels rien ne manquait, que 5,175 soldats mal nourris, mal chaussés, mal payés, et n'ayant d'autres munitions de guerre que celles qu'ils prenaient à l'ennemi.

Prise de Chouaguen.—Montcalm, qui devait se couvrir de gloire au Canada, débuta par la prise du fort *Ontario*³ et d'*Oswégo*⁴. Pour tromper la vigilance de l'anglais *Loudoun*, occupant la position de *Carillon* avec 8,000 hommes, Montcalm s'y rendit avec 3,000 miliciens. Ayant laissé ses troupes aux ordres de Lévis, il se porta ensuite au fort Ontario, pour y rencontrer les 3000 hommes dirigés sur ce point par *Bourlamaque*. Montcalm s'avance en toute sécurité, cerne le fort *Oswégo* et force les Anglais à l'évacuer (13 août). Le colonel *Mercer* fut tué et les siens se constituèrent prisonniers de guerre.

“ Les hurlements des sauvages, écrit Montcalm à sa mère, les firent promptement capituler. Ils se sont

1 Les travaux géométriques de Bougainville le firent admettre à l'Académie des sciences.

2 C'était un officier de mérite très estimé de Montcalm.

3 Les fortifications de Chouaguen se composaient des forts *Oswégo*, *Georges* et *Ontario*, et étaient défendus par 1800 soldats, sous les ordres du colonel *Mercer*.

4 Ce poste mettait les Anglais à même de ruiner le commerce des lacs.

rendus prisonniers de guerre au nombre de 1780, dont quatre-vingts officiers, deux régiments de la vieille Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt et une bouches à feu, y compris quarante-cinq pierriers, un amas de provisions pour 3000 hommes durant un an, six barques armées et pontées depuis quatre jusqu'à vingt canons." Avant de quitter ces rivages, Montcalm fit élever une colonne portant un écusson de France avec ces mots : "Apportez des lys à pleines mains." A la suite de cette célèbre victoire, l'esprit clairvoyant de Lévis lui faisait écrire au ministre : "Malgré nos succès, la paix est à désirer." La colonie manquait de vivres et de munitions, car l'alliance qu'accordait Louis XV à l'Autriche, contre la Prusse, absorbait toutes ses forces. C'était vers cette époque que *Voltaire* écrivait à M. de Moncrif. "On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge à propos de quelques arpents de glace, en Canada." De Vaudreuil, qui demandait avec instances des renforts à la cour de Versailles, ne reçut que 1500 hommes.

Siège du fort Georges.—L'hiver se passa en préparatifs pour la campagne de 1757. De Vaudreuil et Montcalm décidèrent qu'au printemps la majeure partie des forces de la colonie serait dirigée sur le fort *Georges* ou *William-Henry*.¹ Montcalm partit au mois de juillet, avec une armée de 7500 hommes, dont 2000 sauvages alliés. Anxieux de livrer la bataille, les sau-

¹ Ce poste important, situé à la tête du lac Saint-Sacrement, permettait aux Anglais de tomber à l'improviste sur les forts Saint-Frédéric et Carillon, qui étaient pour les Français les principaux points de défense de cette partie de la frontière.

vages faillirent faire échouer le plan de campagne en prenant le devant pour lever des chevelures anglaises. Selon Bougainville, l'historien de cette expédition, "leur esprit superstitieux et inquiet à l'excès jonglait, rêvait et se figurait que tout délai pouvait leur être fatal." Montcalm harangua les sauvages et leur fit comprendre la nécessité de ne pas se séparer des troupes régulières. Se rendant à ses désirs, une colonne indienne se mit en marche en chantant sur un rythme lent et d'un accent guttural : "Manitous, Manitous, vous tous qui êtes dans les airs, sur la terre et sous nos pieds, détruisez nos ennemis, livrez-nous leurs dépouilles et ornez nos cabanes de leurs sanglantes chevelures." Ce refrain se termina par des cris et des hurlements épouvantables. Le 3 août, l'armée se trouva en face du fort Georges, où le colonel *Munro* était en garnison avec 3000 hommes. Montcalm ouvrit la tranchée le même jour et le canon du fort fit retentir l'écho des montagnes. Après six jours de siège, les tambours anglais battaient la chamade, et *Munro* se rendait. Les Anglais perdirent 43 canons, 35,835 livres de poudre, des projectiles, des vivres et 29 bâtiments. Montcalm n'eut que 58 hommes tués ou blessés.

Massacre de la garnison anglaise.—Montcalm, ne pouvant pas nourrir les 3000 prisonniers de guerre faits au fort Georges, les renvoya avec armes et bagages, à condition de ne pas combattre contre la France pendant 18 mois. Les sauvages, mécontents de cette décision les privant du butin de guerre, attaquèrent la colonne anglaise, qui, dès le lendemain matin, se mit en marche pour le fort Edouard. Les vociférations des sau-

vages, sous l'influence de l'eau-de-vie¹, épouvantèrent tellement les Anglais, qu'ils se débandèrent pour s'enfoncer dans les bois. Les Français, attirés par le vacarme, coururent apaiser les sauvages en fureur. Montcalm acheta plus de 400 prisonniers qu'ils avaient déjà faits, et, sous bonne escorte, les envoya conduire au comte Loudoun, en lui expédiant le récit fidèle de la catastrophe. Malgré sa loyauté, Montcalm fut accusé à Londres d'avoir livré les vaincus aux mains barbares des hordes sauvages, et, en conséquence, le gouvernement britannique annula l'acte de capitulation du fort Georges.

Deuxième invasion du Canada : Prise de Louisbourg.—En 1758, pour écraser les 5781 soldats français du Canada, Pitt² confiait au général Abercromby, 22,000 soldats et 28,000 miliciens ; un corps de réserve de 30,000 hommes était aussi organisé. Malgré la disette, la disproportion du nombre et la rareté des munitions, le Canada ne désespérait pas de la lutte. Cette fois, les Anglais concentrèrent leurs forces sur *Louisbourg*, les forts *Carillon* et *Duquesne*.

L'amiral *Boscawen*, parti d'Halifax avec 24 vaisseaux de ligne, 18 frégates et 150 transports, débarqua à l'île Royale 15,000 soldats, 65 pièces de canon de gros calibre et 42 mortiers. Le général *Amherst* commandait l'armée de terre. La garnison de Louisbourg, comptant 7,000 soldats, exténués de fatigue et de privations, n'en avait guère que 2,040 en état de porter les armes. M.

¹ Les Anglais eux-mêmes la leur avaient fournie afin de les attirer.

² Pitt, nouveau ministre d'Angleterre, accablé sous le poids d'infirmités précoces, proférait ces paroles remarquables, en présence des députés de la chambre des communes : " Je sauverai ce pays, et moi seul le puis."

de Beaussier, officier de marine très distingué, ne put avec ses cinq vaisseaux empêcher *Boscawen* de se rendre maître du port. Les Anglais voulurent débarquer le 8 juin, mais ils furent repoussés. Madame de *Drucourt* secondait énergiquement la bravoure de son mari, gouverneur, en apparaissant tous les jours sur les remparts pour mettre le feu aux trois pièces de canon des batteries les plus exposées. De leur côté, les soldats montraient aussi beaucoup de courage. Malgré l'énergique résistance des assiégés, le 26 juillet, les remparts étaient démolis et l'artillerie, hors de service ; 800 soldats avaient été tués ou blessés, 1700 étaient malades, et les vaisseaux de *Beaussier*, brûlés. *Amherst* et *Boscawen* prirent la ville d'assaut. *M. Drucourt* et sa garnison durent se constituer prisonniers de guerre, après un siège de six semaines. Les îles *Royale* et *Saint-Jean* furent comprises dans l'acte de capitulation. Les Anglais dévastèrent aussi *Gaspé*, situé à l'entrée du fleuve.

Bataille de Carillon.—Les Français furent un peu dédommagés des pertes considérables qu'entraînait la prise de *Louisbourg* par la brillante victoire que *Montcalm* remporta à *Carillon*, sur l'armée d'invasion du lac *Champlain*.

L'armée française, de 3,600 hommes, qui se posta sur un mamelon, à une demi-portée de canon, était garantie par des abatis d'arbres serrés et élevés, dont les branches aiguës servaient de chevaux de frise. Chaque bataillon, l'arme au bras, est dans son bastion. L'aile droite est commandée par le chevalier de *Lévis* ; l'aile gauche, par *Bourlamaque*, et le *Royal-Roussillon*, au centre, avec son drapeau rouge et bleu, par *Mont-*

calm. Les sons aigu du fifre et de la cornemuse annoncent l'arrivée d'*Abercromby*, commandant 16,000 hommes, divisés en quatre colonnes : grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs. L'ennemi est à cinquante pas du retranchement, quand, au mot d'ordre de Montcalm, les fusils s'abaissent sur toute la ligne, et lancent une décharge foudroyante de 3,000 balles au milieu des assiégeants, déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillent sous le plomb, reculent, puis reviennent à la charge, pour reculer encore et revenir pendant six heures de suite. De tous côtés, on voit des morts et des blessés en habits rouges, culbutés ou accrochés dans les branches des abatis. Au pied du bastion de droite, gît un monceau de montagnards écossais aux jambes nues, qui ont donné l'assaut de ce côté. Enfin, les Anglais, désespérant de vaincre, battent en retraite, et courent à leurs bateaux pour traverser le lac Saint-Sacrement, laissant derrière eux plus de 5,000 morts ou blessés. La perte des Français fut de 400 hommes tués ou blessés.

“ Telle fut, dit *Bonnechose*,¹ la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace ! Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Ticonderoga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans

¹ Auteur d'un essai historique intitulé *Montcalm et le Canada français*, couronné par l'Académie française.

leurs fêtes nationales, les Franco-Canadiens, qui, eux n'ont rien oublié, portent aujourd'hui avec orgueil le vieux guidon sous lequel leurs aïeux ont combattu pour la patrie."

Capitulation du fort Frontenac.—Un mois après la brillante victoire de Carillon, *Bradstreet*, commandant 3,000 hommes, se rendit au fort Frontenac, gardé par M. de Noyan et 70 soldats.

"Les ennemis, écrivait Montcalm, se sont emparés du fort de Frontenac, qui, à la vérité, ne valait rien; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, 80 canons grands et petits, et détruit la marine, qui était due à ma prise de Chouaguen, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emmenant deux; cette marine nous assurait la supériorité sur le lac Ontario, que nous perdons en ce moment."

Le fort Duquesne.—A l'approche d'une armée de 6,000 hommes, commandés par le colonel *Forbes* la garnison du fort *Duquesne* se replia sur le fort *Machault*. Les Anglais prirent possession du fort abandonné, et lui donnèrent le nom de *Pittsburg*.

On peut dire en somme, qu'à part la bataille de Carillon, les Anglais eurent les avantages de la campagne de 1758.

+

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

CONQUÊTE DU CANADA PAR LES ANGLAIS.

SOMMAIRE : —Troisième invasion anglaise.—Événements de l'ouest et du centre.—La flotte anglaise.—Bombardement et ravages.—Bataille de Montmorency.—Bataille des Plaines d'Abraham.—Wolfe et Montcalm.—Capitulation de Québec.—Lévis.—Bataille de Sainte-Foye.—Capitulation de Montréal.

Troisième invasion anglaise.—Louisbourg étant détruit, Québec devint le point de mire. Le général *Wolfe* devait se diriger de l'île du Cap-Breton sur Québec, avec vingt vaisseaux de ligne, 11,000 hommes de débarquement et 18,000 marins. *Amherst* commandant 12,000 hommes, reçut l'ordre de descendre sur Montréal, par le lac Champlain et la rivière Richelieu, pour aller rejoindre Wolfe à Québec. Le général *Prideaux* devait prendre Niagara, puis, descendre le fleuve et aller réunir son armée aux deux autres.

Le Canada n'avait que 5,300 soldats et 15,000 miliciens à opposer aux 40,000 hommes de l'armée anglaise, soutenus par 20,000 soldats de réserve.

L'armée française disposa ainsi ses troupes : 300 hommes, sous les ordres du capitaine *Pouchot* furent envoyés à Niagara ; *Bourlamaque* et 2,600 hommes se rendirent au lac Champlain ; *Montcalm*, *Lévis* et *Bougainville*, avec 14,000 hommes attendaient à Québec l'arrivée de Wolfe. L'enthousiasme était tel que l'on vit des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts solliciter à genoux l'honneur de combattre pour la défense de la patrie.

Evénements de l'Ouest et du Centre.—Le général *Prideaux* arriva devant *Niagara* le 6 juillet. Sur la demande de *Pouchot*, commandant du fort, toutes les garnisons des différents postes de l'Ohio se replièrent sur *Niagara*, qu'elles ne purent atteindre avant l'arrivée du général anglais. Le siège du fort fut poussé vigoureusement. Les Français, qui se battirent en désespérés, durent céder à la force. Une embuscade tendue aux 600 Français et aux 1,000 sauvages, venant des forts de l'Ohio, les extermina presque tous. Le succès était complet de ce côté, pour les Anglais, qui, en s'emparant du fort *Niagara*, devenaient maîtres des lacs *Erié* et *Ontario*.

Les opérations du Centre étaient lentes: *Amherst*, qui avait consacré trois mois à faire d'inutiles fortifications, n'osa attaquer *Bourlamaque*, retranché à l'île aux Noix. L'inaction du général en chef a porté *Bancroft* à écrire cette phrase ironique: "Amherst se fit un grand nom parce que la Nouvelle-France fut réduite pendant son commandement en chef, mais si *Wolfe* lui eût ressemblé, *Québec* n'eût pas succombé."

La flotte anglaise.—La flotte de *Wolfe* se dirigea de *Louisbourg* sur *Québec*, où elle arriva le 17 juin. Le traître *Denis de Vitré*,¹ connaissant très bien le fleuve, servait de pilote et conduisit les ennemis sans encombre. *Wolfe* débarqua une partie de ses troupes à l'île d'*Orléans*, en face des retranchements de *Beauport*, et fit occuper les hauteurs de *Lévis*, où il établit de puissantes batteries.

Bombardement et ravages.—Voyant que *Montcalm* restait immobile dans le camp de *Beauport* et

¹ De *Vitré*, commandant de frégate française, avait été fait prisonnier par les Anglais.

qu'Amherst n'arrivait pas, Wolfe lança de ses batteries une pluie de feu sur Québec. Faute de poudre, la ville répondit faiblement. 400 maisons furent brûlées dans l'espace d'un mois. Québec devint comme un monceau de cendres et de ruines. Les campagnes furent ravagées. Dans l'île d'Orléans et sur les côtes voisines, on ne voyait plus une seule maison debout, ni une personne vivante. Des femmes et des enfants étaient détenus comme prisonniers dans le camp. Les curés restés dans leurs paroisses, furent les premiers maltraités ; on hacha celui de Saint-Joachim à coups de sabre.

Bataille de Montmorency.—Wolfe se décida à déloger les Français retranchés sur la côte de *Beauport*. Le camp établi pour cette attaque était séparé de celui des Français par les profonds ravins de Montmorency, et pourvu de batteries formidables. Wolfe qui voulut se porter au camp des Français par la voie des gués, gardés par les sauvages, fut obligé de rebrousser chemin, avec une perte de cent hommes. Le 31 juillet, pendant que de Lévis semblait battre en retraite, les grenadiers de Wolfe débouchaient sur la gauche du camp par les ravins de *Montmorency*, et tombaient sous les carabines des chasseurs canadiens, dont les décharges rapides et meurtrières les obligèrent à reculer. Wolfe ne put les rallier et se retira dans son camp, laissant morts au pied des redoutes de Montmorency 600 de ses plus braves soldats. C'est ainsi qu'échoua cette furieuse attaque de 6,000 Anglais soutenus par 118 pièces de canons.

Bataille des plaines d'Abraham.—Après la défaite de Montmorency, Wolfe conçut le hardi projet de débarquer une partie de ses troupes sur les *plaines*

d'Abraham, afin d'attirer Montcalm de ce côté et de surprendre la ville. Le va-et-vient des vaisseaux anglais avait souvent inquiété de Bougainville, chargé d'empêcher les débarquements. Dans la soirée du 12 septembre, plusieurs vaisseaux jetèrent l'ancre en face du cap Rouge, trois lieues au-dessus de Québec. A la faveur de la nuit, Wolfe et 5,000 soldats d'élite s'embarquèrent dans des chalands cachés à bord des vaisseaux, et se laissèrent aller à la dérive avec la marée baissante. "Qui vive?" crie l'inepte Vergor, créature de Bigot, qui faisait sentinelle.—"France, bateaux de vivres;" répondirent les harques.¹

Wolfe débarqua ses troupes au Foulon, et gravit la falaise du cap Diamant par un sentier abrupt et presque inaccessible.

Le lever du soleil découvre à la ville 5,000 soldats bien rangés, en face des buttes à Neveu, et prêts à livrer bataille. Bourlamaque est à l'île aux Noix, Bougainville au cap Rouge et Lévis aux rapides du Saint-Laurent. Montcalm réunit ses débris de troupes, comptant à peine 4,500 hommes, et s'avance vers l'ennemi, en franchissant la vallée de la rivière Saint-Charles. A quarante pas de distance, le feu s'engage. Après l'échange de trois ou quatre décharges, la droite de l'armée française plie et entraîne le reste de la ligne. Wolfe commande à ses grenadiers une charge à la baïonnette. Une balle lui a déjà brisé le poignet, une seconde, puis une troisième l'atteignent à la poitrine; il chancelle: "Soutenez-moi, dit-il,

¹ Les Anglais savaient que des ordres avaient été donnés aux Français du cap Rouge de descendre des provisions pendant cette nuit-là.

que les soldats ne me voient pas tomber." Comme on l'emporte, le mourant entend dire: "Ils fuient!" — "Qui?" demande-t-il. — "Les Français," lui répond-on. — "Je meurs content," murmure le héros et il expire.

Pendant ce temps les agiles montagnards écossais poursuivent comme des démons furieux les Français débandés et vaincus, puis Montcalm, atteint de trois balles, et baigné dans son sang, rentre à Québec. Aux chirurgiens, qui sont appelés à la hâte, Montcalm demande: "Combien de temps ai-je à vivre?" — "Quelques heures seulement, mon général." — "Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec." Ramesay, gouverneur de Québec, et le commandant du Royal-Roussillon, viennent demander des ordres au héros étendu sur son lit de mort: "Mes ordres, répond-il, je n'en ai plus à donner; j'ai trop à faire à ce grand moment, et mes heures sont très courtes. Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France." — Dans son agonie il s'écria: "Ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave."

Pour rendre hommage à ces deux héros, l'Angleterre a fait élever à Québec (1827) un obélisque de soixante pieds de hauteur, sur lequel sont gravés les deux noms: *Wolfe et Montcalm*.

Au bruit de la canonnade et à la lueur des flambeaux, Montcalm fut enterré le soir du lendemain dans l'église des Ursulines. C'est ainsi que la mort arrêta sur son passage celui qui touchait à la gloire. Le nom de ce martyr de l'honneur national est encore vivace au milieu des populations canadiennes: nos poètes l'ont chanté, et

Québec, par souscription nationale, lui a élevé un tombeau (1859).

Capitulation de Québec. — Après la mort de Montcalm, M. de Vaudreuil convoqua le conseil de guerre, et il fut décidé que M. de Ramesay resterait à Québec avec une garnison de 1,700 hommes, et que le reste de l'armée se replierait la nuit suivante, vers la rivière Jacques-Cartier. De Ramesay capitula lâchement (18 septembre), avant même que les Anglais eussent investi la place, et au moment d'être secouru par le chevalier de Lévis. L'acte de capitulation stipulait que les habitants conserveraient leurs biens, leur religion, et ne seraient pas déportés comme les Acadiens.

De Lévis. — En apprenant la mort de Montcalm, de Lévis, d'une bravoure léonine, revint en toute hâte pour se mettre à la tête de l'armée. Arrivé à la rivière Jacques-Cartier (17 septembre), il blâma les troupes d'avoir opéré leur retraite, et les ramena avec lui à Québec, où il apprit en arrivant que de Ramesay, malgré l'assurance de secours prochains, avait déjà capitulé. Indigné de cet acte de poltronnerie, de Lévis retourna au poste de Jacques-Cartier, où il laissa 1,000 hommes, et conduisit le reste de ses troupes à Montréal, pour y passer l'hiver.

La flotte anglaise partit pour Louisbourg, laissant à Québec une garnison de 8,000 hommes bien approvisionnés.

Bataille de Sainte-Foye. — Au milieu d'un rigoureux hiver canadien, sous le coup d'une cruelle défaite, sans argent, presque sans pain et sans munitions, de Lévis et une poignée de vaincus, ne songeaient qu'à faire les préparatifs nécessaires pour reprendre Québec.

A la fin d'avril, dès que le chenal du fleuve fut ouvert, deux petites frégates, l'*Atalante* et la *Pomone*, suivies de quelques transports, descendirent de Montréal avec un pauvre matériel de siège. 3,000 soldats de ligne et 2,000 canadiens et sauvages, suivirent sur la rive, enfonçant jusqu'aux genoux dans la neige fondante, et traînant avec de prodigieux efforts trois pièces de canons. Arrivés à leur dernière étape, les soldats français, à demi-morts de fatigue, trouvèrent un champ de bataille au lieu d'un bivouac. Murray, à la tête de 4,000 hommes protégés par vingt-deux pièces d'artillerie, sortit de Québec pour tâcher d'écraser l'ennemi dans sa marche. Le choc eut lieu sur les plaines d'Abraham (28 avril 1760). La charge furieuse et désespérée des troupes de Lévis décida la victoire. Les Anglais, culbutés, enfoncés, s'enfuirent derrière les murs de Québec, laissant sur la place leur artillerie et 1,500 morts ou blessés. Les Français perdirent 700 hommes, parmi lesquels se trouvaient tous les grenadiers et 104 officiers.

Une colonne monumentale portant ces mots : "Aux braves de 1760," a été élevée pour perpétuer la mémoire de ce fait héroïque (1862).

Le siège de Québec commença aussitôt : l'arrivée d'un seul vaisseau français eut suffi pour en obtenir la reddition. Le 15 mai, des voiles parurent sur le fleuve ; on observa assez longtemps des deux côtés avant de pouvoir distinguer quel pavillon flottait aux mâts : c'était celui des assiégés : des hourras frénétiques les saluèrent. De Lévis, l'amertume dans le cœur, se repليا sur Montréal.

Capitulation de Montréal. — Le 5 septembre, 20,000 hommes de troupes anglaises entouraient Mont-

réal, qui n'avait pour se défendre que 3,500 hommes et douze mauvaises pièces d'artillerie. Sur l'avis du conseil de guerre, de Vaudreuil hissa le drapeau blanc. L'acte de capitulation fut signé le 8 septembre 1760. Les honneurs furent refusés à ce débris d'armée, mutilé pour sauver la patrie. Ceux dont les noms devraient être écrits en lettres d'or dans les fastes de notre histoire, furent condamnés par le cynique Amherst à mettre bas les armes devant l'armée anglaise. De Lévis et les principaux officiers s'y refusèrent, offrant tous de s'immoler plutôt que de subir une pareille humiliation. Amherst demeura inexorable, et de Vaudreuil n'osa pas déchirer la convention.¹

Dès l'automne, le gouverneur, l'intendant, les fonctionnaires de l'administration, 185 officiers, 2,400 soldats quittèrent la colonie. Le drapeau britannique remplaça le drapeau aux trois lis d'or, arboré sur nos rives 226 ans auparavant par Jacques-Cartier.

La France accueillit de Lévis comme un héros, et lui donna le bâton de maréchal (1783).

Bourlamaque, le rude soldat tout mutilé, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe.

Le brillant Bougainville, devint amiral, membre de l'Académie des Sciences, sénateur, et mourut âgé de 83 ans.

¹ L'acte de capitulation conservait aux habitants le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés. Les séminaires et les communautés de religieuses furent maintenus dans la possession de leurs biens, privilèges et immunités; mais ces avantages furent refusés aux Jésuites et aux Sulpiciens, jusqu'à ce que le roi eût fait connaître sa volonté.

CAMPAGNES DE 1759-60.

| | | |
|--|----------------------------------|---|
| 1re phase (1759). | Préliminaires. | Préparatifs des Anglais et plan d'invasion. |
| | | Etat de la colonie. { Pertes éprouvées dans la campagne précédente. L'armée de défense. Dispersion des troupes. |
| | Opérations de l'armée d'invasion | Corps d'armée du général Wolfe. { Arrivée de la flotte devant Québec. Bombardement. [bec. Bataille de Montmorency. Bataille des plaines d'Abraham. Reddition de Québec. |
| | | C. d'armée du gén. Amherst. { Destruction de Carillon et de Inaction. [St-Frédéric. |
| | | Corps d'armée du général Prideaux. { Siège du fort Niagara. Bataille de Niagara. Capitulation du fort. |
| | 2e phase (1760). | Reprise des hostilités. { Réorganisation de l'armée française. Bataille de Sainte-Foye. Siège de Québec. Retraite sur Montréal. |
| Capitulation générale. { Reddition du reste de la colonie. Concentration de l'armée anglaise. Capitulation de Montréal. L'armée française retourne en France. | | |

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

ÉTAT DE LA COLONIE.

SOMMAIRE :—Colonisation. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.—Politesse des Canadiens.—Instruction publique.—Coup d'œil général.

Colonisation.—La plupart des Canadiens ont eu pour origine d'honnêtes familles de paysans, de différentes provinces de France, apportant avec eux les *mœurs*, les *habitudes*, les *locutions* de leurs cantons, qui se sont conservées parmi nous au point d'étonner encore aujourd'hui les touristes français.

Des soldats, des officiers, des bourgeois et des seigneurs devinrent le noyau de cette race forte et vigoureuse, que l'on trouvait échelonnée sur les bords du Saint-Laurent comme sur ceux de l'Ohio et du Mississippi, et sur tous les points importants de la Nouvelle-France.

De la fondation de Québec (1608) à la perte de la colonie (1760), le nombre d'immigrants français s'éleva à peu près à 10,000. Les persécutions religieuses et les discussions politiques amenèrent les premiers immigrants anglais en Amérique. Les tentatives furent infructueuses jusqu'en 1620. Le fanatisme des puritains,¹ sous Charles I, grossit démesurément le chiffre, et le porta même jusqu'à 2,000, en certaines années.

Mais la valeur d'une population ne se mesure pas plus par le nombre que la valeur des années, et, si les colons anglais étaient plus nombreux, l'histoire nous montre, dit

¹ Les puritains firent de l'immigration une œuvre de sainteté. Le récit des premières traversées forme un livre intitulé : *Pilgrims' Purchases*.

Rameau, que les colons français étaient "plus vigoureux de corps, plus énergiques d'esprit, et plus ingénieux que leurs voisins ; ils étaient même, ce qui heurte bien plus l'opinion commune, plus entreprenants et plus intelligents ; leur société était plus virile."

Agriculture.—Les faibles secours reçus de France forcèrent les colons à exploiter les ressources du pays. Les terres étaient divisées comme elles le sont aujourd'hui ; des potagers et des vergers se trouvaient autour des habitations. On cultivait toutes espèces de céréales, et de vastes prairies donnaient du foin en abondance. Les *melons* et les *citrouilles* se disputaient les jardins des fermes ; on recherchait les *pommes fameuses de Montréal*, le *fromage affiné* et les *prunes bleues de l'île d'Orléans*. Les trois mets les plus exquis des Canadiens de ce temps étaient la *patte d'ours*, la *queue de castor* et le *musfle d'original*. La charrue, la faux, la faucille, le rateau et la herse toute de bois étaient les instruments aratoires alors en usage. Les machines ingénieuses dont on se sert maintenant pour les travaux agricoles étaient loin d'être connues.

Industrie.— Le peu de marchandises importé de France porta les familles à faire des droguets et surtout de la toile avec du fil et de la laine du pays. Cette industrie prit un tel développement, qu'en 1714, des métiers à tisser fonctionnaient sur tous les points de la colonie ; on fabriquait des étamines très fines, de l'étoffe noire pour les soutanes des prêtres et de la bleue pour le costume des collégiens. Pour subvenir au besoin des pauvres, on confectionnait des couvertures avec de l'écorce de certains arbres, de la grosse toile avec du fil d'ortie

et une espèce de droguet avec la laine des moutons du pays. Le tannage des peaux, introduit vers le même temps, donna naissance aux *mocassins* de cuir rouge, que les cultivateurs portent encore aujourd'hui. Les vêtements d'étoffe grise, ou de toile blanche du pays, ne sentaient point le luxe effréné qu'étaient de nos jours les habitants des plus humbles hameaux.

Heureux sont les peuples qui se contentent de peu et trouvent dans leur propre industrie ce qui est nécessaire aux besoins de la vie !

Commerce.—On voit qu'à la *paix d'Utrecht* (1713), le commerce de la colonie était sur une petite échelle; l'argent manquait, le roi devait de lourdes sommes qu'il ne pouvait payer. Les Canadiens surent pourtant entretenir des alliances intimes avec les tribus de l'Ouest.

Quelques années plus tard, le commerce prit de l'extension, et le Canada exportait des quantités considérables de grains en France et aux Antilles.

Selon l'historien Garneau, les exportations de pois et de farine atteignirent, en certaines années, le chiffre de 250,000 francs.

Politesse des Canadiens.—Les relations de famille étaient embaumées de cette exquise courtoisie qui caractérisait la vie de nos ancêtres. Kalm¹ admire la politesse des Canadiens : "Un étranger entre-t-il dans la maison d'un paysan ou cultivateur, celui-ci se lève aussitôt, salue le visiteur, l'invite à s'asseoir, puis il remet son chapeau et se rassied lui-même. Ici tout le

¹ Célèbre naturaliste suédois, qui visita le Canada en 1749 ; il était grand ami du comte de la Galissonnière, qui était aussi un naturaliste distingué.

monde est *Monsieur* ou *Madame* ; le paysan aussi bien que le gentilhomme, la paysanne comme la plus grande dame."

M. Aubert de Gaspé a écrit avec beaucoup de raison : "Conservons toujours ces vieilles et touchantes traditions, cette belle politesse française, que nous ont léguée nos pères, les plus polis des hommes."

Instruction publique.—Avant la prise de Québec par les Kerk, les pères Récollets, aidés plus tard des pères Jésuites, apprenaient à lire et à écrire aux enfants des familles québécoises.

Nous avons vu que les pères Jésuites avec l'aide du marquis de Gamache, établirent un collège à Québec (1635). A ce propos, le père C. Lalemant écrivait : "J'espère, si nous pouvons avoir du logement, de voir trois classes à *Kébec* ; la première de petits Français, qui seront peut-être de vingt à trente écoliers ; la seconde, de quelques Hurons, et la troisième, de Montagnais." Les jeunes filles françaises et indiennes purent bénéficier de la fondation des Ursulines (1639).

A cette époque, le Canada avait des précepteurs. D'après M. Faillon, le chapelain des Hospitalières, M. *Jean Le Sueur*, quittait son emploi pour faire l'éducation des enfants de M. Jean Bourdon.

Dans une maison voisine des pères Jésuites, et probablement sous leur protection, M. *Martin Boutet* établit une école pour les enfants des familles françaises (1651).

La fondation de la sœur Bourgeoys eut tant de succès, qu'elle ouvrit un pensionnat (1659), où furent formées, dès l'âge le plus tendre, la plupart des personnes de condition de Ville-Marie et des environs.

Outre les séminaires et le pensionnat de Saint-Joachim qu'il avait fondés, Mgr de Laval envoyait aussi des maîtresses aux Trois-Rivières, pour y tenir les écoles. Louis XIV félicita le digne prélat du soin qu'il apportait à l'éducation des enfants; et, par l'entremise de Colbert, lui expédia 6,000 livres pour le soutien de ses œuvres.

Mgr de Saint-Valier, qui établit les Ursulines aux Trois-Rivières (1697), fait remarquer que les maîtresses d'école, formées par les sœurs de la Congrégation, font beaucoup de bien dans les campagnes.

MM. de Saint-Sulpice engagèrent les *Frères hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix* ou *Frères Charron*¹ à ouvrir plusieurs écoles dans les environs de Montréal. Le mauvais état des finances et la pénurie des sujets firent tomber cette congrégation en 1745.

A proprement parler, aucun système d'instruction publique n'exista sous la domination française; mais, comme on le voit, l'éducation des garçons fut plus négligée que celle des filles.

Coup d'œil général.—Malgré la valeur et le dévouement désintéressé de nos premiers fondateurs, à proprement parler, la colonie ne commença qu'à la formation du Conseil supérieur. Sous la puissante impulsion de Talon, l'agriculture prit du développement, les

¹ Les trois pieux laïques, *Charron, le Ber et Frédin*, ne se contentèrent pas d'établir un hôpital à *Ville-Marie*, mais, avec l'agrément de l'évêque, ils fondèrent une *congrégation de Frères infirmiers-instituteurs*. Cette congrégation tenta de se fusionner avec l'*institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, mais le mauvais état de ses finances fit échouer le projet.

mines furent exploitées, et les vastes et fertiles contrées de l'Ouest, colonisées. Les importantes découvertes des hardis explorateurs Marquette, Joliette et de la Salle, furent garanties des barbares incursions iroquoises et des jalouses prétentions anglaises, par l'alliance des tribus de l'Ouest et par une longue chaîne de forts, reliant la Louisiane à la province de Québec. L'ombrage que prit Courcelles de la supériorité de Talon, l'impétuosité de la première administration de Frontenac, la faiblesse de la Barre, la violence de Denonville envers les chefs des *cinq cantons*, paralysèrent bien un peu le mouvement colonisateur et mirent la Nouvelle-France en danger ; mais la bravoure chevaleresque de Frontenac dans sa deuxième administration, les brillantes conquêtes de l'intépide d'Iberville à la baie d'Hudson, dans le Maine et à Terre-neuve, et le grand traité de paix conclu avec les farouches Iroquois (1701), relevèrent l'honneur du pavillon français, et permirent à la colonie de travailler avec avantage à son développement. Cet état de choses ne dura que quelques années. Malheureusement, la guerre de la succession d'Autriche employa les forces de la France et lui fit négliger ses colonies. L'Angleterre en profita, au contraire, pour étendre et fortifier les siennes, prévoyant que le nombre déciderait de l'avantage des dernières luttes. Le trop fameux Pitt, devenu premier ministre de l'Angleterre, comprit l'importance des colonies d'Amérique et jura d'en faire la conquête pour sa patrie. Il se fit alors l'âme du mouvement, et mit 60,000 hommes sur pied pour envahir à la fois tous les principaux postes de la Nouvelle-France. Montcalm, Bougainville et Lévis, avec des forces dix fois moindres en nombre que leurs adversaires, ne se laissent pas re-

buter, font des prodiges de valeur et tiennent tête à l'ennemi. Enfin, quand après une suite de victoires ou de défaites pour les deux nations rivales, Montcalm, épuisé par ses héroïques triomphes, réclame un secours plus sérieux, on lui répond avec froideur : "Le roi n'a plus de troupes ni d'argent pour l'Amérique ; à vous de tirer de la situation le meilleur parti possible." C'est ainsi que s'évanouirent les beaux rêves de Richelieu, de Colbert et de Vauban : créer une Nouvelle-France heureuse et forte. Rien de surprenant, l'ordre du jour à Versailles semblait être de tout sacrifier à la personne royale et aux caprices de la cour. Louis XIV avait dit : "L'Etat, c'est moi." Louis XV tirait la dernière et misérable conséquence de cette expression hautaine en disant : "Après moi, le déluge."

Le dénouement de la lutte suprême amena la mort de Montcalm. Ce héros, touchant à ses derniers moments, souleva sa tête toute sereine, salua la France et expira. Seul le drapeau de Carillon eût été digne de servir de linceul à celui qui fut enseveli sous les ruines de la colonie qu'il avait tant aimée, et pour laquelle il versa son sang.

Le nom glorieux de Montcalm, gravé par le ciseau ennemi sur un obélisque à Québec, est écrit en lettres d'or dans le cœur de tous les véritables Canadiens-français, pour qui le nom de Patrie est inséparable du nom de Dieu.

LE CANADA SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Administration du Roi.

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| | | Les Scandinaves dans l'Amérique du Nord. |
| Voyages de découvertes. | Découverte de l'Amérique. | { Christophe Colomb. Jean Cabot. Jean Verazzani. |
| | Découverte du Canada. | { 1er voyage de Jacques Cartier. 2e voyage de " " |
| Essais de colonisation | { de M. de Roberval. du marquis de la Roche. du sieur de Monts. | |
| Administration des compagnies. | { Fondation de Québec. Compagnie des Cent-Associés. Reddition de la Nouvelle-France aux Anglais. Traité de Saint-Germain-en-Laye. Fondation de Montréal. Destruction des Hurons. | |
| | Licenciement du régiment de Carignan. Erection de l'évêché de Québec. | |
| Guerre avec les Iroquois. | { Expédition du Marquis de Tracy. — de M. de la Barre. — du M. de Denonville. — du comte de Frontenac. | |
| | Traité de 1701. | |
| | 1 ^{re} période. | { Expédition dans la Nouvelle-Angleterre. Siège de Québec. Conquête de l'Acadie. Traité d'Utrecht. |
| Guerre avec les Anglais. | 2 ^e période. | { 1 ^{er} plan d'invasion { Bataille de la Monongahéla. Bataille du baron Dieskau. |
| | | { 2 ^e plan d'invasion. { Prise de Louisbourg. Bataille de Carillon. |
| | | { 3 ^e plan d'invasion. { Bataille des Plaines d'Abraham. Capitulation de Montréal. |
| | Traité de Paris. | |

TROISIEME PERIODE.

Le Canada colonie anglaise.

(1760-1892.)

PREMIERE ÉPOQUE.

LE CANADA SOUS LE GOUVERNEMENT ABSOLU.

(1760-1791.)

VINGT-CINQUIEME LEÇON.

GOUVERNEMENT MILITAIRE.

SOMMAIRE: —Etat de la colonie passant sous la domination anglaise.—Régime militaire.—Traité de Paris.—Despotisme.—Murray, gouverneur.—Mgr Briand.—Le clergé canadien.—*Gazette de Québec*.—Pontiac.—Guy Carleton, gouverneur.—Acte de Québec.

Etat de la colonie passant sous la domination anglaise.—La colonie se trouvait dans le plus déplorable état en passant sous la domination anglaise: les nobles avaient peu de fortune, la guerre et l'administration frauduleuse de Bigot avaient ruiné les paysans. La répudiation du *papier-monnaie*,¹ faisant éprouver aux créanciers de l'Etat une perte de 40,000,000 de francs, mit le comble à leur malheur. A ce propos, le

¹C'étaient des billets semblables à ceux des banques ayant cours au Canada pour faciliter les transactions commerciales. Chaque billet portait sa valeur nominale et était signé par le gouverneur. Après la perte du Canada, le trésor royal ne voulut plus reconnaître cette monnaie-carte.

chevalier de Lévis écrivait à la cour : "Le papier qui nous reste est entièrement discrédité, et tous les habitants sont dans le désespoir. Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada, et ils se trouvent actuellement sans ressources."

Les Canadiens tâchèrent de se relever de cet état voisin de la misère en se livrant à l'agriculture.

Régime militaire.—Après la conquête, *Amherst* fut nommé gouverneur général du Canada ; Québec, Montréal et Trois-Rivières, eurent leurs gouverneurs particuliers,¹ et des représentants de la milice furent chargés de régler les différends dans les campagnes : cette organisation prit le nom de *gouvernement militaire*.

Traité de Paris.— Le hautain et haineux *Pitt*, ne songeant qu'à humilier le drapeau français, poussa la déloyauté jusqu'à faire entendre devant le parlement anglais ces paroles pleines de fiel : "Le moment est venu d'humilier la maison des Bourbons !" mais le jeune souverain, Georges III, se montra plus modéré, en ratifiant le traité de Paris (10 février 1763).

De ses immenses possessions au Canada, la France ne conserva que les deux petites îles de *Saint-Pierre* et de *Miquelon*, avec le droit de pêcher sur les côtes de Terre-Neuve.

Perdant tout espoir de reconquérir le Canada, 1,000 à 1,200 personnes des plus honorables retournèrent en France. Par contre, l'immigration anglaise s'accrut alors considérablement, le commerce prit de l'extension, les ressources naturelles furent exploitées, et une honnête

¹*Murray*, à Québec; *Gage*, à Montréal; *Burton*, aux Trois-Rivières.

aisance dédommagea les Canadiens des pertes énormes qu'ils avaient éprouvées.

Despotisme.—En dépit des traités de capitulation, l'Angleterre voulut abolir la langue et les lois françaises, pour leur substituer la langue et les lois anglaises (1763), et, sous peine de bannissement, faire prêter aux Canadiens le *serment du test*,¹ dont la formule hérétique répugnait à tout bon catholique.

Elle chercha à s'emparer des biens des communautés, et somma les Canadiens de remettre les armes dont ils étaient possesseurs, ou de faire serment qu'ils n'en avaient pas.

Le Canada fut aussi morcelé : le *Labrador*, les îles d'*Anticosti* et de la *Madeleine* furent annexées à Terre-neuve ; celles du *Cap-Breton* et de *Saint-Jean* à la *Nouvelle-Ecosse* ; le *Nouveau-Brunswick* eut une administration particulière, et les environs des *grands lacs* furent attachés aux colonies américaines. "Ainsi, dit l'abbé Gauthier, le fanatisme qui égare se mêlait à la tyrannie qui se moque du droit, et les Canadiens ne pouvaient opposer qu'une résistance passive à l'injustice de mesures destinées à frapper au cœur leur nationalité, et à les mettre à la merci d'une poignée d'intrigants anglais, accourus au Canada, à la suite de la conquête."

Murray, gouverneur.—Le général *Murray* succéda à *Amherst* comme gouverneur (1763). Il avait ordre de remplacer le régime militaire par un gouvernement *civil despotique*, et de former un conseil investi des *pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire*.

¹ Ce serment niait la *transsubstantiation*, le sacrifice de la messe, le culte de la *sainte Vierge*, l'invocation des *saints*, etc.

Sur les treize membres élus pour le nouveau conseil, il n'y eut qu'un Canadien, et encore était-ce un homme obscur, sans influence ni énergie.

Pour calmer les esprits agités par ces mesures déloyales, Murray n'exigea point le *serment du test*, et permit l'usage des lois françaises. Accusé à Londres de favoriser les Canadiens, il porta lui-même ses plaintes au pied du trône : "Il a fallu, dit-il, choisir des magistrats " et prendre des jurés parmi 450 commerçants, artisans " et paysans méprisables par leur ignorance. Ils " haïssent la noblesse canadienne à cause de sa nais- " sance et parce qu'elle a des titres à leur respect ; ils " détestent les autres habitants parce qu'ils les voient " soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés." Murray, quoiqu'il eût justifié facilement sa conduite, ne revint pas au Canada.

Monseigneur Briand.—Le siège épiscopal de Québec, demeuré vacant depuis la mort de Mgr Pontbriand, fut occupé par Mgr *Olivier Briand* (1766). Le caractère énergique du nouveau prélat empêcha les Anglais d'empiéter sur le demaine de l'Eglise. Le gouverneur lui contestant le droit de nommer les curés, reçut cette fière réponse : "Votre excellence peut prendre la tête de " Briand ; mais il ne dépend pas d'elle de lui faire com- " mettre une injustice."

Le clergé canadien.—Sous le despotisme du gouvernement militaire, les Canadiens confièrent leur avenir au clergé, qui, par son patriotisme éclairé, les empêcha de subir le sort malheureux de la Pologne et de l'Irlande : "Ce corps éminent et respectable, qui avait déjà joué un si grand rôle dans la formation de la colonie, dit Rameau, resta ferme et inébranlable à son poste ; il

der
cia
et
ne
vic
pro
ast
cet
dro
.
d'c
me
ne
.
me
A
di
dé
la
la
le
ar
de
pl
(l
rr
.
p
r
s'
p
d

demeura, en ce pays, le seul débris de l'aristocratie sociale, pour consoler, soutenir et diriger le bon vouloir et le courage inexpérimenté de ce peuple abandonné. Il ne fut point au-dessous de cette tâche; ni la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, ni la séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier, la diplomatie astucieuse du gouvernement anglais succomba devant cette honnêteté simple, mais ferme d'une conscience droite et convaincue."

Le clergé s'occupa de l'éducation et fonda des collèges, d'où sortirent ces hommes politiques qui ont si vaillamment défendu *nos droits, notre langue et notre nationalité*.

Pontiac.—*Pontiac*, chef sauvage brave et expérimenté, voulut se soustraire au joug autocratique des Anglais, en établissant une puissante *confédération indienne*, ayant Détroit pour centre. Les tribus confédérées prirent plusieurs postes anglais au sud des grands lacs, ravagèrent les frontières de la Pensylvanie et de la Virginie, et repoussèrent un détachement envoyé pour les combattre. 2,000 personnes trouvèrent la mort et autant prirent la fuite. Pontiac fut forcé de se retirer de Détroit, dont il avait fait sans succès le siège durant plusieurs mois. Un traité de paix, conclu à Chouaguen (1766), et la mort de Pontiac, assassiné dans l'Illinois, mirent fin aux hostilités.

Guy Carleton, gouverneur.—*Guy Carleton* remplaça Murray dans le gouvernement général (1766). Le nouveau gouverneur loin d'être hostile aux Canadiens, s'intéressa à leurs droits et se rendit même à Londres pour leur obtenir justice auprès du roi. Après maintes délibérations de la chambre, les lois civiles françaises

furent rétablies et les lois criminelles anglaises maintenues.

L'Acte de Québec. — L'attitude menaçante des Etats-Unis¹ amena l'acte de Québec (1774). La crainte de perdre sa conquête ouvrit les yeux à l'intolérante Albion et devint pour elle le commencement de la sagesse. Cet acte donnait à la province ses anciennes limites, dispensait les catholiques du serment du *test* et établissait un *conseil législatif* composé de 17 à 23 membres, investis du pouvoir législatif et ayant le droit d'imposer des taxes sur les chemins et les édifices publics. Adopté par la chambre des lords, *l'acte de Québec* ne fut voté qu'après de vifs débats dans les communes, et, malgré les récriminations de 150 notables, le roi le sanctionna en disant : "Cette loi est fondée sur les principes de justice et d'humanité les plus manifestes, et je ne doute point qu'elle calmera l'inquiétude et accroîtra le bonheur de mes sujets canadiens." Georges III ne se trompait pas, cette marque de loyauté contribua beaucoup à les attacher à sa couronne.

¹ L'omnipotence du parlement, préconisée outre mesure par les Anglais, devint la cause de la révolution américaine et protégea le Canada des rigueurs projetées contre ses lois, sa religion et ses usages.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

GUERRE DE LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE.

SOMMAIRE :—Rébellion américaine.—Premier appel aux Canadiens.—Invasion des Anglo-Américains.—Campagne de Montgomery et d'Arnold.—Attitude de Carleton.—Politique de Montgomery.—Attaque de Québec.—Second appel aux Canadiens.—Guerre offensive.—Combat naval.—Les Anglais dans la Nouvelle-York.—Participation des puissances européennes à la lutte.—Paix de Versailles.—Les Loyalistes ou Royalistes.

Rébellion américaine.—La guerre de *Sept ans*, en somme favorable à l'Angleterre, avait porté la dette de cette puissance à deux milliards et demi de francs. Pour la payer, le gouvernement anglais leva des droits sur le *timbre*,¹ qu'il remplaça ensuite par des impôts sur le *verre*, le *plomb*, le *thé* et le *papier*. Les colonies anglo-américaines, habituées à se taxer elles-mêmes, protestèrent contre ces impôts.² Le gouvernement fit la sourde oreille à leurs représentations, et des émeutes s'ensuivirent. Les Bostonais,³ plus ardents que les autres, brûlèrent les registres des douanes de la vice-amirauté, et saccagèrent les bureaux des employés de la métropole. Malgré ces clameurs publiques, l'Angleterre maintint des droits sur le thé, comme signe de son pouvoir souverain. En dépit de cette mesure, des Anglo-Américains, travestis en Indiens, montèrent à bord de trois vaisseaux amarrés au quai, et jetèrent à la mer 340 caisses de thé, sans toucher aux marchandises exonérées (1773).

1 L'impôt du *timbre* obligeait les Américains à employer, dans les actes, un papier timbré à Londres (1765).

2 Pour justifier leur refus, les colonies, privées du droit d'être représentées au parlement d'Angleterre, s'appuyèrent sur une loi déclarant que : " nul citoyen n'est obligé de se soumettre à un impôt qui n'a pas été voté par ses représentants."

3 La ville de *Boston* est située sur la baie du *Massachusetts*.

Premier appel aux Canadiens.—Pour punir cet acte de révolte, le gouvernement anglais fit fermer le port et occuper la ville par des troupes royales. Alors, un *congrès général*, composé des députés de toutes les colonies, à l'exception de la *Géorgie* et du *Canada*, s'assembla à *Philadelphie*,¹ et tout en restant soumis à la couronne, protesta contre les actes du parlement britannique (1775). Le congrès, dans une adresse pleine d'astuce, fit appel aux Canadiens: "Saisissez, leur dit-il, l'occasion que la Providence elle-même vous présente; osez être libres et joignez-vous à nous pour défier les tyrans." Dans ces circonstances difficiles, les Canadiens, guidés par le clergé, demeurèrent dans la neutralité.

Invasions des Anglo-Américains.—Le *congrès de Philadelphie*, voyant que l'Angleterre voulait employer la rigueur, publia la célèbre *déclaration des droits*. Des enrôlements de patriotes eurent lieu. Un riche planteur, qui s'était déjà signalé dans la guerre de *Sept ans*, l'illustre *Washington*, fut créé généralissime des milices nationales. Le général américain, doué d'une audace tempérée par la prudence et la sagesse, dirigea le mouvement insurrectionnel. Deux corps expéditionnaires furent chargés d'envahir le Canada: le premier, commandé par *Montgomery*, marcha sur Montréal, par le lac Champlain; le second, dirigé par *Arnold*², s'avança sur Québec, par le Kénébec et la Chaudière.

¹ *Philadelphie* (ville des frères amis), située sur la Delaware, fut fondée en 1681 par une colonie que *Penn* (Guillaume), de la secte des Quakers, amena d'Angleterre dans ce pays, qui prit le nom de *Pensylvanie*, de *Penn*, qui en fut le législateur.

² Avant de devenir colonel, Arnold avait été maquignon.

Campagnes de Montgomery et d'Arnold.—Maître de *Ticonderoga*, de la *Pointe-à-la-Chevelure*, de *Saint-Jean* et de *Chambly*, Montgomery se porta sur Montréal, qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Tout fut livré : forces navales, magasins et provisions (1775). Le général Prescott, les volontaires et les soldats devinrent prisonniers de guerre. Ayant trouvé du drap en abondance, Montgomery fit confectionner des habits d'hiver à ses soldats, qui avaient déjà beaucoup souffert du froid.

Arnold opéra sa marche avec mille difficultés à travers les halliers et les savanes du Maine. Il remonta le fleuve jusqu'à la *Pointe-aux-Trembles*, et rencontra Montgomery. Les deux armées réunies, comptant 1,000 à 1,200 hommes, se rendirent à Québec, qu'elles assiégèrent au commencement de décembre.

Attitude de Carleton.—A la vue de l'invasion américaine, Carleton proclama la *loi martiale*,¹ mit la milice sous les armes et fit appel à la bravoure des Canadiens et des Iroquois, qui restèrent indifférents à ses avances.

Politique de Montgormery.—Montgormery employa tous les moyens possibles pour tâcher d'augmenter ses forces. Bien qu'il sût que le clergé lui était opposé, il faisait respecter la religion et se montrait plein de déférence pour les prêtres ; il attira un certain nombre de Canadiens en proclamant qu'il ne venait pas *comme ennemi mais comme libérateur*, et en leur promettant un gouvernement en rapport avec leurs besoins.

Attaque de Québec.—Dans la nuit du 30 au 31 décembre, Montgomery chargea trois petits corps d'ar-

¹ En vertu de la *loi martiale*, la force armée pouvait prendre les armes.

mée d'attaquer à la fois la *porte Saint-Jean*, la *citadelle* et le *Saut-au-Matelot*, tandis que lui-même, à la tête de la plus forte colonne, enlèverait la barrière et ferait son entrée dans Québec par la *rue Champlain*.

Malgré l'obscurité d'une nuit neigeuse, les sentinelles vigilantes signalèrent l'ennemi, qui fut mis en déroute par un feu bien nourri. Dans cette attaque, les Anglo-Américains eurent cent hommes tués ou blessés; parmi les morts, se trouvaient *Montgomery*¹ et ses deux aides-de-camp.

Second appel aux Canadiens.—Après l'échec subi à Québec, Arnold demanda à Washington de lui envoyer 3,000 hommes de guerre. Ce dernier, ne voulant pas affaiblir son armée régulière, tira huit bataillons des colonies, qu'il dirigea sur Québec, et fit un second appel aux Canadiens. L'adresse, pleine de patriotisme, contenait ces mots: "Tel est le sort des choses humaines, les meilleures causes sont exposées aux vicissitudes de la fortune; mais le courage des âmes généreuses, éclairées et inspirées par le soleil de la liberté, grandit avec les obstacles."

Les ravages causées par la maladie et l'arrivée des troupes anglaises obligèrent les Anglo-Américains à lever le siège de Québec (1776). Forcés de sortir précipitamment, ils laissèrent leurs munitions, leur artillerie et leurs bagages.

Guerre offensive.—9,000 hommes commandés par

¹ Montgomery, qui avait combattu à côté de Wolfe sur les plaines d'Abraham, s'était tourné ensuite contre sa patrie. Ses restes furent transférés aux Etats-Unis (1818) Le congrès américain lui fit élever un superbe mausolée, dans l'église *Saint-Paul*, à New-York.

le général *Burgoyne*,¹ furent dispersés sur les bords du Saint-Laurent. Le corps le plus avancé, se trouvant aux Trois-Rivières, fut attaqué par le général *Thompson*, à la tête de 1,880 hommes, qui fut fait prisonnier avec 200 de ses soldats. *Burgoyne* poursuivit les Américains, les délogea de Sorel, de Chambly, de Saint-Jean, et les repoussa jusqu'à Carillon, d'où ils étaient partis huit mois auparavant.

Combat naval.—Les Anglais, venant de repousser les troupes américaines jusqu'au delà des frontières, étaient aussi victorieux sur le lac Champlain. La flottille du général *Pringle* attaqua seize vaisseaux commandés par *Arnold*, et les obligea de se disperser. L'un d'eux baissa pavillon, quatre autres prirent la fuite, le reste de la flottille échoué sur le rivage fut brûlé par *Arnold* lui-même.

Les Anglais dans la Nouvelle-York (1777).—Tandis que dans la *Nouvelle-York*, *Burgoyne* s'emparait de *Ticonderaga* et du mont *Indépendance*,² le général *Fraser* mettait en déroute 2,000 Anglo-Américains, à *Hubbardton*. Cependant, les Anglais eurent de terribles revers à *Bennington* et à *Saratoga*,³ où, cernés de toutes parts, ils furent obligés de mettre bas les armes (1777). Cette dernière victoire donna aux insurgés une supériorité décidée.

Participation des puissances européennes à la lutte.—La capitulation de *Saratoga* eut du retentissement en Europe. Sur ces entrefaites le célèbre

1 La suffisance et l'ambition de *Burgoyne* surpassaient ses talents militaires.

2 Le Mont *Indépendance* possédait 128 pièces de canon et beaucoup de munitions.

3 *Saratoga* est dans l'Etat de New-York, à 50 lieues de la ville du même nom.

Franklin ¹ était allé solliciter le secours de la France, qui conclut en effet un traité d'alliance et de commerce avec les Etats-Unis (1778). Déjà le marquis de la Fayette était accouru au secours de Washington. L'Angleterre, effrayée de ce que la nouvelle république était reconnue par la première nation du monde, offrit aux Américains de belles concessions qui furent rejetées. L'Espagne et la Hollande se déclarèrent aussi contre l'Angleterre ; la guerre devint générale, et l'on vit les flottes anglaises lutter héroïquement, et avec succès, en Europe, dans les Indes et en Amérique. A la fin l'Angleterre plia sous le faix, Washington força Cornwallis, général anglais, à capituler à York-Town (1781),² dans la Virginie. Cette victoire amena l'indépendance des Etats-Unis.

Destruction des cantons iroquois.—Les Iroquois prirent part à ce grand mouvement, en tournant le dos aux Américains, leurs alliés, pour se ranger du côté de l'Angleterre. A cette nouvelle, le général Sullivan, à la tête de 5,000 hommes, entra dans leurs villages qu'il réduisit en cendres. Les débris de ces tribus se réfugièrent sur les bords des grands lacs, où ils disputent encore aujourd'hui quelques lambeaux de forêts aux nations policées qui les envahissent de tous côtés.

¹ Benjamin Franklin (1706-1790), né d'une famille pauvre, de Boston, se livra à la science avec beaucoup de succès, et fit de précieuses découvertes sur l'électricité et le paratonnerre.

² Les treize colonies reconnues libres et indépendantes, et formant une confédération tout en conservant chacune leurs libertés religieuses et politiques, étaient celles de *Massachusetts*, de *New-Hampshire*, de *Rhode-Island*, de *Connecticut*, de *New-York*, de *New-Jersey*, de *Pensylvanie*, de *Delaware*, de *Maryland*, de *Virginie*, des deux *Carolines* et de la *Géorgie*.

Paix de Versailles.—Les revers qu'éprouva l'Angleterre l'amènèrent à signer un *traité de paix*, conclu à *Versailles* (1783), entre les *Etats-Unis*, la *France*, l'*Espagne* et la *Hollande*. Par ce traité, reconnaissant l'*indépendance* des *Etats-Unis*, la France reconquit quelques-unes de ses colonies avec le droit de *pêche* sur le banc de Terre-neuve, et le Canada perdit le lac *Champlain* et les *montagnes environnantes*.

Les Loyalistes ou Royalistes.—La déclaration de l'indépendance des *Etats-Unis* amena l'immigration de 25,000 Anglo-Américains, qui, pour rester fidèles à l'Angleterre, se fixèrent dans le Haut-Canada, dans la province de Québec et dans les provinces maritimes (1784). Ces immigrants prirent le nom de *loyalistes* ou *royalistes*, à cause de l'acte de loyauté qu'ils firent, en demeurant fidèles à Georges III.

VINGT-SEPTIEME LEÇON.

LE GÉNÉRAL HALDIMAND ET LORD DORCHESTER.

SOMMAIRE:—Réunion du Conseil législatif.—Haldimand, gouverneur.—Opposition d'Allsopp.—Rigueurs de Haldimand.—Lord Dorchester.—Enquête sur l'état de la colonie.

Réunion du Conseil législatif.—La révolution américaine fit ajourner la réunion du Conseil législatif. Dans la première session (1777), qui fut calme et laborieuse, on élut vingt-trois membres, dont *huit Canadiens* seulement, et encore, ce petit nombre excita-t-il la jalousie des Anglais. Parmi ces derniers, les uns, attachés à la Couronne et opposés au peuple, ne cherchaient que des emplois lucratifs, et semblaient confi-

ner toute leur loi dans cette devise : *Si veut le roi, si veut la loi* ; les autres, ne cherchant qu'à s'enrichir par le commerce, étaient pleins d'eux-mêmes et avaient des prétentions bien au-dessus de leur capacité.

Les deux principales mesures de la session furent celles de la justice¹ et de la milice².

Haldimand, gouverneur.—Dégoûté d'une pareille situation et des abus qui se glissaient dans le gouvernement, Carleton, très estimé d'ailleurs des Canadiens, demanda et obtint son rappel. Le général *Haldimand*,³ qui le remplaça, se montra d'une rigueur inflexible, et se fit détester de tous les partis.

Opposition d'Allsopp.—Le Conseil, composé en grande partie des créatures du gouverneur, ne siégea que quelques jours en 1779 et 1780. Dans les séances tenues à huis clos, *Allsopp*, esprit droit et judicieux, fatigué de tant d'injustices révoltantes, se mit à la tête des opposants et revendiqua, avec autant d'adresse que d'opiniâtreté, un régime digne du libéralisme dont les

1 Le conseil s'érigea en cours d'appel ; le conseil privé d'Angleterre pouvait juger en dernier ressort. Le gouverneur fut autorisé à ouvrir des cours au besoin, et à donner des audiences trimestrielles, présidées par les magistrats ; il donna aussi aux magistrats des sessions trimestrielles de paix, le pouvoir de juger les petits délits.

2 Cette loi obligeait tous les paysans au service militaire pendant quelques années ; ceux qui n'y étaient plus employés devaient faire les travaux agricoles de leurs voisins, et transporter, à des distances considérables, les vivres et les munitions nécessaires aux troupes. Ces mesures tyranniques, imposées sous les peines les plus sévères, firent éclater les murmures.

3 *Frederick Haldimand* vint au Canada en 1755, prit part à la bataille de Carillon (1758), défendit Oswégo, assiégé par le chevalier de La Corne (1759), et remplaça Burton comme gouverneur des Trois-Rivières (1763).

Anglais se flattaient. Quoique sûr de ne rien obtenir, il demanda un gouvernement représentatif, sachant que ses réclames insérées dans les procès-verbaux parviendraient aux ministres de Londres, et leur apprendraient combien l'administration du Canada laissait à désirer.

Rigueurs de Haldimand.— Sous le despote Haldimand, les *corvées* redoublèrent, les *lettres* furent interceptées et plusieurs *fonctionnaires publics* incarcérés, sans aucune forme de procès.¹ Le journal *Tant pis, tant mieux*, opposé à la politique du Conseil, fut confisqué, et le rédacteur en chef, emprisonné.² Comme les murs de la prison devinrent bientôt trop exigus pour recevoir tous les prétendus délinquants, le couvent des Récollets fut destiné à recéler les nouveaux suspects.

La terreur régnait partout. Dans les petits groupes, on parlait bas : signe de malaise et de mécontentement.

Haldimand, qui ne comprit pas son rôle au Canada, avait été chargé de proclamer l'acte de l'*Habeas corpus*.³

Lord Dorchester.— Les plaintes portées à la couronne contre Haldimand occasionnèrent le départ de ce despote (1785), plutôt fait pour commander une armée.

¹ *Pierre de Sales Laterrière*, passa treize mois en prison pour avoir fourni des pioches, des poêles et des canons aux Américains. Un nommé *André*, incarcéré pendant 18 mois, sans que personne le sut, fut nourri au pain et à l'eau pendant tout ce temps. *Du Calvet*, emprisonné pour s'être montré favorable au journal *Tant pis, tant mieux*, passa à Londres après son élargissement, et lança, non sans effet, un livre de lettres vigoureuses contre Haldimand et ses partisans.

² *Iotard* ou *Joutard* était le rédacteur en chef de ce journal fondé par *Fleury Mesplet*.

³ *Habeas corpus* signifie avoir la libre disposition de son corps. En vertu de cette loi anglaise, moyennant caution, un prisonnier a le droit de se faire élargir en attendant son procès.

indisciplinée que pour gouverner un pays. Les lieutenants-gouverneurs *Hamilton*, officier estimé de toute la province, et *Hope*, le remplacèrent par intérim, en attendant l'arrivée de Carleton (1786), élevé à la pairie, sous le titre de *lord Dorchester*,¹ et nommé *capitaine général* des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. *Smith*, ancien gouverneur général, venait en qualité de *juge en chef*.

Enquête sur l'état de la colonie.—Lord Dorchester, chargé de rendre compte de l'état de la colonie, divisa les membres du Conseil en plusieurs comités, chargés de faire des rapports détaillés sur l'administration de la *justice*,² du *commerce*,³ de l'*agriculture*⁴ et de l'*éducation*.⁵ *Georges III*, affectionnant les Canadiens, se servit des enquêtes qu'on lui expédia pour convaincre le parlement de la nécessité de réorganiser le gouvernement de la colonie. D'ailleurs, la révolution américaine qui venait d'amener l'indépendance des États-

¹ Carleton a été deux fois gouverneur du Canada ; la première, de 1766 à 1778 ; la seconde, sous le nom de lord Dorchester, de 1786 à 1796.

² Le comité de la *justice* constata que, suivant le caprice ou l'occasion, les juges suivaient les *lois anglaises* ou *françaises*, sans tenir compte de l'*acte* de Québec (1774).

³ Le comité du *commerce*, écho des marchands consultés, recommanda l'introduction des lois anglaises, hors la propriété immobilière et les successions.

⁴ Le comité de l'*agriculture* suggéra de remplacer la tenure féodale par le *franc* et *commun-socage*, ou tenure franche anglaise.

⁵ Le comité de l'*éducation* proposa d'établir. 1° des *écoles élémentaires* dans toutes les paroisses ; 2° des *écoles supérieures* de comté ; 3° une *université* soutenue au moyen des revenus des biens des Jésuites, que le gouvernement s'était appropriés, depuis 1776.

Unis, et la révolution française à la veille d'éclater, forçaient aussi l'Angleterre à faire des concessions à ses colonies.

Dans les discussions parlementaires, l'orateur *Fox* s'exprima ainsi : " Le Canada doit rester attaché à l'Angleterre par sa propre volonté, il est impossible de le conserver autrement, mais pour cela, il faut que ses habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des Américains." Mais il y avait à sauvegarder les intérêts des Français et des Anglais ; *Pitt* en trouva le moyen en proposant de diviser la colonie en deux provinces, dont l'une, la vallée du Saint-Laurent, surtout habitée par les Français, serait appelée *Bas-Canada* ; l'autre, comprenant les contrées voisines des grands lacs, surtout habitées par les Anglais, prendrait le nom de *Haut-Canada*. Ce projet de constitution, prélude du *gouvernement représentatif*, fut adopté.

Dans l'espace de vingt-six ans, le Canada avait déjà subi le joug tyrannique de trois gouvernements, qui ne se signalèrent que par leurs mesures déloyales.

+

DEUXIÈME ÉPOQUE:

LE CANADA SOUS LE GOUVERNEMENT
CONSTITUTIONNEL.

(1791-1841).

VINGT-HUITIÈME LEÇON:

INAUGURATION DES LETTES PARLEMENTAIRES.

SOMMAIRE :—Ouverture du nouveau Parlement.—Election de M. Panet.—Sessions des Chambres.—Retour de lord Dorchester.—Le général Prescott, gouverneur.—Exécution de McLane.—Concession des terres.—Robert Shore Milnes, gouverneur.—Institution royale.—Le Mercury.—Le Canadien.—Siège épiscopal de Québec.

Ouverture du nouveau parlement.—L'esprit d'antagonisme occasionna la division du Canada en deux provinces. Le gouvernement de chacune se composa d'une chambre d'assemblée ou de représentants, et d'un conseil législatif. Toute loi, pour être en vigueur, devait avoir la sanction des deux chambres et celle du gouverneur. Les Anglais, voyant les deux nations sur un pied d'égalité, acceptèrent avec dépit la nouvelle constitution.

La première session du Bas-Canada s'ouvrit à Québec, le 17 déc. 1792. Sur cinquante membres, auxquels les Canadiens avaient droit, ils élurent seize Anglais. Cet acte de loyauté ne fut pas imité des Anglais du Haut-Canada, qui mirent les Canadiens entièrement de côté.

Le conseil législatif se forma de douze membres, choisis par le gouvernement impérial : le juge Smith fut élu président.

Election de M. Panet.—Quand le parlement fut formé, on procéda à l'élection d'un président. Les Canadiens proposèrent M. Panet¹ tandis que les Anglais étaient partagés entre MM. Grant, McGill et Jordan, trois hommes plus experts dans les affaires mercantiles que dans la politique. Malgré l'opposition anglaise, M. Panet fut élu avec dix votes de majorité. Aux Anglais, qui contestèrent l'élection de Panet, parce qu'il ne parlait pas leur langue, Joseph Papineau² répliqua : " Eh quoi, parce que les Canadiens, devenus sujets de l'Angleterre, ne savent pas la langue parlée sur les bords de la Tamise, ils seront privés de leurs droits ! Privez-en donc les habitants des îles de la Manche qui parlent français et vous appartienent depuis les jours de Guillaume le conquérant." Alured Clarke ratifia l'élection de M. Panet, et recommanda la bonne intelligence entre les deux partis, afin de travailler avec plus d'efficacité au bien public. L'assemblée décida que les registres seraient tenus dans les deux langues et vota une adresse au roi, pour le remercier d'avoir donné aux Canadiens une constitution semblable à celle d'Angleterre.

Sessions des Chambres.—Les principaux débats parlementaires de la chambre du Bas-Canada eurent

¹ Jean Antoine Panet, d'abord notaire à Québec, puis avocat, devint président de la chambre d'assemblée (1792). Appelé à siéger comme juge, il fut remplacé par Lotbinière ; mais ne voulant pas résider à Montréal, où sa charge l'appelait, M. Panet reprit ses fonctions d'orateur, qu'il garda jusqu'en 1815; époque de sa mort ; il venait d'être nommé membre du conseil législatif.

² Joseph Papineau, né en 1751, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et devint notaire et arpenteur. Son talent oratoire le porta à la chambre d'assemblée.

pour objet *l'instruction publique*¹ et les *subsides*.² MM. J. Papineau, Bédard,³ Panet, de Lotbinière et de Bonne⁴ montrèrent aux Anglais qu'ils étaient passés maîtres en éloquence parlementaire.

Les membres de la chambre du Haut-Canada avaient si peu d'aptitudes politiques qu'ils tinrent plusieurs séances avant de songer à élire un président. Ils firent tant de bévues pendant la session, que les historiens en ont fait des gorges-chaudes.

Retour de lord Dorchester.—A cette époque (1793), la France atteignait le point culminant de son effervescence révolutionnaire. L'Angleterre, n'ignorant pas les sympathies des Canadiens pour l'ancienne métropole, tâcha de les attacher à la couronne en renvoyant comme gouverneur lord Dorchester. Les Anglais, qui n'avaient jamais pu le gagner à leur cause, le

¹ Il n'y avait pas encore de système d'*instruction publique* d'établi; les curés enseignaient cependant les rudiments de la grammaire à quelques élèves privilégiés. Le comité chargé de l'éducation proposa d'avoir des écoles élémentaires dans toutes les paroisses et une école supérieure dans chaque comté.

² La question des *subsides*, c'est-à-dire du droit que la chambre d'assemblée avait de voter toutes les sommes nécessaires au gouvernement pour le service public, nourrit pendant plusieurs années l'antagonisme entre le conseil législatif et les représentants du peuple. Pour subvenir aux besoins de la législature, la chambre imposa des droits sur l'importation des vins.

³ M. Pierre Stanislas Bédard naquit à Charlesbourg (1763), fit ses études au séminaire de Québec, entra dans le barreau et devint l'avocat le plus distingué de son temps.

⁴ Pierre-Amable de Bonne de Misèlle, originaire du Languedoc, devint chef d'un parti politique en vue, pendant une vingtaine d'années.

reg
reg
net
ver
pu
cor
(to
rée
rec

de
te
fu
m
C
qu
de
A

F
q
n
e
d
a
I
c
e

reçurent froidement. Pour se conformer aux ordres reçus, lord Dorchester forma un conseil exécutif de neuf membres, dont quatre Canadiens. L'Angleterre venait aussi de régler que les nominations aux *charges publiques* ne dureraient que selon le bon plaisir de la couronne, que les *terres* seraient divisées en cantons (townships), que les *séminaires* de Québec et de Montréal, et les *communautés de femmes* continueraient à se recruter suivant leurs règles ou constitutions.

Départ de lord Dorchester.—Au grand regret des Canadiens, lord Dorchester fut rappelé en Angleterre. Les principaux actes de sa dernière administration furent l'organisation de la *milice* et de la *justice*, l'*organisation* des *revenus* publics, l'abolition de l'*Habeas Corpus*, l'ouverture de chemins et la construction de quelques ponts, et l'ordonnance d'un deuil public de deux mois à l'occasion de la mort de l'infortunée Marie-Antoinette.

Le général Prescott, gouverneur.—Le *général Prescott* vint remplacer lord Dorchester (1796). Quelques mois après son arrivée, il ouvrit le parlement, et, malgré les récriminations des Anglais, M. Panet fut encore élu président. La chambre arrêta qu'un huitième du revenu des douanes retournerait au Haut-Canada, et que le pilotage des vaisseaux se ferait jusqu'au *Bic*. Dans une des sessions suivantes (1799), elle décida la construction de *palais de justice* à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières.

Exécution de McLane.—L'enthousiaste américain McLane, accusé par un nommé *Black*¹ de

¹ Black tomba dans l'indigence, mendia son pain à Québec où il avait siégé comme député, et mourut à l'hôpital des pauvres.

soulever les Canadiens contre la couronne, fut condamné à la potence (1797). Après l'exécution, on montra sa tête au peuple en disant : "Voici la tête du traître." Des incisions furent faites aux membres du supplicé et on arracha ses entrailles qu'on fit brûler. Cette conduite inique jeta l'épouvante parmi le peuple.

Concession des terres.—Les abus graves qui se glissèrent dans la *concession des terres* forcèrent les Canadiens à s'établir sur les frontières des Etats-Unis. Le gouverneur et le *duc de Portland*, ministre des colonies, leur firent justice et condamnèrent les membres du conseil exécutif,¹ qui avait ainsi favorisé leurs amis.

Robert Shore Milnes, gouverneur.—Le lieutenant-général du Canada, *Robert Shore Milnes*,² remplaça le général Prescott (1799). Sous son administration, £1000 furent votés pour faciliter la *navigation* entre Montréal et Lachine ; une barrière de péage fut établie sur le chemin du Coteau-du-Lac ; une loi, prohibant la vente des boissons, des articles d'épicerie et de mercerie, le dimanche, passa à l'unanimité. Malgré les réclamations de la chambre, la couronne s'empara définitivement des biens des Jésuites (1800).³

Institution royale.—L'*Institution royale*, spécialement établie pour faire disparaître la langue française, fonda des écoles anglaises sur tous les points de la colonie.⁴ Loin de se laisser prendre dans ce piège, les

¹ Le *juge Osgood*, président du bureau des terres, se démit alors de sa charge pour retourner en Angleterre.

² Peu de temps après sa nomination au gouvernement général du Canada, Milnes reçut le titre de *baronnet*.

³ La jouissance des biens des Jésuites avait été laissée à la compagnie jusqu'à la mort du père Cazot, dernier membre de cet ordre religieux au Canada.

⁴ Portland affecta une partie des biens des Jésuites pour l'établissement de ces écoles, dont l'évêque protestant était le président.

Canadiens établirent les écoles paroissiales, où l'on enseignait en français le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul. A force de démarches, Mgr Plessis obtint (1822) que les catholiques n'auraient pas à contribuer pour le soutien des écoles protestantes.

Le Mercury.—Les débats parlementaires avaient leur écho dans la presse. *Le Mercury*, journal fondé par M. Cary (1805),¹ prit bientôt des allures d'indépendance, blâmant les actes de l'assemblée législative et ne cherchant qu'à amoindrir l'influence des Canadiens.

Le Canadien.—*Le Canadien*, fondé pour défendre nos institutions, notre langue et nos lois, pensait tout haut dans l'intérêt du peuple, et mordait en badinant. Ses quolibets exaspérèrent souvent *le Mercury*, qui lui répondait par des bourrasques et des gros mots, dénotant sa mauvaise humeur.

Siège épiscopal de Québec.—Depuis le commencement de la domination anglaise, le siège épiscopal de Québec voyait se succéder Mgr Jean Olivier Briand (1766-1784), très estimé du général Murray, Mgr Louis-Philippe d'Esglis, (1784-1788), premier évêque canadien, Mgr Jean François Hubert (1788-1797), Mgr Pierre Denaut (1797-1806) et Mgr Joseph-Octave Plessis (1806-1825), nommé archevêque en 1819. L'administrateur du gouvernement provincial, M. Dunn, reconnut le nouveau prélat comme évêque de Québec, malgré les représentations des Anglais, qui ne voulaient donner ce titre qu'à l'évêque protestant.

¹ Le premier numéro de cette feuille parut le 5 janvier.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

ADMINISTRATION DE SIR JAMES CRAIG.

SOMMAIRE :—Craig, gouverneur.—Sa violence.—Ryland.—Ordonnances de l'Angleterre.—*Le Canadien*.—Elargissement de Bedard.—Mgr Piessis et Craig.—Derniers actes administratifs et départ de Craig.

Craig, gouverneur.—Sir *James Craig* remplaça Robert Shore Milles dans le gouvernement général du Canada (1807).¹ De nombreux flatteurs montèrent son esprit irascible, en lui présentant les chefs du parti canadien comme des rebelles fomentant sans cesse la discorde et les antipathies de races parmi leurs compatriotes.

Violence de Craig.—La proposition d'exclure les *juges*² de la chambre d'assemblée, à l'exemple de la métropole, contraria beaucoup Craig, qui traduisit son mécontentement par des tracasseries de mauvais aloi et des mesures vexatoires. Il alla jusqu'à dissoudre les chambres, espérant que de nouvelles élections amèneraient des députés plus soumis ; mais la représentation nationale conserva la même attitude.

Dans les débats parlementaires, qui eurent du retentissement, *Bedard* proposa de rendre le ministère responsable ; *Papineau*, qui déjà bien des fois avait remué le pays, prononça un discours plein de patriotisme ;

¹ *Craig* s'était distingué dans la guerre de l'indépendance, dans celle de Sicile, et surtout dans la conquête du cap de *Bonne Espérance*.

² Cette mesure de la chambre d'assemblée visait surtout les créatures du gouvernement, et en particulier le sieur de *Bonne*, qui servait trop bien les Anglais.

*Bourdages*¹ révéla un talent oratoire de premier ordre ; *Debartzch*² montra une sagacité d'esprit étonnante, et *Taschereau*³ protesta énergiquement contre les abus du pouvoir.

De son côté, le journal *le Canadien* lançait des articles vigoureux contre une politique aussi fanatique qu'arbitraire.

Ryland.—*Ryland*, secrétaire de Craig, s'étant rendu à Londres pour exposer la situation politique du Canada, proposa de rendre le gouvernement indépendant du peuple, et de payer les députés avec les revenus des biens des Jésuites et des Sulpiciens ; il demandait surtout que les curés fussent choisis par le conseil exécutif.

Craig écrivait en même temps au ministre des colonies : " J'ai dû agir énergiquement pour sauver le Canada, où le parti démagogique répand les pires doctrines ; ce parti devient d'autant plus audacieux que Bonaparte remporte de grands succès en Europe ; il est dans l'in-

¹ *Louis Bourdages* entra au parlement en 1805. Fait colonel de milice par sir Georges Prevost, il se distingua dans la guerre avec les Etats-Unis. Il entra de nouveau au Parlement (1822), et mourut (1835) avec la réputation de harangueur émérite.

² *Pierre-Dominique Debartzch*, né de parents originaires de Hambourg, fut élu dans le comté de Chambly (1809), servit comme capitaine pendant la guerre (1812-1815), et, nommé au Conseil législatif (1815), soutint la cause des Canadiens, combattit le projet d'union (1823), et mourut (1848) après avoir pris une part active à tous les mouvements politiques de son temps.

³ *Gabriel-Elzéar Taschereau*, fils de Thomas-Jacques, seigneur de la Beauce, devint tour à tour colonel de milice, membre du parlement, conseiller législatif, grand-voyer et surintendant des postes. Après avoir mené une vie très active, il mourut dans son manoir seigneurial (1809).

tion de relever le drapeau français ; pour lui tenir tête, il faut abolir la constitution, réunir les deux Canadas, prendre les biens du séminaire de Montréal, et mettre les curés à la nomination du roi. Si le roi ne nomme pas les curés, la colonie est perdue."

Ordonnances de l'Angleterre.—Le parlement anglais désapprouva la conduite de Craig et ordonna d'exclure les juges du gouvernement, à condition que cette mesure fût votée par la chambre d'assemblée.¹ A l'ouverture de la session (1810) les députés protestèrent contre les paroles blessantes dont s'était servi Craig pour proroger les chambres (1809) ; ils censurèrent la conduite de cette coterie d'opresseurs qui ne cessaient de circonvenir le gouverneur, puis ils proposèrent de se charger de toutes les dépenses civiles et de faire voter au budget le salaire des députés.

Voyant ces mesures pleines de loyauté rejetées, les députés déclarèrent vacant le siège de *de Bonne*.

Le Canadien.—Pour venger son favori *de Bonne*, Craig cassa de nouveau le parlement, fit saisir les presses du *Canadien*,² arrêter l'imprimeur sous l'accusation de haute trahison, et lancer des mandats d'arrestation contre *Bédard*, *P. Papineau*, *Taschereau*, et plusieurs autres intrépides défenseurs des droits du peuple. Craig relâcha bientôt ces prisonniers politiques, qui, pour démontrer publiquement l'injustice de leur arrestation, demandaient à subir leurs procès ; cependant, *Bédard* ne voulut sortir de prison qu'après avoir eu le verdict du jury.

¹ Le conseil législatif ne voulait point reconnaître cette mesure prescrite par la couronne.

² Malgré sa bonne volonté, Craig ne put trouver dans le bureau du *Canadien* le fil de la prétendue conspiration contre l'Angleterre.

Elargissement de Bedard.—En dépit de la haine de ses adversaires, Bedard, qui fut élargi avec les honneurs de la guerre, eut assez de noblesse pour dire à ses électeurs “ que les Canadiens devaient faire tomber les préjugés de l'Angleterre, à force de loyauté et de sagesse.”

Mgr Plessis et Craig.—Craig trouva autant de fermeté dans Mgr Plessis pour défendre les droits de l'Eglise qu'il en avait trouvé dans la chambre d'assemblée pour défendre ceux du peuple. Le digne évêque répondit au gouverneur, touchant la prétention de réserver au roi la nomination des curés, qu'aucun membre de l'Eglise catholique ne pouvait, sans apostasie, reconnaître la suprématie religieuse du roi. L'irascible gouverneur répliqua d'un ton fiévreux : “ Et nous, nous ne reconnaissons point l'Eglise catholique.” Ces différends se pacifièrent avec le temps et, grâce à l'énergique initiative de Mgr Plessis, l'Eglise catholique au Canada put jouir des privilèges garantis par l'acte de Québec.

Derniers actes administratifs et départ de Craig.—La dernière session du parlement sous Craig (1810) s'occupa surtout du *service postal*,¹ et des impôts. Les délibérations furent plus calmes, et le gouverneur, miné par la maladie qui le conduisait rapidement au tombeau, trouva quelques paroles de remerciement pour les Canadiens : “ J'ai votre prospérité à cœur, leur dit-il, c'est là le dernier legs de celui qui vous parle, et s'il vit assez longtemps pour revoir son souverain, il se présentera devant lui avec la certitude

¹ Le service postal se faisait au moyen de voitures, avec des relais déterminés. La loi devait sauvegarder les intérêts et la commodité des voyageurs et des postillons.

de recevoir son approbation s'il peut lui dire : "Sire, j'ai trouvé les sujets que vous m'avez confiés se regardant avec jalousie et défiance et animés d'intérêts divers, je les ai laissés cordialement unis."

Telles furent aux chambres les dernières paroles de celui dont le gouvernement a été qualifié du nom significatif de *regne de la terreur*. C'était un homme à la physionomie agréable, au port imposant, au maintien mâle et plein de dignité. Poli, affable, il était néanmoins opiniâtre, tranchant et surtout irritable. Ce mélange de qualités et de défauts lui suscita bien des difficultés et lui fit éprouver bien des déboires. Il partit pour l'Angleterre, où il mourut en janvier 1812.

TRENTIEME LEÇON.

GUERRE AVEC LES ETATS-UNIS.

SOMMAIRE :—Sir Georges Prevost, gouverneur.—Déclaration de la guerre anglo-américaine.—Campagne de 1812.—Evénements sur mer.—Campagne de 1813.—Bataille de Châteauguay.—Campagne de 1814.—Traité de Gand.—Rappel et mort de sir Georges Prevost.

Sir Georges Prevost, gouverneur.—*Sir Georges Prevost*, qui remplaça Craig, sut, par sa sagesse, sa prudence et sa modération, gagner les sympathies des Canadiens. Il cicatrisa bien des plaies ouvertes par la rigidité et la partialité de son prédécesseur, en nommant *Bedard*, juge aux Trois-Rivières, *Bourdages*, colonel

de milice, et en travaillant à obtenir de Londres que Mgr Plessis eût le titre d'évêque de Québec. En prévision de la guerre américaine qui menaçait, le service militaire devint obligatoire. Pour subvenir aux dépenses occasionnées par la guerre à la veille d'éclater, des *droits d'entrée*¹ furent prélevés sur les marchandises importées.

Déclaration de la guerre anglo-américaine.— Dans sa lutte contre *Napoléon I*, l'Angleterre s'arrogea le droit d'empêcher le commerce des Etats-Unis avec les pays soumis au blocus continental, et de visiter les vaisseaux étrangers² du commerce de la France avec ses colonies (1806). Blessé de cette attitude, le congrès de Washington déclara la guerre à la Grande-Bretagne (18 juin 1812), confia la garde des frontières à 100,000 miliciens, et adjoignit un corps de réserve de 25,000 hommes à ses 50,000 volontaires.

Les troupes anglaises au Canada comptaient à peine 60,000 hommes. Quant aux Canadiens, guidés par le clergé, ils embrassèrent la cause de l'Angleterre.

Campagne de 1812.—Trois corps expéditionnaires, désignés sous les titres pompeux d'armées de l'ouest, du centre et de l'est, se partagèrent les forces américaines, pendant la campagne de 1812.

L'armée de l'ouest, de 2000 hommes commandés par le général *Hull*, fut repoussée, au *Détroit*, par le général

¹ Ces droits étaient de 2½ % pour toutes les marchandises, à part les denrées, importées par les négociants du pays, et de 5 % pour celles importées par les étrangers.

² Le but de ces visites était de s'assurer que si ces vaisseaux ne portaient pas des matelots anglais.

Brock, n'ayant à sa disposition que 300 réguliers, 400 miliciens et 600 sauvages.

L'armée du *centre*, de 12 à 1500 hommes commandés par *Van Renselaer*, se vit forcée de poser les armes sur les hauteurs de *Queenston*. L'honneur de la victoire revint au général *Sheaffe*, qui avait remplacé *Brock*, tué au commencement de la bataille.

L'armée de l'*est*, de 10,000 hommes sous les ordres du général *Dearborn*, s'avançant sur Montréal, rencontra le major de *Salaberry*¹, campé sur le bord de la rivière *Lacolle*. Pendant la nuit, deux colonnes américaines, ayant voulu cerner le corps le plus avancé des troupes de *Salaberry*, se prirent réciproquement pour l'ennemi et se fusillèrent si bien que les troupes canadiennes ne trouvèrent rien de mieux que de les laisser faire. Cette méprise détermina la retraite de *Dearborn*.

Evénements sur mer.—Les frégates anglaises, quoique sûres de n'éprouver aucun revers, furent obligées de baisser pavillon devant les frégattes américaines, commandées par le capitaine *Hull* et le commodore *Decatur*.

Campagne de 1813.—Les Américains suivirent les plans de campagne de l'année précédente. Le colonel anglais *Proctor*, qui battit à *Frenchtown* un détachement des troupes de *Harrison*, assiégea sans succès les forts *Meigs* et *Sandusky*.

¹ Charles-Michel d'Irumberry de *Salaberry*, appelé le *Léonidas Canadien*, naquit à *Beauport* (1778). Ayant servi onze ans sous *Prescott*, aux Antilles, il vit le fameux siège du fort *Mathilde* (1794), dans l'île de la *Gadeloupe*, commanda une compagnie de grenadiers dans l'expédition de la *Martinique* (1795), et devint aide de camp du général *Ruttenburg*, pendant le siège de *Flessingue* (1809). *Sir George Prevost* le mit à la tête d'un corps de *Voltigeurs canadiens*, qu'il commanda valeureusement.

Pendant ce temps, le commodore *Perry* soutenait un combat naval de quatre heures, sur le lac Erié, et obligeait le capitaine anglais *Barclay* d'amener pavillon.

Après ce désastre, le général anglais *Proctor* fut défait par *Harrison*, à *Moravian-Town*, sur la rivière Thames.¹

Malgré les efforts du général Anglais *Sheaffe*, *Dearborn*, avec 1,700 hommes, s'empara de Toronto et délogea successivement le général *Vincent* du fort *Georges*, de *Queenston* et de *Bureington*. Le colonel *Harvy* lui fit cependant subir un sanglant échec.

Le gouverneur *Prevost*, voulant profiter de l'absence de la flotte ennemie pour attaquer *Sackett's-Harbour*, fut repoussé.

De son côté, le commodore *Chauncey* faisait amener pavillon à la flotte commandée par sir *James Yeo*, sur le lac Ontario.

Après ces brillants résultats, *Wilkinson*, s'avancant avec 10,000 hommes, vers Montréal, fut complètement défait à *Chrysler's-Farm*, par le colonel anglais *Morrison*, dont les forces étaient quatre fois moins nombreuses que celles de son adversaire. *Wilkinson* poursuivit sa marche, et rebroussa chemin au pied du Long-Saut, en apprenant la défaite de *Hampton*, à *Châteauguay*.

Bataille de Châteauguay.—*Hampton*, voulant avec ses 7,000 hommes aller rejoindre l'armée de *Wilkinson* s'avancant vers Montréal, fut défait à *Châteauguay*, par le colonel *de Salaberry* (26 octobre). Re-tranché dans un défilé étroit, comparé aux *Thermo-*

¹ Le fameux chef indien *Tecumseh*, allié des Anglais, trouva la mort dans ce combat.

pyles, de Salaberry s'était fortifié au moyen de quatre lignes d'abatis d'arbres fortement liés¹.

Un officier de haute stature, précédant une forte colonne de l'armée de Hampton, s'avança vers les voltigeurs et leur cria en français : "Braves Canadiens, rendez-vous, nous ne voulons pas vous faire de mal." Une balle qui le renversa raide mort, fut le signal du combat. De tous côtés, les Américains firent de vigoureuses décharges, sans pouvoir toutefois réussir à entamer les retranchements des Canadiens. Après une lutte acharnée de quatre heures, Hampton battit en retraite : c'est ainsi que 300 Canadiens, aidés d'une poignée d'Écossais, remportèrent une brillante victoire sur 7,000 Américains.

La bataille de Châteauguay, chantée par nos poètes, détermina la retraite de 16,000 hommes et mit un terme aux invasions de 1813.

Le général en chef remercia de Salaberry, le prince régent le décora de l'ordre du *Bain*, et l'Angleterre fit frapper une médaille pour immortaliser cette victoire.

Campagne de 1814.— Les hostilités furent reprises au printemps de 1814. De chaque côté on était plein d'ardeur et les succès furent partagés au début de la campagne. L'échec de *Wilkinson* au moulin de *Lacolle* força les Américains à concentrer leurs forces dans le Haut-Canada. Pendant que les troupes anglaises se dirigeaient du côté du lac Ontario, le général anglais *Drummond* in-

¹ Les trois premières lignes de défense étaient situées à 200 pas l'une de l'autre ; la quatrième, placée à un demi-mille en arrière aboutissait à un gué qu'il fallait à tout prix défendre.

cendia le fort *Oswégo* ; mais les Américains prirent leur revanche à *Chippewa*. L'armée anglaise, renforcée des troupes de Drummond, défit les Américains à *Lundy's Lane*, et tenta d'emporter d'assaut le fort *Erié*, où l'ennemi s'était retranché ; mais une explosion terrible mit en désarroi les troupes de Drummond, qui prirent la fuite ou posèrent les armes.

L'abdication de Napoléon I à Fontainebleau permit à l'Angleterre d'envoyer 14,000 hommes au Canada pour envahir les Etats-Unis. La flotte anglaise devait en même temps bloquer tous les ports américains, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Mexique. Le général Prevost se mit à la tête de l'armée, et, après avoir franchi la frontière à *Odelltown*, atteignit *Plattsburg* (6 mai).

En apprenant la défaite de la flotte anglaise par le commodore *McDonough*, sur le lac Champlain, Prevost opéra sa retraite.

Le général *Ross* marcha sur *Washington* avec 5,000 hommes, mit le feu au capitol et aux principaux édifices publics.

Les Américains eurent des succès à la *Nouvelle-Orléans* ; le général *Jackson*, commandant 6,000 hommes, repoussa 12,000 Anglais, en leur faisant essuyer une perte de 1,700 hommes.

Traité de Gand.—Le traité de Gand (1814) termina les guerres américaines, neutralisa les conquêtes des deux nations, rétablit chacune dans ses droits primitifs et laissa encore sans solution la question des frontières¹ entre le *Maine* et le *Nouveau-Brunswick*.

¹ Cette question, qui souleva tant de débats, fut résolue en faveur de nos voisins, par le compromis d'Ashburton (1846).

Rappel et mort de sir Georges Prevost. — A la réunion des chambres de 1815, M. Panet devint membre du conseil législatif et M. *Louis Papineau*¹ le remplaça à la présidence.

Le parti anglais, ne pouvant pardonner à Prevost sa justice et sa bienveillance envers les Canadiens, l'accusa d'avoir été cause de l'insuccès du plan de campagne de *Plattsburg*. Prevost, passé à Londres pour se disculper, mourut en arrivant. Wellington approuva sa conduite, et les Canadiens le regrettèrent.

¹ Louis-Joseph Papineau, alors âgé de 26 ans, était fils de Joseph Papineau, député au parlement sous Craig. Son éloquence entraînante exerça beaucoup d'influence sur la population franco-canadienne.

GUERRE DE 1812-13-14.

Opérations militaires.

| | | | |
|-------------------|---|--|--|
| Cause. | Prétexes | Déclarée par les E.-U. à l'Angleterre qui s'arrogeait le droit : | |
| | | 1° d'empêcher le commerce des E.-U. avec les pays soumis au blocus continental. | |
| | | 2° de visiter les bâtiments américains. | |
| | Motif réel:—Désir de faire la conquête du Canada. | | |
| Campagne de 1812. | Armée de l'ouest. | Prise de Michillimakinac. Capitulation du général Hull. | |
| | Armée du centre. | Bataille de Queenston. Mort du général Brock. | |
| | Armée de l'est. | Affaire de Lacolle. Retraite des Américains. | |
| | Engagements sur mer.—Résultats. | | |
| Campagne de 1813. | Armée de l'ouest. | Combat naval du lac Erié. Bataille de Moravian-Town. | |
| | Armée du centre. | Reddition de Toronto. Attaque de Sackett's-Harbour. Combat de Burlington. Combat naval du lac Ontario. Bataille de Chryslers-Farm. | |
| | Armée du nord. | Victoire de Châteauguay. Retraite des Américains. | |
| | Résultats. | | |
| Campagne de 1814. | Guerre défensive. | Attaque du moulin de Lacolle. Incendie d'Oswégo. Combat de Chippewa. Bataille de Lundy's Lane. Attaque du fort Erié. | |
| | Guerre offensive. | Combat naval du lac Champlain. Echec de Plattsburg. Prise de Washington. Bataille de la Nouvelle-Orléans. | |
| | Résultat général. | | |
| Fin. | Traité de Gand. | 1° Il neutralise les conquêtes des deux nations belligérantes et rétablit chacune dans ses droits primitifs ; 2° Il laisse sans solution la question des frontières entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. | |

TRENTÉ-ET-UNIÈME LEÇON.

QUESTION DES SUBSIDES.

SOMMAIRE :— Luittes parlementaires. — Le duc de Richmond, gouverneur. — Affaires de l'Eglise. — Le comte de Dalhousie, gouverneur. — Projet d'union des deux Canadas. — Convocation des chambres. — Dalhousie en Angleterre.

Luittes parlementaires.—La question des subsides, assoupie pendant la guerre américaine, souleva dans les chambres des luittes politiques qui eurent leur dénouement sur les champs de bataille.

Malgré la solution du parlement impérial, le conseil exécutif s'obstinait toujours à ne pas reconnaître à la chambre d'assemblée le pouvoir de prendre l'initiative des mesures touchant l'emploi des deniers publics.

Sir John-Coape Sherbrooke, gouverneur.—*Sir John-Coape Sherbrooke*, homme prudent et modéré, remplaça Drummond (1816)¹, et gagna les sympathies des Canadiens, en envoyant des vivres en abondance à ceux dont la récolte avait été détruite par la gelée.

Dans un rapport à la Couronne, Sherbrooke désapprouve la dissolution des chambres, reconnaît l'incompétence de *Sewell*,² propose de nommer Mgr Plessis membre du conseil législatif et de reconnaître officiellement son titre d'évêque de Québec.

¹ Le général Drummond, qui administra la province par intérim, découvrit de graves abus dans l'administration des terres et des postes. Plus de 3,000,000 d'acres avaient été concédés à 200 favoris. Le gouverneur Milnes n'en reçut pas moins de 70,000, pour sa part.

² En qualité de procureur général, le juge *Sewell* avait voulu (1804) abolir les paroisses catholiques, sous le spécieux prétexte d'observer les statuts de *Henri VIII* et de la trop fameuse *Elizabeth*.

La violence des débats parlementaires encore occasionnés par la question des subsides engagea Sherbrooke à demander son rappel (1818).

Le duc de Richmond, gouverneur.—Le duc de *Richmond*, qui avait dissipé sa fortune par son luxe et ses extravagances, succéda à Sherbrooke (1818)¹. Son gendre, *Peregrine Maitland*, l'accompagnait en qualité de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. La courte administration de Richmond rappela les jours néfastes des gouverneurs Haldimand et Craig.

Affaires de l'Eglise.—L'Eglise du Canada florissait au milieu des difficultés parlementaires. Vu l'accroissement de la population catholique, le pape érigeait Québec en archevêché, et formait les diocèses de Montréal et de Kingston².

Les qualités de Mgr Plessis le faisaient aimer et respecter de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Pendant longtemps, lorsqu'on demandait : Quel est le plus grand homme que le pays ait produit ?—Les Canadiens s'empressaient de répondre : C'est Mgr Plessis !

¹ *Richmond* mourut en 1819. Avant de venir au Canada il avait été successivement colonel de l'armée anglaise et lord-lieutenant de l'Irlande.

En visitant le Haut-Canada, Richmond fut mordu par un renard enragé et mourut d'hydrophobie. Ses restes mortels, apportés à Québec, furent inhumés dans la cathédrale anglicane au milieu d'un grand concours d'autorités civiles et militaires. C'est le premier gouverneur anglais dont les cendres reposent dans ce pays.

² Afin de ne pas froisser les esprits, Mgr Plessis ne se servait de son titre d'archevêque que dans ses rapports avec Rome. Mgr Signai est le premier évêque qui ait pris officiellement le titre d'archevêque (1844) quand il reçut le pallium, à l'occasion de l'érection du Canada en province ecclésiastique.

Dans ses visites pastorales aux provinces maritimes, l'illustre prélat pleurait sur les ruines de Louisbourg, mais en même temps il éprouvait un indicible bonheur en voyant les Acadiens conserver leur foi intacte quoiqu'ils fussent entourés de puritains.

De leur côté les sauvages repoussaient partout les ministres protestants et demandaient au *Grand Père des priants* des robes noires, semblables à celles qui avaient évangélisé leurs aïeux.

Le comté de Dalhousie.—Richmond fut remplacé par le comte de Dalhousie (1820). La bonne renommée du gouverneur fit croire un moment que le calme allait renaître mais la question des subsides désillusionna bientôt encore les espérances des Canadiens.

Cependant Dalhousie s'occupa des grandes questions de l'éducation, du commerce et de l'industrie.

Les deux principaux faits qui marquèrent son administration furent le projet d'union des deux Canadas (1822) et la crise politique de 1827-28.

Projet d'union des deux Canadas.—La guerre américaine ajourna le projet d'union des deux Canadas, qui préoccupait le bureau colonial de Londres depuis 1807. Le but des Anglais en détruisant l'œuvre de Pitt, était de noyer la population française pour lui faire perdre sa langue, de restreindre la liberté du culte catholique et d'empêcher l'exécution du bill des subsides.

Pour entraver cette mesure funeste à nos droits et à notre liberté, des adresses couvertes de 60,000 signatures furent portées au pied du trône, par MM. *Neilson* et *Papineau*.¹

¹ Le mémoire rédigé dans cette circonstance est un de nos meilleurs papiers d'Etat.

Le bill présenté à la chambre des communes, échoua à la deuxième lecture (1822). *MacIntosh*, *Burdett*, *Bright* et *Lyburner* firent une forte opposition à *Ellice*¹, chef du parti *whig*², voulant à tout prix l'union.

Convocation des Chambres.— Le gouverneur convoqua les chambres (1823) et apprit aux représentants du peuple que la question des subsides avait reçu une solution temporaire. *M. Vallières de Saint-Réal* siégea en qualité de président, en place de Louis Papineau, qui était à Londres.

L'état des finances laissait beaucoup à désirer; le receveur général *Caldwell*³ était soupçonné de péculat. La chambre refusa de rembourser les £60,000 tirés de la caisse militaire (1822 et 1823), dépensés par *Dalhousie*, pour l'administration civile⁴, et aussi de souscrire à l'adresse des Etats-Unis, demandant au roi la libre navigation dans le Saint-Laurent.

Dalhousie en Angleterre.—Le lieutenant-gouverneur *Burton* remplaça *Dalhousie*, passé en Angleterre. Pendant la session de 1825, les représentants du peuple votèrent les subsides par chapitres non détaillés.

¹ *Ellice* était propriétaire de la seigneurie de Beauharnois, qu'il avait acheté de la famille de Lotbinière.

² Le parti *Ellice* s'interposa entre les *torys* du Canada et le ministère *tory* de Londres, pour faire abroger la constitution de 1791.

³ La vie opulente de *Caldwell* et les travaux considérables qu'il entreprit, firent présumer à la chambre d'assemblée qu'il n'avait pas moins de £100,000 sterling entre les mains. Les unionistes, qu'il hébergeait, tinrent à ce qu'on passât légèrement sur les accusations portées contre lui.

⁴ Les représentants du peuple regardèrent cet emprunt comme une faveur accordée à *Caldwell*, qui méritait d'être démis de sa charge.

La Couronne blâma la *conduite* de Burton, et, dès son retour, Dalhousie convoqua les chambres (1826), qu'il prorogea dans un langage insultant, après avoir refusé de sanctionner le bill des subsides passé sous Burton.

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

CRISE POLITIQUE.

SOMMAIRE :—Dissensions politiques.—Sir James Kempt, administrateur.—Lord Aylmer, gouverneur.—Société nationale.—Émeute à Montréal.—Le choléra.—Stanley et O'Connell.—Les 92 résolutions.

Dissensions politiques.—Le discours mordant de Dalhousie en prorogeant les chambres (1826) et la violence de la presse suscitérent de nouvelles difficultés. MM. Papineau, Henev, Cuvillier, Quesnel devinrent l'âme d'un mouvement populaire. Les élections furent très agitées ; dans plusieurs endroits il y eut des rixes et beaucoup de désordres ; mais les Canadiens eurent l'avantage.

Le *Canadian Spectator* ¹ disait : " Les élections sont finies, les amis du roi, de la constitution et du pays ont remporté une victoire complète. Les employés de Lord Dalhousie et l'administration elle-même ont été partout et hautement désapprouvés."

Dalhousie ne voulut pas reconnaître Louis Papineau comme président de la chambre, mais la majorité des membres, soutenus par Cuvillier, s'opposèrent au gouverneur, qui prorogea de nouveau le parlement. Cet

¹ Cette feuille anglaise était rédigée par M. Waller, homme de talent, qui jouissait d'un grand prestige.

acte de violence déposé souverainement au peuple, et MM. *Viger, Cuvillier* et *Neilson*, se rendirent à Londres, portant une adresse recouverte de 80,000 signatures.

Le Haut-Canada, mécontent de l'*oligarchie* qui le tyrannisait, blâma sévèrement la conduite du gouverneur, et porta aussi des plaintes en Angleterre. Cette coïncidence donna de la force aux récriminations des Canadiens.

De son côté, Dalhousie envoya *Gale* pour défendre sa cause auprès de la Couronne.

Ces difficultés occasionnèrent le rappel de Dalhousie.

Sir James Kempt, administrateur.—Sir *James Kempt* remplaça Dalhousie (1828), en qualité d'administrateur. Couvert du manteau de l'impartialité, il poursuivit avec dextérité la route inique de ses prédécesseurs. Cependant, Kempt reconnut Papineau comme président, réintégra dans leurs charges les officiers de la milice et les magistrats destitués par Dalhousie. £200,000 furent votés pour les améliorations les plus urgentes et la presse prit un ton plus modéré. La connaissance parvenue au peuple d'une dépêche de Kempt, au ministre des colonies, lui suggérant de ne pas modifier tout de suite la composition des conseils législatif et exécutif, l'engagea à demander son rappel.¹

Lord Aylmer, gouverneur.—Lord *Aylmer*, qui remplaça Kempt (1830), apprit aux représentants du peuple que l'Angleterre était prête à leur céder le contrôle des revenus publics, moyennant £19,000 votés pour la vie du roi. Les injustices criantes du passé empêchèrent les membres de croire à l'impartialité de

¹ Les trois quarts des membres des conseils exécutif et législatif étaient dépendants du gouvernement, et il en résultait une source de difficultés.

cette offre généreuse. Piqués, d'ailleurs, de ce qu'à l'avenir, aucune dépêche ministérielle ne pourrait leur être communiquée sans l'assentiment du bureau colonial, les Canadiens demandèrent un rapport détaillé de l'emploi des biens des Jésuites, des revenus des terres et des forêts, et des items de la liste civile qui lui avait été transmise. Le gouverneur répondit d'une manière évasive.

De tous côtés, dans des assemblées publiques, on censurait le gouvernement. Des jeunes gens, plus ardents qu'éclairés, et n'entrevoquant les obstacles à surmonter qu'à travers un prisme trompeur, pressaient Papineau de poursuivre à outrance les luttes parlementaires, pour forcer l'Angleterre de se rendre à ce qu'ils demandaient. Ils étaient loin de se douter qu'après l'union législative, on se servirait d'eux comme d'instruments pour "établir dans le Bas-Canada une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de soumettre cette province aux régimes rigoureux d'une législature essentiellement anglaise."¹

Société nationale.—*Le Canadien*, à Québec, et *la Minerve*,² à Montréal, soutenaient vigoureusement nos droits. *Duvernay*, alors propriétaire de *la Minerve*, et *Tracey*, rédacteur du *Vindicator*, furent emprisonnés pour avoir attaqué trop ouvertement le conseil législatif. Les ovations populaires dont ils furent l'objet obligèrent les réformistes à les mettre en liberté sans qu'il fut possible d'intenter un procès. *Duvernay* profita de ce mouvement enthousiaste pour organiser la *société nationale de Saint-Jean-Baptiste*. Il lui donna pour devise : " *Nos institutions, notre langue et nos lois,*"

¹ Lord Durham.

² La *Minerve* fut fondée par *Auguste Norbert Morin* (1827).

et adopta la feuille d'érable et le castor comme emblèmes. Un banquet d'inauguration, présidé par M. *Viger* premier *maire* de Montréal, eut lieu à cette occasion (24 juin 1834).

La crise politique du Canada occupait l'Angleterre, et l'incomparable *O'Connell*¹ plaidait notre cause, tandis que Lord *Gosford*, *Grey* et *Gripps* étaient nommés pour venir étudier la situation du pays et les dispositions des Canadiens.

Émeute à Montréal. — L'élection d'un député pour Montréal, dura trois semaines, et échauffa tellement les esprits qu'on se vit obligé de mettre les troupes sous les armes : trois Canadiens furent tués et deux autres, blessés (21 mai 1832). Tout l'odieux de cette action retomba sur le corps exécutif qui savait si bien, disait-on, "choisir les victimes."²

Le choléra. — C'est aussi vers cette époque que le *choléra asiatique*³ éclata pour la première fois au Canada, et enleva à Québec 3,300 victimes dans l'espace de quatre mois. La voix de Dieu, qui menaça si sévèrement dans cette circonstance, n'amena cependant pas de trêve entre les partis.

Stanley et O'Connell. — Le conseil législatif et les marchands anglais de Québec et de Montréal venaient de demander à l'Angleterre de maintenir la constitution existante quand *Stanley*, ministre des colonies, prit en

¹ *O'Connell*, (1775-1847), surnommé le *grand agitateur*, déploya, comme membre de la chambre des communes anglaises, la plus grande énergie pour améliorer la situation de l'Irlande, sa patrie.

² Malgré l'invitation de M. Papineau, le gouverneur refusa de se rendre à l'enquête du corps de jury.

³ Les germes de ce terrible fléau furent apportés par 52,000 immigrants arrivés à Québec en 1832.

pleine chambre fait et cause pour le conseil exécutif et s'avança jusqu'à dire que le manifeste des Canadiens n'était qu'un tissu de mensonges : "Il est vrai, dit-il, que sur 204 fonctionnaires il n'y a que 47 Canadiens-français, mais cet état de chose est juste, si l'on considère que bientôt les deux Canadas seront réunis, et qu'alors la majorité de la population sera anglaise." ¹

O'Connell, indigné de ce propos, s'écria : " Si c'est ainsi que vous entendez la justice, le Canada n'aura bientôt plus rien à envier à l'Irlande. L'aveu même de l'honorable ministre des colonies est une preuve des abus commis par ceux qui gouvernent le Canada, puisque sur une population composée de plus des trois quarts de Canadiens-français on ne lui accorde seulement qu'un quart des charges publiques. La composition du conseil législatif est aussi vicieuse, puisque, parmi ses membres, les uns sont ou ministres, ou juges, ou fonctionnaires publics, ce qui donne un double avantage au gouvernement."

Les 92 résolutions.—Les députés du peuple, fatigués de réclamer le contrôle des deniers publics et la réforme du conseil exécutif, qui n'était pas responsable à la chambre d'assemblée, résumèrent les principaux griefs en 92 *résolutions* qu'ils envoyèrent en Angleterre (1834). Effrayés du danger qui les menaçait de tout

¹ Après avoir visité les cantons de l'Est et la vallée de l'Outaouais, lord Aylmer avait écrit à lord Goderich, alors ministre des colonies, que ces parages pouvaient recevoir plus de 600,000 colons et que c'était, selon lui, le meilleur moyen de noyer la race canadienne. En apprenant qu'une association se formait à Londres pour peupler ces contrées, les Canadiens demandèrent par une requête au roi de ne concéder ni terres, ni chartes, ni privilèges à aucun des membres de cette association.

perdre en voulant tout gagner, *Neilson, Cavalier* et *Quesnel* abandonnèrent le parti de Papineau.

Des groupes politiques se formèrent à Montréal, pour activer le mouvement en faveur des 92 résolutions, qui devinrent comme l'emblème du drapeau révolutionnaire.

TRENTE-TROISIEME LEÇON.

INSURRECTION DE 1837.

SOMMAIRE :—Lord Gosford, gouverneur.—Rôle de Papineau.—Troubles : A Montréal,—A Saint-Eustache,—A Saint-Benoit et à Sainte-Scholastique,—A Saint-Denis,—A Saint-Charles.—Émeute dans le Haut-Canada.—Conseil spécial.

Lord Gosford, gouverneur.—Aylmer, rappelé en Angleterre, fut remplacé par lord *Gosford* (1835), qui, en arrivant, sut, par sa politesse et son affabilité, gagner l'estime des Canadiens. Le nouveau gouverneur, venant en qualité de commissaire royal et ayant pour adjoints Grey et Gipps, était chargé de préparer un rapport très détaillé de l'état de la colonie. Malheureusement, son compte rendu tout hostile aux Canadiens, eut écho dans les communes anglaises. La destitution de Papineau et de plusieurs officiers de milice, auxquels furent décernés les honneurs du triomphe, exaspéra les mécontents et amena une révolte générale.

Rôle de Papineau.—*Louis Papineau*, que son éloquence populaire a fait surnommer l'O'Connell du Canada, convoqua de tous côtés des assemblées qu'il excita à la rébellion. Il parcourut plusieurs paroisses du district de *Montréal*, se rendit à *Québec*, puis à *Kamouraska*, en s'arrêtant à *Saint-Charles*, à *Saint-*

Thomas et à l'*Islet*. Son arrivée à *Saint-Thomas* fut une véritable ovation; on le salua comme un libérateur. Lafontaine, Morin et Girouard parcoururent les campagnes de la côte du nord et gagnèrent beaucoup d'hommes à leur cause. *L'Assomption*, *Lachenaie*, *l'Acadie*, *Missisquoi*, *Deschambault* passèrent des résolutions condamnant la politique anglaise.

Les jeunes gens de Montréal formèrent l'association secrète des *Fils de la liberté*, dont le serment obligeait à se mettre à la tête du mouvement de résistance.

Pour calmer les esprits, *Mgr Lartigue*¹, premier évêque de Montréal, publia un mandement dans lequel il recommandait à ses ouailles de "ne pas se laisser séduire si quelqu'un voulait les engager à la rébellion contre le gouvernement établi."

Le gouverneur, effrayé, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick et arma 600 volontaires.

Troubles: A Montréal.—Le 7 novembre 1837, des troubles éclatèrent à Montréal entre les *Constitutionnels*¹ et les *Fils de la liberté*. Plusieurs personnes furent blessées dans le tumulte. Des mandats d'arrestation lancés contre vingt-trois des coryphées de la révolte, obligèrent Papineau, O'Callaghan, Brown, des Rivières et Perrault à se réfugier à l'Acadie.

A Saint-Eustache.—Le docteur *Chénier* et *Girod*, avec 250 Canadiens ramassés de tous côtés, se rendirent à Saint-Eustache, et se barricadèrent dans l'église et le couvent pour y attendre les Anglais de pied ferme.

¹ Le diocèse de Montréal fut canoniquement érigé le 5 mai 1836; jusque là, *Mgr Lartigue* n'avait été que le coadjuteur de l'évêque de Québec.

² Les constitutionnels étaient ceux qui étaient en faveur du gouvernement,

Plusieurs, n'ayant pas d'armes, s'en plaignirent à Chénier qui les rassura en disant : " Soyez tranquilles, il y en aura de tués et vous prendrez leurs fusils."

*John Colborne*¹, surnommé le *vieux brûlot*, commandant 2000 hommes de troupes royales, se chargea d'aller les déloger. Les édifices occupés par les rebelles furent cernés, canonnés et incendiés. Les infortunés qui voulurent échapper aux flammes trouvèrent la mort dans les rangs pressés des assiégeants. Chénier tomba sous un coup de feu, en traversant le cimetière. On vit de malheureuses victimes, à moitié brûlées, se sauver à toutes jambes sur la glace, braver une grêle de balles dirigées sur eux, puis enfin succomber au moment d'échapper aux vainqueurs. Les insurgés perdirent soixante-dix hommes, et les troupes, trois. L'incendie, qui dura toute la nuit, consuma la plus grande partie du village.

A Saint-Benoit et à Sainte-Scholastique.—

Après les désastres de Saint-Eustache, Colborne marcha sur le village de *Saint-Benoît*, qu'il trouva désert ; la peur avait éparpillé les troupes, et le commandant Girod avait fui le premier. Le village fut livré aux flammes. Une députation de *Sainte-Scholastique* obtint grâce de Colborne, à condition de ne pas tirer un coup de fusil sur les troupes, autrement, dit le général ; " tout sera mis à feu et à sang." Malheureusement, le mot d'ordre ne fut pas observé et le village fut incendié.

Pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi qui le poursuivait, Girod se donna lui-même la mort.

¹ *John Colborne* fut lieutenant-gouverneur du Haut-Canada (1826-1838), administrateur du Bas-Canada (1838), et gouverneur en attendant l'arrivée de lord Sydenham (1838-1839).

A Saint-Denis.—La révolte s'aggravait de jour en jour ; le clergé fit des efforts pour l'enrayer, mais il était trop tard, les digues du torrent révolutionnaire étaient rompues. Des députés des comtés du Sud plantèrent solennellement à *Saint-Charles* le poteau de la liberté, et arborèrent le *bonnet rouge* et la *cocarde tricolore*. Des camps d'insurgés, commandés par *Nelson* et *Brown*, s'établirent à Saint-Denis et à Saint-Charles. Le colonel *Gore* fut repoussé à Saint-Denis par le docteur *Nelson*, après un combat de six heures (23 novembre). L'attaque fut si vive que les 500 hommes de *Gore* durent se retirer en désordre.

A Saint-Charles.—Les troupes d'insurgés, retranchées à Saint-Charles au moyen d'abatis d'arbres jetés à la hâte, furent attaquées dans leur camp par le colonel *Wetherall*, commandant 300 hommes, soutenus de deux petites pièces de canon. Les révoltés, forcés de vaincre ou de mourir, soutinrent un combat acharné pendant deux heures ; l'artillerie causa d'affreux ravages, et le major *Ward* emporta plusieurs positions à la baïonnette. Les insurgés eurent 200 morts, 300 blessés et 60 prisonniers. On ne connaît pas au juste la perte des troupes ; mais elle doit être assez considérable, puisque on entendit dire aux officiers que les Canadiens tiraient juste et ferme, et que, s'ils eussent été bien armés et bien dirigés, la victoire eut été à leur avantage.

Sur ces entrefaites, *Colborne* publia la *loi martiale*, et les prisons regorgèrent bientôt de *patriotes*, victimes de projets insensés et séditions.

Émeute dans le Haut-Canada.—*McKenzie*, mécontent contre l'Angleterre, souleva une émeute dans

le Haut-Canada, forma la *Convention provinciale*, attira un renfort d'Américains, et se réfugia à *Navy-Island*, île située à deux milles au-dessus de Niagara ; mais *McNab*,¹ malgré la vive résistance qu'on lui opposa, délogea bientôt McKenzie de ses retranchements.

Ce fut aussi sans succès que les insurgés attaquèrent *Western District*, *Kingston*, et *Fighting Island*, au Détroit.

Un parti de factieux débarqué à la pointe *Pelée*, dans le lac Érié, fut mis en déroute par le colonel *Maitland*, après une lutte opiniâtre : on se battit même à la baïonnette.

Après toutes ces tentatives infructueuses, McKenzie se retira aux États-Unis.

Conseil spécial.—Les troubles qui venaient d'éclater engagèrent l'Angleterre à suspendre la constitution de 1791. Colborne reçut l'ordre de former un *conseil spécial*, chargé de pourvoir aux besoins les plus pressants. Sur vingt-deux membres, onze étaient Canadiens.

TRENTE-QUATRIÈME LEÇON.

SUITES DE L'INSURRECTION

SOMMAIRE :—Lord Durham, gouverneur.—Amnistie.—Émeutes : dans le Bas-Canada, — Dans le Haut-Canada.—Sort des prisonniers politiques.—Courage de M. Parent.—Mesures de l'Angleterre après l'Insurrection.

Lord Durham, gouverneur.—En présence de tant de difficultés, Gosford demanda et obtint son rappel. Lord *Durham*, qui lui succéda (1838), remplaça

¹ *Allan Napier McNab* (1798-1862), entré au parlement en 1829, devint président de l'assemblée législative (1844-1848), puis chef de cabinet, avec Morin en 1854, et avec Taché en 1855.

par ses amis la plupart des membres du *Conseil spécial*, et ne fit guère que des hors-d'œuvre au Canada.

Amnistie.—Afin d'éviter des procès embarrassants, Durham profita de l'avènement au trône de la reine *Victoria*¹ pour gracier les prisonniers politiques, dont les prisons étaient remplies. Les vingt quatre plus coupables seulement furent envoyés aux Bermudes. Cette amnistie, qui causa une grande joie aux Canadiens, fut condamnée en Angleterre. Ce désaveu de la Couronne blessa Durham, qui demanda son rappel.

Colborne, élevé plus tard à la pairie sous le nom de lord *Seaton*, le remplaça par intérim (1838-1839). Des déportés des Bermudes, aidés de *Dodge* et de *Theller*, échappés de la prison de Québec, qu'ils rencontrèrent à New-York, se mirent à la tête des insurgés et d'Américains exaltés, et soulevèrent de *nouvelles émeutes*, dans les deux Canadas à la fois.

Émeutes : dans le Bas-Canada.—L'adresse de Colborne sut déjouer à Montréal une nouvelle insurrection, quand les soldats n'étaient pas sous les armes.

Beauharnois devint alors le théâtre de l'action. Une faction populaire surprit les partisans du gouvernement et les fit prisonniers (3 novembre). M. *Ellice*² et plusieurs personnes de considération subirent le même sort³.

¹ La princesse *Victoria*, nièce et seule héritière de Guillaume IV, qui s'éteignit à Windsor, le 20 juin 1837, fut proclamée reine de la Grande-Bretagne, à l'âge de 18 ans.

² M. *Ellice*, fils du seigneur de Beauharnois, avait été secrétaire privé de lord Durham.

³ Les prisonniers de Beauharnois furent mis en liberté par un corps du 71^e régiment, aidé de 1000 Glengary (10 novembre).

Soixante-quatre insurgés, ayant cerné l'église de *Coughnawaga* pendant que les sauvages étaient à prier, furent faits prisonniers et amenés à Montréal liés deux à deux.

Les insurgés qui occasionnèrent des émeutes à *Terrebonne*, à *Châteauguay*, à *Rouville* et à *Varembes*, furent mis en déroute par Colborne, commandant 8000 hommes, qui déclara la loi martiale et promena partout la torche incendiaire, n'épargnant pas plus l'innocent que le coupable.

Dans le Haut-Canada. — Quatre cents Américains de *Sackett's Harbour* furent défaits à *Prescott*, par le colonel *Young* et le capitaine *Fowell*, qui firent 156 prisonniers.

Au *Détroit*, des insurgés mirent le feu à quelques vaisseaux, tuèrent plusieurs individus et massacrèrent le docteur *Hume* à coups de hache et de couteau. Le colonel *Prince*, informé de ces atrocités, attaqua ces maraudeurs, qui prirent la fuite, abandonnant 25 morts et 26 prisonniers.

1,200 insurgés, traversés à *Niagara* pour exciter le peuple à la révolte, furent repoussés par les troupes, qui firent quarante prisonniers.

Pour tempérer ce souffle révolutionnaire, les trois meurtriers de *Hume* et six des prisonniers de *Prescott* furent condamnés à la potence, par la cour martiale.

Sort des prisonniers politiques. — L'année 1838 s'éteignit dans le sang de nos compatriotes : 89 furent condamnés à mort, dont 13 périrent sur l'échafaud, et 47 furent déportés à *Sydney*, en *Australie*.

1 La cour martiale ne s'enquit que des crimes politiques et des rébellions arrivés après le 4 novembre 1838.

Il est bon de remarquer que presque tous les partis factieux de 1837-1838 furent suscités par des étrangers au pays. A Saint-Denis et à Saint-Charles, *Brown* et *Nelson*, deux Anglais ; à Saint-Eustache, *Girod*, aventurier suisse. Chénier seul était Canadien.

Courage de M. Parent.—La sévérité de Colborne envers les prisonniers politiques fut condamnée en Angleterre et dans tout le Canada. Dans cette circonstance, M. *Etienne Parent*, publiciste distingué, eut le courage d'écrire que les actes de vengeance exercés par les troupes anglaises, dans le district de Montréal, étaient un autre genre d'excès aussi répréhensible que la levée de boucliers des patriotes. La hardiesse indépendante de Parent le fit arrêter, mais son procès n'eut pas lieu.

Mesures de l'Angleterre après l'insurrection.—Les Canadiens attendaient avec impatience la décision de l'Angleterre après l'insurrection. Influencée par le rapport de Durham, la couronne trouva que le meilleur moyen d'angliciser le pays et de noyer la population canadienne était *l'union législative* des deux provinces, en donnant à chacune un égal nombre de représentants. Cette mesure fut prise malgré les représentations de Wellington et de Gosford, et les pétitions adressées à la reine par le clergé catholique et les Canadiens-français.

L'avis de Durham l'emporta sur le bill de Pitt, dont le but avait été non pas de faire *des Canadiens* des Anglais de nom, mais d'affection, en leur conservant leur liberté, leurs lois, leur religion, leur jurisprudence, leur langue et leurs coutumes.

INSURRECTION DE 1837-38.

Première phase (1834).

- | | | |
|------------------------------------|---|---|
| | | { Rôle de Louis Papineau, Lafontaine, Morin et Girouard. |
| 1. Préliminaires. | } | Assoc. secrète des <i>Fils de la Liberté</i> . |
| | | Attitude de Mgr Lartigue. |
| | | { Mesures du gouverneur. |
| 2. Troubles | } | à Montréal, |
| | | à Saint-Eustache, |
| | | à Saint-Benoit, |
| | | à Sainte-Scholastique, |
| | | à Saint-Denis, |
| | | à Saint-Charles. |
| 3. Emeute dans le Haut Canada. | } | Préliminaires. { Formation de la con- vention provinciale. |
| | | { Renfort américain. |
| | } | Défaites des insurgés { à Navy-Island, |
| | | { à West. District, |
| | | { à Kingston, |
| | | { à Fighting Island. |
| 4. Formation d'un conseil spécial. | | |

Deuxième phase (1838).

1. Amnistie accordée aux prisonniers politiques.
2. Emeutes { dans le Bas-Canada,
dans le Haut-Canada.
3. Sort des prisonniers politiques.
4. Courage de M. Etienne Parent.
5. Mesures de l'Angleterre après l'insurrection.

TRENTE-CINQUIÈME LEÇON.

GÉNÉRALITÉS.—PROGRÈS.

SOMMAIRE :—Causes des troubles de 1837-38.—Education.—Journalisme.—Théâtre.—Immigration.

Causes des Troubles de 1837-38.—Depuis la conquête jusqu'en 1837, les Canadiens eurent d'abord à se plaindre d'un gouvernement *oligarchique*, voulant les angliciser, leur faire prêter le serment du *test*, les priver de leurs lois, de leurs coutumes et de leur nationalité.

Les invasions anglo-américaines, qui menacèrent d'envahir le Canada, forcèrent les Anglais d'accorder aux Canadiens le libre exercice de leur religion, de leurs lois civiles et de leur droits légitimes de citoyens (1774) : ces derniers les payèrent de retour en demeurant sourds aux promesses séduisantes des *Américains*, et en combattant avec les armées anglaises sur les champs de bataille.

Des rivalités de races et la proscription de la langue française dans l'administration des affaires mirent un terme au gouvernement civil absolu qui fut remplacé par le gouvernement représentatif non responsable (1791). Sous ce nouveau régime, des luttes parlementaires, à propos des subsides, tournèrent les représentants du peuple contre les membres du conseil législatif. Les despotiques gouverneurs, Haldimand et Craig, redoublèrent les corvées, voulurent angliciser le pays, méconnurent la liberté de la presse et refusèrent de se conformer aux ordres de l'Angleterre, réglant que les

juges ne devaient ni voter ni siéger dans les chambres. *Le Canadien*, qui pensa tout haut dans ces temps orageux, fut suspendu, et ses presses confisquées.

Les guerres américaines (1812-14) mirent trêve aux hostilités, qui reprirent leur cours avec plus de vigueur, dès que les Américains eurent tourné le dos.

Pour dissiper l'orage révolutionnaire, l'Angleterre proposa d'unir les deux provinces en une seule, accordant à chacune un égal nombre de députés (1822); mais ce projet fut rejeté avant même la lecture des *enquêtes*. Dans cette circonstance, la chambre entraînée par l'éloquence virulente de Louis Papineau, fut sur le point de ne pas voter les subsides.

La situation s'aggravait de jour en jour. La presse, livrée au délire des partis, échauffait les esprits; on en vint même aux rixes dans le comté des Deux-Montagnes. Cependant, des rapports circonstanciés des mesures vexatoires du conseil législatif et de certains gouverneurs disposèrent momentanément l'Angleterre en faveur des Canadiens. A cette occasion, les délégués Neilson, Viger et Cuvillier écrivaient de Londres: "Ne heurtez les sentiments de personne."

Le gouvernement de Dalhousie excita les esprits jusqu'au paroxysme du mécontentement, et le roi réprouva les plaintes de la chambre d'assemblée. Sous Kempt, les mécontents se calmèrent un peu, le ton des journaux s'adoucit, et la session de 1830 fut moins agitée que les précédentes. Toutefois, la parole du docteur *Labrie*¹ fut enflammée et celle de Viger, chaude et véhémence.

¹ *Jacques Labrie* (1783-1831), patriote et publiciste canadien, rédigea le premier ouvrage sur la constitution du pays, et mourut avant de publier son *Histoire du Canada*, dont le manuscrit fut perdu pendant les troubles de 1837-38.

Papineau s'éleva avec tant de force contre les pouvoirs exécutif et judiciaire, que ses admirateurs même lui en firent des reproches.

De tous côtés on levait la tête, on blâmait ouvertement les chambres, et on accusait l'Angleterre de vouloir soumettre le Canada au joug tyrannique qui, aujourd'hui encore, fait gémir la catholique Irlande. Enfin, l'esprit de révolte ne connaissant plus de frein, amena les scènes sanglantes de 1837-38, qui firent tant de victimes

Education.—Les nombreuses écoles ouvertes pour angliciser le pays portèrent le clergé à fonder des collèges, où se formèrent ces hommes politiques dont l'habileté et l'énergie étonnèrent souvent leurs adversaires dans les chambres. Le *collège de Montréal*, fondé et tenu par les Sulpiciens, prit naissance au *presbytère de la Longue-Pointe* (1773)¹, fut transféré dans le *château de Vaudreuil*², puis au *marché de Sainte-Anne* (1806), et enfin au *piéd de la montagne*, où il s'est développé avec les exigences de notre population. Le séminaire entretenait aussi une école gratuite, comptant jusqu'à 300 élèves.

D'autres collèges furent ouverts à *Nicolet* (1804)³, à *Saint-Hyacinthe* (1811)⁴, à *Sainte-Thérèse* (1825)⁵, à *Chambly*, (1826)⁶, à *Sainte-Anne de la Pocatière* (1827)⁷, et à *l'Assomption* (1832)⁸.

¹ M. J.-B. Curateau de la *Blaiserie* en fut le premier directeur.

² Le château de Vaudreuil devint la proie des flammes (1803) ainsi que l'église des Jésuites, construite à proximité.

³ Cette maison ouverte à la jeunesse nicolétaine par M. l'abbé Brassard (1795), fut érigée en collège en 1804.

⁴ Fondé par M. l'abbé Girouard

⁵ Fondé par M. l'abbé Ducharme.

⁶ Fondé par M. l'abbé Mignault.

⁷ Fondé par M. l'abbé Painchaud.

⁸ Fondé par M. l'abbé Labelle.

Une commission scolaire ouvrit des écoles dans toutes les campagnes et fonda des écoles de comté, où l'on enseignait la grammaire, l'arithmétique, la comptabilité, le jaugeage, la navigation et les autres parties pratiques des sciences exactes.

Sur la demande des Sulpiciens et avec l'agrément de Mgr Lartigue, quatre Frères des Ecoles chrétiennes vinrent fonder une école à Montréal (1837), et de là leur œuvre se répandit dans tous les grands centres du Canada, des Etats-Unis et de quelques autres contrées de l'Amérique, où ils donnent l'instruction à des milliers d'enfants.

Journalisme.—Le journalisme, qui joue un si grand rôle dans les destinées des peuples, prit naissance au Canada sous la domination anglaise. Après l'abolition de *Tant pis, tant mieux*, la *Gazette de Québec* fut le seul journal pendant plusieurs années. Cette feuille, rédigée dans les deux langues, et n'étant ni politique ni polémiste, était loin de répondre à l'idée que l'on se forme aujourd'hui de la presse. John Neilson, qui en devint le rédacteur en chef après la mort de William Brown¹, lui donna un cachet plus sérieux. Le *Quebec Herald*, qui dura peu de temps, parut en 1788. La *Gazette littéraire*, fondée à Montréal par *Fleury Mesplet*, donna l'impulsion à la littérature. Cette feuille trouva son coup de mort en se prononçant en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Théâtre.—Les études littéraires donnèrent le goût du théâtre, et des représentations se faisaient à Québec et à Montréal, surtout pour la classe instruite. Les collèges avaient aussi leurs séances annuelles.

¹ William Brown, fondateur de la *Gazette* (1764), mourut en 1789.

Immigration.—La population, qui en 1765 était de 75,000 âmes, s'élevait à 113,000 en 1784, dont 7 à 8,000 Anglais. Cet accroissement ne provenait que des naissances et de l'immigration anglaise, puisque les communications avec la France étaient interrompues. Les grandes seigneuries des Deux-Montagnes, de Vaudreuil, de Beauharnois, de Saint-Hyacinthe et les fiefs voisins prenaient de l'importance.

La déclaration de l'indépendance des États-Unis amena les *Loyalistes* sur nos rives, et l'immigration anglaise reprit son cours après les guerres américaines de 1812-1814. C'est à cette époque que, dans quelques comtés du Bas-Canada, se formèrent des groupes agricoles anglais.

En 1831, la population du Bas-Canada atteignait le chiffre de 511,922 habitants, dont 132,000 Anglais. Comme on le voit, la population anglaise avait pris beaucoup d'extension depuis 1784.

Plusieurs groupes canadiens-français, exclusivement occupés du commerce ou fixés sur les frontières, perdirent leur langue et l'esprit de leur nationalité.

Cependant, les 30,000 Anglais répandus dans les campagnes, exerçaient peu d'influence ; car les paysans français tenaient peu à parler la langue de leurs vainqueurs, trop souvent devenus leurs tyrans.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LE CANADA UNITAIRE.

(1840-1867.)

TRENTE-SIXIÈME LEÇON.

L'ACTE D'UNION.

SOMMAIRE:—Lord Sydenham, gouverneur. — Inauguration de l'acte d'union et élections.—Première session.—Charles Bagot, gouverneur.—Ministère Lafontaine-Baldwin.—Sir Charles Metcalfe, gouverneur.—Lord Cathcart, gouverneur. — Evénements religieux. — Province métropolitaine de Québec.—Incendies à Québec.

Lord Sydenham, gouverneur. — M. Poulett Thompson, depuis, lord Sydenham, nommé gouverneur en 1839, n'arriva à Québec que l'année suivante. Il était chargé de mettre en vigueur l'édit impérial réunissant les deux Canadas en *une seule province* avec un *gouvernement responsable*¹. Chaque province avait droit à 42 représentants, et la langue anglaise devenait la seule parlementaire. L'acte accordait à la chambre le contrôle des revenus publics, avec certaines réserves, et déclarait qu'il faudrait le vote des deux tiers des membres de la chambre législative pour changer la division électorale ou le chiffre de la représentation.

¹ Dans un *gouvernement responsable* les ministres sont choisis dans le parti politique qui prédomine à la chambre des députés.

Si la majorité leur fait défaut, les ministres doivent se retirer de l'administration. Jusqu'à l'acte d'union, le gouverneur n'avait été que le représentant ou l'agent du ministère impérial et du bureau colonial, et les conseillers n'avaient été responsables qu'au gouverneur et non aux chambres.

Si le but de la constitution de 1791 avait été de soustraire la petite population anglaise du Haut-Canada à la domination des Canadiens-français, celui de l'acte d'union était, au contraire, de soumettre les Canadiens-français à la domination des Anglais, qui prenait un accroissement considérable. Mais heureusement, la réalisation de ce projet fut plutôt fictive que réelle; car, dit Rameau: "On ne détruit pas une nation tant qu'elle veut vivre; le maintien des populations en masses compactes et unies, leur croissance et leur expansion, leur développement moral et intellectuel dans un esprit patriotique et indépendant, voilà ce qui constitue les nations et les grandit. Tout peuple qui s'élèvera ainsi ayant conscience de lui-même, de son accroissement et de sa moralité, comptera toujours dans le monde, et avec lui le monde devra compter. La vive sollicitude de chacun pour ses mœurs, sa langue, sa race et son pays, c'est l'essence d'une nation."

Inauguration de l'acte d'union et élections.

—*Sydenham* inaugura la nouvelle constitution (10 février 1841); il choisit Kingston pour siège du gouvernement.

Les élections occasionnèrent de vives agitations. Du côté des unionistes, la corruption s'en mêla; on en vint même aux voies de fait, et plusieurs des principaux candidats durent céder à la force. Vingt-trois *libéraux*¹ et dix-neuf *conservateurs* furent élus au Bas-Canada.

¹ On appela d'abord *libéraux* ceux qui, étant opposés à l'union, défendirent avec ardeur et sagesse les grands principes de notre nationalité; le nom de *conservateurs* fut donné à ceux qui étaient en faveur de l'union.

Dans le Haut-Canada, où se passèrent aussi des choses fort regrettables, on élut vingt-six *réformistes*¹ et seize *conservateurs*. Si, d'un côté, les élections donnèrent assez de conservateurs et de réformistes à Sydenham pour soutenir ses actes, de l'autre, les libéraux avaient à leur tête des *champions*² capables de lutter avec avantage.

Le *conseil législatif* comptait vingt-quatre membres, dont huit Canadiens.

Première session.--Le Parlement, convoqué à Kingston (1841), nomma Cuvillier *orateur* de la chambre d'assemblée.

Sydenham s'y rendit en grande pompe pour lire son discours d'ouverture ayant surtout pour objet le développement des ressources du pays. A cette occasion, presque tous les Canadiens-français protestèrent énergiquement contre les clauses iniques contenues dans l'acte d'union.

Cette session s'occupa surtout de l'*éducation*³, du *commerce*⁴, des *lois criminelles*⁵, du *cours monétaire* et

¹ Dans le Haut-Canada, ceux qui étaient pour l'union furent appelés *réformistes*, et ceux qui lui étaient opposés, *conservateurs torys*.

² Les principaux étaient : Viger, Neilson, Morin, Quesnel, Berthelot, Cuvillier, Taché, Aylwin, Parent, Turcotte et Christie.

³ La chambre décida que les écoles de chaque paroisse seraient sous le contrôle de *commissaires* élus par le peuple, et que trois surintendants auraient la direction générale des études. Les trois premiers surintendants furent l'honorable *R. Simpson*, *Jamieson*, président, le *Dr Meilleur*, pour le Bas-Canada, et *M. Murray*, pour le Haut. £50,000 par année furent votés pour le soutien des écoles.

⁴ Afin de faciliter le commerce, la chambre vota £1,659,682 sterling pour les *canaux Welland, Cornwall, Lachine* et *Burlington*, le *creusement* du lac *Saint-Pierre*, et l'ouverture des *chemins* des cantons de l'Est et de la Baie des Chaleurs.

⁵ Les lois criminelles furent modifiées, la peine du pilori, abolie, et celle de la déportation, remplacée par le pénitencier.

du revenu des *douanes*¹. La dette de £1,000,000 du Haut-Canada, retomba sur les deux provinces. La Couronne accorda £1,500,000 pour venir en aide au Canada.

Sydenham, qui mourut des suites d'une chute de cheval (1841), emporta dans la tombe les regrets universels².

Charles Bagot, gouverneur.—Le baronnet *Charles Bagot*, se montra mieux disposé envers les Canadiens que son prédécesseur, et nomma juge en chef M. *Vallières de Saint-Réal*. Il trouva la chambre divisée en deux camps : les *réformistes* et les *torys* ; les premiers voulaient l'application franche et libérale de la constitution, tandis que les seconds cherchaient plutôt à s'enrichir qu'à veiller aux véritables intérêts du peuple.

Ministère Lafontaine-Baldwin.—*Lafontaine* et *Baldwin*³, remarquables par leurs talents et leur patriotisme, furent placés à la tête du ministère⁴ (1842). Lafontaine revendiqua les droits de la langue française

¹ La chambre imposa des droits de 2½ % à 5 %, sur les marchandises sèches, augmenta ceux qui existaient sur les spiritueux, les vins et le sucre, et préleva une taxe de 1 % sur les billets de banque en circulation dans les provinces.

² *Sydenham* était âgé de 42 ans, et venait de recevoir les insignes de l'ordre du *Bain*.

³ Sous l'union, le ministère comprend toujours deux chefs de partis alliés, l'un du Bas, l'autre du Haut-Canada, et s'énonce comme suit : Lafontaine-Baldwin, Macdonald-Cartier, etc. A tour de rôle, le nom du premier ministre du Haut ou du Bas-Canada figure le premier à chaque changement de cabinet.

⁴ Le premier ministère fut celui de *Draper-Ogden* ; vient ensuite celui de *Lafontaine-Baldwin*, qui fut coupé par ceux de *Viger-Draper* (1843-45), *Draper-Daly* (1845-47) et *Sherwood Daly* (1847-48).

en s'exprimant dans ces termes : " Quand même la con-
 naissance de la langue anglaise me serait aussi fami-
 lière que celle de la langue française, je n'en ferais pas
 moins mon premier discours dans la langue de mes
 compatriotes, ne fût-ce que pour protester contre cette
 cruelle injustice de l'acte d'union qui tend à proscrire
 ma langue maternelle."

M. *Morin*¹ fut aussi nommé ministre. A cette occa-
 sion le *Herald* écrivait : " La conduite des Canadiens-
 français mérite tout éloge, d'autant plus qu'elle est
 marquée au coin du bon sens, de la modération et
 de la courtoisie, et qu'elle est digne de l'imitation
 générale."

La chambre prit des mesures pour prévenir la cor-
 ruption dans les élections².

Sir Charles Metcalfe, gouverneur.—Avant de
 venir remplacer Bagot (1843), le baronnet *Charles Met-*
calfe avait déjà gouverné autocratiquement la Jamaïque
 et les Indes occidentales.

Le siège du Parlement fut transféré de Kingston à
 Montréal.

En vertu de nouvelles lois, la plupart des fonction-
 naires publics³ n'étaient éligibles qu'à moins de résigner
 leurs places salariées, les juges devenaient indépendants

¹ *Augustin-Norbert Morin* (1803-1865), joua un grand rôle
 dans la politique.

² La Chambre réglait qu'il y aurait un bureau de votation
 (poll) dans chaque paroisse, tandis que l'ancienne loi n'en exigeait
 qu'un par comté.

³ Ces fonctionnaires publics étaient les juges, les shérifs, les
 protonotaires, les greffiers, les registrateurs, les officiers de douane
 et d'accise, les maîtres de poste des villes, les sous-employés des
 départements publics, etc.

de la couronne¹, la détention pour dettes était abolie, des cours de circuit, dans une vingtaine de paroisses, remplaçaient celles de district², et le gouverneur ne pouvait plus nommer personne à une fonction publique sans consulter le conseil. Cette dernière clause, devenue lettre morte pour Metcalfe, souleva une discussion orageuse qui fit résigner tous les ministres et ferma les chambres pendant neuf mois. Metcalfe forma le cabinet *Viger-Draper*, et la vénalité des nouvelles élections confirma sa politique injuste et révoltante.

La session de 1844 s'occupa des municipalités³, et vota des sommes assez considérables pour l'exécution de certains travaux publics et indemniser les Haut-Canadiens des pertes éprouvées pendant les troubles de 1837 et 38.

Lord Cathcart, gouverneur.—Metcalfe, éprouvé par un chancre qui lui dévorait la figure, passa en Angleterre et fut remplacé par lord *Cathcart* (1845-47). L'administration du nouveau gouverneur ne fut signalée que par le règlement de la *liste civile*⁴, l'emploi des

¹ Alors les juges ne devaient plus subir le contrôle absolu et souvent arbitraire du gouvernement.

² En 1841, des cours de district et de division avaient été établies; les premières réglaient les affaires civiles au-dessus de £20, et les secondes au-dessus de £6 5 0. Cet acte resta en vigueur jusqu'en 1844.

³ A partir de cette époque, chaque *paroisse* ou *canton* (*township*) forma une corporation municipale représentée par un conseil de sept membres, élus par le peuple. Le président, choisi par le conseil, devait s'appeler *maire*.

⁴ Une liste civile fut votée pour rémunérer les fonctionnaires publics de la province.

biens des Jésuites¹ et l'abrogation de la clause proscrivant l'usage de la langue française dans les chambres.

Événements religieux.—A la demande de Mgr Bourget, les Jésuites vinrent fonder un collège à Montréal en 1842. Le retour de ces pionniers de l'évangile au Canada causa une grande joie aux catholiques.

La même année, les *Dames du Sacré-Cœur*², s'occupant spécialement de l'éducation des jeunes filles de la société, mais n'excluant point de leurs œuvres l'instruction des classes pauvres, ouvraient à Saint-Jacques l'Achigan, un pensionnat transféré plus tard au Sault-au-Récollet.

Ce fut en 1842 que la société nationale de Saint-Jean-Baptiste prit naissance à Québec; le docteur Bardy en fut le premier président, et il y eut de grandes démonstrations le 24 juin.

En 1843, mademoiselle Durocher, aidée de quelques compagnes, jetait à Longueuil les bases de la communauté des *Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie*, qui, après ses premières épreuves, se développa rapidement.

Les *Clers de St-Viateur*, qui tiennent aujourd'hui plusieurs écoles au Canada, fondèrent le collège de Joliette en 1846.

Province métropolitaine de Québec.—Les diocèse de Québec, de Montréal, de Kingston et de To-

1 Malgré les réclamations de l'épiscopat canadien, la chambre décida que £5,500 des revenus des biens des Jésuites seraient dépensés, chaque année, pour le soutien des écoles catholiques et protestantes.

2 Madeleine-Louise-Sophie Barat, distinguée par ses nobles qualités du cœur et de l'esprit, fut la fondatrice de la *Société du Sacré-Cœur de Jésus* (1800).

ronto furent érigés en *province ecclésiastique*, le 12 juillet 1844. Mgr *Signay*¹, premier archevêque, reçut solennellement le pallium dans la cathédrale de Montréal, le 24 novembre de la même année.

Incendies à Québec.—La ville de Québec peut être regardée comme le théâtre des conflagrations. En 1845, un incendie réduisit en cendres le faubourg Saint-Roch, une partie du quartier du Palais et une soixantaine de maisons du faubourg Saint-Jean. L'année suivante, tout Saint-Jean et une partie du faubourg Saint-Louis devenaient aussi la proie des flammes. Les secours considérables offerts aux 20,000 infortunés de ces deux catastrophes permirent à Québec de se relever assez vite de ses ruines.

Quarante personnes trouvèrent aussi la mort dans l'incendie du *théâtre* de Saint-Jean (1846);

¹ Mgr Signay remplaça (1844), à Québec, Mgr Panet, successeur (1829) de Mgr Plessis.

TRENTE-SEPTIÈME LEÇON.

LORD ELGIN.

SOMMAIRE :—Lord Elgin, gouverneur.—Son administration.—Démêlés politiques.—Violence des ennemis du gouvernement.—Retour de Louis Papineau.—Baldwin et Lafontaine remettent leurs portefeuilles.—Typhus.—Monseigneur Bédini.—Gavazzi.—Événements religieux.

Lord Elgin, gouverneur.—*Lord Elgin*, qui remplaça Cathcart, appartenait à une illustre famille. A des talents remarquables, il unissait un cœur noble et généreux. Nommé gouverneur dans l'automne de 1846, il n'arriva à Montréal qu'en janvier de l'année suivante.

Son administration.—Comprenant la position critique des Canadiens-français, Elgin sembla prendre pour tâche d'améliorer leur sort.

Le commerce avec les États-Unis¹, les voies ferrées², la première ligne de vapeurs océaniques³, l'achèvement des canaux⁴, les timbres postaux de cinq centins, le télégraphe électrique⁵ et de nombreux phares érigés sur le Saint-Laurent sont autant d'améliorations importantes qui prirent naissance ou se perfectionnèrent sous son intelligente et sage administration.

¹ Le Canada négocia un traité de réciprocité avec les États-Unis, et régla la question des pêcheries.

² En 1854, 800 milles de chemins de fer, étaient achevés. Le premier chemin de fer inauguré fut celui de Laprairie à Saint-Jean d'Iberville (21 juillet 1836). La voie du Grand-Tronc fut commencée en 1852.

³ Le premier vapeur océanique d'une ligne établie, arriva à Québec le 9 mai 1853.

⁴ Les canaux du Saint-Laurent furent ouverts à la navigation en 1848.

⁵ En 1847, des lignes télégraphiques furent établies entre Québec, Montréal et Toronto.

Démêlés politiques.—L'adresse d'ouverture de la session de 1847 souleva de vifs débats. Dans un chaleureux discours, Baldwin blâma vertement toutes les nominations injustes qui avaient été faites depuis 1843. Plusieurs ministres, dit-il, peuvent s'adresser ce reproche : "J'ai sacrifié mon pays, pour sauver le ministère."

Les élections de 1847-48 furent agitées ; les libéraux du Bas-Canada et les conservateurs du Haut l'emportèrent d'emblée. Malgré la mort de *Neilson*¹, l'assemblée législative n'avait jamais eu un si grand nombre d'hommes distingués. *Morin* fut élu par acclamation président du parlement ; Lafontaine et Baldwin demeurèrent chefs du cabinet.

Les £100,000 votés pour l'indemnisation des pertes éprouvées par les Bas-Canadiens pendant les troubles de 1837, rendirent la session de 1849 des plus orageuses².

Violence des ennemis du gouvernement.—L'acte d'indemnisation des Bas-Canadiens, sanctionné par Elgin, exaspéra les ennemis du gouvernement. Ne mettant plus de bornes à leur haine, ils lancèrent des pierres au gouverneur et à son état-major, assiégèrent l'église où s'était réuni le conseil législatif, mirent le feu à la *bibliothèque*³ et brûlèrent Lafontaine en effigie. Dans ces circonstances pénibles, la presse vit une guerre entre les deux races et avança que l'une d'elles devait

¹ Neilson, d'origine écossaise, rédigea jusqu'à sa mort (1848) la *Gazette de Québec*.

² Les Haut-Canadiens avaient reçus £40,000 pour la même fin.

³ La bibliothèque, contenant 22,000 volumes, possédait la collection de Faribault, sur l'Amérique, comprenant 1,600 volumes. Les pertes s'élevèrent à \$400,000.

disparaître. De son côté, sir *Allan McNab*¹, s'écriait : "Le ministère a proclamé que la loyauté était une farce, que l'insurrection était permise ; il recueille maintenant le fruit de ses doctrines." Ces actes de vandalisme furent cause que le siège du parlement passa de Montréal à Toronto. Il fut décidé que la législature siégerait alternativement, de quatre ans en quatre ans, à Toronto et à Québec.

Retour de Louis Papineau.—L'amnistie générale accordée par la reine aux prisonniers politiques de 1837-38, permit à Papineau de quitter la France pour revenir au Canada. Il ne voulut pas d'abord se mêler de politique, mais ensuite il accepta un mandat, se tourna contre le cabinet Lafontaine-Baldwin, et devint président de l'*Institut canadien*, qui donna naissance aux *libéraux démocrates*².

Le parti libéral se trouva alors divisé en deux camps, ayant pour chefs *Lafontaine* et *Papineau*. Ces deux grands amis d'autrefois devinrent des antagonistes déclarés.

Baldwin et Lafontaine remettent leurs portefeuilles.—Un vote de *non confiance*, à propos de la cour de *Chancellerie*, amena Baldwin à remettre son portefeuille³. Tous les Canadiens, et même plusieurs de

¹ Sir *Allan McNab*, chef du parti (1798-1869) fut président de l'assemblée législative de 1844 à 1848, chef de l'administration avec Morin en 1853, et avec Taché en 1855.

² Les *libéraux-démocrates* étaient en faveur du rappel de l'acte d'union, de la réforme électorale d'après le chiffre de la population, et de l'annexion aux Etats-Unis. Ils professèrent plus tard les principes les plus avancés, tels que : le suffrage universel, l'éligibilité des magistrats et des fonctionnaires publics, et l'abolition des dîmes.

³ Hincks, chef de *torys*, remplaça Baldwin.

ses adversaires regrettèrent cette démarche. Une feuille anglaise de grand crédit faisait ainsi son éloge : " Nul homme public n'a commandé au Canada, dans son temps, un respect aussi général que l'honorable M. Baldwin. Son intégrité était tellement au-dessus du soupçon, que jamais la calomnie n'osa souffler sur cette pure renommée. Il commandait au respect de tous les partis ; son nom était une véritable puissance ; il eut pu servir de ralliement aux débris dispersés du grand parti de la réforme." La mort de Baldwin, arrivée en 1858, causa des regrets universels.

Dégoûté de la vie politique, Lafontaine remit aussi son portefeuille. Nommé juge de la cour d'appel (1853), il rendit des services signalés qui lui méritèrent le titre de *baronnet*. Sous l'égide de cet esprit cultivé, de ce cœur noble, de ce vrai patriote, le Canada avait conservé ses droits.

Lafontaine avait des goûts littéraires, aimait l'étude de l'histoire nationale et favorisait les jeunes gens livrés à la politique. Il mourut en 1864, emportant avec lui les regrets de tous les partis.

Typhus.—L'horrible famine, qui sévit en Irlande (1846-47), amena 70,000 immigrants sur nos rives. La misère extrême de ces infortunés, jetés dans des bâtiments marchands, presque sans vêtements et sans nourriture, engendra le typhus. Cette maladie contagieuse, qui enleva plus de 14,000 personnes, porta l'épouvante partout. Une vingtaine de prêtres et autant de religieuses moururent victimes de leur charité. Cette épidémie laissa des centaines d'orphelins que des familles canadiennes adoptèrent et élevèrent comme leurs propres enfants.

Monsieur Bédini. — *Mgr Bédini*, archevêque de Thèbes et nonce apostolique au Brésil, visita le Canada en 1853. L'illustre prélat fut reçu avec pompe, et le peuple canadien profita de son passage pour témoigner de son attachement au saint-siège.

Gavazzi. — Gavazzi était un moine italien défroqué. Ses discours contre la papauté et tout ce que la religion a de plus sacré, soulevèrent l'indignation publique. Il y eut une émeute à Montréal, les troupes intervinrent et plusieurs personnes furent tuées ou blessées. Son passage parmi nous ne laissa que de pénibles souvenirs (1853).

Événements religieux. — *Mgr Signay* étant mort (1850), *Mgr Turgeon* le remplaça. Le curé de la cathédrale, *M. Baillargeon*, fut nommé coadjuteur et sacré sous le titre d'évêque de *Tloa*. Ottawa, érigé en diocèse (1847), avait pour évêque *Mgr Gaigues*.

Le premier concile provincial se tint à Québec en 1851. Les diocèses de *Trois-Rivières* et de *Saint-Hyacinthe* furent formés, et Messieurs *Cooke* et *Prince* en furent les premiers évêques.

En 1851, Vaudreuil devenait le berceau des *Sœurs de Sainte-Anne*, et Saint-Grégoire celui des *Sœurs de l'Assomption* en 1853. Ces deux communautés se livrèrent avec succès à l'éducation des jeunes filles de la campagne.

Université Laval. — L'*université Laval*, fondée en 1852, par les Messieurs du Séminaire de Québec, fut pompeusement inaugurée (1854) sous lord Elgin, qui obtint de la reine Victoria une charte libérale pour cette institution. Pie IX autorisa l'érection de chaires théologiques, avec le droit d'y conférer des degrés. On ouvrit aussi des cours de droit et de médecine. La faculté des arts se compléta quelques années plus tard.

La bibliothèque de l'université ne compte pas moins de 50,000 volumes. Les musées, le cabinet de physique et le laboratoire ne sont pas inférieurs à ceux des grandes institutions européennes.

TRENTE-HUITIEME LEÇON.

SIR EDMUND HEAD.

SOMMAIRE :—Sir Edmund Head, gouverneur.—Son administration.—*La Capricieuse*.—Monuments nationaux.—Le bateau à vapeur *Montréal*.—Ottawa, capitale fédérale.—Visite du prince de Galles et de quelques autres personnages distingués.—Education.

Sir Edmund Head, gouverneur.—Elgin, rappelé en Angleterre¹, fut remplacé par Sir *Edmund Head* (1854), qui, sans avoir les talents brillants de son prédécesseur, possédait cependant les qualités requises dans un homme d'Etat.

Peu de temps après son arrivée, les deux chefs du ministère, *Hincks*² et *Morin*, remirent leurs portefeuilles³.

¹ En quittant le Canada, Elgin fut nommé *ministre plénipotentiaire* en Chine ; il passa ensuite aux Indes en qualité de *vice-roi* (1861) et mourut dans ce poste éminent.

² *Hincks* fut ensuite appelé au poste éminent de *gouverneur* de la Barbade, puis de la Guyane anglaise, et accepta enfin le portefeuille des finances du Canada (1819).

³ Ayant remis son portefeuille avant *Morin*, *Hincks* donna lieu à la formation du cabinet *McNab-Morin*. La solution des grandes questions changea le nom des partis ; désormais les libéraux seront désignés sous le nom de conservateurs et ces derniers sous celui de libéraux. Les autres cabinets sous Head sont : *McNab-Taché* (1855), *Taché-McDonald* (1857), *McDonald-Cartier* (1857), *Brown-Dorion* (1858), *Cartier-McDonald* (1858).

Son administration.—Les faits les plus saillants du gouvernement de Head sont la *décentralisation judiciaire*¹, la *codification des lois civiles* du Bas-Canada², la *sécularisation des réserves du clergé protestant*³ et le rachat définitif de la *tenure seigneuriale*⁴.

Sous Head encore, le *conseil législatif* devint *chambre élective*,⁵ plus des deux tiers des réseaux qui sillonnent la province furent construits ou terminés, et la navigation, améliorée ; des relations commerciales s'établirent avec la France et plusieurs autres pays, et celles établies avec les Etats-Unis furent presque doublées par un traité de réciprocité.

1 Le Bas-Canada fut divisé en 19 districts judiciaires, dont 12 nouveaux. Le salaire des juges fut déterminé ; les juges en chef devaient recevoir chacun £1250 ; les puînés de Québec et de Montréal, £1000 ; ceux des autres districts, £700 ou £800.

2 L'abolition du système seigneurial amena une révolution légale qui fit sentir le besoin de préparer un code des lois civiles et judiciaires. Ce code, comparable à ceux de *Justinien* et de *Napoléon*, fut mis en force le 1er août 1866.

3 Pour favoriser la colonisation, la chambre décida de faire le retrait des immenses terrains concédés aux clergé protestant. Il fut décidé que les sommes provenant de l'aliénation formeraient un fonds spécial devant être réparti entre les municipalités, pour le développement de l'instruction et l'entretien ou l'ouverture des chemins. Les traitements annuels et allocations précédemment octroyés aux ministres du culte leur furent conservés leur vie durant.

4 La grande question de la *tenure seigneuriale*, tant de fois débattue dans les chambres, reçut sa solution définitive pendant la session 1854-1855. Des indemnités, s'élevant jusqu'à 1,500,000 dollars furent votés en faveur des intéressés. La liberté du sol fut ainsi proclamée, et cette révolution économique s'effectua sans secousse et sans troubles.

5 Les anciens membres demeuraient conseillers à vie, comme par le passé, tandis que les nouveaux devaient être élus par les divisions électorales récemment formées.

La Capricieuse.—Voulant établir des relations commerciales avec le Canada, la France envoya son représentant, M. de Belvèze, commandant de *la Capricieuse*, qui fonda un consulat général à Québec (1855)¹. Cette corvette française, la première qui visita nos rives depuis la conquête, reçut des Franco-Canadiens l'accueil le plus sympathique.

Monuments nationaux.—Ce fut pendant que la *Capricieuse* était à Québec qu'eut lieu la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire de la deuxième bataille des Plaines d'Abraham. Head, Belvèze et l'élite de la ville assistèrent à cette imposante cérémonie. Le discours prononcé par M. Chauveau² laissa la plus vive impression.

La France voulut coopérer à cette œuvre nationale en envoyant un relief de la bataille (1863). De son côté, Montréal élevait un monument à la mémoire des victimes de l'insurrection de (1837-38). La voix de ces œuvres nationales publiait que les égarements du passé étaient oubliés, et, qu'à l'avenir, chaque race était libre de se développer selon ses mœurs, ses usages, sa religion, sa langue et ses droits.

Le bateau à vapeur Montréal.—Le bateau *Montréal*, quittant Québec pour se rendre à Montréal, prit feu au cap Rouge (26 juin 1857). Des 400 passagers qui

¹ Le baron *Gaudrée-Boiteau* fut le premier consul général (1859).

² M. *Chauveau*, après avoir fait sa marque dans la politique, remplaça le Dr Meilleur comme surintendant de l'instruction publique (1855). Il y avait alors 2,869 maisons d'éducation ouvertes à la jeunesse.

étaient à bord, 252 périrent. " La confusion qui eut lieu, dit un journal du temps, est plus facile à imaginer qu'à décrire. Les uns se tordaient dans le désespoir, les autres, pour éviter les flammes, se précipitèrent à l'eau, où un grand nombre durent périr. Les chaloupes préparées par l'équipage, au premier moment de l'accident, n'offraient qu'une misérable ressource, dont l'utilité était rendue inutile par le tumulte et la confusion."

Ottawa, capitale fédérale.— Les députés, fatigués de se promener d'une ville à l'autre depuis dix ans, demandèrent de fixer le siège du parlement, d'une manière définitive. Les opinions étaient partagées entre *Québec*, *Montréal* et *Ottawa*; cette dernière ville fut choisie par la reine Victoria (1857), à cause de sa prétendue position centrale et de l'accroissement considérable qu'elle prenait depuis quelques années.

Visite du prince de Galles et de quelques autres personnages distingués.—La visite du *prince de Galles*, qui fait époque dans les annales de notre histoire, ne fut qu'une marche triomphale à travers le Canada (1860). Head et tous les ministres se rendirent à Gaspé pour lui souhaiter la bienvenue. Québec le reçut avec enthousiasme; le maire le complimenta, et il y eut banquet, lever officiel, illumination, feu d'artifice, etc. Les conseils exécutif et législatif, et l'assemblée législative lui présentèrent des adresses; leurs présidents MM. *Belleau* et *Smith* furent faits chevaliers.

Une ovation aussi brillante attendait le prince à Montréal. Son altesse présida à l'inauguration du pont *Victoria*¹ et visita l'exposition provinciale des indus-

¹ Le pont *Victoria*, ayant 9184 pieds de longueur et 50 pieds de hauteur au centre, est un des plus considérables de l'univers.

tries. Après s'être arrêtée à Trois-Rivières, à Saint-Hyacinthe et à Sherbrooke, elle se rendit à Ottawa pour présider à la pose de la première pierre des édifices parlementaires¹.

Le prince se rendit ensuite dans le Haut-Canada. Ayant visité *Brockville*, il passa à *Kingston* et à *Belleville* sans s'y arrêter². Toronto, London et Hamilton reçurent pompeusement l'hôte royal.

Après avoir parcouru, incognito, les principaux centres des États-Unis, le prince retourna en Angleterre.

L'année suivante, le Canada eut la visite du prince *Alfred*³, qui fut l'objet de brillantes démonstrations, et des princes *Napoléon*⁴ et de *Joinville*⁵, qui reçurent des Franco-Canadiens l'accueil le plus cordial.

Rameau vint aussi visiter les contrées qu'il avait si bien décrites (1860).

Education.—Pour former les jeunes instituteurs à la pédagogie, les écoles normales *Laval*, à Québec, *Jacques-Cartier* et *McGill*, à Montréal, furent fondées en 1857.

La ville de Toronto en avait *une* depuis dix ans.

¹ Le coût des édifices parlementaires est de \$4,960,654.

² Les démonstrations que les *orangistes* voulurent faire, malgré les ordres du *duc de Newcastle* et les protestations des catholiques, en furent cause.

³ Deuxième fils de la reine *Victoria*.

⁴ Fils du prince *Jérôme*.

⁵ Troisième fils de l'ex-roi *Louis-Philippe*.

TRENTE-NEUVIEME LEÇON.

LORD MONCK.

SOMMAIRE :—Lord Monck, gouverneur.—Organisation de la milice. — Projet de confédération.—Calamités : inondations, incendies.—Invasions des *Féniens*.

Lord Monck, gouverneur.—Le *vicomte Monck*, irlandais de naissance, succéda à Head (1861).

Son administration fut surtout signalée par l'arrestation de MM. *Slidell* et *Mason*, la discussion d'un projet de *confédération* et l'invasion des *Féniens*.

Arrestation de Slidell et de Mason.—Les états méridionaux de l'union américaine étant en guerre avec ceux du nord, envoyèrent MM. Slidell et Mason s'assurer des sympathies de l'Angleterre en faveur de leur cause. Ces deux délégués, montés sur un paquebot anglais, furent arrêtés dans le golfe de la Floride, et incarcérés par ordre du gouvernement de Washington. L'Angleterre revendiqua l'honneur de son drapeau, et, en cas de troubles, envoya des troupes au Canada. Les Yankees reconnurent leurs torts et on régla ce différend à l'amiable.

Organisation de la milice.—La possibilité d'un conflit avec les Etats-Unis démontra la nécessité d'organiser la milice au Canada. *McDonald*, l'un des ministres, proposa de former un corps actif de 50,000 hommes, un corps de réserve aussi nombreux, et de diviser le pays en districts militaires, ayant chacun son arsenal.

Cette mesure, qui souleva de vifs débats parlementaires et fit même tomber le ministère *Cartier-McDonald*¹, fut votée en 1863 et amendée l'année suivante.

¹ Les différents ministères sous Monck furent : *Cartier-McDonald* (1861), *McDonald-Sicotte* (1862-63), *McDonald-Dorion* (1863-64), *Taché-McDonald* (1864) ; coalition de *Taché-McDonald-Brown*.

Projet de confédération.—L'esprit d'hostilité régnait toujours entre les deux provinces ; dans l'espace de trois ans, quatre ministères avaient été renversés, et deux élections générales n'avaient pu rétablir l'harmonie. Pour aplanir ces difficultés presque insurmontables, les principaux représentants des deux partis politiques exposèrent aux chambres un projet de confédération de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du nord pour les intérêts généraux, lequel fournirait une occasion de séparer le Haut du Bas-Canada pour ce qui concernerait les intérêts particuliers. Le 10 octobre 1864, une conférence s'ouvrit à Québec pour l'étudier. Les délégués des provinces maritimes s'y rendirent, et M. Taché¹ fut choisi pour présider les séances. Les députés se trouvaient en face d'une question de la plus haute importance ; car tout en pourvoyant au bon fonctionnement du gouvernement général il fallait sauvegarder les intérêts particuliers de chaque province. Les rivalités de races et les préjugés politiques furent mis de côté, et tout se passa avec calme. Le *Haut* et le *Bas-Canada*, le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse* acceptèrent le projet fédéral que la couronne-sanctionna.

¹ *Sir Etienne-Pascal Taché* (1795-1865), politique des plus distingués, mourut peu après la convention, chargé de tous les honneurs que sa souveraine, le parlement et le peuple pouvaient conférer. Pendant sa noble carrière, il avait été deux fois chef de cabinet, chevalier et colonel de l'armée régulière. Sa mort causa un deuil universel, et ses funérailles, à Montmagny, attirèrent un grand concours d'hommes de toutes les positions sociales.

La mort frappa presque en même temps l'honorable *Morin*, juge éminent, noble vétéran de nos luttes nationales et peut-être le plus profond penseur de son temps.

Pour en faciliter l'exécution, l'Angleterre cautionna pour l'emprunt nécessaire à la construction du chemin *Intercolonial*, et vota £200,000 pour la restauration des fortifications de Québec.

Calamités : inondations, incendies.—De grandes *calamités* mirent encore la province à l'épreuve. Ce fut d'abord une *inondation*, qui exerça ses ravages de Montréal à Trois-Rivières (1865). Les îles *Dupas*, de *Grâce* et d'*Aigle* (îles de Sorel), furent dévastées. Cinquante personnes trouvèrent la mort et des centaines d'animaux périrent.

Enfin un *incendie* terrible réduisit en cendres la moitié du *faubourg Saint-Roch* et tout le *faubourg Saint-Sauveur*. Les pertes s'élevèrent à \$2,000,000. Sept à huit cents personnes devinrent la proie des flammes et 15,000 autres, à l'approche d'un rigoureux hiver, se trouvèrent sans abri et sans ressources. Malgré les abondantes souscriptions qui s'ouvrirent de tous côtés pour secourir ces infortunés, la misère se fit cruellement sentir (1866).

Invasion des Fénians.— Les *Américains* des états du nord, mécontents de ce que pendant leurs guerres intestines avec les états du sud, l'Angleterre s'était montrée favorable à ceux-ci, poussèrent les *Fénians*¹ à s'emparer du Canada. Ces derniers parurent sur les frontières, vers la fin du mois de mai 1866, et furent repoussés par une armée de 8000 réguliers, soutenue de 10,000 volontaires.

1 Nom d'un parti irlandais, sorte de société secrète, qui voulait soustraire l'Irlande au joug onéreux de l'Angleterre.

QUARANTIÈME LEÇON.

DÉVELOPPEMENT.—PROGRÈS.

SOMMAIRE :—Émigration.—Colonisation.—Langue française.— Littérature française.— Sciences.— Beaux arts.— Exploitation des forêts.—Industrie minière.—Pêcheries.—Agriculture.

Émigration.—La politique mesquine et arbitraire du gouvernement anglais ne voulant pas souffrir de rivalités de race, occasionna les premières émigrations ; l'insurrection (1837-38) et l'acte d'union (1840) les activèrent encore, et, dans l'espace de quatre ans, plus de 20,000 Canadiens-français passèrent aux États-Unis.

Pour détourner ce courant migrateur et attacher au sol les Franco-Canadiens, on encouragea la colonisation ; mais la pauvreté, la maladie et le manque de chemins praticables paralysèrent l'élan donné. Malgré tous les efforts tentés, des centaines de familles d'origine française prirent chaque année le chemin de la grande république ; leurs descendants y gardent cependant l'esprit de leur nationalité au milieu des Américains ; la langue et les coutumes les portent à se grouper, l'église les réunit et la fête de la Saint-Jean-Baptiste leur rappelle leur origine commune.

Colonisation.—Les progrès de la colonisation attirèrent les immigrants et augmentèrent considérablement la population ; de 1831 à 1844, elle s'accrut au Bas-Canada de 114,000 âmes, malgré les 40,000 qui passèrent aux États-Unis. Des familles d'origine française s'établirent aussi dans les *townships* anglais, où leur croissance

rapide leur fit bientôt dominer la population de leurs devanciers. Le gouvernement favorisa le mouvement colonisateur et les immenses solitudes de l'Outaouais furent arrachées à la forêt. M. *Labelle*, curé de Saint-Jérôme, prit cette œuvre à cœur, et, dans une quinzaine d'années, fut défrichée la vaste région située au nord des comtés de Terrebonne et d'Argenteuil, laquelle compte aujourd'hui 5,000 âmes.

L'exploitation des bois du Saguenay donna l'élan colonisateur de ce côté (1840). Deux prêtres, MM. *Hébert* et *O'Reilly*, groupèrent les premiers colons autour du lac Saint-Jean, et, en 1851, ces parages comptaient déjà 4,981 habitants. A la même époque, les côtes stériles du Labrador commençaient aussi à se peupler, et la région du sud-est du fleuve prenait un accroissement considérable. Les Canadiens-français se dirigeaient également du côté des comtés de Mégantic, de Drummond, de Shefford, de Gaspé et de Rimouski.

Ces différents courants d'émigration contrebalançaient le nombre considérable de colons anglais qui vinrent s'établir dans le Haut-Canada.

En 1861, le nombre des Canadiens-français établis dans les différentes régions du Canada était de 980,000 âmes. En ajoutant à ce chiffre les 177,000 Canadiens-français ou Acadiens habitant les contrées limitrophes, les provinces maritimes et les îles du golfe, on a une population de 1,157,000 âmes. Pour avoir le véritable chiffre de la population franco-canadienne à cette époque, il faudrait ajouter aussi les 150,000 expatriés, groupés dans les différents centres des Etats-Unis.

Langue française.—Les Franco-Canadiens parlent le *français*, ce précieux héritage qu'ils ont conservé de

leurs ancêtres, au prix de nombreux démêlés politiques. Notre idiome, tissu d'anglicismes, a gardé le cachet du XVII^e siècle, et est de beaucoup plus parfait que le patois de certaines provinces de France. En général, la classe lettrée écrit mieux la langue qu'elle ne la parle.

Littérature française.—La littérature française au Canada ne prit son essor qu'après la crise politique (1837-38). La poésie présida à son enfance. Les mieux inspirés des muses ont été *Octave Crémazie*, appelé le "prince de nos poètes," *Louis-Honoré Fréchette*, lauréat de l'Académie française, et *Pamphile Lemay*, dont la verve paraît intarissable.

Sans entrer dans le domaine de la science et de la polémique, les prosateurs les plus distingués sont : *de Gaspé*, *Routhier*, *Faucher de Saint-Maurice*, l'abbé *Casgrain* et *Legendre*, qui excelle aussi dans la poésie.

Comme historien, il faut citer *Bibaud*, qui posa les grands jalons de notre histoire nationale ; *Garneau*, le plus complet et le plus philosophe ; l'abbé *Ferland*, très érudit et qui fut enlevé par une mort prématurée avant d'avoir pu achever son œuvre ; *Sulte*, dont le principal ouvrage est l'*Histoire des Canadiens-français* ; et l'abbé *Laverdière*, qui a publié beaucoup d'opuscules et une savante édition des œuvres de Champlain.

Sciences.—Les Canadiens qui se sont le plus distingués dans les sciences sont : l'abbé *Provancher*, qui a fait des travaux considérables sur la flore et la faune canadiennes ; l'abbé *Laflamme*, *Dawson* et *Logan*, très versés dans les sciences naturelles, surtout dans la géologie et la minéralogie ; *Baillargé*, auteur d'un traité de géométrie et de trigonométrie très estimé ; *Hingston*, célèbre dans les sciences médicales.

Beaux Arts.—Depuis la Confédération surtout, les arts fleurissent au Canada.

Dans ces dernières années, plusieurs Canadiens ont brillé dans les conservatoires d'Europe. Madame *Albani*¹, cantatrice remarquable, figure avec avantage dans les opéras les plus réputés de nos jours. La peinture a aussi ses adeptes.

Exploitation des forêts.—Les forêts du Canada fournissent une grande quantité de bois de construction de première qualité. Le *pin* et l'*épinette* surtout y abondent. L'abatage se fait pendant l'hiver. Dès que la navigation est ouverte, le bois est distribué aux différentes scieries situées sur les bords des rivières Outaouais, Saguenay, Saint-Maurice et autres moins importantes. On trouve dans le Haut-Canada le *tulipier*, dont l'écorce est employée avec succès pour combattre la fièvre intermittente, les maladies hystériques, la phtisie, le choléra, etc. Chaque printemps, à la fonte des neiges, l'*érable* donne une sève sucrée et abondante, dont la concentration produit du sirop et du sucre exquis.

Industrie minière.—Le Canada possède des richesses minérales variées et considérables. Le fer, le plomb, le cuivre et des gisements d'or, d'argent, de platine, de mercure, de bismuth, de manganèse, d'amiante, de phosphate de chaux², etc., se trouvent dans les provinces confédérées. La longue chaîne des Laurentides contient du fer magnétique. Les côtes de la baie d'Hudson abondent en fer spathique; on trouve également du mi-

¹ Emma Lajeunesse, native de Chambly.

² Ces deux derniers se rencontrent surtout dans la province de Québec.

nerai de fer dans l'intérieur des territoires du Nord-Ouest. La Nouvelle-Ecosse et la Colombie anglaise sont célèbres par leurs terrains houillers. On obtient le pétrole dans une grande étendue de l'Ontario. Les roches dévoniennes, dans le voisinage de Gaspé, en renferment aussi. L'*albertite*¹ abonde dans le comté Albert. Des pierres précieuses, telles que le jaspé, les agates et les améthystes², se trouvent au lac Supérieur.

Pêcheries.—Les pêcheries du Canada sont les plus célèbres du monde. Celles du golfe et du fleuve Saint-Laurent, ainsi que celles des grands lacs, occupent des milliers d'individus pendant l'été, et rapportent des bénéfices considérables. La morue se pêche en abondance aux environs du grand banc et des banquereaux voisins de l'île de Terre-Neuve.

Agriculture.—Le sol canadien, composé en général d'une couche argileuse très riche et assez épaisse, est d'une grande fertilité. Le foin et les différentes céréales y croissent en abondance. Les légumes, qui viennent à foison, sont surtout cultivés aux environs des grands centres. Les vastes pâturages permettent l'élevage d'un grand nombre de bestiaux. Des vingt-quatre millions d'acres que comptent les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, onze sont cultivés et les treize autres sont incultes ou couvertes de forêts.

¹ Substance charbonneuse découverte en 1850, près de Hillsboro, au Nouveau-Brunswick. On l'emploie dans la fabrication du gaz de l'éclairage.

² Une très belle améthyste, qui fut divisée en deux parties et placée sur la couronne du roi, fut envoyée en France, par les premiers colons.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

LE CANADA FÉDÉRATIF.

(1867-1896.)

QUARANTE-ET-UNIÈME LEÇON.

LES PROVINCES CONFÉDÉRÉES.

SOMMAIRE.—La constitution fédérale.—Les provinces confédérées.—Le Nouveau-Brunswick.—La Nouvelle-Ecosse.—Proclamation de la confédération.—Sir John Young, gouverneur.—Entrée du territoire du Nord-Ouest dans la Confédération.—Troubles de la Rivière-Rouge.—Province de Manitoba.—Entrée de la Colombie anglaise dans la Confédération.—Lord Dufferin, gouverneur.—Entrée de l'île du Prince-Edouard dans la Confédération.—Les Zouaves pontificaux.

La constitution fédérale.—La constitution fédérale porte que le *Dominion* doit être administré par un *gouverneur général*, assisté d'un *sénat*, dont les membres sont nommés à vie, et d'une chambre des *communes*, dont les membres, élus par le peuple, ont un mandat de cinq ans.

Le nombre de députés de chaque province est proportionnel à sa population, prenant pour base la province de Québec, laquelle doit toujours en avoir soixante-cinq. Le chiffre des sénateurs, déterminé avec moins d'égard à la population, a été fixé à vingt-quatre pour Québec, Ontario et les provinces maritimes.

Chaque province doit avoir à sa tête un *lieutenant-gouverneur*, nommé par le gouverneur général. La composition des législatures provinciales est laissée au choix de chacune des provinces.

La régie de la dette publique, de la milice, des pêcheries, des douanes, des postes, du cours monétaire, des banques, de la navigation, etc., est du ressort du gouvernement fédéral ; tandis que l'éducation, les municipalités, la distribution des terres, les travaux publics locaux, l'entretien des hôpitaux, l'administration de la justice, etc., regardent les gouvernements provinciaux.

Les provinces confédérées.—Les provinces réunies ne formèrent qu'une seule *Puissance*, du nom de *Canada* : le Bas-Canada s'appela *province de Québec* ; le Haut, *province d'Ontario* ; le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse* conservèrent leurs noms respectifs. *Ottawa* devint la capitale fédérale, et chaque province eut sa capitale particulière.

Le Nouveau-Brunswick.—Le *Nouveau-Brunswick* a une étendue de 27,322 milles carrés. Cette province dont la surface est en général ondulée, est très salubre et joint aux travaux agricoles et à l'exploitation des forêts l'industrie des pêcheries.

Le Nouveau-Brunswick se détacha de la Nouvelle-Ecosse 1784. *Thomas Carleton* en fut le premier gouverneur. Après le départ de Carleton, cette province fut administrée par des présidents (1803-1817), puis de nouveau par des gouverneurs.

Un grand nombre de colons militaires s'y fixèrent en 1815. Le feu, qui ravagea les côtes du Miramichi en 1825, fit éprouver une perte de plus de 1,000,000 de

doll
flan

I

I

éter

pres

et d

bea

I

en

I

de c

de

(17

l'or

liqu

tan

forr

l'in

I

F

Cor

fut

Cet

pub

tior

Mc

soc

S

ver

1

com

peu

dollars. La ville de Saint-Jean devint aussi la proie des flammes en 1830, et les pertes furent considérables.

La capitale du Nouveau-Brunswick est *Fredericton*.

La Nouvelle-Ecosse.—La *Nouvelle-Ecosse* a une étendue de 21,730 milles carrés. Le climat de cette presqu'île est humide. On y exploite des mines d'or et de charbon. Les forêts sont giboyeuses et ont y fait beaucoup de sucre d'érable.

L'île du *Cap-Breton* s'annexa à la Nouvelle-Ecosse en 1763.

Les événements les plus remarquables dans l'histoire de cette presqu'île avant la confédération sont : la visite de Guillaume-Henri, plus tard Guillaume IV, à Halifax (1787), l'ouverture du grand chemin de Pictou (1792), l'organisation de la milice (1806), l'admission des catholiques à la jouissance des mêmes droits que les protestants (1823), la dissolution du parlement établi¹, et la formation de deux conseils, exécutif et législatif (1838), l'introduction d'un gouvernement responsable (1848).

La capitale de la Nouvelle-Ecosse est *Halifax*.

Proclamation de la confédération.—L'*acte de Confédération*, proclamé en Angleterre le 23 mai 1867, fut mis en force le premier juillet de la même année. Cet événement donna lieu à de grandes réjouissances publiques. Lord *Monck*, qui fut chargé de faire fonctionner le nouveau gouvernement, choisit sur *John A. McDonald* pour son premier ministre ; ce dernier s'associa sir *Georges Etienne Cartier*, son collègue intime.

Sir *Narcisse Belleau* fut le premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

¹ La Nouvelle-Ecosse reçut une forme de parlement (1758) composé d'une assemblée législative de 22 membres élus par le peuple, et d'un conseil de 12 membres nommés par la Couronne.

Sir John Young, gouverneur.—Le successeur de Monck fut sir *John Young* (1868), qui, deux ans plus tard, obtint le titre de lord *Lisgar*. Son administration fut caractérisée par l'entrée du *Manitoba* et de la *Colombie anglaise* dans la Confédération, les troubles de la *Rivière-Rouge* et le traité de *Washington*.

Entrée du territoire du Nord-Ouest dans la Confédération.—Le vaste territoire du Nord-Ouest, mesurant 2,450,000 milles carrés et s'étendant depuis les grands lacs jusqu'aux montagnes Rocheuses, entra dans la Confédération en 1870. Les districts d'Assiniboia et d'Alberta abondent en pâturages et en steppes herbueux désignés sous le nom de *prairies*. La région du sud-ouest, moins fertile, renferme cependant l'immense ferme *Bell* (Bell's Farm)¹. Athabaska possède des mines de houille considérables.

Ces vastes contrées furent découvertes par des explorateurs appartenant à une compagnie dite du *Nord-Ouest* ; Alexandre Mackenzie découvrit la rivière *Fraser* (1793), puis explora celle qui maintenant porte son nom. L'astronome *Thompson* découvrit la rivière *Colombie*, qu'il descendit jusqu'à l'océan Pacifique (1811). La même année, lord *Selkirk* acheta de la compagnie de la baie d'Hudson² la partie du territoire connue sous le nom de *Rivière-Rouge*, et, quelques années plus tard, y établit des colons écossais et canadiens-français.

¹ Cette ferme, une des merveilles de l'Amérique, a 100 milles carrés, et, en outre de ses excellents pâturages, peut produire jusqu'à 35,000 minots de blé par année, sans parler des autres productions.

² La compagnie de la baie d'Hudson se fusionna plus tard avec la compagnie du Nord-Ouest.

Troubles de la Rivière-Rouge (1869-70).—

Avec l'assentiment du cabinet de Londres, la compagnie de la baie d'Hudson¹ céda au Canada les vastes contrées du Nord-Ouest, moyennant la somme de \$1,500,000. Les colons de la *Rivière-Rouge*, de beaucoup les plus nombreux, n'ayant pas été consultés et se croyant en droit de poser leurs conditions, se soulevèrent. *Louis Riel* et *Lépine*, chefs de l'insurrection, formèrent un *gouvernement provisoire* dont le siège se tenait au fort *Garry*, et constituèrent prisonniers tous ceux qui s'opposèrent à leurs desseins. Cet état de choses dura depuis près d'un an, quand *Thomas Scott* fut condamné à mort par le gouvernement provisoire. Le colonel *Wolseley*, commandant 1200 hommes, fut chargé d'aller rétablir l'ordre. Le parlement d'Ottawa tint compte de réclamations des colons de la Rivière-Rouge, et fonda la province de *Manitoba*.

Province de Manitoba.—La province de *Manitoba*, formée à la suite des troubles de la Rivière-Rouge, entra dans la confédération la même année que le territoire du Nord-Ouest (1870), dont elle faisait alors partie. L'étendue du Manitoba est de 74,000 milles carrés. Son sol fertile produit le blé en abondance. De nombreuses mines de charbon de terre se trouvent dans les plaines du Nord-Ouest. L'hiver est rigoureux et sujet aux *blizzards* ou tempêtes de neige ; l'été est très chaud et sujet aux *tornâdos* ou violents ouragans.

Sa capitale est *Winnipeg*.

Entrée de la Colombie anglaise dans la Confédération.—La *Colombie anglaise*, qui a 383,300 milles de superficie, commença à faire partie de la Con-

¹ La compagnie de la baie d'Hudson reçut une charte du roi Charles II, anglais, en 1670.

fédération en 1871. Sa température douce, la richesse de ses forêts et de ses mines l'ont fait appeler la "Californie du Canada." L'île *Vancouver*¹, remarquable par ses ressources naturelles, fait partie de la province. C'est sur cette île qu'est située *Victoria*, la capitale et le centre du commerce de la Colombie.

John Hearn, de la compagnie de la baie d'Hudson, explora l'ouest de la contrée de la baie d'Hudson, en 1771. *Simon Fraser* fut un autre explorateur de ces régions (1806). L'Angleterre, ayant donné un gouvernement à la Colombie et à Vancouver en 1859, nomma *Jacques Douglas*, gouverneur de ces deux colonies distinctes. De 1863 à 1871, chacune eut son gouverneur particulier ; *New-Westminster* était alors la capitale de la Colombie.

Lord Dufferin, gouverneur.—Lord *Dufferin*, homme d'état distingué, succéda à Lisgar (1872) et sut, par ses rares qualités, gagner l'estime des Canadiens des différentes origines.

Entrée de l'île du Prince-Edouard dans la Confédération.—L'île du *Prince-Edouard*², qui a une étendue de 2,000 milles, entra dans la Confédération en 1873. Sa configuration échaugrée par la mer divise naturellement cette province en trois comtés. Le terrain est productif; et on y élève beaucoup de bétail pour l'exportation.

L'Angleterre donna à cette île un gouvernement séparé, en 1770, et nomma *Walter Patterson* gouver-

¹ L'île *Vancouver*; longue de 278 milles et large de 50 à 60, fut découverte par le capitaine *Vancouver*, de la marine britannique.

² Cette île fut ainsi nommée, en l'honneur du prince Edouard, duc de Kent, père de la reine Victoria.

neur. En 1773, l'île reçut sa constitution portant que le gouvernement serait composé d'un lieutenant-gouverneur, assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif réunis, et d'une chambre d'assemblée de dix-huit membres. Cette constitution fut modifiée en 1851, pour y introduire un gouvernement responsable.

Charlottetown en est la capitale.

Les Zouaves pontificaux.—La spoliation des biens de l'Eglise donna une forme régulière au denier de Saint-Pierre au Canada, et provoqua une énergique protestation, qui fut envoyée au Souverain Pontife.

Bientôt les Canadiens prouvèrent qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour la défense des droits de l'Eglise ; 233 jeunes gens, de toutes les classes de la société, prenant, pour devise : " Aime Dieu et va ton chemin ! " s'enrôlèrent comme *zouaves* pontificaux et volèrent vers la ville éternelle (1868).¹

Fier de ses enfants, le Canada fit des souscriptions pour les frais du voyage.

Les ovations les plus sympathiques accueillirent les zouaves canadiens aux Etats-Unis, en France et à Rome.

Sous l'intrépide *de Charette*, ils se distinguèrent à maints endroits ; cédant au nombre, ils durent poser les armes et revenir dans leurs foyers. Leur retour fut un triomphe ; plus de 50,000 personnes les attendirent à la gare de Montréal et leur souhaitèrent la bienvenue par ces cris d'allégresse : " Vive Pie IX, vivent les Zouaves ! " Cependant, neuf manquaient à l'appel, ils avaient eu l'honneur de verser leur sang pour la sainte cause qu'ils avaient embrassée.

¹ Les deux années suivantes, 172 jeunes gens se rendirent aussi à Rome en qualité de Zouaves pontificaux.

Formes gouvernementales sous la domination anglaise.

| | | |
|---|---|--|
| Gouvernement absolu, | Militaire (1760 à 1764). | } Triple gouvernement. Loi martiale. Clause du traité de Paris. Abrogation des lois françaises. Conseil militaire. Prestation du serment du <i>test</i> . |
| | | |
| Gouvernement constitutionnel | non responsable (1791 à 1841). | } L'acte constitutionnel. Division du Canada en deux provinces. Triple pouvoir: { Conseil exécutif. Conseil législatif. Chambre élective. |
| | | |
| Gouvernement fédératif. (1867 à —). | } L'acte de l'Amérique britannique du Nord. | } Gouvernement fédéral. { Gouverneur-général. Conseil exécutif. Sénat. Chambre des Communes. |
| | | |

QUARANTE-DEUXIÈME LEÇON.

LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

SOMMAIRE.—Mort de sir Georges E. Cartier.—Caron, lieutenant-gouverneur.—Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur.—Traité de Washington.—Le marquis de Lorne, gouverneur.—Robitaille, lieutenant-gouverneur.—Lord Lansdowne, gouverneur.—Deuxième rébellion au Nord-Ouest.—Masson et Angers, lieutenants-gouverneurs.—Mort de Mgr Ignace Bourget.—Lord Stanley, gouverneur.—Mort de sir John A. MacDonald.—Conflagrations.—Événements religieux.—Population.

Mort de sir Georges E. Cartier.—Sir *Georges E. Cartier*, chef du parti conservateur dans la province de Québec pendant près de vingt-cinq ans, s'éteignit à Londres en 1873. Durant sa carrière politique, il contribua puissamment à l'abolition de la tenure seigneuriale, à la codification des lois, à la construction de l'*Intercolonial*¹ et à l'établissement de la Confédération.

Ses funérailles, à Montréal, furent une véritable ovation.

Caron, lieutenant-gouverneur.—Sir Narcisse Belleau fut remplacé dans sa charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec par l'honorable *René-Edouard Caron*², alors juge de la cour supérieure (1873). L'honorable M. *Chauveau* fut fait sénateur, l'honorable M. *Gédéon Ouimet* devint premier ministre, et fut à son tour remplacé, l'année suivante, par *de Boucherville*.

¹ Les travaux de l'*Intercolonial*, entre Québec et Halifax, commencèrent en 1876.

² R.-E. Caron naquit en 1799 et entra dans la vie politique en 1834.

Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur.— L'honorable *Luc Letellier*¹, qui remplaça Caron (1876), destitua de Boucherville pour faire monter les *libéraux*² au pouvoir. Ayant été accusé auprès du gouvernement fédéral d'avoir ainsi violé les lois du gouvernement responsable, il fut destitué lui-même, après de longs débats (1879). Il mourut deux ans après.

Traité de Washington.—Les difficultés que suscitèrent entre l'Angleterre et les Etats-Unis les pêcheries de Terre-neuve et du golfe Saint-Laurent, furent réglées par le traité de Washington, statuant que les Etats-Unis paieraient à l'Angleterre une indemnité de \$5,500,000.

Le marquis de Lorne, gouverneur.—Lord Dufferin fut remplacé par le marquis *de Lorne* (1878), époux de la princesse Louise, fille de sa majesté la reine Victoria. Le contrat du *Pacifique-canadien* fut l'acte le plus important sous son administration.

Robitaille, lieutenant-gouverneur.—L'honorable *Théodore Robitaille* remplaça Letellier, en qualité de lieutenant-gouverneur (1879). Les conservateurs remontèrent au pouvoir. *M. Chapleau*, qui devint alors premier ministre, passa ensuite au ministère fédéral (1882) et fut remplacé par *M. Mousseau*, qui remit bientôt son portefeuille entre les mains de *M. Ross*.

¹ *Luc Letellier de Saint-Just*, né en 1820, fut d'abord notaire à la Rivière-Ouelle, et entra dans la vie politique en 1850.

² Comme dans tout gouvernement constitutionnel, un parti d'opposition inévitable, qui prit le nom de *parti libéral*, se forma dans la chambre dès la session de 1868. Ce parti, représentant la nuance *grit* du parlement des Canadas unis, eut pour premier chef *M. Joly*. Chauveau, à la chambre de Québec, fut le premier chef du parti dit *conservateur*.

Lord Lansdowne, gouverneur.—Lord *Lansdowne* succéda au marquis de Lorne (1883), son administration fut surtout marquée par la rébellion au Nord-Ouest.

Deuxième rébellion au Nord-Ouest.—En 1882, une partie du territoire du Nord-Ouest en dehors du Manitoba fut divisé en districts désignés sous les noms de *Keewatin, Alberta, Saskatchewan, Assiniboia* et *Athabasca*. Les Métis établis sur les bords de la rivière Saskatchewan, craignant de perdre leur contrée, demandèrent plusieurs fois au gouvernement de leur en assurer la possession. Voyant leurs requêtes sans résultats, ils se soulevèrent et mirent Louis Riel à la tête du mouvement. Le premier combat eut lieu au lac *aux Canards*, où un parti de Métis mit en déroute un corps de police. Le soulèvement devint général, et beaucoup d'Indiens de différentes tribus se rangèrent du côté des Métis. Le général *Middleton*, commandant 3000 volontaires canadiens, fut chargé d'aller rétablir l'ordre et força les rebelles à se rendre, à *Batoche*, leur place forte. L'armée de *Middleton* eut 38 morts et 115 blessés ; la perte des insurgés n'est pas connue. Riel se livra, fut incarcéré, puis exécuté à Régina (16 novembre 1885).

Masson et Angers, lieutenants-gouverneurs.—Théodore Robitaille fut remplacé par l'honorable *Rodrigue Masson* (1884), qui, à son tour, le fut par l'honorable *Auguste-Réal Angers* (1887). Sous ce dernier, des divergences d'opinion au sujet de l'exécution de Riel, portèrent un certain nombre de conservateurs à se séparer de leur parti pour s'unir aux libéraux. C'est ainsi que se forma le parti *libéral-national*, dont le chef, l'honorable Honoré Mercier, devint premier ministre (1887).

Mort de Mgr Ignace Bourget.—Mgr *Ignace Bourget*, d'abord coadjuteur (1837), puis successeur (1840) de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, s'éteignit au Sault-au-Récollet, le 8 juin 1885. Ce digne prélat, d'une piété remarquable, érigea 75 paroisses nouvelles dans son diocèse, y introduisit une quinzaine de communautés religieuses, publia plus de 300 mandements, fit huit voyages à Rome, où il fut décoré (1862) du titre de *citoyen noble romain*, et résigna son siège (1876) en faveur de son coadjuteur, Mgr *Edouard-Charles Fabre*.

Ses funérailles furent des plus pompeuses, et la piété des fidèles attribue à son intercession plusieurs guérisons regardées comme miraculeuses.

Lord Stanley, gouverneur—Lord *Stanley* remplaça le marquis de Lansdowne, en 1888.

Mort de Sir John A. Macdonald.—L'honorable sir John A. Macdonald, premier ministre du *Dominion*, s'éteignit le 6 juin 1891. Entré dans le barreau en 1835, et élu député en 1844, il demeura pendant plus de quarante ans dans la vie active de la politique, s'initia à tous les rouages et devint plusieurs fois premier ministre. Son parti, que fit tomber l'affaire du *Pacifique-canadien* en 1873, se releva en 1878.

Conflagrations.—La ville de *Saint-Jean* (Nouveau-Brunswick) fut en partie détruite par un incendie en 1877. (En 1886, *Vancouver* devint aussi la proie des flammes. L'*asile de la Longue-Pointe*, pour les aliénés, fut incendié en 1890 et fit 70 victimes.

Événements religieux.—Mgr *Charles-François Baillargeon*, qui succéda à Mgr Turgeon, fut à son tour remplacé par Mgr *Elzéar-Alexandre Taschereau* (1870),

préconisé cardinal en 1886 ; c'est le premier Canadien qui ait eu l'honneur de porter la pourpre romaine. Les fêtes cardinalices occasionnèrent de brillantes démonstrations. La même année, Montréal et Ottawa devinrent archevêchés, ayant pour titulaires leurs évêques respectifs : messeigneurs Fabre et Duhamel.

Les diocèses érigés sous la confédération sont ceux de *Rimouski*, (1867), premier évêque Mgr *Jean-Pierre Langevin* ; *Sherbrooke* (1874), premier évêque Mgr *Antoine Racine* ; *Chicoutimi* (1878), premier évêque Mgr *Dominique Racine* ; *Nicolet* (1885), premier évêque Mgr *Elphège Gravel* ; *Valleyfield* (1892), premier évêque Mgr *Joseph-Médard Emond*.

Population.—D'après le recensement de 1891, la population du *Dominion* était de 4,833,308 âmes réparties comme suit : Québec, 1,488,586 ; Ontario, 2,114,321 ; Nouvelle-Ecosse, 450,396 ; Nouveau-Brunswick, 321,263 ; île du Prince-Edouard, 109,088 ; Manitoba, 152,514 ; Colombie Anglaise, 98,173 ; territoires du Nord-Ouest, 98,967.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIERE PERIODE.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES ET ESSAIS DE COLONISATION.

PREMIERE EPOQUE.

Découverte de l'Amérique.

| | |
|---|----|
| 1 ^e LEÇON.—Les premiers découvreurs..... | 1 |
| 2 ^e “ —Les conquérants du nouveau monde.. | 7 |
| <i>Tableau récapitulatif.</i> —Grands découvreurs et conquérants célèbres..... | 14 |
| 3 ^e LEÇON.—Les peuples de l'Amérique..... | 16 |

DEUXIEME EPOQUE.

Tentatives de colonisation au Canada.

| | |
|---|----|
| 4 ^e LEÇON.—Découverte du Canada..... | 21 |
| 5 ^e “ —Essais de colonisation..... | 28 |
| 6 ^e “ —Aborigènes du Canada..... | 34 |
| <i>Tableau récapitulatif.</i> —Les aborigènes du Canada.. | 41 |

DEUXIÈME PERIODE.**LE CANADA COLONIE FRANÇAISE.****PREMIERE EPOQUE.***Premiers établissements coloniaux.*

| | | |
|-----------------|---|----|
| 7 ^e | LEÇON.—Fondation de Québec..... | 42 |
| 8 ^e | “ —Abandon et perte de la colonie..... | 49 |
| 9 ^e | “ —Renaissance et développement de la colonie de Québec..... | 56 |
| 10 ^e | “ —Etablissement de Ville-Marie et mis- sions huronnes..... | 63 |
| 11 ^e | “ —La Nouvelle-France à la merci des Iroquois..... | 71 |
| 12 ^e | “ —Etat social..... | 80 |

DEUXIÈME EPOQUE.*Progrès.—Trente ans de guerre.*

| | | |
|-----------------|---|-----|
| 13 ^e | LEÇON.—Développement de la colonie..... | 86 |
| 14 ^e | “ —Guerre avec la confédération iro- quoise..... | 96 |
| 15 ^e | “ —Guerre avec les Anglo-Américains... | 103 |
| 16 ^e | “ —Bravoure et héroïsme des Canadiens. | 109 |
| | <i>Tableau récapitulatif.—Le comte de Frontenac...</i> | 115 |
| 17 ^e | LEÇON.—Le Canada pendant les guerres de la succession d'Espagne..... | 116 |

TROISIEME EPOQUE.

Trente années de paix et reprises des hostilités.

| | | |
|-----------------|---|-----|
| 18 ^e | LEÇON.—Extension des colonies françaises..... | 124 |
| 19 ^e | “ —Prosperité générale..... | 132 |
| 20 ^e | “ —Louisbourg..... | 138 |

QUATRIEME EPOQUE.

Lutte suprême.

| | | |
|-----------------|---|-----|
| 21 ^e | LEÇON.—Commencement de la guerre de sept ans..... | 144 |
| 22 ^e | “ —Montcalm..... | 154 |
| 23 ^e | “ —Conquête du Canada par les Anglais. | 162 |
| | <i>Tableau récapitulatif.</i> —Campagnes de 1759-60... | 170 |
| 24 ^e | LEÇON.—Etat de la colonie..... | 171 |
| | <i>Tableau récapitulatif.</i> —Le Canada sous la domi- nation française..... | 178 |

TROISIEME PERIODE.

LE CANADA COLONIE ANGLAISE.

PREMIERE EPOQUE.

Le Canada sous le gouvernement absolu.

| | | |
|-----------------|--|-----|
| 25 ^e | LEÇON.—Gouvernement militaire..... | 179 |
| 26 ^e | “ —Guerre de la révolution américaine.. | 185 |
| 27 ^e | “ —Le général Haldimand et Lord Dor- chester..... | 191 |

DEUXIEME EPOQUE,

Le Canada sous le gouvernement constitutionnel.

| | | |
|----------------|---|-----|
| 1 ^e | LEÇON.—Inauguration des luttes parlementaires..... | 196 |
| 2 ^e | “ —Administration de sir James Craig... | 202 |
| 3 ^e | “ —Guerre avec les Etats-Unis..... | 206 |
| | <i>Tableau récapitulatif.</i> —Guerre de 1812-13-14... | 213 |
| 1 ^e | LEÇON.—Question des subsides..... | 214 |
| 2 ^e | “ —Crise politique..... | 218 |
| 3 ^e | “ —Insurrection de 1837..... | 223 |
| 4 ^e | “ —Suites de l'insurrection..... | 227 |
| | <i>Tableau récapitulatif.</i> —Insurrection de 1837-38... | 231 |
| 5 ^e | LEÇON.—Généralités.—Progrès..... | 232 |

TROISIEME EPOQUE.

Le Canada unitaire.

| | | |
|-----------------|--------------------------------|-----|
| 36 ^e | LEÇON.—L'acte d'Union..... | 237 |
| 37 ^e | “ —Lord Elgin..... | 245 |
| 38 ^e | “ —Sir Edmund Head..... | 250 |
| 39 ^e | “ —Lord Monck..... | 255 |
| 40 ^e | “ —Développement.—Progrès..... | 258 |

QUATRIEME EPOQUE.

Le Canada fédératif.

| | | |
|-----------------|---|-----|
| 41 ^e | LEÇON.—Les provinces confédérées..... | 263 |
| | <i>Tableau récapitulatif.</i> —Formes gouvernementales sous la domination anglaise..... | 270 |
| 42 ^e | LEÇON.—Les derniers événements..... | 271 |